

Conseil provincial

Palais provincial
Place Saint-Lambert, 18A
4000 LIEGE
N° d'entreprise : 0207.725.104

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 27 MAI 2021

M. Jean-Claude JADOT, Président, ouvre la séance à 16h35'.

M. Irwin GUCKEL (en présentiel) et M^{me} Anne THANS-DEBRUGE (en vidéo-conférence) siègent au Bureau en qualité de Secrétaires.

M^{me} la Directrice générale provinciale assiste à la séance.

Il est constaté par la liste de présence que **51** membres assistent à la séance.

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, une partie des membres de l'Assemblée assistent à la séance à distance grâce à la vidéo-conférence.

Présents :

M. Mustafa BAGCI (PS), M^{me} Astrid BASTIN (CDH-CSP), M^{me} Muriel BRODURE-WILLAIN (PS), M. Serge CAPPÀ (PS), M. Thomas CIALONE (MR), M^{me} Catharina CRAEN (PTB), M. Alain DECERF (PS), M^{me} Virginie DEFRANG-FIRKET (MR), M. Maxime DEGEY (MR), M. Marc DELREZ (PTB), M. André DENIS (MR), M. Yves DERWAHL (PFF-MR), M. Guy DUBOIS (MR), M. Hajib EL HAJJAJI (ECOLO), M. Serge ERNST (CDH-CSP), M. Miguel FERNANDEZ (PS), M^{me} Katty FIRQUET (MR), M^{me} Nathalie FRANÇOIS (ECOLO), M^{me} Murielle FRENAY (ECOLO), M^{me} Sandrina GAILLARD (ECOLO), M. Luc GILLARD (PS), M^{me} Isabelle GRAINDORGE (PS), M. Irwin GUCKEL (PS), M. Pol HARTOG (MR), M^{me} Catherine HAUREGARD (ECOLO), M^{me} Isabelle HUMBLET (PS), M. Jean-Claude JADOT (MR), M. Claude KLENKENBERG (PS), M^{me} Catherine LACOMBLE (PTB), M^{me} Caroline LEBEAU (ECOLO), M. Jean-Denis LEJEUNE (CDH-CSP), M. Luc LEJEUNE (CDH-CSP), M. Roland LÉONARD (PS), M^{me} Valérie LUX (MR), M. Marc MAGNERY (ECOLO), M^{me} Nicole MARECHAL (ECOLO), M. Jean-Claude MEURENS (MR), M^{me} Marie MONVILLE (CDH-CSP), M^{me} Assia MOUKKAS (ECOLO), M^{me} Sabine NANDRIN (MR), M^{me} Chantal NEVEN-JACOB (MR), M. Didier NYSSSEN (PS), M. Alfred OSSEMANN (SP), M. Grégory PIRON (PTB), M. Rafik RASSAA (PTB), M^{me} Carine RENSON (PS), M. Jacques SCHROBILTGEN (CDH-CSP), M^{me} Vinciane SOHET (PS), M^{me} Anne THANS-DEBRUGE (MR), M^{me} Victoria VANDEBERG (MR), M. Julien VANDEBURIE (ECOLO).

Excusés :

M^{me} Deborah COLOMBINI (PS), M. Alexis HOUSIAUX (PS), M. Michel NEUMANN (ECOLO), M^{me} Isabelle SAMEDI (ECOLO), M^{me} Marie-Christine SCHEEN (PTB).

1. ORDRE DU JOUR ACTUALISÉ

Séance publique

1. Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 29 avril 2021.
2. Questions d'actualité :
 - 2.1. Question d'actualité d'un membre du Conseil provincial relative à la mise à disposition publique des délibérations du Conseil provincial préalablement à sa tenue.
(Document 20-21/A22)
 - 2.2. Question d'actualité d'un membre du Conseil provincial relative aux sanctions diplomatiques prises par la Chine à l'égard de citoyens liégeois dénonçant la politique chinoise contre la population Ouïghours.
(Document 20-21/A23)
 - 2.3. Question d'actualité d'un membre du Conseil provincial relative aux fresques monumentales.
(Document 20-21/A24)
 - 2.4. Question d'actualité d'un membre du Conseil provincial relative aux services d'accrochage scolaire.
(Document 20-21/A25)
3. Octroi de subventions en matière de Protocole – Demande de soutien de l'asbl « GREOVA » – Organisation de la 41^{ème} édition de la Fête du Fromage au Château de Harzé les 21 et 22 août 2021.
(Document 20-f21/223) – 1^{ère} Commission (Personnel – Culture – Sécurité civile – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens)
4. Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « Centre culturel de Marchin » dans le cadre du projet « Les Grandes questions » 2020-2021.
(Document 20-21/224) – 1^{ère} Commission (Personnel – Culture – Sécurité civile – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens)
5. Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « Théâtre de l'Être » dans le cadre de la création du spectacle « Moulins » qui sera joué le 15 mai 2021 à Manhay.
(Document 20-21/225) – 1^{ère} Commission (Personnel – Culture – Sécurité civile – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens)
6. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Région de Verviers – Conférence d'arrondissement des Bourgmestres et du Collège provincial de Liège » – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/226) – 1^{ère} Commission (Personnel – Culture – Sécurité civile – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens)
7. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Académie de Musique Grétry » – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/227) – 1^{ère} Commission (Personnel – Culture – Sécurité civile – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens)
8. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Conférence d'arrondissement des Bourgmestres et du Collège provincial de Liège – Liège Métropole » – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/228) – 1^{ère} Commission (Personnel – Culture – Sécurité civile – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens)
9. Arrêt des comptes relatifs à l'exercice 2020.
(Document 20-21/233) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)

10. Approbation des comptes de gestion pour l'année 2020 des fonds provenant des legs « MONTEFIORE-LEVI », « Mme Vve GABRIEL-HALIN », « ROUSSEAU-BOSHOWERS », « BONDARIU », « Marthe BRABANT-VECKMANS », « Fernand PETIT », « Raymonde SIMON », « BARTHOLOME Maria Vve LEONARD », « Mykola DYHID », « CUVELIER Vve ROLAND » et legs « ASBL ICAN ».
(Document 20-21/234) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
11. Octroi de subventions en matière d'Affaires sociales – Demande de soutien de l'asbl « Télé-Service Condroz » – Financement des frais généraux de l'association pour l'exercice 2021.
(Document 20-21/235) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
12. Octroi de subventions en matière d'Affaires sociales – Demande de soutien de l'asbl « La Lumière » – Réalisation d'une fresque collaborative du 20 octobre 2020 au 30 juin 2021.
(Document 20-21/236) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
13. Octroi de subventions en matière de Sports, des Relations Presse et de l'Information multimédia – Demande de soutien de l'asbl « Vélo Club Cité Jemeppe » – 46^{ème} édition du « Grand Prix du Vélo Club Cité de Jemeppe » organisée à Ougrée le 26 septembre 2021.
(Document 20-21/237) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
14. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Centre Régional pour l'Intégration des Personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège » (CRIPEL) – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/239) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
15. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Centre Local de Promotion de la Santé de Huy-Waremme » – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/240) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
16. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Fonds d'entraide de la Province de Liège » – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/241) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
17. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Télévesdre VEDIA » – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/242) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
18. Rapport du Directeur financier sur l'exécution de sa mission de remise d'avis en application de l'article L2212-65, §5 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation relatif à l'année 2020.
(Document 20-21/243) – 2^{ème} Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
19. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Association Sportive de l'Enseignement Provincial » (ASEP) – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/244) – 3^{ème} Commission (Enseignement – Formation – Transition numérique)
20. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Carrefour, Centre de Loisirs de l'Enseignement provincial liégeois » – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/245) – 3^{ème} Commission (Enseignement – Formation – Transition numérique)

21. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Contrat de Rivière Dyle-Gette » – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/246) – 4^{ème} Commission (Transition écologique et alimentaire : Agriculture - Ruralité - Environnement - Laboratoires – Infrastructures et Développement durable)
22. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Contrat de Rivière pour l'Amblève » – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/247) – 4^{ème} Commission (Transition écologique et alimentaire : Agriculture - Ruralité - Environnement - Laboratoires – Infrastructures et Développement durable)
23. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Contrat de Rivière Ourthe » – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/248) – 4^{ème} Commission (Transition écologique et alimentaire : Agriculture - Ruralité - Environnement - Laboratoires – Infrastructures et Développement durable)
24. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Contrat de Rivière Moselle » – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/249) – 4^{ème} Commission (Transition écologique et alimentaire : Agriculture - Ruralité - Environnement - Laboratoires – Infrastructures et Développement durable)
25. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Contrat de Rivière du sous-bassin hydrographique de la Vesdre » – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/250) – 4^{ème} Commission (Transition écologique et alimentaire : Agriculture - Ruralité - Environnement - Laboratoires – Infrastructures et Développement durable)
26. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture » (CPL-Promogest) – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/251) – 4^{ème} Commission (Transition écologique et alimentaire : Agriculture - Ruralité - Environnement - Laboratoires – Infrastructures et Développement durable)
27. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Centre Provincial Liégeois de Productions Végétales et Maraîchères » (CPL-Végémar) – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/252) – 4^{ème} Commission (Transition écologique et alimentaire : Agriculture - Ruralité - Environnement - Laboratoires – Infrastructures et Développement durable)
28. Vente de la partie provinciale du bâtiment « Le Vertbois », sis rue du Vertbois 13A à 4000 Liège.
(Document 20-21/253) – 4^{ème} Commission (Transition écologique et alimentaire : Agriculture - Ruralité - Environnement - Laboratoires – Infrastructures et Développement durable)
29. Convention de marchés conjoints entre la Province de Liège et l'asbl « Domaine de Bérinzenne » dans le cadre du projet life « Vallées ardennaises – Restauration écologique des rivières et forêts dans les vallées des bassins de l'Ourthe, de l'Amblève, de la Vesdre et de l'Our ».
(Document 20-21/254) – 4^{ème} Commission (Transition écologique et alimentaire : Agriculture - Ruralité - Environnement - Laboratoires – Infrastructures et Développement durable)
30. Octroi de subventions en matière d'Agriculture – Demande de soutien de l'asbl « Centre Provincial Liégeois de Productions Végétales et Maraîchères (CPL-VEGEMAR) » – 7^{ème} journée interprofessionnelle sur l'agriculture bio le 1^{er} juillet 2021.
(Document 20-21/255) – 4^{ème} Commission (Transition écologique et alimentaire : Agriculture - Ruralité - Environnement - Laboratoires – Infrastructures et Développement durable)
31. Aménagement d'un parking d'EcoVoiturage et d'une aire de convivialité le long de la route nationale N659 – Proposition de convention entre la Province de Liège et la Commune de Amel.
(Document 20-21/256) – 4^{ème} Commission (Transition écologique et alimentaire : Agriculture - Ruralité - Environnement - Laboratoires – Infrastructures et Développement durable)
32. Approbation du rapport d'activités et des comptes annuels de la régie provinciale autonome « Régie provinciale d'édition » arrêtés au 31 décembre 2020.
(Document 20-21/257) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Économie – Mobilité)

33. Cultes – Budget 2020 de la Mosquée Mimar Sinan, rue de Visé, 129 à 4602 Cheratte – Prise de connaissance.
(Document 20-21/258) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Économie – Mobilité)
34. Cultes – Compte 2017 de la Mosquée Fatih, rue de Tilleur, 140 à 4420 Saint-Nicolas – Avis favorable.
(Document 20-21/259) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Économie – Mobilité)
35. Cultes – Compte 2020 de la Fabrique d'Église Orthodoxe Dormition de la Vierge, rue de Limbourg, 10 à 4800 Verviers – Avis favorable.
(Document 20-21/260) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Économie – Mobilité)
36. Avis à donner sur la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2021 arrêtée par l'Établissement d'Assistance Morale du Conseil Central Laïque de la Province de Liège.
(Document 20-21/261) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Économie – Mobilité)
37. Mise à disposition des Communes de Berloz, de Fexhe-Le-Haut-Clocher, de Juprelle, d'Oreye et de Villers-Le-Bouillet de fonctionnaires provinciaux chargés d'infliger les amendes administratives en matière de voirie communale.
(Document 20-21/262) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Économie – Mobilité)
38. AQUALIS – Première assemblée générale ordinaire fixée au 2 juin 2021.
(Document 20-21/263) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Économie – Mobilité)
39. RESA – Première assemblée générale ordinaire fixée au 2 juin 2021.
(Document 20-21/264) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Économie – Mobilité)
40. C.I.L.E. – Première assemblée générale ordinaire fixée au 17 juin 2021.
(Document 20-21/265) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Économie – Mobilité)
41. A.I.D.E. – Première assemblée générale ordinaire fixée au 17 juin 2021.
(Document 20-21/266) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Économie – Mobilité)
42. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Blegny-Mine » – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/267) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Économie – Mobilité)
43. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Association pour la gestion du château de Jehay » – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/268) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Économie – Mobilité)
44. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Commission de gestion du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel » – Exercice 2019/Prévisions 2020.
(Document 20-21/269) – 5^{ème} Commission (Tourisme – Finances – Administration générale – Logement – Économie – Mobilité)

Séance à huis clos

45. Nomination à titre définitif d'une Directrice dans un emploi définitivement vacant à l'Institut Provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Liège.
(Document 20-21/229) – 1^{ère} Commission (Personnel – Culture – Sécurité civile – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens)

46. Désignation d'un(e) Directeur(trice) du Département Sciences agronomiques à la Haute École de la Province de Liège.
(Document 20-21/230) – 1^{ère} Commission (Personnel – Culture – Sécurité civile – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens)
47. Souhait de Madame Marianne LONHAY, Directrice générale provinciale, d'accéder à la retraite à la date du 1^{er} février 2022 : prise d'acte du courrier, décision de pourvoir à l'emploi de Directeur général provincial déclaré vacant et choix du(des) mode(s) d'accès audit emploi. (article 1^{er})
(Document 20-21/231) – 1^{ère} Commission (Personnel – Culture – Sécurité civile – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens)
48. Admission à la retraite de Monsieur Jacques TRICNONT, Directeur financier provincial, à la date du 1^{er} février 2022 : prise d'acte du courrier, décision de pourvoir à l'emploi de Directeur financier provincial déclaré vacant et choix du(des) mode(s) d'accès audit emploi. (article 1^{er})
(Document 20-21/232) – 1^{ère} Commission (Personnel – Culture – Sécurité civile – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens)

Séance publique

49. Souhait de Madame Marianne LONHAY, Directrice générale provinciale, d'accéder à la retraite à la date du 1^{er} février 2022 : prise d'acte du courrier, décision de pourvoir à l'emploi de Directeur général provincial déclaré vacant et choix du(des) mode(s) d'accès audit emploi. (articles 2 à 4)
(Document 20-21/231) – 1^{ère} Commission (Personnel – Culture – Sécurité civile – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens)
50. Admission à la retraite de Monsieur Jacques TRICNONT, Directeur financier provincial, à la date du 1^{er} février 2022 : prise d'acte du courrier, décision de pourvoir à l'emploi de Directeur financier provincial déclaré vacant et choix du(des) mode(s) d'accès audit emploi. (articles 2 à 4)
(Document 20-21/232) – 1^{ère} Commission (Personnel – Culture – Sécurité civile – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens)
51. Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 avril 2021.

2. COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT

M. le Président informe l'Assemblée provinciale que l'ordre du jour actualisé de la séance du jour ainsi que l'ordre du jour des questions d'actualité ont été envoyés par email aux membres de l'Assemblée, avant le début de la séance.

M. le Président rappelle aux membres de l'Assemblée d'allumer leur micro lorsqu'il leur donne la parole et de le couper à la fin de leur intervention.

Enfin, il informe l'Assemblée que la séance publique se déroulera en deux parties. La première partie sera suivie d'une séance à huis clos qui porte sur quatre dossiers et la séance du jour sera clôturée par la seconde partie de la séance publique.

3. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

M. le Premier Secrétaire donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 29 avril 2021 :

« Séance publique

- *La réunion est présidée par Monsieur Jean-Claude JADOT, assisté de Madame Anne THANS-DEBRUGE et de moi-même (en visio-conférence).*
- *La séance est ouverte à 16h35'.*
- *54 membres y assistent.*
- *Monsieur le Gouverneur et Madame la Directrice générale provinciale assistent à la séance.*

- *L'Assemblée entend une communication de Monsieur le Président.*
- *Madame la Deuxième Secrétaire donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 25 mars 2021.*
- *Monsieur le Président prononce les éloges funèbres de Messieurs Henri MOUTON et Joseph MARAITE, anciens Conseillers provinciaux.*
- *L'Assemblée entend les réponses du Collège provincial aux questions d'actualité reprises sous les documents 20-21/A19, A20 et A21.*
- *L'Assemblée adopte à l'unanimité les documents :*
 - *20-21/189 à 195 ;*
 - *20-21/197 et 198 ;*
 - *20-21/200 à 214 ;*
 - *20-21/216 et 217 ;*
 - *et le document 20-21/222.*
- *L'Assemblée adopte les documents :*
 - *20-21/196 ;*
 - *20-21/218 et 219.*
- *L'Assemblée prend connaissance des documents 20-21/215, 220 et 221.*
- *Le procès-verbal de la réunion du 25 mars 2021 est approuvé.*
- *La séance publique est levée à 17h55'.*

En séance à huis clos,

L'Assemblée a procédé :

- *à la désignation de Monsieur François CARLIER, pour un mandat de cinq ans, renouvelable, en qualité de Directeur(trice) du Département Sciences de la santé de la Haute École de la Province de Liège, à dater du 1^{er} mai 2021 (document 20-21/199). »*

L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

4. QUESTIONS D'ACTUALITÉ

DOCUMENT 20-21/A22 : QUESTION D'ACTUALITÉ D'UN MEMBRE DU CONSEIL PROVINCIAL RELATIVE À LA MISE À DISPOSITION PUBLIQUE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL PROVINCIAL PRÉALABLEMENT À SA TENUE.

DOCUMENT 20-21/A23 : QUESTION D'ACTUALITÉ D'UN MEMBRE DU CONSEIL PROVINCIAL RELATIVE AUX SANCTIONS DIPLOMATIQUES PRISES PAR LA CHINE À L'ÉGARD DE CITOYENS LIÉGEOIS DÉNONÇANT LA POLITIQUE CHINOISE CONTRE LA POPULATION OUIGHOURS.

DOCUMENT 20-21/A24 : QUESTION D'ACTUALITÉ D'UN MEMBRE DU CONSEIL PROVINCIAL RELATIVE AUX FRESQUES MONUMENTALES.

DOCUMENT 20-21/A25 : QUESTION D'ACTUALITÉ D'UN MEMBRE DU CONSEIL PROVINCIAL RELATIVE AUX SERVICES D'ACCROCHAGE SCOLAIRE.

M. Marc MAGNERY, Conseiller provincial, développe sa question référencée 20-21/A22, en visio-conférence.

M. Luc GILLARD, Député provincial – Président, intervient à la tribune pour la réponse du Collège provincial à cette question.

M. Marc MAGNERY et M. Hajib EL HAJJAJI, Conseillers provinciaux, interviennent successivement en visio-conférence.

M. Marc MAGNERY, Conseiller provincial, développe sa question référencée 20-21/A23, en visio-conférence.

M. Luc GILLARD, Député provincial – Président, intervient à la tribune pour la réponse du Collège provincial à cette question.

M. Marc MAGNERY, Conseiller provincial, intervient en visio-conférence.

M. Irwin GUCKEL, Premier Secrétaire, développe sa question référencée 20-21/A24, à la tribune.

M. Luc GILLARD, Député provincial – Président, intervient à la tribune pour la réponse du Collège provincial à cette question.

M. Marc MAGNERY et M^{me} Nicole MARÉCHAL, Conseillers provinciaux, interviennent successivement en visio-conférence.

M. Rafik RASSAA, Chef de groupe, développe sa question référencée 20-21/A25, à la tribune.

M^{me} Muriel BRODURE-WILLAIN, Députée provinciale, intervient à la tribune pour la réponse du Collège provincial à cette question.

M. Rafik RASSAA, Chef de groupe, intervient à la tribune.

5. DISCUSSIONS ET/OU VOTES DES RAPPORTS SOUMIS À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL PROVINCIAL

POINT EN URGENCE – DOCUMENT 20-21/270 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA PROVINCE DE LIÈGE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA NOUVELLE SOCIÉTÉ DE LOGEMENT DE SERVICE PUBLIC EN COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE DÉNOMMÉE « ÖFFENTLICHER WOHNUNGSBAU OSTBELGIEN », EN ABRÉGÉ « ÖWOB ».

M. le Président informe l'Assemblée qu'il a été saisi d'une demande d'inscription en urgence pour ce point.

Conformément à l'article 72 du ROI du Conseil provincial, l'urgence de ce point a été soumise à l'examen du Bureau du Conseil le jeudi 27 mai, et celui-ci demande à l'Assemblée de se positionner sur la notion d'urgence.

Le Président informe l'Assemblée que ce document a été déposé sur le portail du Conseil.

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/270 a été soumis à l'examen du Bureau et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. Le Bureau invite dès lors l'Assemblée à l'adopter par consensus.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix sur la notion d'urgence, celle-ci est approuvée à l'unanimité.

Mises aux voix, la notion d'urgence ayant été décrétée, les conclusions du Bureau sont approuvées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) et ses dispositions relatives à l'Institution provinciale ;

Vu les articles 167 et 168 du Code électoral ;

Vu le Décret du 29 avril 2019 adopté par le Parlement de la Communauté germanophone actent ce transfert pour l'aménagement du territoire et quelques matières connexes ;

Vu le Décret wallon du 6 mai 2019 relatif à l'exercice, par la Communauté germanophone, des compétences de la Région wallonne en matière de logement ;

Vu le Code wallon de l'Habitation durable (logement) et plus particulièrement ses articles 130, 146, 147 et 148 ;

Vu le Décret-programme du 12 décembre 2019 et d'un arrêté du Gouvernement de la Communauté germanophone du 19 décembre 2019 portant exécution de l'article 382, 2° 9 et modifiant les articles 130 et 148 du Code wallon de l'habitation durable ;

Vu les statuts de la nouvelle société de logement de service public en Communauté germanophone « Öffentlicher Wohnungsbau Ostbelgien », en abrégé « ÖWOB » ;

Vu la nouvelle composante du Conseil provincial issu des élections provinciales du 14 octobre 2018, à savoir :

- 17 membres représentant le PS ;
- 15 membres représentant le MR ;
- 12 membres représentant ECOLO ;
- 6 membres représentant le PTB ;
- et 6 membres représentant le CDH-CSP ;

Attendu qu'il y a lieu, suite au renouvellement du Conseil provincial issu des élections provinciales du 14 octobre 2018, de mettre en adéquation la représentation provinciale au sein de la nouvelle société de logement de service public en Communauté germanophone « Öffentlicher Wohnungsbau Ostbelgien », en abrégé « ÖWOB » ;

Attendu que l'application de la répartition de la proportionnelle selon la Clé D'Hondt donne le résultat suivant :

	PS 17 sièges		MR 15 sièges		ECOLO 12 sièges		PTB 6 sièges		CDH - CSP 6 sièges	
1	17,0000	1	15,0000	2	12,0000	3	6,0000	7	6,0000	8
2	8,5000	4	7,5000	5	6,0000	6				

Vu les propositions formulées par les groupes politiques concernés ;

Sur proposition du Collège provincial ;

DÉCIDE

Article 1^{er}. – Les représentants de la Province de Liège à l'Assemblée générale de la société de logement de service public en Communauté germanophone « Öffentlicher Wohnungsbau Ostbelgien », en abrégé « ÖWOB » sont désignés conformément au tableau repris en annexe.

Article 2. – La durée des mandats est limitée à la durée de la présente législature. Ils prendront cours lors de la prochaine assemblée générale et prendront fin lors de la tenue de la première assemblée générale qui suivra l'installation des nouveaux conseils communaux et provinciaux issus des prochaines élections communales et provinciales, (ou au lendemain des prochaines élections provinciales pour les Conseillers provinciaux qui auraient perdu leur mandat primaire, pour ne pas s'être représentés ou ne pas avoir été réélus), à moins qu'il en soit décidé autrement, en cours de mandat, par le Conseil provincial.

Article 3. – Un extrait conforme de la présente résolution sera notifié :
- aux intéressés, pour leur servir de titre ;
- à la société de logement de service public concerné, pour disposition.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/223 : OCTROI DE SUBVENTIONS EN MATIÈRE DE PROTOCOLE – DEMANDE DE SOUTIEN DE L'ASBL « GREOVA » – ORGANISATION DE LA 41^{ÈME} ÉDITION DE LA FÊTE DU FROMAGE AU CHÂTEAU DE HARZÉ LES 21 ET 22 AOÛT 2021.

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/223 a été soumis à l'examen de la 1^{ère} Commission.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 1^{ère} Commission invite l'Assemblée à l'adopter par 8 voix pour et 3 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 1^{ère} Commission sont adoptées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Décret du Parlement wallon du 31 janvier 2013 entré en vigueur le 1^{er} juin 2013, modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L3331-1, à L3331-8, contenus au Livre IV, Titre III ;

Vu la circulaire du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, Paul FURLAN, datée du 30 mai 2013 portant sur l'octroi des subventions par les pouvoirs locaux ;

Attendu que ledit Décret attribue compétence au Conseil provincial pour l'octroi de subventions telles qu'elles y sont définies ;

Vu la demande de subvention introduite par l'asbl « GREOVA », place de Chézy, 1 à 4920 Aywaille, en vue de l'organisation de la 41^{ème} édition de la Fête du Fromage au Château de Harzé les 21 et 22 août 2021 ;

Considérant que la sollicitation, telle que motivée par le demandeur, atteste que ce projet participe à l'accès à la culture pour tous ;

Attendu que l'objet à subventionner, présenté à des fins non lucratives, répond, de ces chefs, aux exigences portées par l'article L3331-2, du CDLD, en ce qu'il impose que la subvention dont question corresponde à une aide du pouvoir provincial à l'endroit d'une proposition de développer une activité ou un événement s'inscrivant dans les priorités définies par la politique provinciale et relevant de l'intérêt provincial ;

Considérant par ailleurs que l'activité projetée est conforme aux dispositions statutaires du demandeur ;

Attendu que le bénéficiaire a joint à sa demande les comptes et bilan 2019 ainsi que le budget de la manifestation, les recettes s'élevant à 21.900,00 € hors subvention provinciale, les dépenses à 23.650,00 € et présente une perte de 1.750,00 € ;

Attendu au regard des considérations qui précèdent, qu'il échet de rencontrer la demande de subvention susvisée, dans les limites des crédits inscrits au budget provincial ;

Attendu qu'il résulte du dossier ainsi que de la nature même de la subvention qu'aucun règlement, ni convention ne modélise les conditions d'octroi et d'emploi de cette subvention ;

Sur le rapport du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'octroyer, à titre de subvention en espèces, dans les limites des crédits inscrits à cet effet au budget provincial, à l'asbl « GREOVA », place de Chézy, 1 à 4920 Aywaille, aux fins de l'organisation de la 41^{ème} édition de la Fête du Fromage au Château de Harzé les 21 et 22 août 2021, un montant de 3.423,00 € dont un montant de 2.600,00 € sera versé directement à l'ASBL et un montant de 823,00 € sera réservé pour prise en charge de factures qui seront libellées au nom de la Province.

Article 2. – L'organisation bénéficiaire respectera la finalité de la subvention accordée sous peine d'être contrainte de procéder à sa restitution, telle que prévue en cas de non-respect de cette finalité, par application des articles L3331-6, et L3331-8, §1^{er}, 1^o, du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Article 3. – Toutes les dispositions susceptibles d'être mises à charge du bénéficiaire en exécution des dispositions impératives du Livre IV, Titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation sont applicables à l'exécution de la présente décision.

Article 4. – Le bénéficiaire devra produire, avant le 22 novembre 2021, les justificatifs d'utilisation du montant de 2.600€, ces justificatifs consistant en factures, extraits de compte bancaire ainsi que le bilan financier de la manifestation incluant l'ensemble des recettes et dépenses y liées, lequel sera dûment certifié, daté et signé par le représentant légal de l'association.

Article 5. – Le bénéficiaire devra apposer sur les supports promotionnels le logo de la Province de Liège ainsi que la mention « avec le soutien de la Province de Liège ».

Article 6. – Le Collège provincial procédera à l’engagement ainsi qu’à l’ordonnancement de la présente résolution, en un versement unique avant la production des justificatifs par le bénéficiaire.

Article 7. – Le service Protocole est chargé :

- de procéder, dès après l’expiration du délai accordé au bénéficiaire pour produire les pièces justificatives, au contrôle de l’utilisation de la subvention ainsi octroyée ;
- de rendre compte du contrôle de l’utilisation de cette somme par la voie du prochain rapport annuel d’activités.

Article 8. – Le Collège provincial est chargé de notifier cette résolution au bénéficiaire concerné, sous les signatures du Député provincial-Président et de Madame la Directrice générale provinciale.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/224 : OCTROI DE SUBVENTIONS EN MATIÈRE DE CULTURE – DEMANDE DE SOUTIEN DE L’ASBL « CENTRE CULTUREL DE MARCHIN » DANS LE CADRE DU PROJET « LES GRANDES QUESTIONS » 2020-2021.

DOCUMENT 20-21/225 : OCTROI DE SUBVENTIONS EN MATIÈRE DE CULTURE – DEMANDE DE SOUTIEN DE L’ASBL « THÉÂTRE DE L’ÊTRE » DANS LE CADRE DE LA CRÉATION DU SPECTACLE « MOULINS » QUI SERA JOUÉ LE 15 MAI 2021 À MANHAY.

M. le Président informe l’Assemblée que ces deux documents ont été soumis à l’examen de la 1^{ère} Commission et ont été regroupés à sa demande.

Le document 20-21/225 ayant soulevé une question, M^{me} Isabelle GRAINDORGE, Conseillère provinciale, fait rapport sur celui-ci au nom de la 1^{ère} Commission, laquelle invite l’Assemblée à l’adopter par 7 voix pour et 5 abstentions.

En ce qui concerne le document 20-21/224, celui-ci n’ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 1^{ère} Commission invite l’Assemblée à l’adopter par 7 voix pour et 5 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 1^{ère} Commission sont adoptées, par un vote globalisé, à l’unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte les deux résolutions suivantes :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Décret du Parlement wallon du 31 janvier 2013 entré en vigueur le 1^{er} juin 2013, modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L3331-1, à L3331-8, contenus au Livre IV, Titre III ;

Vu la circulaire du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, Paul FURLAN, datée du 30 mai 2013 portant sur l'octroi des subventions par les pouvoirs locaux ;

Attendu que ledit Décret attribue compétence au Conseil provincial pour l'octroi de subventions telles qu'elles y sont définies ;

Vu la demande de subvention introduite par l'asbl « Centre Culturel de Marchin », Grand'Marchin, 4 à 4570 Marchin, dans le cadre du projet « Les Grandes Questions » 2020-2021 ;

Considérant que la sollicitation, telle que motivée par le demandeur, atteste que ce projet participe à l'accès à la culture pour tous ;

Attendu que l'objet à subventionner, présenté à des fins non lucratives, répond, de ces chefs, aux exigences portées par l'article L3331-2, du CDLD, en ce qu'il impose que la subvention dont question corresponde à une aide du pouvoir provincial à l'endroit d'une proposition de développer une activité ou un événement s'inscrivant dans les priorités définies par la politique provinciale et relevant de l'intérêt provincial ;

Considérant par ailleurs que les activités projetées sont conformes aux dispositions statutaires du demandeur ;

Attendu que le bénéficiaire a joint à sa demande le budget prévisionnel de l'année en cours, les comptes et bilan 2019 et le budget prévisionnel qui s'élève à 0,00 € en recettes et 13.719,45 € en dépenses ;

Attendu au regard des considérations qui précèdent, qu'il échet de rencontrer la demande de subvention susvisée, dans les limites des crédits inscrits au budget provincial ;

Attendu qu'il résulte du dossier ainsi que de la nature même de la subvention qu'aucun règlement, ni convention ne modélise les conditions d'octroi et d'emploi de cette subvention ;

Sur le rapport du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'octroyer, à titre de subvention en espèces, dans les limites des crédits inscrits à cet effet au budget provincial, un montant de 3.000,00 € à l'asbl « Centre Culturel de Marchin », Grand'Marchin, 4 à 4570 Marchin, aux fins du projet « Les Grandes Questions » organisé durant l'année scolaire 2020-2021.

Article 2. – L'organisation bénéficiaire respectera la finalité de la subvention accordée sous peine d'être contrainte de procéder à sa restitution, telle que prévue en cas de non-respect de cette finalité, par application des articles L3331-6, et L3331-8, §1^{er}, 1^o, du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Article 3. – Toutes les dispositions susceptibles d'être mises à charge du bénéficiaire en exécution des dispositions impératives du Livre IV, Titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation sont applicables à l'exécution de la présente décision.

Article 4. – Le bénéficiaire devra produire, avant le 30 septembre 2021, les justificatifs d'utilisation du montant octroyé. Ces justificatifs consisteront en factures, extraits de compte bancaire ainsi que le bilan financier des activités incluant l'ensemble des recettes et dépenses y relatives, lequel sera dûment daté et signé.

Article 5. – Le Collège provincial procédera à l'engagement ainsi qu'à l'ordonnancement de la présente résolution, en un versement unique avant la production des justificatifs par le bénéficiaire.

Article 6. – Le service Culture est chargé :

- de procéder, dès après l'expiration du délai accordé au bénéficiaire pour produire les pièces justificatives, au contrôle de l'utilisation de la subvention ainsi octroyée ;
- de rendre compte du contrôle de l'utilisation de cette somme par la voie du prochain rapport annuel d'activités.

Article 7. – Le Collège provincial est chargé de notifier cette résolution au bénéficiaire concerné, sous les signatures du Député provincial-Président et de Madame la Directrice générale provinciale.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/225

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Décret du Parlement wallon du 31 janvier 2013 entré en vigueur le 1^{er} juin 2013, modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L3331-1, à L3331-8, contenus au Livre IV, Titre III ;

Vu la circulaire du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, Paul FURLAN, datée du 30 mai 2013 portant sur l'octroi des subventions par les pouvoirs locaux ;

Attendu que ledit Décret attribue compétence au Conseil provincial pour l'octroi de subventions telles qu'elles y sont définies ;

Vu la demande de subvention introduite par l'asbl « Le Théâtre de l'Être », impasse Saint-Nicolas, 14 à 4000 Liège, dans le cadre de la création du spectacle « Moulins » qui sera joué le 15 mai 2021 au Moulin de Lafosse à Manhay ;

Considérant que la sollicitation, telle que motivée par le demandeur, atteste que ce projet participe à l'accès à la culture pour tous ;

Attendu que l'objet à subventionner, présenté à des fins non lucratives, répond, de ces chefs, aux exigences portées par l'article L3331-2, du CDLD, en ce qu'il impose que la subvention dont question corresponde à une aide du pouvoir provincial à l'endroit d'une proposition de développer une activité ou un événement s'inscrivant dans les priorités définies par la politique provinciale et relevant de l'intérêt provincial ;

Considérant par ailleurs que les activités projetées sont conformes aux dispositions statutaires du demandeur ;

Attendu que le bénéficiaire a joint à sa demande budget prévisionnel de la création du spectacle avec des dépenses d'un montant de 19.000,00 € et recettes de 13.000,00 € présentant une perte de 6.000,00 € (hors subvention provinciale) ;

Attendu au regard des considérations qui précèdent, qu'il échet de rencontrer la demande de subvention susvisée, dans les limites des crédits inscrits au budget provincial ;

Attendu qu'il résulte du dossier ainsi que de la nature même de la subvention qu'aucun règlement, ni convention ne modélise les conditions d'octroi et d'emploi de cette subvention ;

Sur le rapport du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'octroyer, à titre de subvention en espèces, dans les limites des crédits inscrits à cet effet au budget provincial, un montant de 5.000,00 € à l'asbl « Le Théâtre de l'Être », impasse Saint-Nicolas, 14 à 4000 Liège, aux fins de soutenir financièrement la création du spectacle « Moulins » qui sera joué le 15 mai 2021 au Moulin de Lafosse à Manhay.

Article 2. – L'organisation bénéficiaire respectera la finalité de la subvention accordée sous peine d'être contrainte de procéder à sa restitution, telle que prévue en cas de non-respect de cette finalité, par application des articles L3331-6, et L3331-8, §1^{er}, 1^o, du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Article 3. – Toutes les dispositions susceptibles d'être mises à charge du bénéficiaire en exécution des dispositions impératives du Livre IV, Titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation sont applicables à l'exécution de la présente décision.

Article 4. – Le bénéficiaire devra produire, avant le 15 août 2021, les justificatifs d'utilisation du montant octroyé consistant en factures et extraits de compte bancaire ainsi que le bilan financier de la création incluant l'ensemble des recettes et dépenses y liées, lequel sera dûment certifié, daté et signé.

Article 5. – Le Collège provincial procédera à l'engagement ainsi qu'à l'ordonnancement de la présente résolution, en un versement unique avant la production des justificatifs par le bénéficiaire.

Article 6. – Le service Culture est chargé :
- de procéder, dès après l'expiration du délai accordé au bénéficiaire pour produire les pièces justificatives, au contrôle de l'utilisation de la subvention ainsi octroyée ;
- de rendre compte du contrôle de l'utilisation de cette somme par la voie du prochain rapport annuel d'activités.

Article 7. – Le Collège provincial est chargé de notifier cette résolution au bénéficiaire concerné, sous les signatures du Député provincial-Président et de Madame la Directrice générale provinciale.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/226 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « RÉGION DE VERVIERS – CONFÉRENCE D'ARRONDISSEMENT DES BOURGMESTRES ET DU COLLÈGE PROVINCIAL DE LIÈGE » – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/227 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « ACADÉMIE DE MUSIQUE GRETRY » – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/228 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « CONFÉRENCE D'ARRONDISSEMENT DES BOURGMESTRES ET DU COLLÈGE PROVINCIAL DE LIÈGE – LIÈGE MÉTROPOLÉ » – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

M. le Président informe l'Assemblée que ces trois documents ont été soumis à l'examen de la 1^{ère} Commission et ont été regroupés à sa demande.

Ces trois documents ayant soulevé des questions, M^{me} Nicole MARÉCHAL, Conseillère provinciale, fait rapport sur ceux-ci au nom de la 1^{ère} Commission, laquelle invite l'Assemblée à les adopter par 9 voix pour et 3 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 1^{ère} Commission sont adoptées selon le vote suivant :

À l'unanimité, pour le document 20-21/227 ;

Pour les documents 20-21/226 et 228 :

- Votent pour : le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO et le groupe CDH-CSP
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : le groupe ECOLO

En conséquence, le Conseil adopte les trois résolutions suivantes :

Document 20-21/226

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 19 septembre 2013 avec l'asbl « Région de Verviers - Conférence d'arrondissement des Bourgmestres et du Collège provincial de Liège » ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D’attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l’asbl « Région de Verviers – Conférence d’arrondissement des Bourgmestres et du Collège provincial de Liège » portant sur l’exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 19 septembre 2013.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d’évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/227

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 8 novembre 2010 avec l’asbl « Académie de Musique Grétry » ;

Vu le rapport d’évaluation positif relatif à l’exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D’attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l’ASBL « Académie de Musique Grétry » portant sur l’exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 8 novembre 2010.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/228

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 7 juin 2012 avec l'asbl « Conférence d'arrondissement des Bourgmestres et du Collège provincial de Liège – Liège Métropole » ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Conférence d'arrondissement des Bourgmestres et du Collège provincial de Liège – Liège Métropole » portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 7 juin 2012 ;

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/233 : ARRÊT DES COMPTES RELATIFS A L'EXERCICE 2020.

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/233 a été soumis à l'examen de la 2^{ème} Commission.

Ce document ayant soulevé des questions et remarques, M. Serge ERNST, Conseiller provincial, fait rapport sur celui-ci au nom de la 2^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à l'adopter par 7 voix pour et 5 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 2^{ème} Commission sont adoptées selon le vote suivant :

- Votent pour : le groupe PS, le groupe MR et le groupe CDH-CSP
- Vote contre : le groupe PTB
- S'abstient : le groupe ECOLO

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu les comptes pour l'année 2020 approuvés par le Collège provincial en date du 06 mai 2021 ;

Vu le Code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation et, plus particulièrement, les articles L2231-6 et L2231-8 relatifs à l'adoption du budget et règlement des comptes, tel que modifié par le décret wallon du 21 décembre 2016 (MB du 29 décembre 2016) ;

Vu les dispositions non abrogées de l'article 66 de la loi provinciale relatives au rôle de la Cour des comptes ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion comptable tenus dans les Services du directeur financier provincial ;

Considérant qu'il y a lieu d'annuler les engagements et crédits sans emploi ;
La Commission des Finances entendue ;

PREND CONNAISSANCE

des observations de la Cour des comptes.

ANNULE

les engagements et crédits sans emploi s'établissant comme suit :

a) exercices antérieurs :

- service ordinaire : 2 540 102,97
- service extraordinaire : 4 664 745,46

b) exercice propre :

- service ordinaire : 11 914 995,28
- service extraordinaire : 16 566 628,20

ARRÊTE

Le compte budgétaire 2020, tel qu'annexé à la présente résolution [au présent PV] et dont la synthèse se présente comme suit :

Résultats budgétaires :

Service ordinaire	Propre	Antérieur	Total
Droits constatés au profit de la Province	453 310 040,22	38 692 424,25	492 002 464,47
- Irrécouvrables et non valeurs	-60,32		-60,32
= Droits constatés nets	453 309 979,90	38 692 424,25	492 002 404,15
- Engagements	-423 490 265,66	-27 789 619,46	-451 279 885,12
= Résultat budgétaire avant prélèvements	29 819 714,24	10 902 804,79	40 722 519,03
+ Prélèvements positifs	4 255 309,00		4 255 309,00
- Prélèvements négatifs	-28 898 570,00		-28 898 570,00
= Résultat budgétaire de l'exercice	5 176 453,24	10 902 804,79	16 079 258,03

Service extraordinaire	Propre	Antérieur	Total
Droits constatés au profit de la Province	3 102 108,97	150 467 148,22	153 569 257,19
- Irrécouvrables et non valeurs			
= Droits constatés nets	3 102 108,97	150 467 148,22	153 569 257,19
- Engagements	-25 694 185,60	-110 979 259,76	-136 673 445,36
= Résultat budgétaire avant prélèvements	-22 592 076,63	39 487 888,46	16 895 811,83
+ Prélèvements positifs	2 386 000,00		2 386 000,00
- Prélèvements négatifs			
= Résultat budgétaire de l'exercice	-20 206 076,63	39 487 888,46	19 281 811,83

Résultats comptables :

Service ordinaire	Propre	Antérieur	Total
Droits constatés au profit de la Province	453 310 040,22	38 692 424,25	492 002 464,47
- Irrécouvrables et non valeurs	-60,32		-60,32
= Droits constatés nets	453 309 979,90	38 692 424,25	492 002 404,15
- Imputations sur engagements	-401 489 243,38	-27 666 619,46	-429 155 862,84
= Résultat comptable avant prélèvements	51 820 736,52	11 025 804,79	62 846 541,31
+ Prélèvements positifs	4 255 309,00		4 255 309,00
- Prélèvements négatifs	-28 898 570,00		-28 898 570,00
= Résultat comptable de l'exercice	27 177 475,52	11 025 804,79	38 203 280,31

Service extraordinaire	Propre	Antérieur	Total
Droits constatés au profit de la Province	3 102 108,97	150 467 148,22	153 569 257,19
- Irrécouvrables et non valeurs			
= Droits constatés nets	3 102 108,97	150 467 148,22	153 569 257,19
- Imputations sur Engagements	-3 999 459,13	-49 321 506,59	-53 320 965,72
= Résultat comptable avant prélèvements	-897 350,16	101 145 641,63	100 248 291,47
+ Prélèvements positifs	2 386 000,00		2 386 000,00
- Prélèvements négatifs			
= Résultat comptable de l'exercice	1 488 649,84	101 145 641,63	102 634 291,47

Le compte de résultats 2020, tel qu'annexé à la présente résolution [au présent PV] et dont la synthèse se présente comme suit :

	Produits	
I.	Produits d'exploitation	450 990 848
III.	Mali d'exploitation (I - II)	
IV.	Produits financiers	3 464 022
VI.	Mali financier (IV - V)	
VII.	Mali courant (III + VI)	
VIII.	Produits exceptionnels	172 195
X.	Mali exceptionnel (VIII - IX)	-1 290 120
XI.	Mali de l'exercice (VII + X)	
XIII.	Prélèvements sur les fonds de réserve	4 255 309
XIV.	Mali de l'exercice à reporter	5 402 938

	Charges	
II.	Charges de fonctionnement	434 197 873
III.	Boni d'exploitation (I - II)	16 792 975
V.	Charges financières	2 112 554
VI.	Boni financier (IV - V)	1 351 468
VII.	Boni courant (III + V)	18 144 443
IX.	Charges exceptionnelles	1 462 315
X.	Boni exceptionnel (VIII - IX)	
XI.	Boni de l'exercice (VII + X)	16 854 223
XIII.	Transferts aux fonds de réserve	26 512 570
XIV.	Boni de l'exercice à reporter	

Le bilan 2020, tel qu'annexé à la présente résolution [au présent PV] et dont la synthèse se présente comme suit :

	Actif	
	Actifs immobilisés	625 948 195
I.	Frais d'établissement	
II.	Immobilisations incorporelles	
III.	Immobilisations corporelles	346 941 837
IV.	Immobilisations financières	261 946 158
V.	Créances à plus d'un an	17 060 200
	Actifs circulants	270 036 584
VI.	Stocks et commandes en cours d'exécution	205 000
VII.	Créances à un an au plus	44 056 669
VIII.	Placements de trésorerie	233 155
IX.	Valeurs disponibles	225 541 760
X.	Comptes de régularisation	
	Total de l'actif	895 984 779

	Passif	
	Fonds propres	736 680 312
I.	Capital	235.833.642
II.	Patrimoine permanent résultant de dons	
III.	Plus-values de réévaluation	116.713 199
IV.	Réserves	117 339 760
V.	Résultats reportés	211 663 782
VI.	Subsides d'investissement	55 129 928
	Provisions	
VII.	Provisions pour risques et charges	
	Dettes	159 304 467
VIII.	Dettes à plus d'un an	133 522 542
IX.	Dettes à un an au plus	25 286 521
X.	Comptes de régularisation	495 404
	Total du passif	895 984 779

La liste des adjudicataires des marchés de travaux, de fournitures ou de services pour lesquels le Conseil provincial a choisi le mode de passation et a fixé les conditions, telle qu'annexée à la présente résolution *[au présent PV]*.

ORDONNE

- 1) conformément à l'article L2231-9 du Code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation relatif à la publicité du budget et des comptes :
- l'insertion des comptes sommaires par nature des recettes et dépenses dans le bulletin provincial dans le mois qui suit celui au cours duquel ils ont été arrêtés ;
 - le dépôt de ces comptes aux archives de l'administration de la Région wallonne ;
 - le dépôt de ces comptes au greffe de la Province, à l'inspection du public, pendant un mois, à partir de l'arrêté du compte ;
 - l'information au public de ce dépôt par la voie du bulletin provincial ainsi que par la voie d'au moins un journal distribué dans la province et par une information disponible sur le site internet de la Province ;
 - la communication des présents comptes, dans les cinq jours de leur adoption, aux organisations syndicales représentatives, ainsi qu'à l'organisation, sur demande desdites organisations syndicales et avant la transmission des présents comptes aux autorités de tutelle, d'une séance d'information présentant et expliquant les présents comptes.

2) conformément à l'article L3131-1 § 2 5° du Code wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :

- la notification d'un extrait conforme de la présente résolution à l'Autorité de tutelle, pour approbation.

Résultats du vote :

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (15) – MR (15) – CDH-CSP (6) : 36
- Votent contre : PTB (5) : 5
- S'abstiennent : ECOLO (10) : 10
- Unanimité.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/234 : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION POUR L'ANNÉE 2020 DES FONDS PROVENANT DES LEGS « MONTEFIORE-LEVI », « MME VVE GABRIEL-HALIN », « ROUSSEAU-BOSHOWERS », « BONDARIU », « MARTHE BRABANT-VECKMANS », « FERNAND PETIT », « RAYMONDE SIMON », « BARTHOLOME MARIA VVE LEONARD », « MYKOLA DYHID », « CUVELIER VVE ROLAND » ET LEGS « ASBL ICAN ».

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/234 a été soumis à l'examen de la 2^{ème} Commission.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 2^{ème} Commission invite l'Assemblée à l'adopter par 9 voix pour et 3 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 2^{ème} Commission sont adoptées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION N°1

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le compte de gestion du legs « MONTEFIORE-LEVI » rendu pour l'année 2020 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux de la Direction générale transversale ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

DÉCIDE

Article 1^{er}. – d’approuver ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2020, par un boni de 41.173,92 € se répartissant comme suit :

- 23.809,82 € au compte courant de la Banque Belfius (compte « Sanatorium ») ;
- 17.133,10 € au compte courant de la Banque Belfius (compte « Dispensaires »).

Article 2. – d’affecter les revenus 2020 dudit legs à l’ASBL Fonds des Affections Respiratoires (FARES) suite à la reprise du C.H.S. L’Accueil de Lierneux par l’Intercommunale de Soins spécialisés (ISoSL).

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

RÉSOLUTION N°2

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le compte de gestion du legs « GABRIEL-HALIN » rendu pour l’année 2020 ;

Vu l’arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux de la Direction générale transversale ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

DÉCIDE

Article 1^{er}. – d’approuver ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2020, par un boni de 11.510,82 € en avoir à la Banque Belfius au nom du legs « GABRIEL-HALIN ».

Article 2. – d’affecter les revenus 2020 dudit legs à l’ASBL Fonds des Affections Respiratoires (FARES) suite à la reprise du C.H.S. L’Accueil de Liernex par l’Intercommunale de Soins spécialisés (ISoSL).

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

RÉSOLUTION N°3

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le compte de gestion du legs « Prix ROUSSEAU-BOSHOWERS » rendu pour l’année 2020 ;

Vu l’arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux de la Direction générale transversale ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

DÉCIDE

Article unique. – d’approuver ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2020, par un boni de 3.223,46 € en avoir à la Banque Belfius au nom du legs « ROUSSEAU-BOSHOWERS ».

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

RÉSOLUTION N°4

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le compte de gestion du legs « BONDARIU » rendu pour l'année 2020 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux de la Direction générale transversale ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

DÉCIDE

Article 1^{er}. – d'approuver ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2020 par un boni de 3.105,14 € en avoir à la Banque Belfius au nom du legs « BONDARIU ».

Article 2. – d'affecter les revenus 2020 dudit legs à l'ASBL Fonds des Affections Respiratoires (FARES) suite à la reprise du C.H.S. L'Accueil de Liernex par l'Intercommunale de Soins spécialisés (ISoSL).

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

RÉSOLUTION N°5

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le compte de gestion du legs « Marthe BRABANT-VECKMANS » rendu pour l'année 2020 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux de la Direction générale transversale ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

DÉCIDE

Article unique. – d’approuver ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2020 par un boni de 3.106,91 € en avoir à la Banque Belfius au nom du legs « Marthe BRABANT-VECKMANS ».

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

RÉSOLUTION N°6

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le compte de gestion du legs « Prix Fernand PETIT » rendu pour l’année 2020 ;

Vu l’arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux de la Direction générale transversale ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

DÉCIDE

Article unique. – d’approuver ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2020, par un boni de 76.266,28 € en avoir à la Banque Belfius au nom du legs « Fernand PETIT ».

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

RÉSOLUTION N°7

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le compte de gestion du legs « Prix Raymonde SIMON » rendu pour l'année 2020 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux de la Direction générale transversale ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

DÉCIDE

Article unique. – d'approuver ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2020, par un boni de 32.605,16 € en avoir à la Banque Belfius au nom du legs « Raymonde SIMON ».

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

RÉSOLUTION N°8

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le compte de gestion du legs « BARTHOLOME Veuve LEONARD » rendu pour l'année 2020 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux de la Direction générale transversale ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

DÉCIDE

Article 1^{er}. – d’approuver ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2020 par un boni de 14.913,37 € en avoir à la Banque Belfius au nom du legs « BARTHOLOME Veuve LEONARD ».

Article 2. – d’affecter les revenus 2020 dudit legs à l’ASBL Fonds des Affections Respiratoires (FARES) suite à la reprise du C.H.S. L’Accueil de Liernex par l’Intercommunale de Soins spécialisés (ISoSL).

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

RÉSOLUTION N°9

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le compte de gestion du legs « Mykola DYHID » rendu pour l’année 2020 ;

Vu l’arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux de la Direction générale transversale ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

DÉCIDE

Article 1^{er}. – d’approuver ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2020 par un boni de 46.717,69 € en avoir à la Banque Belfius au nom du legs « Mykola DYHID ».

Article 2. – d’affecter les revenus 2020 dudit legs à l’ASBL Fonds des Affections Respiratoires (FARES) suite à la reprise du C.H.S. L’Accueil de Lierneux par l’Intercommunale de Soins spécialisés (ISoSL).

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

RÉSOLUTION N°10

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le compte de gestion du legs « CUVELIER Veuve ROLAND » rendu pour l’année 2020 ;

Vu l’arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux de la Direction générale transversale ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

DÉCIDE

Article 1^{er}. – d’approuver ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2020 par un boni de 10.070,12 € en avoir à la Banque Belfius au nom du legs « CUVELIER Veuve ROLAND ».

Article 2. – d’affecter les revenus 2020 dudit legs à l’ASBL Fonds des Affections Respiratoires (FARES) suite à la reprise du C.H.S. L’Accueil de Lierneux par l’Intercommunale de Soins spécialisés (ISoSL).

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

RÉSOLUTION N°11

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le compte de gestion du legs « ICAN » rendu pour l'année 2020 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux de la Direction générale transversale ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

DÉCIDE

Article unique. – d'approuver ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2020 par un boni de 7.003,83 € en avoir à la Banque Belfius au nom du legs « ICAN ».

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/235 : OCTROI DE SUBVENTIONS EN MATIÈRE D'AFFAIRES SOCIALES – DEMANDE DE SOUTIEN DE L'ASBL « TÉLÉ-SERVICE CONDROZ » – FINANCEMENT DES FRAIS GÉNÉRAUX DE L'ASSOCIATION POUR L'EXERCICE 2021.

DOCUMENT 20-21/236 : OCTROI DE SUBVENTIONS EN MATIÈRE D'AFFAIRES SOCIALES – DEMANDE DE SOUTIEN DE L'ASBL « LA LUMIÈRE » – RÉALISATION D'UNE FRESQUE COLLABORATIVE DU 20 OCTOBRE 2020 AU 30 JUIN 2021.

M. le Président informe l'Assemblée que ces deux documents ont été soumis à l'examen de la 2^{ème} Commission et ont été regroupés à sa demande.

Ces deux documents n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 2^{ème} Commission invite l'Assemblée à les adopter par 9 voix pour et 3 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 2^{ème} Commission sont adoptées, par un vote globalisé, à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte les deux résolutions suivantes :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Décret du Parlement wallon du 31 janvier 2013 entré en vigueur le 1^{er} juin 2013, modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L3331-1, à L3331-8, contenus au Livre IV, Titre III ;

Vu la circulaire du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, Paul FURLAN, datée du 30 mai 2013 portant sur l'octroi des subventions par les pouvoirs locaux ;

Attendu que ledit Décret attribue compétence au Conseil provincial pour l'octroi de subventions telles qu'elles y sont définies ;

Vu la demande de subvention introduite par l'asbl « Télé-Service Condroz » aux fins d'aider au financement des frais généraux de l'association pour l'exercice 2021 ;

Considérant que la demande, telle que motivée par le demandeur et explicitée par le service émetteur dans la fiche de renseignements qu'il transmet à l'appui de la demande, atteste que ce projet s'inscrit dans les priorités définies au sein de la politique provinciale en matière sociale ;

Attendu que l'objet à subventionner, présenté à des fins non lucratives, répond, de ces chefs, aux exigences portées par l'article L3331-2, du CDLD, en ce qu'il impose que la subvention dont question corresponde à une aide du pouvoir provincial à l'endroit d'une proposition de développer une activité ou un événement s'inscrivant dans les priorités définies par la politique provinciale et relevant de l'intérêt provincial ;

Attendu que le bénéficiaire a joint à sa demande le budget 2021 présentant une perte de 320 € avec des dépenses s'élevant à 95.325,00 € et des recettes à 95.005,00 € ;

Attendu au regard des considérations qui précèdent, qu'il échet de rencontrer la demande de subvention susvisée, dans les limites des crédits inscrits au budget provincial ;

Attendu qu'il résulte du dossier ainsi que de la nature même de la subvention qu'aucun règlement, ni convention ne modélise les conditions d'octroi et d'emploi de cette subvention ;

Sur le rapport du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'octroyer, à titre de subvention en espèces, dans les limites des crédits inscrits à cet effet au budget provincial, un montant de 3.000,00 € à l'asbl « Télé-Service Condroz », Rue du Perron, 29 à 4590 Ouffet aux fins d'aider au financement des frais généraux de l'association pour l'exercice 2021.

Article 2. – L'organisation bénéficiaire respectera la finalité de la subvention accordée sous peine d'être contrainte de procéder à sa restitution, telle que prévue en cas de non-respect de cette finalité, par application des articles L3331-6, et L3331-8, §1^{er}, 1^o, du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Article 3. – Toutes les dispositions susceptibles d'être mises à charge du bénéficiaire en exécution des dispositions impératives du Livre IV, Titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation sont applicables à l'exécution de la présente décision.

Article 4. – Le bénéficiaire devra produire avant le 30 juin 2022 :

- les comptes et bilan annuels 2021 ainsi que les commentaires éventuels ;
- la preuve de la publication ou du dépôt de ceux-ci conformément au Code des sociétés et des associations ;
- une copie certifiée conforme du P.V. signé de l'Assemblée générale ayant approuvé lesdits comptes.

Article 5. – Le bénéficiaire devra apposer sur les supports promotionnels le logo de la Province de Liège ainsi que la mention « avec le soutien de la Province de Liège ».

Article 6. – Le Collège provincial procédera à l'engagement ainsi qu'à l'ordonnancement de la présente résolution, en un versement unique avant la production des justificatifs par le bénéficiaire.

Article 7. – Le Département Santé et Affaires sociales est chargé :

- de procéder, dès après l'expiration du délai accordé au bénéficiaire pour produire les pièces justificatives, au contrôle de l'utilisation de la subvention ainsi octroyée ;
- de rendre compte du résultat du contrôle de l'utilisation de cette somme par la voie du prochain rapport annuel d'activités.

Article 8. – Le Collège provincial est chargé de notifier cette résolution au bénéficiaire concerné, sous les signatures de Madame la Députée provinciale Vice-présidente et de Madame la Directrice générale provinciale.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Marianne LONHAY

Le Président,

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/236

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Décret du Parlement wallon du 31 janvier 2013 entré en vigueur le 1^{er} juin 2013, modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L3331-1, à L3331-8, contenus au Livre IV, Titre III ;

Vu la circulaire du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, Paul FURLAN, datée du 30 mai 2013 portant sur l'octroi des subventions par les pouvoirs locaux ;

Attendu que ledit Décret attribue compétence au Conseil provincial pour l'octroi de subventions telles qu'elles y sont définies ;

Vu la demande de subvention introduite par l'asbl « La Lumière » dans le cadre de la réalisation d'une fresque collaborative au sein du parking de l'asbl du 20 octobre 2020 au 30 juin 2021 ;

Considérant que la demande, telle que motivée par le demandeur et explicitée par le service émetteur dans la fiche de renseignements qu'il transmet à l'appui de la demande, atteste que ce projet s'inscrit dans les priorités définies au sein de la politique provinciale en matière sociale ;

Attendu que l'objet à subventionner, présenté à des fins non lucratives, répond, de ces chefs, aux exigences portées par l'article L3331-2, du CDLD, en ce qu'il impose que la subvention dont question corresponde à une aide du pouvoir provincial à l'endroit d'une proposition de développer une activité ou un événement s'inscrivant dans les priorités définies par la politique provinciale et relevant de l'intérêt provincial ;

Attendu que le bénéficiaire a joint à sa demande ses comptes les plus récents, le budget 2021 de l'ASBL ainsi que le budget du projet dont le coût s'élève à 3.346,00 € et les recettes s'élèvent à 0 € présentant une perte de 3.346,00 € ;

Attendu au regard des considérations qui précèdent, qu'il échet de rencontrer la demande de subvention susvisée, dans les limites des crédits inscrits au budget provincial ;

Attendu qu'il résulte du dossier ainsi que de la nature même de la subvention qu'aucun règlement, ni convention ne modélise les conditions d'octroi et d'emploi de cette subvention ;

Sur le rapport du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'octroyer, à titre de subvention en espèces, dans les limites des crédits inscrits à cet effet au budget provincial, un montant de 2.800,00 € à l'asbl « La Lumière », Rue Sainte-Véronique, 17 à 4000 Liège aux fins de soutenir financièrement la réalisation d'une fresque collaborative au sein du parking de l'ASBL du 20 octobre 2020 au 30 juin 2021.

Article 2. – L'organisation bénéficiaire respectera la finalité de la subvention accordée sous peine d'être contrainte de procéder à sa restitution, telle que prévue en cas de non-respect de cette finalité, par application des articles L3331-6, et L3331-8, §1^{er}, 1^o, du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Article 3. – Toutes les dispositions susceptibles d'être mises à charge du bénéficiaire en exécution des dispositions impératives du Livre IV, Titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation sont applicables à l'exécution de la présente décision.

Article 4. – Le bénéficiaire devra produire, avant le 30 septembre 2021, les factures et extraits de compte bancaire relatifs aux dépenses susmentionnées ainsi que le décompte financier s'y rapportant, reprenant l'ensemble des dépenses et des recettes, lequel sera certifié, daté et signé.

Article 5. – Le bénéficiaire devra apposer sur les supports promotionnels le logo de la Province de Liège ainsi que la mention « avec le soutien de la Province de Liège ».

Article 6. – Le Collège provincial procédera à l'engagement ainsi qu'à l'ordonnancement de la présente résolution, en un versement unique avant la production des justificatifs par le bénéficiaire.

Article 7. – Le Département Santé et Affaires sociales est chargé :

- de procéder, dès après l'expiration du délai accordé au bénéficiaire pour produire les pièces justificatives, au contrôle de l'utilisation de la subvention ainsi octroyée ;
- de rendre compte du résultat du contrôle de l'utilisation de cette somme par la voie du prochain rapport annuel d'activités.

Article 8. – Le Collège provincial est chargé de notifier cette résolution au bénéficiaire concerné, sous les signatures de Madame la Députée provinciale Vice-présidente et de Madame la Directrice générale provinciale.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/237 : OCTROI DE SUBVENTIONS EN MATIÈRE DE SPORTS, DES RELATIONS PRESSE ET DE L'INFORMATION MULTIMÉDIA – DEMANDE DE SOUTIEN DE L'ASBL « VÉLO CLUB CITÉ JEMEPPE » – 46^{ÈME} ÉDITION DU « GRAND PRIX DU VÉLO CLUB CITÉ DE JEMEPPE » ORGANISÉE À OUGRÉE LE 26 SEPTEMBRE 2021.

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/237 a été soumis à l'examen de la 2^{ème} Commission.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 2^{ème} Commission invite l'Assemblée à l'adopter par 9 voix pour et 3 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 2^{ème} Commission sont adoptées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Décret du Parlement wallon du 31 janvier 2013 entré en vigueur le 1^{er} juin 2013, modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L3331-1, à L3331-8, contenus au Livre IV, Titre III ;

Vu la circulaire du Ministre des pouvoirs locaux et de la Ville, Paul FURLAN, datée du 30 mai 2013 portant sur l'octroi des subventions par les pouvoirs locaux ;

Attendu que ledit Décret attribue compétence au Conseil provincial pour l'octroi de subventions telles qu'elles y sont définies ;

Vu la demande de subvention introduite par l'asbl « Vélo Club Cité de Jemeppe » tendant à l'obtention d'un soutien de l'Institution provinciale dans le cadre de l'organisation de la 46^{ème} édition du « Grand Prix du Vélo Club Cité de Jemeppe », le 26 septembre 2021 à Ougrée ;

Considérant que la demande, telle que motivée par le demandeur et explicitée par le service des Sports dans la fiche de renseignements qu'il transmet à l'appui de la demande, atteste que ce projet participe à la sensibilisation à la pratique du sport ;

Attendu que l'objet à subventionner, présenté à des fins non lucratives, répond de ces chefs, aux exigences portées par l'article L3331-2, du CDLD, en ce qu'il impose que la subvention dont question corresponde à une aide du pouvoir provincial à l'endroit d'une proposition de développer une activité ou un événement s'inscrivant dans les priorités définies par la politique provinciale et relevant de l'intérêt provincial ;

Considérant par ailleurs que l'activité projetée est conforme aux dispositions statutaires du demandeur ;

Attendu que le bénéficiaire a joint à sa demande ses comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019 ainsi que le budget annuel 2021 avec des dépenses estimées à 22.009,81 € et les recettes à 4.450,00 € et présentant une perte de 17.559,81 € (hors subvention provinciale) ;

Attendu au regard des considérations qui précèdent, qu'il échet de rencontrer la demande de subvention susvisée, dans les limites des crédits inscrits au budget provincial ;

Attendu qu'il résulte du dossier ainsi que de la nature même de la subvention qu'aucun règlement, ni convention ne modélise les conditions d'octroi et d'emploi de cette subvention ;

Sur le rapport du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'octroyer, à titre de subvention en espèces, dans les limites de crédits inscrits à cet effet au budget provincial, un montant de 10.000,00 € à l'asbl « Vélo Club Cité de Jemeppe », avenue des Robiniers, 54 à 4101 JEMEPPE, aux fins de soutenir financièrement l'organisation de la 46^{ème} édition du « Grand Prix du Vélo Club Cité de Jemeppe », le 26 septembre 2021 à Ougrée.

Article 2. – L'organisation du bénéficiaire respectera la finalité de la subvention accordée sous peine d'être contrainte de procéder à sa restitution, telle que prévue en cas de non-respect de cette finalité, par application des articles L3331-6, et L3331-8 §1^{er}, 1^o, du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Article 3. – Toutes les dispositions susceptibles d'être mises à charge du bénéficiaire en exécution des dispositions impératives du Livre IV, Titre III du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation sont applicables à l'exécution de la présente décision.

Article 4. – Le bénéficiaire devra produire, avant le 26 décembre 2021, les justificatifs d'utilisation du montant octroyé, ces justificatifs consistant en factures, extraits de compte bancaire ainsi que le bilan financier de la manifestation incluant l'ensemble des recettes et dépenses y liées, lequel sera dûment daté et signé.

Article 5. – Le bénéficiaire devra apposer sur tous les supports promotionnels le logo de la Province de Liège ainsi que la mention « avec le soutien de la Province de Liège ».

Article 6. – Le Collège provincial procédera à l'engagement ainsi qu'à l'ordonnancement de la présente résolution, en un versement unique avant la production des justificatifs par le bénéficiaire.

Article 7. – Le Service des Sports est chargé :

- de procéder, dès après l'expiration du délai accordé au bénéficiaire pour produire les pièces justificatives, au contrôle de l'utilisation de la subvention ainsi octroyée ;
- de rendre compte du résultat du contrôle par la voie du prochain rapport annuel d'activités.

Article 8. – Le Collège provincial est chargé de notifier cette résolution au bénéficiaire concerné, sous les signatures du Député provincial rapporteur et de Madame la Directrice générale provinciale.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/239 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « CENTRE RÉGIONAL POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES OU D'ORIGINE ÉTRANGÈRE DE LIÈGE » (CRIPEL) – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/240 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « CENTRE LOCAL DE PROMOTION DE LA SANTÉ DE HUY-WAREMME » – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/241 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « FONDS D'ENTRAIDE DE LA PROVINCE DE LIÈGE » – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/242 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « TÉLÉVESDRE VÉDIA » – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

M. le Président informe l'Assemblée que ces quatre documents ont été soumis à l'examen de la 2^{ème} Commission et ont été regroupés à sa demande.

Le document 20-21/241 ayant soulevé une question, M^{me} Isabelle HUMBLET, Conseillère provinciale, fait rapport sur celui-ci au nom de la 2^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à l'adopter par 9 voix pour et 3 abstentions.

Ces trois autres documents n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 2^{ème} Commission invite l'Assemblée à les adopter par 9 voix pour et 3 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

M. Rafik RASSAA, Chef de groupe, intervient à la tribune.

M^{me} Katty FIRQUET, Députée provinciale – Vice-présidente, intervient en visio-conférence.

Plus personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 2^{ème} Commission sont adoptées, par un vote globalisé, à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte les quatre résolutions suivantes :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 8 février 2011 avec l'asbl « Centre Régional pour l'Intégration des Personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège » (CRIPEL) ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Centre Régional pour l'Intégration des Personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège » (CRIPEL) portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 8 février 2011.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/240

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 23 février 2007 avec l'asbl « Centre Local de Promotion de la Santé de Huy-Waremme » (CLPS Huy-Waremme) ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Centre Local de Promotion de la Santé de Huy-Waremme » (CLPS Huy-Waremme) portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 23 février 2007.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/241

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 28 février 2008 avec l'asbl « Fonds d'entraide de la Province de Liège » ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Fonds d'entraide de la Province de Liège » portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 28 février 2008.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/242

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 7 décembre 2006 avec l'asbl « Télévesdre VEDIA » ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Télévesdre VEDIA » portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 7 décembre 2006.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/243 : RAPPORT DU DIRECTEUR FINANCIER SUR L'EXÉCUTION DE SA MISSION DE REMISE D'AVIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2212-65, §5 DU CODE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE ET DE LA DÉCENTRALISATION RELATIF À L'ANNÉE 2020.

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/243 a été soumis à l'examen de la 2^{ème} Commission.

Ce document ayant soulevé des questions et remarques, M. Yves DERWAHL, Conseiller provincial, fait rapport sur celui-ci au nom de la 2^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à en prendre connaissance.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Il s'agit d'une prise de connaissance.

En conséquence, le Conseil prend connaissance de la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le décret du Gouvernement wallon du 18 avril 2013 modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation notamment en ce qui concerne le rôle et les compétences du Directeur financier provincial ;

Vu l'article L2212-65, §5 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation qui redéfinit précisément ses missions et plus particulièrement son §5 qui stipule, d'une part, que le Directeur financier provincial fait rapport en toute indépendance au Conseil provincial au moins une fois par an sur l'exécution de sa remise d'avis et d'autre part, précise les modalités de rédaction dudit rapport ;

Vu la circulaire du ministre wallon des pouvoirs locaux P. FURLAN du 16 décembre 2013, il appartient au Directeur financier de faire rapport, annuellement, au Conseil provincial sur l'exécution de sa mission de remise d'avis ;

Sur proposition du Directeur financier provincial,

PREND CONNAISSANCE

Article unique. – du rapport établi par le Directeur financier sur l'exécution de sa mission de remise d'avis relative à l'année 2020 tel qu'exposé ci-avant.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

RAPPORT DU DIRECTEUR FINANCIER SUR L'EXECUTION DE SA MISSION DE REMISE
D'AVIS (année 2020)

A) Mission de remise d'avis :

Pour rappel, le directeur financier est chargé de remettre, en toute indépendance, un avis de légalité écrit, préalable et motivé sur tout projet de décision du conseil provincial ou du collège provincial ayant une incidence financière et budgétaire supérieure à 22.000,00 € dans les 10 jours ouvrables (5 jours en cas d'urgence motivée).

Cet avis, le cas échéant, fait partie du dossier soumis à tutelle.

La circulaire du Ministre Furlan du 16 décembre 2013 relative à la réforme du statut des grades légaux a précisé le cadre de cette compétence d'avis :

Section 5 – Compétence d'avis

Au niveau de la Province, le directeur financier remet, en toute indépendance, un avis de légalité écrit préalable et motivé sur tout projet de décision du Conseil provincial ou du Collège provincial selon les modalités suivantes :

Incidence financière ou budgétaire du projet de décision	Remise d'avis	Délai	Délai prorogeable?	Délai en cas d'urgence	A défaut d'avis	Si dossier soumis à tutelle
Supérieure à 22.000 €	D'office	Dans les 10 jours ouvrables de la réception du dossier (projet et annexes explicatives)	Oui ; Prorogeable de 10 jours sur demande du DF	5 jours	Il est passé outre	L'avis fait partie intégrante du dossier

Pour les projets ne dépassant pas 22.000,00 €, le directeur financier peut rendre son avis d'initiative selon les mêmes modalités.

a) En ce qui concerne la procédure

En ce qui concerne le formalisme entourant l'avis du directeur financier (motivation, comment, qui, quoi), il est laissé à l'appréciation de chaque province.

En effet, comme précisé ci-dessus, le maître mot de la réforme étant l'autonomie, il appartient à chaque autorité locale, en fonction de ses propres besoins et spécificités, de prévoir éventuellement une procédure, une méthodologie pour la remise d'avis de légalité préalable sur les projets de décision. Elle peut par exemple (et cela ne reste qu'un exemple parmi d'autres solutions envisageables) être élaborée au sein de l'administration et soumise au collège afin d'assurer sa bonne mise en œuvre.

Par exemple, pour les projets de décisions avec une incidence financière inférieure à 22.000 €, la méthodologie pourrait très bien prévoir que le directeur financier sollicite la remise d'une liste des dossiers devant être soumis au collège et que si le directeur financier projette d'émettre un avis d'initiative, il demande alors la communication du dossier complet. La transmission par voie électronique peut également être une solution.

Tout est question d'organisation et de discussion internes. Le directeur financier doit avoir la certitude qu'il est au courant de tous les projets de décision susceptibles de faire l'objet d'un avis de sa part et l'autorité locale de son côté doit savoir que l'avis du directeur financier doit être demandé dans certains cas.

Si le directeur financier n'avait pas connaissance d'un dossier, l'autorité locale ne pourra jamais lui reprocher de ne pas avoir remis d'avis sur ce dossier.

Compte tenu de l'entrée en vigueur des textes au 1^{er} septembre 2013, mais afin de laisser le temps aux pouvoirs locaux de s'organiser, une tolérance a été appliquée jusqu'au 15 avril 2014 au regard de l'obligation de demande d'avis.

A partir de cette date, toute décision soumise à tutelle qui n'aura pas fait l'objet d'une demande d'avis alors que c'était obligatoire ne pourra que faire l'objet d'une mesure de tutelle négative (annulation ou non approbation) pour défaut d'une formalité légale obligatoire.

b) Le montant de 22.000 €

Le montant de 22.000 € est un montant hors TVA, à l'instar des montants prévus dans la législation sur les marchés publics.

C'est l'auteur du projet de décision qui juge de l'estimation de ces 22.000 €.

Le directeur financier qui estimerait que l'autorité locale passe outre son avis obligatoire en estimant systématiquement ses projets à un montant inférieur à 22.000 € pourrait décider de remettre éventuellement un avis d'initiative et d'attirer l'attention de l'autorité dans son rapport annuel.

c) Caractéristiques de l'avis

Le directeur financier remet son avis de légalité en toute indépendance par rapport à l'auteur du projet de décision. Son avis est écrit et fait partie du dossier soumis à tutelle comme précisé ci-dessous.

L'avis du directeur financier est également motivé.

d) L'avis fait partie du dossier soumis à tutelle ainsi que du dossier soumis aux conseillers

L'avis du directeur financier, qu'il soit d'initiative ou obligatoire, doit être visé dans la délibération du Conseil ou du Collège et doit être annexé, comme pièce justificative, à la délibération lorsque celle-ci est soumise à tutelle. Le dossier sera considéré comme incomplet par la tutelle si l'avis devait être demandé et ne l'a pas été.

L'avis du directeur financier est également un élément du dossier qui doit être envoyé aux conseillers.

e) La notion de « jours ouvrables »

La notion de « jours ouvrables » se définit par rapport aux jours ouvrables définis à l'article L31113-2 du CDLD, à savoir du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés (le 1^{er} janvier, le lundi de Pâques, le 1^{er} mai, l'Ascension, le lundi de Pentecôte, le 21 juillet, le 15 août, le 27 septembre, les 1^{er}, 2, 11 et 15 novembre, les 25 et 26 décembre).

f) La notion d'urgence justifiant un délai d'avis de 5 jours

En cas d'urgence motivée par l'auteur du projet de décision (conseil ou collège), le délai dont dispose le directeur financier pour remettre son avis est de 5 jours.

La notion de l'urgence est appréciée avec bon sens par l'auteur de l'acte et doit découler des circonstances.

On peut souhaiter que le retard mis éventuellement à examiner le dossier à certains niveaux ne soit pas un élément constitutif de cette urgence.

Si le directeur financier constate que les autorités concernées abusent de la notion d'urgence ou usent de cette faculté de raccourcir le délai de manière exagérée, il convient pour ce dernier d'en faire état dans son rapport annuel.

g) Avis de légalité

L'avis du directeur financier ne porte que sur la légalité du projet de décision. Ce n'est pas un avis d'opportunité.

La notion « d'avis de légalité » vise le respect de toutes les normes légales ou réglementaires au sens large (et donc compris en ce qui concerne la motivation) et en particulier des règles budgétaires définies dans les dispositions légales et réglementaires (essentiellement le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et le Règlement générale de la comptabilité provinciale, ainsi que la circulaire budgétaire.

Le directeur financier doit bien se rappeler qu'il est le conseil budgétaire et financier de la province.

h) Etendue de l'avis : « projet de décision »

Le texte vise « *tout projet de décision du conseil provincial ou du collège provincial ayant une incidence financière ou budgétaire supérieure (ou inférieure, pour l'avis d'initiative) à 22.000 euros* ».

Dès lors qu'il faut un « projet de décision » du conseil ou du collège, un procès-verbal établi en vue d'accorder la réception technique d'un marché de services d'auteurs de projet n'est pas visé par cette disposition. Tel est également le cas des mandats de paiement ou des états de recouvrement.

Par contre, un avis peut ou doit (en fonction de l'incidence) être rendu sur les projets de décisions concernant une régie provinciale ou une intercommunale.

i) Etendue de l'avis « incidence financière »

Tous les projets de décisions n'ayant aucune incidence financière ou budgétaire, comme par exemple, les états d'avancement ne reprenant aucune augmentation de quantités présumées ou de nouveaux prix convenus, ne sont également pas soumis à l'avis du directeur financier.

Même chose en ce qui concerne la détermination des soumissionnaires à consulter dans le cadre d'un marché public, le rôle de taxe.

Sont par contre soumis à l'avis (d'initiative ou obligatoire, en fonction du montant de l'incidence financière du directeur financier : le mode de passation et le cahier spécial des charges, les règlements de taxe, de redevance, de tarifs divers (eau, camping, bibliothèque, etc.), les décisions relatives aux régies ordinaires, la modification du statut pécuniaire du personnel, le recrutement de personnel contractuel ou statutaire, etc.

La notion d'incidence financière ou budgétaire doit être entendue comme étant toute incidence financière ou budgétaire, directe ou indirecte, visant les dépenses et/ou les recettes, dans tous les domaines d'activités de l'administration.

Le Directeur financier remet, sur demande du Collège ou du directeur général, un avis de légalité motivé sur toute question ayant une incidence financière. Il appartient au demandeur de fixer le délai (raisonnable en fonction de l'objet).

Il peut également, d'initiative, rendre un avis sur toute question ayant une incidence financière au niveau provincial ou au niveau des entités consolidées provinciales. A souligner que cela concerne tous les stades de la procédure.

Le directeur financier doit faire rapport au conseil provincial au moins une fois par an sur l'exécution de sa mission de remise d'avis.

Les données financières des services provinciaux visent les résultats globaux des budgets, comptes et bilans.

Le contenu du rapport ainsi que les modalités pratiques qui l'entourent sont laissés à l'appréciation du conseil (dans un cadre de concertation avec le directeur général et le Directeur financier).

Notre organisation provinciale

L'ensemble des dossiers à soumettre au Collège et/ou au Conseil provincial bénéficient d'une gestion électronique (GED). Le dossier papier complet suit en parallèle le cheminement informatique.

Tous les dossiers ayant un impact budgétaire ou financier sont soumis au service du Budget et au visa du directeur financier.

Si l'incidence financière est supérieure à 22.000,00 € HTVA, le directeur financier rédige un avis écrit, préalable et motivé. Cet avis est joint au dossier électronique et au dossier papier.

Lorsque l'incidence financière est égale ou inférieure à 22.000,00 €, le directeur financier soit vise simplement le dossier, soit rédige un avis écrit d'initiative.

Historiquement à Liège et plus particulièrement encore depuis l'entrée en vigueur du décret du 18 avril 2013, le rôle du directeur financier est avant tout un partenaire de l'administration.

Dès lors, généralement, lorsque l'instruction d'un dossier pose problème (légalité ou formulation), le dossier est renvoyé au service émetteur (service extérieur ou direction générale transversale) pour mise en conformité.

L'objectif poursuivi est de présenter au Collège un dossier complet, unique et avec des propositions conformes aux différentes législations applicables.

D'un point de vue « statistiques », notons qu'en 2020 :

- 2.306 ordonnances de liquidation ont été traitées par les services du directeur financier ;
- 708 dossiers divers ont été traités directement au sein des services du Directeur financier provincial ;
- 1.929 dossiers avec incidence budgétaire ou financière ont été soumis au visa préalable du Directeur financier provincial ;
- 605 dossiers avec incidence budgétaire ou financière ont fait l'objet d'un avis écrit, préalable et motivé du Directeur financier provincial.

B) Etat actualisé, rétrospectif et prospectif de la trésorerie :

La trésorerie provinciale a connu des situations très différentes au cours de la dernière décennie.

Situation de la trésorerie au 31 décembre (2010 à 2020) :

2010	96.355.835,58 €
2011	95.503.905,34 €
2012	88.938.169,96 €
2013	121.651.762,18 €
2014	127.509.850,53 €
2015	155.987.334,61 €
2016	111.159.349,91 €
2017	213.268.889,27 €
2018	220.971.985,17 €
2019	226.467.080,05 €
2020	238.901.587,38 €

De 2010 à 2020, la trésorerie a toujours été positive au 31 décembre de chaque année.

Les perspectives 2021/2022 sont bonnes, nous devrions être à l'abri d'un découvert de trésorerie à quelque moment que ce soit au cours de cette période.

Rappelons que c'est le rythme de perception des additionnels au précompte immobilier qui influence grandement la trésorerie.

Cette dernière varie donc fortement tout au long de l'année budgétaire.

C) Evaluation de l'évolution passée et future des budgets :

C1) Evolution au cours des 6 dernières années :

En ce qui concerne le passé, nous avons pris comme référence la période 2015-2020, soit 6 ans de recul.

Nous avons pris en compte les budgets finaux (soit après la dernière modification budgétaire) au niveau du récapitulatif par fonction, tant au service ordinaire qu'au service extraordinaire.

La globalisation des recettes et des dépenses des budgets finaux 2015/2020 (exercices propres) est synthétisée dans le tableau suivant :

	Service ordinaire					
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes	415.575.756,00	421.446.179,00	428.934.121,00	432.737.577,00	441.008.086,00	448.424.376,00
Dépenses	-392.754.702,00	-398.177.077,00	-409.670.664,00	410.561.154,00	425.125.275,98	441.919.598,80
Résultat	22.821.054,00	23.269.102,00	19.263.457,00	22.176.423,00	15.882.810,02	6.504.777,20
	Service extraordinaire					
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes	8.422.173,00	3.201.179,00	48.675.158,00	3.867.614,00	2.358.016,00	5.134.080,00
Dépenses	-42.753.928,00	-39.885.446,00	-70.224.039,00	85.263.279,58	63.345.735,00	46.400.690,00
Résultat	-34.331.755,00	-36.684.267,00	-21.548.881,00	-81.395.665,58	-60.987.719,00	-41.266.610,00

Au service ordinaire, on constate, de 2015 à 2020, un résultat à l'exercice propre toujours positif.

Notons que pour 2019 et 2020, le résultat est en diminution notable.

Au niveau du service extraordinaire, il n'est pas surprenant d'avoir un résultat déficitaire systématique à l'exercice propre.

L'équilibre global est atteint grâce aux résultats des exercices antérieurs et aux prélèvements positifs (boni service ordinaire, fonds de réserve).

C2) Evaluation future des budgets :

En application de la circulaire de la Région wallonne relative à l'élaboration des budgets provinciaux, un tableau de prévisions budgétaires pluriannuelles a été joint au budget 2021 (période 2021-2025).

Ces tableaux ont été établis (ordinaire et extraordinaire) sur base des instructions régionales **(voir tableaux en annexe)**.

En ce qui concerne le service ordinaire, les projections 2021-2025 laissent entrevoir une situation budgétaire globale en diminution constante à l'exercice propre (+16,5 millions en 2020 à -6,9 millions en 2025).

Avec les nouvelles charges imposées aux Provinces, la situation budgétaire deviendra rapidement délicate (zones de secours et cotisation de responsabilisation notamment).

D) Données financières des services provinciaux, des régies provinciales, des sociétés dans lesquelles la Province a une participation d'au moins 15% et des ASBL auxquelles la Province participe et au sein desquelles elle désigne au moins 15% des membres des organes de gestion :

D1) Services provinciaux :

En ce qui concerne les données financières relatives aux services provinciaux, je vous renvoie au dossier relatif à l'arrêt des comptes 2020 (compte budgétaire, compte de résultats et bilan) présenté au Conseil provincial (**dossier GED 2021-03460**).

D2) Intercommunales ou sociétés :

<i>Régie provinciale autonome d'Édition</i>	Boulevard de la Sauvenière,77 à 4000 LIEGE	<i>Comptes annuels arrêtés au 31/12/2019 – Approuvés par le Conseil provincial du 16 juillet 2020 (document 19-20/279)</i>
<i>S.A. IMMOVAL (société immobilière)</i>	Esplanade du Val St Lambert à 4100 SERAING	<i>Comptes annuels arrêtés au 30/06/2019 – Approuvés par l'AG du 30/07/2020 (BNB)</i>
<i>SCRL NEOMANSIO</i>	Rue des Coquelicots, 1 à 4020 LIEGE	<i>Comptes 2019 approuvés par le Conseil provincial du 11 juin 2020 (document 19-20/218)</i>
<i>SCRL SPI (Services Promotion Initiatives en Province de Liège)</i>	Rue du Vertbois8 11 à 4000 LIEGE	<i>Comptes 2019 approuvés par le Conseil provincial du 16 juillet 2020 (document 19-20/273)</i>
<i>ISOSL (Intercommunale de soins spécialisés de Liège)</i>	Rue Basse Wez, 145 à 4020 LIEGE	<i>Comptes 2019 approuvés par le Conseil provincial du 6 juin 2020 (document 19-20/221)</i>
<i>ENODIA</i>	Rue Louvrex, 95 à 4000 LIEGE	<i>Comptes 2019 approuvés par le Conseil provincial du 24 septembre 2020 (document 19-20/349)</i>

Les informations financières relatives à ces 6 sociétés ou intercommunales ont donc déjà été portées à la connaissance du Conseil provincial entre 2016 et 2018 (IMMOVAL étant une société anonyme).

D3) Associations sans but lucratif (ASBL) :

Toutes les ASBL à participation provinciale sont sous contrat de gestion avec la Province de Liège.

Par ailleurs, elles font l'objet d'une évaluation annuelle par le Conseil provincial.

Toutes les informations financières concernant les associations sont donc communiquées au Conseil provincial à l'occasion de l'évaluation annuelle.

Dénomination asbl	AG			CA			TOTAL (AG+CA)		
	PL	TOTAL	%	PL	TOTAL	%	PL	TOTAL	%
SANTE									
C.R.T.	Les représentants des organes de gestion sont tous issus de la Province de Liège , désignés par le Conseil provincial. Un seul membre du CA représente le monde économique								
Fondation TADAM				2	15	13%	2	15	13%
SOCIAL									
Fonds d'Entraide de la Province de Liège	7	18	39%	7	18	39%	14	36	39%
L'Observatoire	3	10	30%	2	4	50%	5	14	36%
CEDS	9	26	35%	9	23	39%	18	49	37%
CRIPPEL	6	36	17%	3	20	15%	9	56	16%
TOURISME									
FTPL	16	178	9%	11	23	48%	27	201	13%
BLEGNY	6	19	32%	6	17	35%	12	36	33%
DTVL	6	16	38%	6	16	38%	12	32	38%
AGRICULTURE									
FERME DIDACTIQUE	7	21	33%	7	13	54%	14	34	41%
CPL PROMOGEST	17	24	71%	10	14	71%	27	38	71%
CPL VEGEMAR	5	19	26%	5	10	50%	10	29	34%
ENSEIGNEMENT									
ASEP	Les représentants des organes décisionnels de l'asbl sont tous issus de la Province de Liège (désignés par le Conseil et le Collège provincial)								
Job@skills	3	12	25%	1	12	8%	4	24	17%
CULTURE									
Château de Jehay	9	17	53%	9	14	64%	18	31	58%
Fondation privée Conférence Mondiale des Humanités - Liège 2017				3	7	43%	3	7	43%
Fondation Province de Liège pour l'Art et la Culture				2	5	40%	2	5	40%
ORW	3	18	17%	2	14	14%	5	32	16%
SPORT									
CREF	4	24	17%	2	12	17%	6	36	17%
Maison des Sports de la Province de Liège	14	18	78%	14	18	78%	28	36	78%
Régie provinciale autonome									
RPA D'EDITION				11	15	73%	11	15	73%
SUPRA									
Association des Provinces Wallonnes	12	57	21%	6	25	24%	18	82	22%

J. TRICNONT,

Directeur financier provincial

Province :

code INS:

Fichier généré en date du:

Prévisions Budgétaires Pluriannuelles (*)

Annexe au : **Projet de budget**

De l'exercice:

() En exécution de l'article L1312-3 du CDLD ainsi que l'Arrêté du Gouvernement wallon du 11 octobre 2018*

Articles	Libellé	Budget final	Budget initial	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Modalités d'indexation (taux annuels exprimés en %)					
		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2022	2023	2024	2025		
	Total Recettes ordinaires - Exercice propre	312.844.806,00	316.545.072,00	319.563.013,65	326.012.221,09	329.312.969,25	332.019.150,47						
60	Total Recettes de prestations - Exercice propre	13.294.934,00	15.470.260,00	15.881.050,00	15.881.050,00	15.881.050,00	15.881.050,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
61	Total Recettes de transferts - Exercice propre	292.076.797,00	293.601.737,00	295.977.168,65	302.426.376,09	305.727.124,25	309.065.875,47						
	Fonds des provinces	31.656.456,00	31.835.872,00	31.560.945,00	35.372.680,20	36.009.581,40	36.657.847,20						
	Taxe sur les établissements dangereux	460.000,00	460.000,00	472.000,00	472.000,00	472.000,00	472.000,00						
	Taxe sur les agences bancaires	170.000,00	170.000,00	197.000,00	197.000,00	197.000,00	197.000,00						
	Taxe additionnelle au PrI	204.000.000,00	207.000.000,00	209.070.000,00	211.160.700,00	213.272.307,00	215.405.030,07	1,00	1,00	1,00	1,00		
	Taxe pylônes GSM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
	Autres recettes de transferts	55.790.341,00	54.135.865,00	54.677.223,65	55.223.995,89	55.776.235,85	56.333.998,20	1,00	1,00	1,00	1,00		
62	Total Recettes de dette - Exercice propre	7.473.075,00	7.473.075,00	7.704.795,00	7.704.795,00	7.704.795,00	7.072.225,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Total Dettes ordinaires - Exercice propre	296.347.243,00	309.748.831,00	315.776.150,34	324.784.141,52	332.098.613,20	338.926.512,39						
70	Total Dépenses de personnel - Exercice propre	196.735.772,00	204.476.936,00	209.250.076,15	217.044.313,95	223.127.186,94	228.705.366,61						
	Rémunérations	126.225.780,00	128.968.030,00	132.192.230,75	135.497.036,52	138.884.462,43	142.356.573,99	2,50	2,50	2,50	2,50		
	Indemnités sociales	8.223.180,00	8.742.440,00	8.961.001,00	9.185.026,03	9.414.651,68	9.650.017,97	2,50	2,50	2,50	2,50		
	Cotisations patronales sur rémunérations	24.071.880,00	24.576.090,00	25.190.492,25	25.820.254,56	26.465.760,92	27.127.404,94	2,50	2,50	2,50	2,50		
	Cotisations patronales caisses de pension	24.819.305,00	25.143.680,00	25.772.272,00	26.416.578,80	27.076.993,27	27.753.918,10	2,50	2,50	2,50	2,50		
	Cotisation responsabilisation des charges de pension	5.872.462,00	9.478.596,00	9.376.777,65	12.174.182,99	13.135.302,70	13.463.685,27	2,50	2,50	2,50	2,50		
	Indemnités pour frais de déplacements et autres interventions pécuniaires	514.020,00	521.380,00	534.414,50	547.774,86	561.469,23	575.505,96	2,50	2,50	2,50	2,50		
	Pensions et rentes	5.196.200,00	5.212.100,00	5.342.402,50	5.475.962,56	5.612.861,63	5.753.183,17	2,50	2,50	2,50	2,50		
	Assurance personnel	1.195.835,00	1.215.000,00	1.245.375,00	1.276.509,38	1.308.422,11	1.341.132,66	2,50	2,50	2,50	2,50		
	Divers frais de personnel	617.110,00	619.620,00	635.110,50	650.988,26	667.262,97	683.944,54	2,50	2,50	2,50	2,50		
71	Total Dépenses de fonctionnement - Exercice propre	47.424.171,00	47.162.892,00	47.964.661,16	48.780.060,40	49.609.321,43	50.452.679,89	1,70	1,70	1,70	1,70		
72	Total Dépenses de transferts - Exercice propre	36.128.310,00	39.441.003,00	39.835.413,03	40.233.767,16	40.636.104,83	41.042.465,88	1,00	1,00	1,00	1,00		
7X	Total Dépenses de dette - Exercice propre	16.058.990,00	18.668.000,00	18.726.000,00	18.726.000,00	18.726.000,00	18.726.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Résultat exercice propre	16.497.563,00	6.796.241,00	3.786.863,31	1.228.079,57	-2.785.643,95	-6.907.361,91						
	Recettes ordinaires - Exercices antérieurs	21.377.555,88	32.910,88	9.530.822,34	9.530.822,34	9.530.822,34	9.530.822,34						
	Boni du résultat reporté	21.377.555,88	32.910,88	30.822,34	30.822,34	30.822,34	30.822,34						
	Autres recettes			9.500.000,00	9.500.000,00	9.500.000,00	9.500.000,00						
	Dépenses ordinaires - Exercices antérieurs	13.198.947,00	11.244.515,00	6.688.846,48	4.325.593,13	1.840.746,59	1.200.000,00						
	Mali du résultat reporté												
	Cotisation responsabilisation des charges de pension	11.246.807,00	10.054.515,00	5.488.846,48	3.125.593,13	640.746,59	0,00						
	Autres dépenses	1.952.140,00	1.190.000,00	1.200.000,00	1.200.000,00	1.200.000,00	1.200.000,00						
	Résultat exercices antérieurs	8.178.608,88	-11.211.604,12	2.841.975,86	5.205.229,21	7.690.075,75	8.330.822,34						
	Prélèvements recettes	4.255.309,00	22.275.000,00	35.750.000,00	39.760.000,00	190.000,00	3.870.000,00						
	Rapatriement de provisions												
	Prélèvements dépenses	28.898.570,00	17.842.570,00	47.500.000,00	51.340.000,00	10.250.000,00	10.450.000,00						
	Constitution de provisions												
	Résultat exercice global	32.910,88	17.066,88	-5.121.160,83	-5.146.691,22	-5.155.568,20	-5.156.539,57						

Articles	Libellé	Budget final	Budget initial	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Prévisions
	Récapitulatif (A+B)	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	Total recettes extraordinaires - Global	36.838.016,00	49.272.580,00	80.020.080,00	83.860.080,00	42.770.080,00	42.970.080,00
80	Subsides en capital à recevoir (RET)	2.337.936,00	2.668.040,00	2.500.000,00	2.500.000,00	2.500.000,00	2.500.000,00
81	Recettes liées à la vente de patrimoine (REI)	20.080,00	20.080,00	20.080,00	20.080,00	20.080,00	20.080,00
82	Emprunts (RED)	0,00	29.374.460,00	30.000.000,00	30.000.000,00	30.000.000,00	30.000.000,00
	Boni cumulé reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Prélèvements	34.480.000,00	17.210.000,00	47.500.000,00	51.340.000,00	10.250.000,00	10.450.000,00
	Total dépenses extraordinaires - Global	63.345.735,00	49.246.327,00	79.978.873,00	83.855.873,00	42.768.374,00	42.968.375,00
90	Subsides en capital à octroyer (DET)	3.729.002,00	4.759.001,00	4.579.001,00	4.579.001,00	4.579.001,00	4.579.001,00
91	Investissements (DEI)	57.176.058,00	43.099.301,00	73.959.197,00	77.836.197,00	36.748.698,00	36.948.699,00
92	Remboursements emprunts (DED) Dépenses de dette	2.440.675,00	1.388.025,00	1.440.675,00	1.440.675,00	1.440.675,00	1.440.675,00
	Déficit cumulé reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Prélèvements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde extraordinaire global	-26.507.719,00	26.253,00	41.207,00	4.207,00	1.706,00	1.705,00

Province :

code INS:

Fichier généré en date du:

Prévisions Budgétaires Pluriannuelles (*)

Annexe au : **Projet de budget**

De l'exercice:

() En exécution de l'article L1312-3 du CDLD ainsi que l'Arrêté du Gouvernement wallon du 11 octobre 2018*

Articles	Libellé	Budget final	Budget initial	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Modalités d'indexation (taux annuels exprimés en %)			
		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2022	2023	2024	2025
		Total Recettes ordinaires - Exercice propre	312.844.806,00	316.545.072,00	319.563.013,65	326.012.221,09	329.312.969,25	332.019.150,47			
60 Total Recettes de prestations - Exercice propre	13.294.934,00	15.470.260,00	15.881.050,00	15.881.050,00	15.881.050,00	15.881.050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
61 Total Recettes de transferts - Exercice propre	292.076.797,00	293.601.737,00	295.977.168,65	302.426.376,09	305.727.124,25	309.065.875,47					
Fonds des provinces	31.656.456,00	31.835.872,00	31.560.945,00	35.372.680,20	36.009.581,40	36.657.847,20					
Taxe sur les établissements dangereux	460.000,00	460.000,00	472.000,00	472.000,00	472.000,00	472.000,00					
Taxe sur les agences bancaires	170.000,00	170.000,00	197.000,00	197.000,00	197.000,00	197.000,00					
Taxe additionnelle au PrI	204.000.000,00	207.000.000,00	209.070.000,00	211.160.700,00	213.272.307,00	215.405.030,07	1,00	1,00	1,00	1,00	
Taxe pylônes GSM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
Autres recettes de transferts	55.790.341,00	54.135.865,00	54.677.223,65	55.223.995,89	55.776.235,85	56.333.998,20	1,00	1,00	1,00	1,00	
62 Total Recettes de dette - Exercice propre	7.473.075,00	7.473.075,00	7.704.795,00	7.704.795,00	7.704.795,00	7.072.225,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total Dettes ordinaires - Exercice propre	296.347.243,00	309.748.831,00	315.776.150,34	324.784.141,52	332.098.613,20	338.926.512,39					
70 Total Dépenses de personnel - Exercice propre	196.735.772,00	204.476.936,00	209.250.076,15	217.044.313,95	223.127.186,94	228.705.366,61					
Rémunérations	126.225.780,00	128.968.030,00	132.192.230,75	135.497.036,52	138.884.462,43	142.356.573,99	2,50	2,50	2,50	2,50	
Indemnités sociales	8.223.180,00	8.742.440,00	8.961.001,00	9.185.026,03	9.414.651,68	9.650.017,97	2,50	2,50	2,50	2,50	
Cotisations patronales sur rémunérations	24.071.880,00	24.576.090,00	25.190.492,25	25.820.254,56	26.465.760,92	27.127.404,94	2,50	2,50	2,50	2,50	
Cotisations patronales caisses de pension	24.819.305,00	25.143.680,00	25.772.272,00	26.416.578,80	27.076.993,27	27.753.918,10	2,50	2,50	2,50	2,50	
Cotisation responsabilisation des charges de pension	5.872.462,00	9.478.596,00	9.376.777,65	12.174.182,99	13.135.302,70	13.463.685,27	2,50	2,50	2,50	2,50	
Indemnités pour frais de déplacements et autres interventions pécuniaires	514.020,00	521.380,00	534.414,50	547.774,86	561.469,23	575.505,96	2,50	2,50	2,50	2,50	
Pensions et rentes	5.196.200,00	5.212.100,00	5.342.402,50	5.475.962,56	5.612.861,63	5.753.183,17	2,50	2,50	2,50	2,50	
Assurance personnel	1.195.835,00	1.215.000,00	1.245.375,00	1.276.509,38	1.308.422,11	1.341.132,66	2,50	2,50	2,50	2,50	
Divers frais de personnel	617.110,00	619.620,00	635.110,50	650.988,26	667.262,97	683.944,54	2,50	2,50	2,50	2,50	
71 Total Dépenses de fonctionnement - Exercice propre	47.424.171,00	47.162.892,00	47.964.661,16	48.780.060,40	49.609.321,43	50.452.679,89	1,70	1,70	1,70	1,70	
72 Total Dépenses de transferts - Exercice propre	36.128.310,00	39.441.003,00	39.835.413,03	40.233.767,16	40.636.104,83	41.042.465,88	1,00	1,00	1,00	1,00	
7X Total Dépenses de dette - Exercice propre	16.058.990,00	18.668.000,00	18.726.000,00	18.726.000,00	18.726.000,00	18.726.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Résultat exercice propre	16.497.563,00	6.796.241,00	3.786.863,31	1.228.079,57	-2.785.643,95	-6.907.361,91					
<i>Recettes ordinaires - Exercices antérieurs</i>	<i>21.377.555,88</i>	<i>32.910,88</i>	<i>9.530.822,34</i>	<i>9.530.822,34</i>	<i>9.530.822,34</i>	<i>9.530.822,34</i>					
Boni du résultat reporté	21.377.555,88	32.910,88	30.822,34	30.822,34	30.822,34	30.822,34					
Autres recettes			9.500.000,00	9.500.000,00	9.500.000,00	9.500.000,00					
<i>Dépenses ordinaires - Exercices antérieurs</i>	<i>13.198.947,00</i>	<i>11.244.515,00</i>	<i>6.688.846,48</i>	<i>4.325.593,13</i>	<i>1.840.746,59</i>	<i>1.200.000,00</i>					
Mali du résultat reporté											
<i>Cotisation responsabilisation des charges de pension</i>	<i>11.246.807,00</i>	<i>10.054.515,00</i>	<i>5.488.846,48</i>	<i>3.125.593,13</i>	<i>640.746,59</i>	<i>0,00</i>					
Autres dépenses	1.952.140,00	1.190.000,00	1.200.000,00	1.200.000,00	1.200.000,00	1.200.000,00					
Résultat exercices antérieurs	8.178.608,88	-11.211.604,12	2.841.975,86	5.205.229,21	7.690.075,75	8.330.822,34					
Prélèvements recettes	4.255.309,00	22.275.000,00	35.750.000,00	39.760.000,00	190.000,00	3.870.000,00					
Rapatriement de provisions											
Prélèvements dépenses	28.898.570,00	17.842.570,00	47.500.000,00	51.340.000,00	10.250.000,00	10.450.000,00					
Constitution de provisions											
Résultat exercice global	32.910,88	17.066,88	-5.121.160,83	-5.146.691,22	-5.155.568,20	-5.156.539,57					

Articles	Libellé	Budget final	Budget initial	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Prévisions
	Récapitulatif (A+B)	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	Total recettes extraordinaires - Global	36.838.016,00	49.272.580,00	80.020.080,00	83.860.080,00	42.770.080,00	42.970.080,00
80	Subsides en capital à recevoir (RET)	2.337.936,00	2.668.040,00	2.500.000,00	2.500.000,00	2.500.000,00	2.500.000,00
81	Recettes liées à la vente de patrimoine (REI)	20.080,00	20.080,00	20.080,00	20.080,00	20.080,00	20.080,00
82	Emprunts (RED)	0,00	29.374.460,00	30.000.000,00	30.000.000,00	30.000.000,00	30.000.000,00
	Boni cumulé reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Prélèvements	34.480.000,00	17.210.000,00	47.500.000,00	51.340.000,00	10.250.000,00	10.450.000,00
	Total dépenses extraordinaires - Global	63.345.735,00	49.246.327,00	79.978.873,00	83.855.873,00	42.768.374,00	42.968.375,00
90	Subsides en capital à octroyer (DET)	3.729.002,00	4.759.001,00	4.579.001,00	4.579.001,00	4.579.001,00	4.579.001,00
91	Investissements (DEI)	57.176.058,00	43.099.301,00	73.959.197,00	77.836.197,00	36.748.698,00	36.948.699,00
92	Remboursements emprunts (DED) Dépenses de dette	2.440.675,00	1.388.025,00	1.440.675,00	1.440.675,00	1.440.675,00	1.440.675,00
	Déficit cumulé reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Prélèvements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde extraordinaire global	-26.507.719,00	26.253,00	41.207,00	4.207,00	1.706,00	1.705,00

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/244 a été soumis à l'examen de la 3^{ème} Commission.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 3^{ème} Commission invite l'Assemblée à l'adopter à l'unanimité.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 3^{ème} Commission sont adoptées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 8 février 2007 avec l'asbl « Association Sportive de l'Enseignement Provincial » (ASEP) ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Association Sportive de l'Enseignement Provincial » (ASEP) portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 8 février 2007.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/245 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « CARREFOUR, CENTRE DE LOISIRS DE L'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL LIÉGEOIS » – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/245 a été soumis à l'examen de la 3^{ème} Commission.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 3^{ème} Commission invite l'Assemblée à l'adopter à l'unanimité.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 3^{ème} Commission sont adoptées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 30 novembre 2007 avec l'asbl « Carrefour, Centre de Loisirs de L'Enseignement provincial liégeois » ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Carrefour, Centre de Loisirs de L'Enseignement provincial liégeois » portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 30 novembre 2007.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/246 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « CONTRAT DE RIVIÈRE DYLE-GETTE » – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/247 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « CONTRAT DE RIVIÈRE POUR L'AMBLÈVE » – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/248 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « CONTRAT DE RIVIÈRE OURTHE » – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/249 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « CONTRAT DE RIVIÈRE MOSELLE » – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/250 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « CONTRAT DE RIVIÈRE DU SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE LA VESDRE » – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/251 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « CENTRE PROVINCIAL LIÉGEOIS DE PROMOTION ET DE GESTION EN AGRICULTURE » (CPL-PROMOGEST) – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/252 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « CENTRE PROVINCIAL LIÉGEOIS DE PRODUCTIONS VÉGÉTALES ET MARAÎCHÈRES » (CPL-VÉGÉMAR) – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

M. le Président informe l'Assemblée que ces sept documents ont été soumis à l'examen de la 4^{ème} Commission et ont été regroupés à sa demande.

Ces sept documents n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 4^{ème} Commission invite l'Assemblée à les adopter à l'unanimité.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 4^{ème} Commission sont adoptées, par un vote globalisé, à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte les sept résolutions suivantes :

Document 20-21/246

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 28 juin 2011 avec l'asbl « Contrat de rivière Dyle-Gette » ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Contrat de rivière Dyle-Gette » portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 28 juin 2011.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/247

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 6 juin 2011 avec l'asbl « Contrat de Rivière pour l'Amblève » ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Contrat de Rivière pour l'Amblève » portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 6 juin 2011.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/248

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 17 mai 2011 avec l'asbl « Contrat de rivière Ourthe » ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Contrat de rivière Ourthe » portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 17 mai 2011.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 30 mars 2018 avec l'asbl « Contrat de rivière Moselle » ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Contrat de rivière Moselle » portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 30 mars 2018.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/250

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 8 juin 2011 avec l'asbl « Contrat de rivière du sous-bassin hydrographique de la Vesdre » ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D’attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l’asbl « Contrat de rivière du sous-bassin hydrographique de la Vesdre » portant sur l’exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 8 juin 2011.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d’évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/251

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 4 octobre 2010 avec l’asbl « Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture » (CPL-Promogest) ;

Vu le rapport d’évaluation positif relatif à l’exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D’attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l’asbl « Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture » (CPL-Promogest) portant sur l’exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 4 octobre 2010.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/252

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 5 février 2010 avec l'asbl « Centre Provincial Liégeois de Productions Végétales et Maraîchères » (CPL-Végémar) ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Centre Provincial Liégeois de Productions Végétales et Maraîchères » (CPL-Végémar) portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 5 février 2010.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/253 a été soumis à l'examen de la 4^{ème} Commission.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 4^{ème} Commission invite l'Assemblée à l'adopter à l'unanimité.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 4^{ème} Commission sont adoptées selon le vote suivant :

- Votent pour : le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO et le groupe CDH-CSP
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : le groupe PTB

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu la déclaration de politique provinciale par laquelle le Collège provincial a projeté de présenter un plan de rationalisation immobilière ;

Attendu que, dans cette perspective, la partie provinciale du bâtiment « Le Vertbois » a fait l'objet d'une expertise par le Comité d'Acquisition d'Immeubles, fixant la valeur vénale du bien au montant de 2.000.000,00 € ;

Attendu que ce prix tient compte du classement du bien en bâtiment et est basé sur la visite des lieux, sur les documents et documentations utiles (dont les actes de vente et de base, les procès-verbaux des dernières assemblées générales de la copropriété, les plans et les descriptifs) mais aussi sur l'analyse du marché de l'immobilier liégeois ;

Attendu que, suite aux déménagements (réalisés, en cours ou imminents) des divers services provinciaux y hébergés, le maintien dans le patrimoine provincial de ce bien particulier ne présente dès lors aucun intérêt dans le chef de la Province ;

Attendu que le règlement de copropriété prévoit qu'en cas de revente, d'une part, le propriétaire vendeur s'engage à demander l'autorisation aux autres propriétaires de l'ensemble immobilier dont fait partie le bien vendu et, d'autre part, impose au vendeur de concéder aux autres propriétaires de l'ensemble immobilier un droit de préemption ;

Attendu qu'il ressort de cet article que la Province peut procéder à la mise en vente de sa partie du Vertbois mais que cette vente est soumise à deux conditions suspensives à savoir : l'obtention auprès des deux autres copropriétaires de l'autorisation de vendre le bien au candidat-acquéreur ayant remis l'offre retenue et le non-exercice par ceux-ci de leur droit de préemption respectif ;

Vu l'expertise de la valeur vénale dressée par le Comité d'Acquisition d'Immeubles ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et plus spécifiquement en ses articles L2212-48 et L2222-1 ;

Vu la Circulaire du 23 février 2016 relative aux opérations immobilières des pouvoirs locaux ;
Sur le rapport du Collège provincial ;

DÉCIDE

Article 1^{er}. – De mettre en vente la partie provinciale (fonds privatif et quotités dans les parties communes) du bâtiment « Le Vertbois », sis rue du Vertbois 13 A à 4000 Liège, cadastré Liège 3^{ème} Division, Section A, partie du n° 1409 G.

Article 2. – De fixer le prix minimum de vente au montant de 2.000.000,00 €.

Article 3. – De soumettre cette mise en vente aux deux conditions suspensives suivantes :

- obtention auprès des deux autres copropriétaires de l'autorisation de vendre le bien au candidat-acquéreur ayant remis l'offre retenue ;
- le non-exercice par les deux copropriétaires de leur droit de préemption respectif.

Article 4. – De retirer au bien dont question son affectation à l'utilité publique à dater de la signature de l'acte authentique.

Article 5. – De charger le Collège provincial des modalités d'exécution de la présente décision.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/254 : CONVENTION DE MARCHÉS CONJOINTS ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « DOMAINE DE BÉRINZENNE » DANS LE CADRE DU PROJET LIFE « VALLÉES ARDENNAISES – RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DES RIVIÈRES ET FORÊTS DANS LES VALLÉES DES BASSINS DE L'OURTHE, DE L'AMBLÈVE, DE LA VESDRE ET DE L'OUR ».

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/254 a été soumis à l'examen de la 4^{ème} Commission.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 4^{ème} Commission invite l'Assemblée à l'adopter à l'unanimité.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 4^{ème} Commission sont adoptées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Attendu que le nouveau cadre juridique global sur les cours d'eau, entré en vigueur fin 2018, élargit le rôle du gestionnaire et implique une gestion durable, équilibrée et intégrée des cours d'eau wallons qui tient compte de leurs fonctions hydraulique, écologique, économique et socio-culturelle ;

Attendu que dans cette optique d'amélioration écologique du milieu, des actions telles que des levées d'obstacles à la migration des poissons ou des aménagements hydro-morphologiques peuvent être envisagées ;

Attendu que l'asbl « Domaine de Bérinzenne », active dans la sauvegarde de la biodiversité, a introduit un nouveau projet LIFE ciblé principalement sur les vallées ardennaises en tête de bassins versants, et a proposé à la Province de Liège de prendre part au projet ;

Attendu que, vu l'intérêt de celui-ci au regard des objectifs de gestion des cours d'eau, ainsi que sa parfaite intégration dans la Déclaration de politique Provinciale 2018-2024, le Collège provincial a marqué son accord sur la participation de la Province à ce projet ;

Attendu que suite à la sélection du projet par la Commission européenne, la participation de la Province de Liège au projet LIFE « Vallées ardennaises » va pouvoir se concrétiser par l'étude et la réalisation de projets d'aménagements sur les cours d'eau, majoritairement de deux types : des levées d'obstacles à la libre circulation des poissons, et des travaux d'amélioration hydro-morphologiques ;

Attendu qu'afin de donner un cadre à l'organisation des travaux à réaliser, une convention doit être établie entre la Province de Liège et l'asbl « Domaine de Bérinzenne », coordinatrice du projet, afin de fixer les droits et obligations respectifs des parties relativement à la préparation et à la mise en œuvre des projets de travaux sur cours d'eau à mettre en place via des marchés conjoints de travaux ;

Vu le projet de convention entre la Province de Liège, et l'asbl « Domaine de Berinzenne » ;

Vu l'article 2222-2quater du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation qui soumet à la délibération du Conseil provincial les conventions de marché conjoint ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'autoriser la conclusion d'une convention de marchés conjoints dans le cadre du projet LIFE « Vallées ardennaises ».

Article 2. – D'approuver le projet de convention entre la Province de Liège et l'asbl « Domaine de Bérinzenne » fixant le cadre de travail pour la mise en œuvre du projet et la répartition des coûts entre les parties.

Article 3. – De charger le Collège provincial de l'exécution de cette convention.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/255 : OCTROI DE SUBVENTIONS EN MATIÈRE D'AGRICULTURE – DEMANDE DE SOUTIEN DE L'ASBL « CENTRE PROVINCIAL LIÉGEOIS DE PRODUCTIONS VÉGÉTALES ET MARAÎCHÈRES (CPL-VÉGÉMAR) » – 7^{ÈME} JOURNÉE INTERPROFESSIONNELLE SUR L'AGRICULTURE BIO LE 1^{ER} JUILLET 2021.

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/255 a été soumis à l'examen de la 4^{ème} Commission.

Ce document ayant des questions, M^{me} Isabelle HUMBLET, Conseillère provinciale, fait rapport sur celui-ci au nom de la 4^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à l'adopter à l'unanimité.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 4^{ème} Commission sont adoptées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Décret du Parlement wallon du 31 janvier 2013 entré en vigueur le 1^{er} juin 2013, modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L3331-1, à L3331-8, contenus au Livre IV, Titre III ;

Vu la circulaire du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, Paul FURLAN, datée du 30 mai 2013 portant sur l'octroi des subventions par les pouvoirs locaux ;

Attendu que ledit Décret attribue compétence au Conseil provincial pour l'octroi de subventions telles qu'elles y sont définies ;

Vu la demande de subvention introduite par l'asbl « Centre Provincial Liégeois de Productions Végétales et Maraîchères » dans le cadre de la 7^{ème} journée interprofessionnelle sur l'agriculture organisée le 1^{er} juillet 2021 à Horion-Hozémont ;

Considérant que la sollicitation, telle que motivée par le demandeur, atteste que ce projet participe au développement et à la promotion d'une agriculture durable en Province de Liège ;

Attendu que l'objet à subventionner, présenté à des fins non lucratives, répond, de ces chefs, aux exigences portées par l'article L3331-2, du CDLD, en ce qu'il impose que les subventions dont question correspondent à une aide du pouvoir provincial à l'endroit d'une proposition de développer une activité ou un événement s'inscrivant dans les priorités définies par la politique provinciale et relevant de l'intérêt provincial ;

Considérant par ailleurs que l'activité projetée est conforme aux dispositions statutaires du demandeur ;

Attendu que le bénéficiaire a joint à sa demande le budget de l'année en cours, ses comptes annuels les plus récents ainsi que le budget prévisionnel de ce projet présente une perte de 20.205,00 €, les dépenses s'élèvent à 35.965,00 € et les recettes à 15.760,00 € ;

Attendu au regard des considérations qui précèdent, qu'il échet de rencontrer la demande de subvention susvisée, dans les limites des crédits inscrits au budget provincial ;

Attendu qu'il résulte du dossier ainsi que de la nature même de la subvention qu'aucun règlement, ni convention ne modélise les conditions d'octroi et d'emploi de cette subvention ;

Sur le rapport du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'octroyer, à titre de subvention en espèces, dans les limites des crédits inscrits à cet effet au budget provincial, un montant de 10.000,00 € à l'asbl « Centre Provincial Liégeois de Productions Végétales et Maraîchères », rue de Huy, 123 à 4300 WAREMME, aux fins de l'organisation de la 7^{ème} journée interprofessionnelle sur l'agriculture du bio le 1^{er} juillet 2021 à Horion-Hozémont.

Article 2. – L'organisation bénéficiaire respectera la finalité de la subvention accordée sous peine d'être contrainte de procéder à sa restitution, telle que prévue en cas de non-respect de cette finalité, par application des articles L3331-6, et L3331-8, §1^{er}, 1^o, du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Article 3. – Toutes les dispositions susceptibles d'être mises à charge du bénéficiaire en exécution des dispositions impératives du Livre IV, Titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation sont applicables à l'exécution de la présente décision.

Article 4. – Le bénéficiaire devra produire, pour le 31 octobre 2021, les justificatifs d'utilisation du montant octroyé. Ces justificatifs consisteront en factures, extraits de compte bancaire et le bilan financier du projet incluant l'ensemble des recettes et dépenses y relatives, lequel sera dûment daté et signé.

Article 5. – Le Collège provincial procédera à l'engagement ainsi qu'à l'ordonnancement de la présente résolution, en un versement unique avant la production des justificatifs par le bénéficiaire.

Article 6. – Les services agricoles:

- de procéder, dès après l'expiration du délai accordé au bénéficiaire pour produire les pièces justificatives, au contrôle de l'utilisation de la subvention ainsi octroyée.
- de rendre compte du contrôle de l'utilisation de cette somme par la voie du prochain rapport annuel d'activités.

Article 7. – Le Collège provincial est chargé de notifier cette résolution au bénéficiaire concerné, sous les signatures du Député provincial rapporteur et de Madame la Directrice générale provinciale.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/256 : AMÉNAGEMENT D'UN PARKING D'ÉCOVOITURAGE ET D'UNE AIRE DE CONVIVIALITÉ LE LONG DE LA ROUTE NATIONALE N659 – PROPOSITION DE CONVENTION ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET LA COMMUNE DE AMEL.

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/256 a été soumis à l'examen de la 4^{ème} Commission.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 4^{ème} Commission invite l'Assemblée à l'adopter à l'unanimité.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 4^{ème} Commission sont adoptées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le décret du Parlement wallon du 31 janvier 2013 entré en vigueur le 1^{er} juin 2013, modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L3331-1 à L3331-8, contenus au Livre III, Titre III de la 3^e partie ;

Vu la circulaire du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, Paul FURLAN, datée du 30 mai 2013 portant sur l'octroi des subventions pour les pouvoirs locaux ;

Attendu que ledit Décret attribue compétence au Conseil provincial pour l'octroi de subventions telles qu'elles y sont définies ;

Vu la proposition de la Direction Générale des Infrastructures et du Développement durable – Service Equipement, d'octroyer un soutien de l'Institution provinciale à la Commune de Amel, sise Wittenhof, 9 à 4770 Amel, dans le cadre de la réalisation de travaux pour l'aménagement d'un parking d'EcoVoiturage et d'une aire de convivialité le long de la Nationale 659 ;

Considérant que la proposition de la Direction Générale des Infrastructures et du Développement durable – Service Equipement, atteste que le projet s’inscrit dans les priorités définies dans le cadre de la déclaration provinciale de politique générale, la Province de Liège ayant décidé de s’investir dans des actions de mobilité durable et de renforcer ses actions en matière de supracommunalité et de soutien aux communes ;

Attendu que le projet à subventionner, présenté à des fins non lucratives, répond, de ces chefs, aux exigences portées par l’article L3331-2, du CDLD, en ce qu’il impose que la subvention dont question corresponde à une aide du pouvoir provincial à l’endroit d’une proposition de développer une activité ou un événement s’inscrivant dans les priorités définies par la politique provinciale et relevant de l’intérêt provincial ;

Attendu au regard des considérations qui précèdent, qu’il échet de rencontrer la proposition de la Direction Générale des Infrastructures et du Développement durable – Service Equipement ;

Sur le rapport du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D’approuver le projet de convention joint à la présente résolution relative à la réalisation de travaux pour l’aménagement d’un parking d’ecovoiturage et d’une aire de convivialité le long de la nationale 659 à conclure avec la Commune de Amel.

Article 2. – Le Collège provincial est chargé de l’exécution de la présente résolution.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

CONVENTION

ENTRE LA COMMUNE DE AMEL ET LA PROVINCE DE LIEGE RELATIVE A LA REALISATION DE TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT D'UN PARKING D'ECOVOITURAGE ET D'UNE AIRE DE CONVIVIALITE LE LONG DE LA ROUTE NATIONALE N659

Entre

La Commune de Amel, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le n° 0207.402.331, ayant son siège social Wittenhof, 9 à 44770 Amel, représentée par Monsieur Erik WIESEMES Bourgmestre et Monsieur Jochen LENTZ, Directeur général, agissant en vertu d'une décision adoptée le _____ par le Conseil communal et dûment habilités aux fins de signer les présentes,

Ci-après dénommée "**la Commune**" ;

La Province de Liège, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le n° 0207.725.104, ayant son siège social Place Saint-Lambert 18A, à 4000 Liège, représentée par Monsieur André DENIS, Député provincial et par Madame Marianne LONHAY, Directrice générale provinciale, agissant en vertu d'une décision adoptée par le Collège provincial en sa séance du _____ et dûment habilités aux fins de signer les présentes,

Ci-après dénommée "**la Province**" ;

Ci-après dénommées ensemble "**les parties**".

PREAMBULE :

La Commune de Amel souhaite entreprendre l'aménagement d'un parking d'EcoVoiturage et d'une aire de convivialité sur son territoire.

Ce projet s'inscrit parfaitement dans les actions de « Développement territorial durable » et de « supracommunalité et soutien aux communes » menées par la Province de Liège dans le cadre de sa déclaration de politique générale.

Dans sa note de politique provinciale 2018-2024, la Province de Liège a décidé de poursuivre et d'amplifier la structure supracommunale durant cette législature.

Le projet d'EcoVoiturage participe pleinement à ces objectifs tant au niveau de chacune des réalisations individuelles que de l'ensemble du projet.

Le parking d'EcoVoiturage situé le long de la route nationale N659 à Amel, a pour finalité de :

- faciliter l'organisation et la pratique du covoiturage par toute personne transitant par le territoire de la Province ;

- proposer divers services et commodités supplémentaires s'intégrant aux concepts de développement et de mobilité durable ;
- supporter l'organisation d'actions, ponctuelles ou non, éventuellement de longue durée, s'intégrant aux concepts de développement et de mobilité durable ;
- s'intégrer dans un réseau structuré, à l'échelle du territoire de la Province, de parkings d'EcoVoiturage partageant les mêmes finalités.

Le projet d'EcoVoiturage se veut multifonctionnel. C'est ainsi qu'au-delà de la fonction première de créer des emplacements de stationnement, une aire de convivialité est systématiquement créée.

Les parties souhaitent donc s'associer pour la réalisation dudit projet et répartir, entre elles, la charge des travaux d'aménagement, du financement et de l'ensemble des implications, matérielles, financières et organisationnelles, y liées.

EN VERTU DE QUOI, LES PARTIES ONT ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Chapitre I : Objet de la convention

Article 1 : Création d'un parking à le long de la route nationale N659 à Amel

La présente convention a pour objet de déterminer les droits et obligations respectifs des parties dans le cadre de la collaboration qu'elles souhaitent mettre en place entre elles en vue de la création et de l'utilisation d'un parking d'EcoVoiturage, d'une aire de convivialité le long de la route nationale N659, à Amel, repris sous le liseré rouge au plan 'périmètre des travaux' en annexe 1.

La définition de cet emplacement repris sous liseré rouge pourra être affinée dans un avenant à la présente convention pour autant qu'il y ait lieu de le préciser en fonction du projet qui sera déposé dans le cadre du permis d'urbanisme.

Chapitre II : Mise à disposition du terrain.

Article 4-2 : Destination des terrains donnés en superficie.

Les terrains donnés en superficie sont destinés à être aménagés en un parking d'EcoVoiturage par la Commune conformément aux plans établis par l'auteur de projet qui est la Province.

Chapitre III : Droits et obligations des parties pour la phase de projet et de réalisation

Article 6-3 : Obligations de la Commune.

La Commune est chargée d'introduire la demande de permis d'urbanisme pour l'ensemble du projet.

Dans le cadre de la présente convention, la Commune est le pouvoir adjudicateur et désignera le Fonctionnaire dirigeant chargé de contrôler et de diriger l'exécution du marché.

La Commune de Amel, en sa qualité de Maître d'Ouvrage et de Pouvoir Adjudicateur est chargée, notamment :

- de solliciter les autorisations nécessaires relatives aux aménagements pour la zone qui la concerne et les communiquer aux autres parties ;
- de communiquer à la Province de Liège les clauses administratives ou techniques, plans et métrés qu'elle souhaite voir reprendre dans le cahier spécial des charges ou ses annexes pour ce qui concerne les travaux à exécuter pour son compte. Elle assume l'entière responsabilité des données qu'elle communique ;
- d'approuver le cahier spécial des charges et tous autres documents qui lui seront soumis par la Province de Liège ;
- de soumettre à approbation de son Collège le mode de passation du marché proposé par la Province de Liège et les documents appelés à régir le marché ;
- de soumettre, à l'approbation de son Collège le choix de l'adjudicataire proposé par la Province ;
- de désigner l'adjudicataire du marché;
- de notifier aux soumissionnaires évincés la décision d'attribution de marché;
- de notifier à l'adjudicataire la décision d'approbation de son offre ;
- d'assumer la gestion des litiges éventuels avec les soumissionnaires évincés.

Article 47 : Obligations de la Province

La Province de Liège assure la coordination de l'action entre les différents partenaires liés par la présente convention.

La Province de Liège s'engage à assurer la mission d'auteur de projet dans le cadre de l'aménagement d'un parking d'EcoVoiturage, d'une aire de convivialité le long de la route nationale N659, à Amel.

48.1. La mission de projet

Les missions de la Province en tant qu'auteur de projet sont :

- l'étude du projet ;
- veiller à ce que soient respectées les dispositions légales et réglementaires en vigueur ;
- veiller à ce que soient respectées les directives des parties de la présente convention ;
- établir des documents nécessaires à l'obtention du permis d'urbanisme ;
- établir les plans, le cahier spécial des charges (parties administrative et technique) et les métrés régissant le marché ;
- rédiger le rapport d'examen des offres déposées dans le cadre de ce marché ;
- assister les maîtres de l'ouvrage dans les démarches administratives qu'ils doivent effectuer dans le cadre de ce marché.

48.2. La mission d'exécution des travaux

La Province, lors de l'exécution des travaux, est chargée :

- de la surveillance et de la direction des travaux ;
- de l'assistance au fonctionnaire dirigeant via la désignation d'un délégué dont le nom sera notifié à la Commune avant le début des travaux ;
- de l'assistance quant aux réceptions provisoire et définitive des dits travaux.

48.3. La mission de coordination sécurité-santé

La Province, par l'intermédiaire de sa Direction Générale des Infrastructures et du Développement durable, est également chargée de la mission de coordination « sécurité et santé » tant dans le cadre du projet que du suivi du chantier lié audit marché. Elle désignera, pour ce faire, en interne, le coordinateur sécurité et santé qui réalisera l'entièreté de la mission.

Chapitre IV : Charges financières de chacune des parties

Article 8-5 : Coût des travaux

La Commune de Amel prendra en charge les coûts liés à l'aménagement du parking d'Ecovoiturage et d'une aire de convivialité et supportera les coûts supplémentaires résultant de la modification, de l'adjonction ou de la suppression de travaux concernant les travaux exécutés pour son compte. Les ordres modificatifs ne pourront être donnés que par le Fonctionnaire dirigeant à la demande ou avec l'accord de la partie concernée.

Article 69 : Participation financière de la Province de Liège

La Province de Liège réalisera sa mission d'auteur de projet ainsi que sa mission de coordination sécurité et santé à titre gratuit au profit du projet commun mis en place par les partenaires.

La réalisation de la mission d'auteur de projet implique la mise à disposition gratuite de moyens matériels et humains, laquelle doit être considérée comme une subvention en nature en vertu des dispositions (articles L2212-32 §6 et 3331-1 à 3331-8) introduites dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (CDLD) par le décret du Parlement wallon du 31 janvier 2013, en vigueur le 1er juin 2013, explicitées par la Circulaire du Ministre en charge des pouvoirs locaux du 30 mai 2013.

Ces missions s'apparentent à une subvention en nature dont le montant est calculé sur la base des barèmes repris au mémorial administratif de la Province.

Enfin, conformément à l'article L3331-6,2° du CDLD, la Commune, en sa qualité de bénéficiaire d'une subvention, devra pouvoir justifier de l'utilisation de la subvention. Pour ce faire, en application de l'article L3331-7 du CDLD, la Province procédera sur place à la vérification de

l'accomplissement des travaux et de la capacité des ouvrages réalisés à rendre au public le service lié à l'utilisation du parking d'EcoVoiturage, d'une aire de convivialité.

Par ailleurs, la Province s'engage à financer, par l'octroi d'une subvention en espèces, le coût des travaux, toutes taxes et majorations incluses, pris en charge par la Commune, à concurrence de 75 % (septante-cinq pourcents) du montant total à charge de celle-ci. L'intervention provinciale ne pourra cependant être supérieure à la somme forfaitaire et maximale, tout compris, de 100.000,00€ (cent-mille euros).

Les sommes dues seront liquidées en deux tranches :

- la première, correspondant à une somme équivalente à 50 % (cinquante pourcents), calculée selon les modalités qui précèdent, sera versée dès que l'ordre d'exécution des travaux sera donné et transmis à la Province ;
- la deuxième, correspondant au solde restant dû calculé sur base du décompte final, sera versée après production, par la Commune, du procès-verbal de réception provisoire des travaux.

Les dispositions qui précèdent sont conformes aux articles L3331-1 à L3331-8 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation sur l'octroi et le contrôle des subventions octroyées par les communes et les provinces dont les termes sont tenus ici pour intégralement reproduits et intégrés.

Article 79 : Condition spéciale liée à l'octroi de la subvention

L'octroi de la subvention dont question ci-avant est impérativement lié à l'intégration dans le projet de la charte graphique et de l'architecture des parkings définis par la Province comprenant notamment la signalétique, l'abri voyageurs et le mobilier.

Chapitre IV : Droits et obligations des parties dans le cadre de l'utilisation des parkings d'EcoVoiturage

Article 810 : Entretien des lieux

Pendant la durée de la présente convention,

- La Commune veillera à :
 - o assurer la fonctionnalité première du parking d'EcoVoiturage, à savoir un parking accessible au public et entièrement gratuit ;
 - o faire évacuer les déchets ;
 - o maintenir en bon état de fonctionnement et d'entretien les installations ;
 - o l'entretien des aménagements de voirie, des arrêts pour autobus, de la signalisation et du mobilier urbain créés dans le cadre du présent projet ;
 - o l'entretien des espaces verts et des arbres ;
 - o le déneigement et le déverglacage des accès et des emplacements de parking.

- La Province, par l'intermédiaire de sa Direction Générale des Infrastructures et du Développement durable, fera annuellement le bilan de l'entretien des infrastructures et s'engage à promulguer des recommandations qui seront transmises à toutes les parties signataires.

Article ~~911~~ : Relations publiques

Toutes les parties peuvent faire la mention et la promotion du « parking d'EcoVoiturage » à la condition de citer, dans toutes communications, les parties associées audit projet.

En outre, la Commune associera la Province de Liège à toutes éventuelles opérations de promotion du projet.

Article 102 : Promotion

Les parties sont autorisées à utiliser le « parking d'EcoVoiturage » dans le cadre d'actions ponctuelles ou récurrentes de promotion et de soutien d'actions concernant la mobilité durable.

Article 113 : Cartographie, propriété et transmissions de données techniques

113.1 Propriété et utilisation des données communiquées par l'utilisateur

Les données cartographiques seront protégées par les dispositions légales relatives aux droits d'auteur ainsi que par les dispositions légales protégeant les bases de données, conformément au droit belge et au droit international.

113.2 Propriété et utilisation des données relevées et analysées par la Province

La Province cède à la Commune la propriété pleine et entière des données relevées et élaborées par elle dans le cadre de la présente convention. La Province ne dispose d'aucun droit de propriété intellectuelle sur ces données.

A l'exception des données précitées, l'ensemble des techniques, méthodes ainsi que les modèles utilisés par la Province lors de l'exécution de sa mission sont et restent la propriété de la Province.

Lorsqu'elle procède à des opérations qui peuvent donner lieu à une mise à jour des données relevées et élaborées par la Province, la Commune se charge de les intégrer elle-même dans le système informatique ou délègue à la Province la réalisation des mises à jour.

La Commune s'engage également à signaler dans les plus brefs délais à la Province tout défaut ou erreur qu'elle constaterait dans les données, ainsi que toute information susceptible de les améliorer.

La Province et la Commune sont seules habilitées à gérer et diffuser les données et leur mise à jour.

La Commune s'engage à ne faire usage des données précitées que pour son seul bénéfice, à l'exclusion de tout usage externe et commercial.

En sa qualité de titulaire dérivé des droits intellectuels sur les données relevées et élaborées par la Province, la Commune est autorisée à concéder à des tiers le droit d'utiliser lesdites données à condition que la finalité de leur utilisation concoure à la gestion des parkings d'EcoVoiturage.

Chapitre VI : Dispositions générales

Article 142 : Durée

La présente convention entrera en vigueur à dater du jour de sa signature par les parties et sans préjudice des dispositions de l'article 2, est conclue :

- en ce qui concerne les dispositions du chapitre II : pour une durée déterminée prenant fin à la date de réception définitive des travaux d'aménagement d'un parking d'EcoVoiturage, d'une aire de convivialité et d'un quai bus ;
- en ce qui concerne les dispositions du chapitre IV : pour une durée indéterminée.
Durant les 15 premières années qui suivront la date de réception provisoire, les parties renoncent à solliciter la résiliation unilatérale de la convention. Passé ce délai, les parties pourront renoncer à tout moment à la résiliation unilatérale de la convention, à condition de notifier aux autres parties sa volonté par voie recommandée postale et moyennant le respect d'un préavis de 6 mois qui prendra cours à la date d'envoi du pli recommandé.

Article 135 : Cession

La coopération et *l'intuitu personae* étant le fondement de la relation, les parties ne peuvent céder à des tiers, ou entre elles, en tout ou en partie, à titre gratuit ou onéreux, tout ou partie des droits ou obligations qui leurs sont attribués par la présente convention.

Article 146 : Bonne gouvernance et règles de l'art

Les parties s'engagent également à respecter intégralement les normes, législations et prescriptions et codes de bonne pratique non énumérés mais nécessaires à la réalisation de l'objet selon les règles de l'art.

Article 157 : Dispositions diverses

§1 Les parties conviennent expressément que la nullité éventuelle d'une des clauses de la présente convention n'affecte pas la validité de la convention dans son entièreté et que pour le cas où une des clauses de la présente convention viendrait à être déclarée nulle, elles négocieront de bonne foi la conclusion d'une nouvelle clause poursuivant dans la limite de la légalité des objectifs identiques à ceux poursuivis par la clause invalidée.

§2 Toute modification des clauses de la présente convention ou de ses annexes ne prendra ses effets que pour autant qu'elle ait été matérialisée dans un avenant rédigé en deux exemplaires originaux et signés par chacune des parties.

§3 En cas de difficulté non prévue par la présente convention et liée à son exécution, les parties se rencontreront et essayeront de la résoudre en négociant de bonne foi.

§4 Les parties déclarent et certifient que la présente convention constitue l'intégralité de leur accord. Cette convention annule tous accords de volonté antérieurs qui auraient pu intervenir entre elles concernant le même objet.

Article 168 : Clause attributive de juridiction

Tout litige lié directement ou indirectement à la validité, l'interprétation et/ou à l'exécution de la présente convention sera tranché exclusivement par les juridictions compétentes de l'arrondissement de Liège qui appliqueront le droit belge.

Fait, le à Liège, en 2 exemplaires, chaque partie reconnaissant, par sa signature, avoir reçu le sien.

Pour la Commune de Amel :

Jochen LENTZ
Directeur général

Erik WIESEMES
Bourgmestre

Pour la Province de Liège :

Marianne LONHAY
Directrice générale provinciale

André DENIS
Député provincial

Annexe 1 : Plan Terrier – Périmètre des travaux, indice A.

POINT EN URGENCE – DOCUMENT 20-21/271 : CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA SCRL « ÖFFENTLICHER WOHNUNGSBAU EIFEL » (OEWBE) FIXÉE LE 16 JUIN 2021 À 20H, VENNBAHNSTRASSE 2 À 4780 ST. VITH.

M. le Président informe l'Assemblée qu'il a été saisi d'une demande d'inscription de ce point en urgence (document 20-21/271 qui a été déposé sur le portail).

Conformément à l'article 72 du ROI du Conseil provincial, l'urgence de ce point a été soumise à l'examen du Bureau du Conseil le jeudi 27 mai, et celui-ci propose à l'Assemblée de se positionner sur la notion d'urgence.

Mises aux voix, l'urgence est approuvée à l'unanimité.

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/271 a ensuite été soumis à l'examen de la 5^{ème} Commission.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 5^{ème} Commission invite l'Assemblée à l'adopter par 8 voix pour et 2 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, la notion d'urgence ayant été décrétée, les conclusions de la 5^{ème} Commission sont approuvées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Vu le Décret du 2 mai 2019 du Parlement wallon relatif à l'exercice, par la Communauté germanophone, des compétences de la Région wallonne en matière de logement ;

Vu le Décret du 29 avril 2019 du Parlement de la Communauté germanophone relatif à l'exercice, par la Communauté germanophone, des compétences de la Région wallonne en matière de Logement ;

Vu le Décret-programme du 19 décembre 2019 de la Communauté germanophone ;

Vu le Code wallon de l'habitation durable ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Considérant la convocation par laquelle la SCRL « Öffentlicher Wohnungsbau Eifel » (OEWBE) invite la Province de Liège à son Assemblée générale extraordinaire fixée au 16 juin 2021 ;

Attendu que les points inscrits à l'ordre du jour sont les suivants :

1. *Composition du bureau ;*
2. *Désignation des compteurs de votes ;*
3. *Approbaton du projet de fusion ;*
4. *Approbaton du rapport du conseil d'administration sur le projet de fusion ;*
5. *Approbaton du rapport du commissaire-réviseur sur le projet de fusion ;*

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – De prendre connaissance de la convocation de l'Assemblée générale extraordinaire de la SCRL « Öffentlicher Wohnungsbau Eifel » (OEWBE) et de son ordre du jour.

Article 2. – De marquer son accord sur le point 3 de l'ordre du jour relatif au projet de fusion.

Résultats du vote :

- Nombre de votants : 51
- Vote(nt) pour :
- Vote(nt) contre :
- S'abstien(nen)t :
- Unanimité

Article 3. – De marquer son accord sur le point 4 de l'ordre du jour relatif à l'approbation du rapport du Conseil d'administration sur le projet de fusion.

Résultats du vote :

- Nombre de votants : 51
- Vote(nt) pour :
- Vote(nt) contre :
- S'abstien(nen)t :
- Unanimité

Article 4. – De marquer son accord sur le point 5 de l'ordre du jour relatif à l'approbation du rapport du commissaire-réviseur sur le projet de fusion.

Résultats du vote :

- Nombre de votants : 51
- Vote(nt) pour :
- Vote(nt) contre :
- S'abstien(nen)t :
- Unanimité

Article 5. - De communiquer la copie conforme de la présente résolution à la SCRL « Öffentlicher Wohnungsbau Eifel » (OEWBE) pour disposition.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/257 a été soumis à l'examen de la 5^{ème} Commission.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 5^{ème} Commission invite l'Assemblée à l'adopter par 10 voix pour et 2 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 5^{ème} Commission sont adoptées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu la Constitution, les articles 41 et 162 ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, les articles L2223-4 à L2223-11 ;

Vu la résolution du 4 juillet 2013 par laquelle le Conseil provincial a créé une régie provinciale autonome d'édition et adopté les statuts de ladite régie, approuvée par l'autorité de tutelle le 9 septembre 2013 ;

Vu le contrat de gestion 2015-2017 conclu entre le Conseil provincial et la régie provinciale autonome susvisée ayant pris effet le 1^{er} janvier 2015 ;

Vu le plan d'entreprise approuvé par décision du Conseil provincial du 10 décembre 2020 ;

Vu le rapport d'activités relatif à l'exercice 2020 arrêté par le Conseil d'administration de la régie provinciale autonome d'édition et les documents y afférents ;

Vu le rapport écrit et circonstancié émis par le Collège des commissaires chargé en application de l'article L2223-6 du CDLD du contrôle de la situation financière et des comptes annuels de la régie provinciale autonome susvisée ;

Attendu que l'examen des documents transmis au Conseil provincial et plus spécifiquement des indicateurs qualitatifs et quantitatifs permet de conclure que la régie provinciale autonome d'édition a bien rempli les obligations et missions qui sont les siennes en vertu du contrat de gestion et du plan d'entreprise précités ;

DÉCIDE

Article 1^{er}. – d’approuver le rapport d’activités de la régie provinciale autonome « Régie provinciale d’édition » relatif à l’exercice 2020 tel qu’il figure en annexe à la présente résolution.

Résultats du vote :

- Nombre de votants : 51
- Vote(nt) pour :
- Vote(nt) contre :
- S’abstien(nen)t :
- Unanimité.

Article 2. – d’approuver les comptes annuels et bilan de la régie provinciale autonome d’édition arrêtés au 31 décembre 2020.

Résultats du vote :

- Nombre de votants : 51
- Vote(nt) pour :
- Vote(nt) contre :
- S’abstien(nen)t :
- Unanimité.

Article 3. – de donner décharge aux membres des organes de gestion et de contrôle de la régie provinciale autonome d’édition pour leur mission relative à l’exercice 2020.

Résultats du vote :

- Nombre de votants : 51
- Vote(nt) pour :
- Vote(nt) contre :
- S’abstien(nen)t :
- Unanimité.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

LES ÉDITIONS DE LA PROVINCE DE LIÈGE RAPPORT D'ACTIVITÉS – EXERCICE 2020

▪ RÉGIE PROVINCIALE AUTONOME ▪



LES ÉDITIONS DE LA PROVINCE DE LIÈGE

LES ÉDITIONS DE LA PROVINCE DE LIÈGE RAPPORT D'ACTIVITÉS – EXERCICE 2020

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
LES RESSOURCES HUMAINES	7
1. MISE À DISPOSITION DU PERSONNEL.....	7
2. LA CONVENTION AVEC L'ASBL CELES.....	7
3. NOUVEL ORGANIGRAMME.....	8
4. LES INSTANCES.....	8
LES ASPECTS ÉDITORIAUX	9
1. PRODUCTION 2020.....	9
2. COLLABORATION AVEC LE DÉPARTEMENT "CULTURE".....	9
3. COLLABORATION AVEC L'ENSEIGNEMENT ET LA HAUTE ÉCOLE.....	9
4. AUTRES COLLABORATIONS AVEC LA PROVINCE.....	11
5. COLLABORATION AVEC DES ASBL SOUTENUES PAR LA PROVINCE.....	11
6. COLLABORATION AVEC DES STRUCTURES PARTENAIRES (VILLES, COMMUNES, SOCIÉTÉS).....	11
7. VALORISATION DU PATRIMOINE.....	11
COMMUNICATION ET PROMOTION	13
1. ANIMATIONS ET ÉVÈNEMENTS.....	13
2. RELATIONS PRESSE.....	13
3. COMMUNICATION EN LIGNE.....	14
SITE INTERNET.....	14
FACEBOOK.....	14
NEWSLETTER.....	14
RÉSULTATS FINANCIERS	14
1. ANALYSE DES COÛTS ET DES RECETTES.....	22
LE CATALOGUE 2015.....	22
LE CATALOGUE 2016.....	22
LE CATALOGUE 2017.....	22
LE CATALOGUE 2018.....	22
LE CATALOGUE 2019.....	23
LE CATALOGUE 2020.....	23
2. CONCLUSION.....	24
3. CANAUX DE VENTES.....	24
4. STRUCTURE FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE.....	25
5. COMPOSITION DU STOCK.....	25
IDENTIFICATION DES INDICATEURS PROPRES AUX MISSIONS CONFIEES À LA R.P.A.E.	27
1. INDICATEURS QUANTITATIFS.....	27
2. INDICATEURS QUALITATIFS.....	28
CONCLUSION : VERS UNE STABILISATION DE L'OUTIL	29
BILAN 2020 ET DOCUMENTS COMPTABLES [ANNEXE 1]	31

1. BILAN 2020.....	31
2. RAPPORT DES COMMISSAIRES.....	39
3. RAPPORT DU RÉVISEUR	40
4. RAPPORT SPÉCIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	45
TABLEAU DES MARCHÉS PUBLICS [ANNEXE 2]	46
CATALOGUE 2020 [ANNEXE 3]	61

INTRODUCTION

L'année 2020 fut particulière et ce n'est rien de le dire... La pandémie Covid 19 a balayé beaucoup de certitudes et bouleversé nos modes de vie. Comme toute entreprise, qu'elle soit publique ou privée, la régie provinciale autonome Les Éditions de la Province de Liège a subi les conséquences économiques et organisationnelles de cette pandémie historique.

Sur le plan économique, force est de constater que la situation est ambiguë. Certains livres, comme *Premiers secours* par exemple, affichent un chiffre d'affaire historiquement bas (à peine 12.000 euros). La cause ? L'absence de formation en présentiel... D'autres livres comme *Liège à pied* ont rencontré, en raison justement des restrictions de mobilité, un vrai engouement de la part du public. Pour le reste du catalogue, les bonnes ventes de fin d'année ont par ailleurs compensé la fermeture des librairies entre mars et juin 2020.

Sur le plan éditorial, nous avons réalisé moins de livres que les autres années, notamment dans la catégorie « Services provinciaux ». De nombreux auteurs ou chefs de projets ont préféré reporter les publications en 2021, afin d'assurer une promotion adéquate ; d'autres encore sont liées à des expositions ou autres performances, qui ne peuvent être organisées.

Sur le plan communicationnel, à part la Foire du Livre de Bruxelles, nous n'avons malheureusement pas pu réaliser la moindre activité de promotion (rencontres, conférences, salons).

Sur le plan organisationnel, la RPA Éditions de la Province de Liège a su – très facilement – adapter ses conditions de travail aux restrictions imposées par le Gouvernement fédéral. Aussi, chaque membre du personnel dispose-t-il soit d'un deuxième ordinateur, soit d'un ordinateur portable pour continuer ses tâches à son domicile ; un logiciel de communication à distance (Teams) a permis le maintien des réunions quotidiennes et le serveur intranet est – de facto – accessible depuis l'extérieur.

Du reste, l'exercice comptable se termine avec une perte historiquement basse, soit 22.907,01 euros¹, soit 35.000 euros de mieux que l'an dernier.

1 Le budget prévisionnel annonçait 37.869,84 euros de perte.

LES RESSOURCES HUMAINES

Des changements sont à noter pour l'année 2020.

1. MISE À DISPOSITION DU PERSONNEL

Depuis 2018, la RPAE bénéficie de personnel mis à disposition :

Manuel Delhez (HEPL, gradué graphiste) ;

Denis Wautelet (DSI, attaché, assistant éditorial) ;

Primaëlle Vertenoel (DSI, Première attachée, responsable éditoriale).

Indéniablement, cette prise en charge financière des ressources humaines permet de soulager le bilan comptable de la structure.

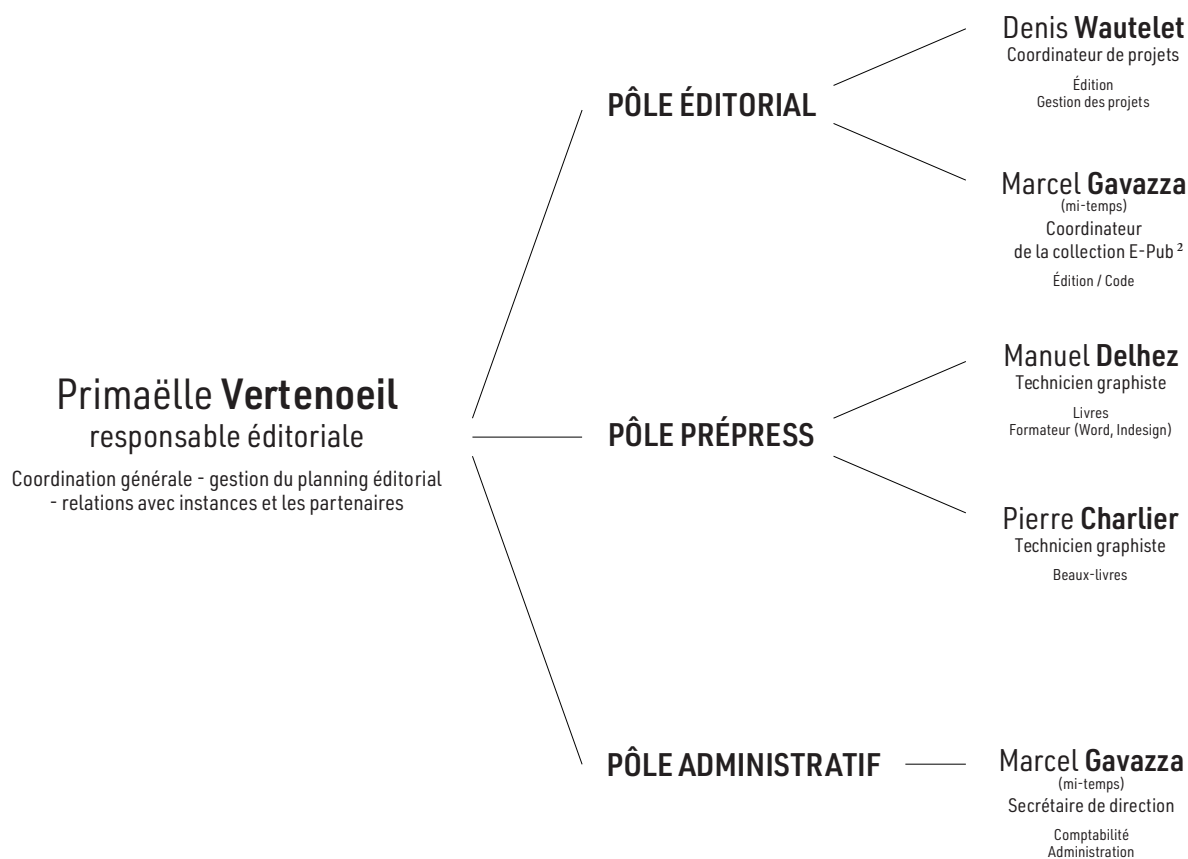
2. LA CONVENTION AVEC L'ASBL CELES

Depuis la création de la RPAE, l'ASBL CELES met à disposition pas moins de 3 graphistes pour la réalisation de plus ou moins 35 titres, jusqu'en 2018.

À partir de 2019, les manuels scolaires ont été remplacés par des syllabus, mis en page par les graphistes de l'ASBL. Durant l'année 2020, suite aux demandes des enseignants, il a été demandé de ne plus réaliser de syllabus pour les enseignants via un logiciel de mise en page professionnel, mais bien de travailler avec ces mêmes enseignants pour les accompagner via un logiciel de traitement de texte classique. Ce faisant, la charge de travail a diminué d'un tiers et nous avons malheureusement dû nous séparer d'une collaboration avec le CELES : Stéphanie Grodent a quitté l'équipe en septembre 2020.

3. NOUVEL ORGANIGRAMME

Ce changement dans la collaboration avec le CELES a modifié comme suit, à partir de septembre 2020, l'organigramme de la RPA Éditions de la Province de Liège.



4. LES INSTANCES

Le CA s'est réuni deux fois (en juin et en novembre) ; le bureau exécutif, 4 fois (mars, mai, septembre et octobre).

² Pour une explication détaillée du point, voir page 11.

LES ASPECTS ÉDITORIAUX

1. PRODUCTION 2020

La production de l'année 2020 s'élève à 14 livres et 13 syllabus.

2. COLLABORATION AVEC LE DÉPARTEMENT "CULTURE"

Services	Titre
Musée de la Vie wallonne	Actes de colloque – « Sortir de la guerre »
Service « Bibliothèques »	<i>Lecture pour tous</i>
Service « Bibliothèques »	<i>Regard sur la friche</i>
Service « Bibliothèques »	<i>Cycle Outremer – Bavière en route (Tome 1)</i>
Service « Bibliothèques »	<i>Cycle Outremer – Bavière en route (Tome 2)</i>

3. COLLABORATION AVEC L'ENSEIGNEMENT ET LA HAUTE ÉCOLE

Depuis deux ans maintenant, notre collaboration avec la HEPL prend la forme d'un accompagnement éditorial pour les enseignants. L'an dernier, le processus de sélection était fait par les Directeurs de Catégorie, sur validation du Comité de direction de la HEPL.

Pour l'année 2020, nous avons mis en place d'autres types de collaboration.

L'ACCOMPAGNEMENT ÉDITORIAL CLASSIQUE

Fort du succès rencontré l'an dernier, nous avons réitéré cette collaboration, en l'adaptant quelque peu.

Il n'y a plus de sélection de la part d'un Directeur de catégorie, mais plutôt un appel à candidatures – organisé durant l'été 2020 – ouvert à une quinzaine d'enseignants. Une fois cet appel terminé, la liste des candidatures a été, comme de juste, validée par le Comité de Direction de la HEPL.

Nous voyons dans cet appel à candidatures un double avantage : d'une part, une motivation plus grande de la part des enseignants et d'autre part l'absence de relation hiérarchique, qui permet de voir la régie d'édition comme un véritable service interne à la Province.

Pour l'année 2020, nous avons été impliqué dans la réalisation de 13 syllabus

Enseignants	Titre du syllabus
J.P. Halleux	<i>Anatomie Physiologie Endocrinologie</i>
J.P. Halleux	<i>Pharmacologie et assuétudes</i>
S. Radoux	<i>Technique d'expression écrite</i>
P. Loriaux	<i>Pédagogie générale</i>
Gilles Cremers	<i>Structure anatomique</i>
C. Decharneux	<i>Origine et développement du langage</i>
P. Carlier	<i>Laboratoire de biologie</i>
P. Worontzoff	<i>Initiation à la programmation TP</i>
Kathy Danhieux	<i>Zootechne</i>
L. Bartelet	<i>Notions de physiologie humaine</i>
L. Bartelet	<i>Physiologie appliquée</i>
Coll.	<i>Grammaire anglaise</i>
F. Solot, T. Hosmans et S. Dodeigne	<i>Syllabus du syllabus</i>

L'ORGANISATION DU FORMATION WORD

La collaboration avec les enseignants a permis de mettre en lumière certaines lacunes des enseignants dans l'utilisation du logiciel Word. Ce faisant, Manuel Delhez, graphiste à la HEPL détaché à la RPAE, a proposé deux journées de formation sur le logiciel. Précisons néanmoins qu'il s'agit bien d'expliquer le fonctionnement dudit programme dans une finalité spécifique, à savoir la rédaction, mais aussi (et surtout) la mise en forme d'un syllabus afin qu'il corresponde aux normes de la HEPL.

LA RÉALISATION D'EPUB

Depuis la suppression de la collection HEPL en 2018, les syllabus des enseignants se présentent sous deux formes : une version papier (format A4), imprimée par l'imprimerie provinciale, et une version PDF, à télécharger par les étudiants sur l'école virtuelle. Certains cours proposent des activités pédagogiques sur la plateforme Moodle. Pour la rentrée académique 2021, nous souhaitons poursuivre une réflexion menée en 2020 et proposer des syllabus au format « epub ». Ce format permet une lecture beaucoup plus dynamique que la version classique « PDF » et un confort de lecture, grâce à certaines fonctionnalités (mode « nuit », augmentation de la taille de la police, de l'interligne, zoom sur les images, etc.).

4. AUTRES COLLABORATIONS AVEC LA PROVINCE

Titre	Type de soutien
<i>Patrick Dheur, Un piano dans l'âme</i>	Subvention à l'auteur
<i>Ateliers de la Meuse</i>	Aide à l'impression

5. COLLABORATION AVEC DES ASBL SOUTENUES PAR LA PROVINCE

Type	Titre
ASBL BLEGNY MINES	<i>Des Usines et des hommes 10</i>

6. COLLABORATION AVEC DES STRUCTURES PARTENAIRES (VILLES, COMMUNES, SOCIÉTÉS)

Type	Titre
Ville de Liège	<i>Le Trésor de Saint-Lambert</i>
Ville de Liège	<i>Jo Rome</i>
Port autonome de Liège	<i>Le PAL, hier et aujourd'hui</i>
FGTB	<i>La sidérurgie liégeoise</i>

7. VALORISATION DU PATRIMOINE

Type	Titre
Valorisation du patrimoine de la ville de Spa	<i>Home sweet home</i>
Valorisation d'une institution	<i>Standard de Liège</i>

COMMUNICATION ET PROMOTION

1. ANIMATIONS ET ÉVÈNEMENTS

- Foire du livre de Bruxelles (du 04 au 08 mars 2020)
Un stand de plus en plus attractif grâce à une collaboration avec les éditions Now Future. Une organisation professionnelle (transport, montage du stand). Beau succès pour les séances de dédicace (Liège années 1950, Liège à pied) et des ventes satisfaisantes malgré une ambiance en demi-teinte à cause du Coronavirus
- Collaboration avec la Ville de Liège et l'Académie pour l'exposition autour du livre « Jo Rome »
Mars 2020 - **ANNULÉ**
- Animation-conférence autour du livre Home Sweet Home. Les villas de Spa de David Houbrechts 19/11/2020 – CERAN (Spa) – **ANNULÉ**
- D'autres rencontres et événements avaient été envisagés (rencontres littéraires, Retrouvailles, foire du livre du Kiwanis, etc.) mais ont dû être reportées suite à la l'évolution de la situation sanitaire.

2. RELATIONS PRESSE

Durant l'année 2020, nous avons maintenu et consolidé les bonnes relations avec la presse entretenues depuis la création de la maison d'édition. Une collaboration avec le journal La Meuse pour la promotion de nos nouvelles parutions, entamée l'année passée, a été réitérée cette année. Deux encarts promotionnels ont paru :

- *Chroniques d'une mort orchestrée... et d'une résistance acharnée* de José Verdin
le 07/12 et le 21/12 + article sur les plateformes web
- *Home Sweet Home. Les villas de Spa* de David Houbrechts
le 11/01 et le 25/01 + article sur les plateformes web

Une dizaine d'articles de presse ont également été réalisés sur nos publications.

3. COMMUNICATION EN LIGNE

SITE INTERNET

Un « nouveau » site internet a été mis en place. En cette période économique pour le moins compliquée pour tous les acteurs de la chaîne du livre, notre site se contente désormais de renvoyer directement vers les librairies.

FACEBOOK

Publications régulières et amélioration du contenu en ligne via :

- La création de visuels adaptés (bannières, vidéos, photos, articles de presse)
- Partage de publications avec les autres services de la Province (cellule Communication) ou avec les pages respectives des différents projets ou auteurs.
- Augmentation constante du nombre de personnes suivant la page Facebook des EDPLG.

NEWSLETTER

- newsletter envoyée à environ 2.000 abonnés

RÉSULTATS FINANCIERS

#	Année	Titre	Coût externe	CA Adybooks
1	2014	Romanistes et Romanciers	1 011,00	19,02
Total éditions 2014			1 011,00	19,02
2	2015	Eléments d'anthropologie culturelle	4 000,10	49,50
3	2015	Notions de philosophie	2 810,00	158,44
4	2015	Une introduction à l'histoire des littératures antiques et romanes	842,56	-
5	2015	Eclairages sociologiques pour professions de la santé	5 170,00	366,44
6	2015	Méthodologie de l'enquête quantitative et qualitative	1 097,43	83,20
7	2015	Introduction à la biochimie	4 216,00	199,68
8	2015	Biologie générale	1 321,40	19,80
9	2015	Eléments de biologie et d'histologie	3 062,00	158,08
10	2015	Analyse infinitésimale I	1 256,85	-
11	2015	Algèbre	1 548,68	9,90
12	2015	Comptabilité des associations	508,80	-
13	2015	Méthodes quantitatives de gestion	920,19	12,68
Sous-total éditions Haute École 2015			26 754,01	1 057,72
14	2015	Histoire des techniques I	6 667,00	309,01
15	2015	François Perin - Une plume	3 021,60	58,24
16	2015	Seul entre Meuse et Ourthe 2	912,00	145,80
17	2015	Usinage	856,00	-
18	2015	Thomas Nikas Forcer la chance	2 147,11	-
19	2015	Laurent Minguet - Tribulations d'un entrepreneur liégeois	7 193,00	44,38
20	2015	Premiers secours	3 088,35	150,58
21	2015	Les mots et les expressions de la partie « français » du référentiel...	1 082,40	3,17
22	2015	Impromptus	752,32	-11,49
23	2015	La Hesbaye	-	1 074,50

CA WB	CA HE	CA Web	CA Direct	CA Total	Résultat
215,08	-	22,64	1 499,18	1 755,92	744,92
215,08	-	22,64	1 499,18	1 755,92	744,92
153,27	7 437,24	153,74	4 545,92	12 339,67	8 339,57
-	5 682,64	322,61	4 196,88	10 360,57	7 550,57
-	37,72	-	340,43	378,15	-464,41
94,32	14 365,08	362,21	3 212,17	18 400,22	13 230,22
39,62	1 641,40	118,86	418,84	2 301,92	1 204,49
594,29	7 430,84	353,75	6 257,96	14 836,52	10 620,52
306,54	11,32	70,74	906,54	1 314,94	-6,46
386,30	7 081,93	277,34	3 796,54	11 700,19	8 638,19
47,16	916,92	94,32	862,20	1 920,60	663,75
1 261,53	2 184,76	107,55	1 764,03	5 327,77	3 779,09
-	-	100,00	679,20	779,20	270,40
-	509,40	105,63	660,20	1 287,91	367,72
2 883,03	47 299,25	2 066,75	27 640,91	80 947,66	54 193,65
306,60	-	945,56	6 478,34	8 039,51	1 372,51
198,09	-	990,52	5 840,29	7 087,14	4 065,54
52,79	-	338,32	252,79	789,70	-122,30
-	-	-	812,98	812,98	-43,02
-	-	-	4 950,00	4 950,00	2 802,89
15,08	-	226,37	12 148,98	12 434,81	5 241,81
28,32	-	107,57	24 346,96	24 633,43	21 545,08
-	-	78,67	3 821,01	3 902,85	2 820,45
54,72	-	-	429,39	472,62	-279,70
33,96	-	249,04	1 491,24	2 848,74	2 848,74

24	2015	Arbalétriers	3 118,00	-
25	2015	Le Pesant	-	-
26	2015	Les Riglatichants	-	2 075,27
27	2015	Aëlig	-	284,82
Sous total éditions autre 2015			28 837,78	4 134,28
Total éditions 2015			55 591,79	5 192,00
28	2016	Grammaire anglaise	1 032,80	29,73
29	2016	Choix typographiques	3 271,08	617,83
30	2016	Les polyphénols, ces antioxydants encore méconnus	692,22	209,15
31	2016	Analyse infinitésimale 2	462,00	8,32
32	2016	Le réenchantement du social	894,00	31,70
33	2016	Comptabilité des associations	688,00	39,61
Sous total éditions Haute École 2016			7 040,10	936,34
34	2016	Ombres et lumières d'une ville mosane	13 877,65	9 591,81
35	2016	Histoire des bassins	2 293,07	1 055,48
36	2016	La bataille de Liège	2 596,93	1 597,51
37	2016	Grandir avec toi...t	-	-
38	2016	Dictionnaire illustré de la BD belge	11 167,85	2 024,17
39	2016	Intro au droit des institutions	2,60	50,70
40	2016	Bonne fête mouton	2 776,90	677,47
41	2016	Jouet Star	-	105,42
42	2016	Ecrit citoyen	3 462,33	-
43	2016	Laurent Minguet EPUB	-	-
44	2016	De Mémoire vive	1 425,93	-
45	2016	Èvôye	2 676,15	3 280,55
46	2016	Le Sang de la paix	-	1 829,57
47	2016	Vieille montagne	1 842,00	360,60
48	2016	Des Usines et des hommes 6	-	202,05
49	2016	1000 ans de rayonnement artistique liégeois	9 921,00	3 739,35
50	2016	Une fin de siècle à Liège	14 345,00	2 838,33
51	2016	Migrants parmi les migrants	543,35	11,10
52	2016	Contes en langues de Wallonie	3 459,43	626,52
53	2016	La recette du polar sauce lapin	1 763,31	1 176,24
54	2016	Griffes d'écrivains	2 907,37	55,45
55	2016	Un premier enseignement de l'argumentation	1 105,00	72,13
56	2016	Balingua français B1	1 897,11	-
57	2016	Balingua français B2	1 955,39	-
58	2016	Balingua étudiant	3 863,76	-
59	2016	Quand la gauche s'éveillera, le monde changera	2 336,58	747,85
60	2016	Premiers secours éd 3	18 326,98	5 683,38
61	2016	Le Renouveau du Val Benoît	3 810,00	39,65
62	2016	Sous la toque le fromage de Herve	12 765,18	4 032,59
63	2016	Une introduction à la phonétique	573,50	-
64	2016	C'est écrit près de chez vous	-	-
Sous total éditions autre 2016			121 694,37	39 797,92
Total éditions 2016			128 734,47	40 734,26
65	2017	Murs de soutènement théorique	3 987,00	55,48
66	2017	Murs de soutènement pratique	1 180,00	-7,93
67	2017	Principes généraux puériculture	6 464,00	9,51
68	2017	Principes généraux pédiatrie	1 448,76	26,16
69	2017	Prise en charge pédiatrie	434,00	17,44
70	2017	Chimie générale	2 910,33	19,02
71	2017	Déontologie médicale	575,00	31,71
72	2017	Technologie brassicole	2 037,23	1 933,80
73	2017	Gestion de réunion	852,50	-

-	-	-	3 432,00	3 432,00	314,00
-	-	-	2 500,00	2 500,00	2 500,00
-	-	99,16	1 584,53	3 758,96	3 758,96
-	-	14,15	3 025,34	3 324,31	3 324,31
689,56	-	3 049,36	71 113,85	78 987,05	50 149,27
3 572,59	47 299,25	5 116,11	98 754,76	159 934,71	104 342,92
-	350,92	188,72	737,69	1 307,06	274,26
33,96	1 211,24	214,69	1 224,07	3 301,79	30,71
120,70	962,20	105,63	1 209,91	2 607,59	1 915,37
-	414,92	-	292,33	715,57	253,57
-	622,38	-	94,30	748,38	-145,62
23,58	1 940,40	188,64	-275,42	1 916,81	1 228,81
178,24	5 502,06	697,68	3 282,88	10 597,20	3 557,10
208,05	-	1 936,83	12 152,40	23 889,09	10 011,44
90,56	-	158,48	3 364,88	4 669,40	2 376,33
147,16	-	249,04	538,57	2 532,28	-64,65
-	-	-	-	-	-
459,92	-	147,16	1 882,49	4 513,74	-6 654,11
22,63	-	105,63	172,00	350,96	348,36
70,75	-	183,97	2 478,19	3 410,38	633,48
-	-	-	1 768,60	1 874,02	1 874,02
-	-	-	4 800,00	4 800,00	1 337,67
-	-	-	-	-	-
56,62	-	7,93	2 152,93	2 152,93	727,00
42,46	-	262,00	1 837,96	5 422,97	2 746,82
14,16	-	238,29	2 934,54	5 016,56	5 016,56
115,57	-	735,03	4 199,24	5 410,44	3 568,44
7,08	-	5,94	-	215,07	215,07
73,59	-	478,27	5 282,43	9 573,64	-347,36
82,08	-	1 043,29	13 515,70	17 479,40	3 134,40
-	-	-	749,36	760,46	217,11
33,03	-	6,34	1 414,01	2 079,90	-1 379,53
26,40	-	79,26	346,10	1 628,00	-135,31
28,30	-	-	128,89	212,64	-2 694,73
-	-	26,42	409,51	508,06	-596,94
-	-	-	1 382,50	1 382,50	-514,61
-	-	-	1 382,50	1 382,50	-572,89
-	-	-	6 690,00	6 690,00	2 826,24
7,54	-	90,54	5 202,31	6 048,24	3 711,66
141,27	18 745,92	326,00	81 649,46	106 546,03	88 219,05
-	-	56,61	5 214,72	5 310,98	1 500,98
8,96	-	384,06	21 010,40	25 436,01	12 670,83
320,78	-	-	-	320,78	-252,72
-	-	-	-	-	-
1 956,91	18 745,92	6 521,09	182 659,69	249 616,98	127 922,61
2 135,15	24 247,98	7 218,77	185 942,57	260 214,18	131 479,71
66,04	1 867,80	524,59	1 664,12	4 178,03	191,03
47,19	1 867,80	562,33	1 616,94	4 086,33	2 906,33
430,16	6 973,12	45,28	-	7 458,07	994,07
155,61	5 343,04	-	20,75	5 545,56	4 096,80
155,63	407,52	-	19,71	600,30	166,30
181,12	2 264,00	45,28	253,57	2 762,99	-147,34
37,76	181,12	-	17,93	268,52	-306,48
188,70	215,08	207,57	2 060,65	4 605,80	2 568,57
-	1 197,61	-	83,00	1 280,61	428,11

74	2017	Les Fondations théorique	3 615,85	38,03
75	2017	Les Fondations pratique	977,54	-
76	2017	Les Bétons théorique	2 040,73	-
77	2017	Les Bétons pratique	962,16	-
78	2017	Génie civil théorique	1 808,24	38,03
79	2017	Génie civil pratique	942,86	-
80	2017	Chimie organique	3 619,45	-
81	2017	Installation de chantier et grues	1 734,82	-
Sous total éditions Haute École 2017			35 590,47	2 161,25
82	2017	Hautes-Fagnes, contes et légendes	7 788,18	3 555,53
83	2017	Janine Robiane	4 556,00	209,51
84	2017	Slam	4 906,14	684,65
85	2017	L'Opéra dans l'histoire	2 379,26	1 397,54
86	2017	Entre collaboration et kollaboration	2 198,23	1 768,65
87	2017	L'Abîme	-	417,99
88	2017	Urban Sketchers	-	403,98
89	2017	Des usines et des hommes 7	2 257,02	219,88
90	2017	Saumon noir	943,52	710,15
91	2017	Une architecture nomade	4 488,00	1 158,88
92	2017	Thesaurus	655,04	-
93	2017	THBook	7 339,70	2 255,44
94	2017	Arles la bleue	-	38,04
95	2017	Verviers ma belle	-	123,62
96	2017	Guide du château de Jehay	3 018,50	-
97	2017	Tchantchès et les crampons magiques	2 919,00	27,72
98	2017	Dans Liège	10 395,00	4 783,15
Sous total éditions autre 2017			53 843,59	17 754,73
Total éditions 2017			89 434,06	19 915,98
99	2018	Technologie brassicole 2e edition	5 791,00	1 141,26
100	2018	Chimie	4 764,48	-
101	2018	Eclairages sociologiques pour professions de la santé 2e édition	1 946,28	19,80
102	2018	Communication et image	1 450,84	-
Sous total éditions Haute École 2018			13 952,60	1 161,06
103	2018	Les Forges de Clabecq	2 088,77	2 037,92
104	2018	Les plus beaux sentiers sauvages	6 176,00	2 858,39
105	2018	Proverbes en langues de Wallonie	3 840,00	22,20
106	2018	Fernand Flausch	18 778,50	1 836,38
107	2018	Les Voies de l'art	8 947,27	3 291,23
108	2018	Guy Vandeloise et Juliette Rousseff à la Boverie	5 376,13	493,27
109	2018	Des Usines et des Hommes 8	1 675,26	65,36
110	2018	Place de Bronckart	-	1 126,12
111	2018	L'école sucrière	-	553,78
112	2018	Guide du Rond point	3 089,21	64,19
113	2018	Vin de Liège	11 447,00	689,15
114	2018		2 916,00	17,83
115	2018	Guide officiel des jumelages franco-liégeois	5 720,00	-
116	2018	Kult	3 621,19	88,73
117	2018	L'Approche orientante - Mathématiques	-	15,86
118	2018	L'Approche orientante - Sciences	-	31,70
119	2018	Spa à l'heure US	8 036,60	6 102,92
120	2018	Marionnettes	8 171,00	261,47
121	2018	Le Cabinet des curiosités	2 268,72	-
122	2018	De mooiste wilde wanderlpaden.	883,00	411,97
123	2018	Province de Liège. Atouts socioéconomiques	7 320,16	-
124	2018	Vie, mort, plaisir, souffrance et autres réjouissances...	2 818,04	591,32

124,52	1 686,68	181,12	67,92	2 098,27	-1 517,58
141,53	984,84	132,09	486,76	1 745,22	767,68
56,60	1 686,68	158,48	33,96	1 935,72	-105,01
37,75	984,84	94,35	498,08	1 615,02	652,86
158,48	1 698,00	67,92	67,92	2 030,35	222,11
141,54	973,52	37,74	486,76	1 639,56	696,70
203,76	2 264,00	22,64	217,34	2 707,74	-911,71
45,28	1 686,68	67,92	45,28	1 845,16	110,34
2 171,67	32 282,33	2 147,31	7 640,69	46 403,25	10 812,78
22,62	-	2 065,56	4 905,54	10 549,25	2 761,07
-	-	67,92	697,80	975,23	-3 580,77
79,24	-	213,27	1 524,87	2 502,03	-2 404,11
294,32	-	54,79	233,96	1 980,61	-398,65
56,60	-	452,80	67,92	2 345,97	147,74
-	-	14,15	5 517,98	5 950,12	5 950,12
-	-	-	62,24	466,22	466,22
-	-	5,94	3 507,07	3 732,89	1 475,87
13,20	-	-	43,21	766,56	-176,96
349,52	-	309,77	2 935,72	4 753,89	265,89
-	-	-	721,50	721,50	66,46
26,88	-	455,52	6 242,09	8 979,93	1 640,23
5,66	-	-	147,16	190,86	190,86
-	-	9,50	147,16	280,28	280,28
-	-	-	3 214,00	3 214,00	195,50
-	-	-	1 992,45	2 020,17	-898,83
-	-	132,04	2 284,74	7 199,93	-3 195,07
848,04	-	3 781,26	34 245,41	56 629,44	2 785,85
3 019,71	32 282,33	5 928,57	41 886,10	103 032,69	13 598,63
2 066,27	-	110,98	2 203,27	5 521,78	-269,22
-	4 245,00	-	1 165,96	5 410,96	646,48
-	6 316,56	-	-	6 336,36	4 390,08
-	498,08	-	98,08	596,16	-854,68
2 066,27	11 059,64	110,98	3 467,31	17 865,26	3 912,66
41,04	-	61,06	523,70	2 663,72	574,95
15,08	-	11,49	962,06	3 847,02	-2 328,98
6,60	-	11,10	2 328,31	2 368,21	-1 471,79
21,22	-	-	7 677,37	9 534,97	-9 243,53
73,59	-	-30,90	12 740,40	16 074,32	7 127,05
14,16	-	-	1 698,00	2 205,43	-3 170,70
-	-	-	2 738,00	2 803,36	1 128,10
-	-	11,49	3 990,93	5 128,54	5 128,54
58,95	-	9,90	610,72	1 233,35	1 233,35
-	-	-	33,96	98,15	-2 991,06
13,68	-	-	6 662,93	7 365,76	-4 081,24
-	-	-	2 916,00	2 933,83	17,83
-	-	-	10 270,00	10 270,00	4 550,00
-	-	-	362,39	451,12	-3 170,07
28,32	-	-	-	44,18	44,18
37,74	-	-	-	69,44	69,44
-	-	-133,09	6 628,33	12 598,16	4 561,56
123,12	-	-	7 520,00	7 904,59	-266,41
-	-	-	2 916,00	2 916,00	647,28
-	-	19,02	587,64	1 018,63	135,63
-	-	-	13 817,85	13 817,85	6 497,69
50,94	-	14,26	424,50	1 081,02	-1 737,02

125	2018	Du Musée au centre d'interprétation de la Pierre	498,28	7,93
126	2018	Du Musée au centre d'interprétation de la Pierre (A4)	3 255,25	-
127	2018	Die Schönsten Wildpfade, 15 wanderungen im Hohen Venn	883,00	145,77
128	2018	Sprimont 1914	4 812,53	-
129	2018	Sprimont 1918	1 590,09	-
130	2018	Rouge	9 125,00	2 091,63
131	2018	Amphiopathie	-	43,16
132	2018	More food2run	7 733,32	2 229,80
Sous total éditions autre 2018			131 070,32	25 078,08
Total éditions 2018			145 022,92	26 239,14
133	2019	Pourquoi bâtir encore ?	4 822,24	217,60
134	2019	Jehan de Seraing & Blanche de Huy	1 346,60	405,64
135	2019	Liège à pied	31 717,60	35 545,15
136	2019	Brasserie {c}	2 988,00	233,32
137	2019	C'est écrit près de chez vous 2019	684,37	109,36
138	2019	Déclaration des droits de l'Homme en wallon	4 270,00	-
139	2019	Mes phrases	5 960,93	185,04
140	2019	Mady Andrien	3 744,83	694,18
141	2019	Hannut	4 582,00	241,52
142	2019	Des Usines et des Hommes 9	1 819,51	41,60
143	2019	Huy, histoire de la collégiale	4 468,40	2 310,56
144	2019	La Ruche Dadant	4 686,54	80,12
145	2019	Corporéité T1	1 346,88	958,32
146	2019	Braconner l'identité	2 904,00	9,24
147	2019	Catalogue de la chataigneraie	-268,95	69,84
148	2019	Liège années 50	16 896,97	17 406,60
149	2019	Louis Poulet	2 980,00	159,29
150	2019	Actes de colloques - Marionnettes	2 069,42	-
Total éditions 2019			97 019,34	58 667,38
151	2020	Le Trésor de Saint-Lambert	5 289,73	1 733,09
152	2020	Bavière 2018	1 180,92	49,63
153	2020	Bavière 2019	1 017,06	5,55
154	2020	Jo Rome	5 377,00	272,68
155	2020	Home Sweet Home	4 458,02	5 840,25
156	2020	Sortir de la guerre	2 242,57	-
157	2020	Regards sur la friche	735,39	-
158	2020	Le Standard	946,29	145,77
159	2020	Ateliers de la Meuse	1 680,51	114,91
160	2020	Sidérurgie liégeoise	12 452,87	4 094,73
161	2020	Le Piano dans l'âme	1 382,82	23,77
162	2020	Lecture pour tous	2 731,81	-
163	2020	Le Port autonome de Liège	5 422,49	-
164	2020	Des Usines et des Hommes 10	1 450,83	-
Total éditions 2020			46 368,31	12 280,38
Total 7 exercices			563 181,89	163 048,16

-	-	-	-	7,93	-490,35
-	-	-	4 000,00	4 000,00	744,75
-	-	-	587,64	733,41	-149,59
-	-	-	2 200,00	2 200,00	-2 612,53
-	-	-	4 400,00	4 400,00	2 809,91
46,24	-	-	8 885,90	11 023,77	1 898,77
-	-	-	9,44	52,60	52,60
22,64	-	38,04	7 830,70	10 121,18	2 387,86
553,32	-	12,37	113 322,77	138 966,54	7 896,22
2 619,59	11 059,64	123,35	116 790,08	156 831,80	11 808,88
495,18	-	19,80	1 895,35	2 627,93	-2 194,31
15,09	-	12,68	2 196,17	2 629,58	1 282,98
105,62	-	785,89	12 069,39	48 506,05	16 788,45
-	-	-22,58	2 688,00	2 898,74	-89,26
5,66	-	-	-	115,02	-569,35
-	-	-	2 697,00	2 697,00	-1 573,00
-	-	-	6 933,50	7 118,54	1 157,61
-	-	-7,71	4 753,35	5 439,82	1 694,99
-	-	15,85	4 628,72	4 886,09	304,09
-	-	11,88	2 991,89	3 045,37	1 225,86
-	-	-	8 182,90	10 493,46	6 025,06
-	-	34,47	6 704,42	6 819,01	2 132,47
41,51	-	34,88	2 776,22	3 810,93	2 464,05
22,64	-	-	2 881,64	2 913,52	9,52
-	-	-	4 425,00	4 494,84	4 763,79
18,40	-	973,46	5 109,81	23 508,27	6 611,30
38,21	-	59,83	4 843,66	5 100,99	2 120,99
-	-	-	2 889,00	2 889,00	819,58
742,31	-	1 918,45	78 666,02	139 994,16	42 974,82
5,66	-	-	1 475,19	3 213,94	-2 075,79
-	-	-	1 332,10	1 381,73	200,81
-	-	-	1 200,00	1 205,55	188,49
-	-	-	6 297,00	6 569,68	1 192,68
-	-	-	199,24	6 039,49	1 581,47
-	-	-	2 515,50	2 515,50	272,93
-	-	-	1 651,84	1 651,84	916,45
-	-	-	754,50	900,27	-46,02
-	-	-	475,56	590,47	-1 090,04
-	-	-	18 034,95	22 129,68	9 676,81
-	-	-	1 429,44	1 453,21	70,39
-	-	-	2 730,00	2 730,00	-1,81
-	-	-	10 038,50	10 038,50	4 616,01
-	-	-	3 700,00	3 700,00	2 249,17
5,66	-	-	51 833,82	64 119,86	17 751,55
12 310,09	114 889,20	20 327,89	575 372,53	885 883,32	322 701,43

1. ANALYSE DES COÛTS ET DES RECETTES

LE CATALOGUE 2015

14 livres ont été édités par EDPLG en 2015. Après sept exercices, les ventes ont généré une recette de 78.987,05 € et un bénéfice de 50.149,77 € pour des coûts externes de fabrication de 28.837,78 €, soit un coefficient de 2,80.

Trois livres présentent encore un déficit en fin d'exercice 2020 : *Seul entre Meuse et Ourthe 2*, *Usinage* et *Impromptus*. Le montant de la perte globale s'élève à 445,02 €.

LE CATALOGUE 2016

31 livres ont été édités par EDPLG en 2016. Après sept exercices, les ventes ont généré une recette de 260.214,18 € et un bénéfice de 185.942,57 € pour des coûts externes de fabrication de 128.734,47 €, soit un coefficient de 2,01.

Cependant, quelques ouvrages présentent toujours un déficit, presque constant :

- *Le Dictionnaire illustré de la BD* : le résultat de 2019 était de - 6.703,41 € ; le résultat 2020 est de - 6.654,11 €. Nous avons donc à peine vendu 3 exemplaires...Sa valeur de stock a encore diminué : elle est en effet passée de 9,97 euros l'exemplaire à 6,65 euros.
- *Contes en langues de Wallonie* (le résultat de 2020 est presque identique à celui de 2019).
- *Griffes d'écrivains* (le résultat de 2019 est presque identique à celui de 2018). Ce titre n'a clairement pas rencontré le succès de librairie espéré et ne sera jamais rentabilisé.

LE CATALOGUE 2017

34 livres ont été édités par EDPLG en 2017. Après sept exercices, les ventes ont généré une recette de 103.032,69 €, pour des coûts externes de fabrication de 89.434,06 €, soit un coefficient de 1,15.

En comparaison avec les chiffres de l'an dernier, on peut constater – pour la deuxième année consécutive - une augmentation (cette année de 2.000 euros par rapport à l'an dernier, où l'exercice se clôturait sur un bénéfice de 11.224,88 € (13.598,63 euros cette année).

On peut observer une réelle évolution dans notre chiffre d'affaires. Certains titres restent déficitaires, mais leurs ventes augmentent néanmoins :

- *Dans Liège* : la singularité de ce livre explique son déficit. Il est, en effet, parfois très difficile de publier un livre de photos ;
- *Slam, poésie et voix de Liège* : les années 2018 et 2019 ont donné à ce livre une nouvelle visibilité importante, qui ne s'est pas confirmée pour l'année 2020, malheureusement.

LE CATALOGUE 2018

31 livres ont été édités par EDPLG en 2018 (sans compter les syllabus).

L'an dernier, cet exercice présentait un bénéfice de 5.575,78 € ; aujourd'hui, après une nouvelle année comptable, ce bénéfice a presque doublé et atteint la somme de 11.808,88 €.

Cependant, nous constatons que certains livres présentent encore un déficit :

- *Vin de Liège* : cet ouvrage se présente comme une magnifique monographie sur une coopérative d'économie sociale qui rencontre un véritable engouement depuis quelques années. Publié à l'occasion des journées portes ouvertes de l'entreprise – durant lesquels pas moins de 3.000 personnes déambulent dans le chai – l'ouvrage n'a guère attiré un véritable public. Cependant, nous avons pu diminuer le déficit de l'an dernier ;
- *Fernand Flausch* : la publication a été créée en concertation avec l'ASBL Fernand Flausch, à l'occasion d'une exposition commémorative à la Boverie. L'ouvrage était vendu comme le catalogue de l'exposition. Cependant, il convient de reconnaître que le prix très élevé du livre (45 €) n'a pas permis des achats nombreux. À l'avenir, il faudra se montrer plus prudent par rapport à ce genre de projets.

LE CATALOGUE 2019

En 2019, nous avons édité 18 livres (auxquels il faut rajouter une quinzaine de syllabus). Les coûts externes s'élèvent à 97.019,34 € ; le chiffre d'affaires à 139.994,16 € et ce faisant, l'exercice présente un bénéfice de 42.974,82 €.

Quelques livres présentent toujours, après deux exercices comptables un déficit :

- *Pourquoi bâtir encore* : les ventes de ce livre affichent une perte de 2.194,31 €. La perte de l'an dernier a été réduite de plus ou moins 1.000 euros par rapport à l'an dernier. On notera néanmoins que l'auteur (Eric Furnemont) reste le seul gros acheteur du livre. Nous avons néanmoins espoir de voir le livre rentabilisé prochainement.
- *C'est écrit près de chez vous* et *La Déclaration des Droits de l'Homme en wallon* : ce sont deux livres réalisés pour les services provinciaux. Dans les deux cas, le déficit s'explique par des erreurs d'impression qui nous ont obligés à réimprimer à nos frais les parutions. Il reste tout aussi important, à nos yeux, d'éditer des livres de qualité ! ;
- À l'inverse, le livre *Liège dans les années 50* présente un bénéfice de 6.611 euros de bénéfice. Ce livre a été essentiellement – pour ne pas dire uniquement – vendu en librairie (17.406,60 euros). Cela prouve l'intérêt de ce genre de livre pour le grand public !

LE CATALOGUE 2020

En 2020, le catalogue ne comprend « que » 14 livres ; la crise sanitaire a évidemment bouleversé nos publications. Cependant, l'exercice est particulièrement « bon » : avec des dépenses à hauteur de 46.368,31 euros et un chiffre d'affaires de 64.119,86 euros, l'exercice comptable affiche un bénéfice de 17.751,55 euros.

Deux livres présentent un réel déficit, explicable :

- *Le Trésor de Saint-Lambert* : ce livre est avant tout un livre de promenade en famille. Les ventes ne sont malheureusement à la hauteur du potentiel réel de la bande dessinée (seulement 3.213,94 euros de chiffre d'affaires). Il est clair que la crise sanitaire et les différents « confinements » n'ont pas aidé à lancer une véritable promotion. Espérons que l'année 2021 le permette...
- *Les Ateliers de la Meuse* : cet essai historique devait être publié depuis... 4 ans. Il a demandé un énorme travail de réécriture. La société les Ateliers de la Meuse avait, en son temps, marqué un accord pour des préachats. Le nouveau CEO n'a pas suivi cette collaboration. Ce faisant, malgré une aide à l'impression (exonération des matières premières), le livre présente un déficit de 1.090,04 euros. Les ventes de 2021 devraient couvrir cette perte.

2. CONCLUSION

Après six exercices, les ventes ont généré une recette de 885.883,32 € et un bénéfice de 322.701,43 €, pour un coût externe de fabrication 563.181,89 €, soit un coefficient de 1,55.

Pour la deuxième fois depuis la création de la RPAE, tous les exercices sont en bénéfiques. Quelles conclusions tirer de cette analyse détaillée de nos coûts-recettes ? Primo, que tous les catalogues finissent par être rentables, année par année, ce qui induit que nos livres sont des livres pérennes, de fond ; secundo, qu'il reste primordial, pour la bonne évolution de la maison d'édition, de minimiser un maximum les risques financiers.

Il est évident, enfin, que certains livres rencontrent les vraies attentes du public, comme le best-seller (7.500 exemplaires) *Liège à pied* ou les très bons *Liège dans les années 50* ou *Home sweet home*.

3. CANAUX DE VENTES

	2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%
Haute École	32.459,00	29,67	19.937,73	11,06	64.267,92	36,71	91.639,29	35,28	-705,66	-0,48		
Adybooks			26.491,10	14,70	26.425,45	15,09	28.681,72	11,04	32.447,24	21,91	53.481,58	41,71
Wallonie-Bruxelles	10.698,84	9,78	6.389,07	3,54	6.062,62	3,46	4.705,23	1,81	4.990,71	3,37	2.829,30	2,21
Web	4.343,11	3,97	7.515,52	4,17	9.117,48	5,21	1.406,70	0,54	1.144,46	0,77	1.070,46	0,83
Ventes directes	61.906,35	56,58	119.926,15	66,53	69.188,23	39,52	133.326,88	51,33	110.216,68	74,42	70.829,27	55,24
	109.407,30		180.259,57		175.061,70		259.759,82		148.093,43		128.210,61	

Ce tableau nous permet d'analyser au mieux les canaux de ventes du catalogue des EDPLG :

- les ventes « Hautes Écoles » ont été, en comparaison avec les années précédentes, inexistantes, suite à une décision du Conseil d'Administration et de la Direction générale de l'Enseignement, d'arrêter la collection ;
- les ventes d'Adybooks sont en augmentation par rapport à l'an dernier. Le très gros succès du livre *Liège à pied* y est pour beaucoup ;
- les ventes de la Librairie Wallonie-Bruxelles diminuent fortement. À noter que ladite librairie a subi également les effets du confinement en France ;
- nos ventes directes sont, quant à elles, aussi en diminution.

4. STRUCTURE FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Chiffre d'affaires	119.151,82	193.916,31	176.775,15	259.003,22	194.564,43	173.231,13
Approvisionnements	-38.380,99	-62.267,36	-63.657,2	-170.791,01	-106.883,99	-58.672,31
Marges sur vente	80.770,83	131.648,95	113.117,95	88.212,21	87.680,44	114.558,82
Autres produits (subventions, intérêts, etc.)	9.259,16	7.173,54	7.572,79	87.447,06	156.055,03	181.602,45
Services et bien divers	-144.023,12	-144.461,51	-117.877,01	-152.424,98	-135.721,38	-106.512,44
Rémunérations et charges salariales	-126.630	-101.083,4	-108.696,41	-58.157,57	-6.385,52	-8.944,02
Autres charges (amortissements, frais bancaires, etc.)	-14.758,38	-14.944,93	-12.490,23	-65.630,08	-159.501,54	-203.611,82
Résultat net	-195.381,51	-121.667,35	-118.372,91	-100.553,36	-57.872,970	-22.907,01

Il est intéressant de constater les traces d'une certaine stabilité de la structure : si le chiffre d'affaires est moins élevé qu'en 2019, notre marge bénéficiaire est plus grande. En parallèle, nous avons également diminué le poste « services et biens divers ». Dès lors, notre déficit s'élève à 22.883, 53 euros. À noter que le poste "Autres charges" augmente en adéquation avec le poste « Autres produits » puisqu'ils contiennent chacun l'écriture de la subvention en nature que représente le détachement du personnel.

5. COMPOSITION DU STOCK

	EDPLG		CEFAL		Total
	€	%	€	%	
10/31/2014	-	-	76.637,83	100,00	76.637,83
12/31/2014	333,63	0,45	73.206,34	99,55	73.539,97
12/31/2015	22.326,70	30,84	50.079,00	69,16	72.405,70
12/31/2016	58.348,86	61,88	35.941,84	38,12	94.290,70
12/31/2017	89.275,75	72,17	34.423,46	27,83	123.699,21
12/31/2018	115.972,17	100,00	-	-	115.972,17
12/31/2019	97.909,05	100,00	-	-	97.909,05
12/31/2020	84.633,47	100,00	-	-	84.633,47

Pour rappel, les ouvrages sont valorisés dans le stock au montant de coûts externes de fabrication.

Il a été décidé de préciser la règle appliquée en matière de réductions de valeur sur stocks de la manière suivante :

- Les ouvrages n'ayant pas encore fait l'objet d'une réduction de valeur et qui se sont vendus à moins de cinq exemplaires durant l'exercice comptable à clôturer voient leur valeur réduite d'un tiers ;
- Les ouvrages dont la valeur a déjà été réduite lors de l'exercice précédent et qui se sont à nouveau vendus à moins de cinq exemplaires durant l'exercice comptable à clôturer voient leur valeur ramenée à zéro ;
- Les ouvrages dont la valeur a été réduite lors de l'exercice précédent, mais qui se sont vendus à plus de cinq exemplaires durant l'exercice comptable à clôturer, font l'objet d'une reprise de réduction de valeur afin de ramener leur valeur à leur valeur d'acquisition.

Ce faisant, la diminution de valeur du stock est de 37.605,60 euros contre 23.503,20 euros en 2019.

IDENTIFICATION DES INDICATEURS PROPRES AUX MISSIONS CONFIEES À LA R.P.A.E.

Les missions et objectifs attribués à la R.P.A.E. en vertu des articles 1 et 2 du contrat de gestion, auquel le présent acte est annexé pour en faire partie intégrante, seront présentés et évalués au moins à partir des indicateurs suivants :

1. INDICATEURS QUANTITATIFS

- Évolution du nombre des ouvrages édités :
14 en 2020 pour 18 en 2019
- Évolution du volume des ouvrages édités en lien direct avec les activités menées par ou au sein des services provinciaux ou directement soutenues par eux.
18 livres pour 23 en 2020 (en ce compris, les 13 syllabus)
- Évolution du volume des ouvrages édités en lien direct avec les missions d'enseignements et de formation professionnelle de la Province de Liège
13 en 2020 ; 16 en 2020
- Évolution du volume des ouvrages édités sur support numérique.
5
- Évolution de la taille du réseau de diffusion des activités de la R.P.A.E. et des œuvres éditées.
Convention de collaboration avec le diffuseur liégeois Adybooks, lui-même associé au distributeur MDS. En France, vente à Paris et distribution en France via la Librairie Wallonie-Bruxelles. Commandes directes via notre site web.
- Évolution du nombre de partenariats créés en vue de la réalisation des missions confiées à la R.P.A.E.
Partenariat avec 2 éditeurs liégeois, le Musée de la Vie wallonne et le Service de la culture pour une présence commune à la Foire du Livre de Bruxelles.
Nombreux partenariats avec la Province et les Services provinciaux : Enseignement, Formation, Culture, Musée de la Vie wallonne, Bibliothèque, Blégny Mines.
Partenariat avec les Villes de Liège pour la réalisation de livres ou catalogue d'exposition

2. INDICATEURS QUALITATIFS

- Respect des dispositions applicables du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, du Code des sociétés (dans ses articles applicables), de la loi du 17 juillet 1975 relative à la comptabilité et aux comptes annuels des entreprises, de son objet social, des dispositions statutaires et du mode de fonctionnement des organes de gestion ;
OUI
- Accomplissement de l'ensemble des formalités comptable, légale et administrative dans les délais impartis ;
OUI
- Respect des objectifs et de la stratégie à moyen terme déterminés dans le plan d'entreprise ;
OUI
- Adéquation entre le plan d'entreprise et le rapport d'activités en ce qui concerne le compte de résultat et le bilan.
OUI
- La rigueur et l'exhaustivité dans la perception des recettes liées aux activités de la R.P.A.E.
Les comptes ont été établis par un comptable externe, validés par un réviseur et le Collège des commissaires.
- Évolution du degré de satisfaction des auteurs et des services provinciaux en lien avec les services leur fournis par la R.P.A.E.
Des retours positifs sur le travail éditorial.
- Évolution des contacts et des partenariats conclus avec les autres acteurs des métiers de l'édition.
Affiliation à l'ADEB (Association des Éditeurs belges)
Collaboration avec la Librairie Wallonie Bruxelles à Paris pour la vente à Paris, la diffusion et la distribution dans toute la France.
Collaboration avec WBI (présence à la Foire du Livre de Tunis).
Partenariat avec l'ASBL CELES
Collaborations avec Les Presses de l'Université de Liège
- Évolution du niveau de compétence des membres du personnel de la R.P.A.E.
Formation à l'édition d'ouvrages numériques.
- Évolution des résultats des démarches de promotion et de communication destinées à diffuser l'existence des activités et le savoir-faire de la R.P.A.E.
cf. le chapitre sur la communication
- Respect des échéanciers.
OUI

CONCLUSION : VERS UNE STABILISATION DE L'OUTIL

Depuis plusieurs années, une tendance se confirme : la RPAE affiche une certaine stabilité, tant organisationnelle que financière, et ce malgré un déficit financier toujours présent, mais qui s'estompe d'année en année.

Le soutien de la Province, par la mise à disposition du personnel, a été primordial, tout comme les choix éditoriaux imposés par le Conseil d'administration (pour rappel chaque projet de livre doit être préfinancé, idéalement à hauteur des frais d'impression).

Pourtant cette stabilité reste toute relative et peut « à tout moment » être balayée. Pourquoi ? Pour rappel, hormis la convention avec la HEPL, nos seules sources de financement sont les ventes en librairies. Dès lors, une mévente est toujours possible tout comme une importante variation de stock. La suppression des points APE de l'ASBL CELES peut impacter également notre résultat.

Deux éléments permettraient, du reste, une stabilisation définitive de la RPA :

- l'engagement et la mise à disposition des agents du CELES ;
- une subvention qui couvrirait les frais généraux, jusqu'ici totalement pris en charge par la RPA, via les ventes de livres.

Du reste, malgré une situation déficitaire, il est important de rappeler le travail d'harmonisation et de professionnalisation poursuivi par la RPAE pour

- les ouvrages commandés par les services provinciaux ;
- les syllabus des enseignants de la HEPL ;
- les publications valorisant le patrimoine de la province de Liège.

Les Éditions de la Province de Liège remplissent dès lors leurs missions éditoriales, dans une perspective de service public.

BILAN 2020 ET DOCUMENTS COMPTABLES [ANNEXE 1]

1. BILAN 2020

EDPL		Page : 1
Boulevard de la Sauvenière, 77 BE-4000 Liege BE0553.643.930	Bilan interne	02-03-2021 - 08:44
EUR		EDPL

		Ex. 2020 Rep 2020 --> Clô 2020 01/01/2020 - 31/12/2020	Ex. 2019 Rep 2019 --> Clô 2019 01/01/2019 - 31/12/2019
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	9.644,45
II. Immobilisations incorporelles (ann. I; A)		21	
215100	LOGICIELS	1.461,37	1.461,37
215200	AMORTISSEMENT S/ LOGICIELS	(1.461,37)	(1.461,37)
III. Immobilisations corporelles (ann. I; B)		22/27	8.492,77
C. Mobilier et matériel roulant		24	8.492,77
240000	MOBILIER ET MATERIEL	9.255,58	9.255,58
240100	MATERIEL INFORMATIQUE	14.794,11	12.994,53
240900	AMORT.S/MOBILIER ET MATERIEL	(8.014,56)	(7.171,23)
240910	AMORT.S/MATERIEL INFORMATIQUE	(7.542,36)	(5.244,86)
IV. Immobilisations financières (ann. I; C et II)		28	1.151,68
284000	VALEUR D'ACQUISITION	1.151,68	1.151,68
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	549.932,06
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution		3	84.633,47
A. Stocks		30/36	84.633,47
340000	MARCHANDISES /VAL. D'ACQ.	122.239,07	122.346,75
349000	REDUCTIONS DE VALEUR ACTEES (-)	(37.605,60)	(23.503,20)
VII. Créances à un an au plus		40/41	94.038,52
A. Créances commerciales		40	80.265,41
400000	CLIENTS	78.166,69	97.549,29
404000	PRODUITS A RECEVOIR	2.046,37	
404100	NOTES DE CREDIT A RECEVOIR	50,94	
407000	CREANCES DOUTEUSES	24,89	2.206,22
408000	FOURNISSEURS DEBITEURS		517,00
409000	REDUCTIONS DE VALEUR ACTEES (-)	(23,48)	(2.081,34)
B. Autres créances		41	13.773,11
411200	COMPTE COURANT ADMINISTRATION TVA	8.108,57	2.824,25
416100	AVANCE ORPSS	5.664,54	55,88

EDPL

Page : 2

Boulevard de la Sauvenière, 77
BE-4000 Liege
BE0553.643.930**Bilan interne**

02-03-2021 - 08:44

EUR

EDPL

		Ex. 2020	Ex. 2019
		Rep 2020 --> Clô 2020	Rep 2019 --> Clô 2019
		01/01/2020 - 31/12/2020	01/01/2019 - 31/12/2019
IX. Valeurs disponibles	54/58	348.134,28	402.565,29
551000 COMPTE COURANT BELFIUS		347.731,31	402.153,86
570000 CAISSES - ESPECES		402,97	411,43
X. Comptes de régularisation	490/1	23.125,79	8.456,76
490000 CHARGES A REPORTER		23.125,79	8.456,76
Montant total de l'actif		559.576,51	621.922,60

EDPL

Page : 3

Boulevard de la Sauvenière, 77
BE-4000 Liege
BE0553.643.930**Bilan interne**

02-03-2021 - 08:44

EUR

EDPL

		Ex. 2020 Rep 2020 --> Clô 2020	Ex. 2019 Rep 2019 --> Clô 2019
		01/01/2020 - 31/12/2020	01/01/2019 - 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES			
	10/15	490.672,23	513.579,24
I. Capital (ann. III)	10	1.200.000,00	1.200.000,00
A. Capital souscrit	100	1.200.000,00	1.200.000,00
100000 CAPITAL SOUSCRIT OU CAPITAL PERSONNEL		1.200.000,00	1.200.000,00
Perte reportée (-)	141	(686.420,76)	(686.420,76)
141000 PERTE REPORTEE (-)		(686.420,76)	(686.420,76)
Solde 6 et 7	149	(22.907,01)	
*** 149999 RESULTAT PROVISoire REPORTE		(22.907,01)	
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES			
	16	3.500,00	1.200,00
VII. A. Provisions pour risques et charges (ann. IV)	160/5	3.500,00	1.200,00
165000 PROVISIONS DIVERSES		1.600,00	1.200,00
*** 167000 PROVISION POUR LITIGE EN COURS		1.900,00	
DETTES			
	17/49	65.404,28	107.143,36
IX. Dettes à un an au plus (ann. V)	42/48	21.351,95	36.789,92
C. Dettes commerciales	44	21.351,95	37.304,18
1. Fournisseurs	440/4	21.351,95	37.304,18
440000 FOURNISSEURS		16.251,95	19.596,18
444000 FACTURES A RECEVOIR		5.100,00	17.708,00
E. Dettes fiscales; salariales et sociales	45		(514,26)
2. Rémunérations et charges sociales	454/9		(514,26)
454000 OFFICE NATIONAL SECURITE SOCIALE			(514,26)
X. Comptes de régularisation	492/3	44.052,33	70.353,44
492000 CHARGES A IMPUTER		40.052,33	66.353,44
493000 PRODUITS A REPORTER		4.000,00	4.000,00
Montant total du passif		559.576,51	621.922,60

EDPL

Page : 4

Boulevard de la Sauvenière, 77
BE-4000 Liege
BE0553.643.930

Bilan interne

02-03-2021 - 08:44

EUR

EDPL

		Ex. 2020 Rep 2020 --> Clô 2020	Ex. 2019 Rep 2019 --> Clô 2019
		01/01/2020 - 31/12/2020	01/01/2019 - 31/12/2019
COMPTE DE RESULTATS			
I. Produits et charges d'exploitation			
Chiffre d'affaires	70	173.231,13	194.564,43
701000 TRAVAIL A FACON		41.989,31	47.522,31
702000 VENTES DE LIVRES - ARRONDI		1,93	(3,70)
702003 VENTES DE LIVRES - HAUTE ECOLE		4.055,13	3.906,14
702004 VENTES DE LIVRES - FORMATION		12.727,62	21.012,87
702008 VENTES DE LIVRES - AUTRES		3.060,83	34.060,59
702013 VENTES DE LIVRES - AUTRES EDITEURS			231,13
702014 VENTES DE LIVRES - BEAUX LIVRES		49.963,44	8.058,02
702015 VENTES DE LIVRES - HISTOIRE & PATRIMOINE		22.355,43	28.454,40
702016 VENTES DE LIVRES - ESSAI & MONOGRAPHIE		568,98	632,78
702017 VENTES DE LIVRES - COLL. SERV. PROV.		10.919,58	15.806,70
702018 VENTES DE LIVRES - ENSEIGNEMENT AUTRE		56,93	143,38
702019 VENTES DE LIVRES - TOURISME		21.622,13	26.891,46
702020 VENTES DE LIVRES - BD		5.909,82	7.848,35
Autres produits d'exploitation	71/74	180.873,32	156.054,93
743000 PRODUITS D'EXPLOITATION DIVERS			(250,00)
744000 SUBVENTIONS FOIRES-EVENEMENTS		2.000,00	2.000,00
744002 SUBVENTIONS A L'EDITION			4.900,00
744100 SUBVENTION EN NATURE BÂTIMENT		13.099,57	12.989,97
744200 SUBVENTION EN NATURE PERSONNEL		165.773,75	136.414,96
Approvisionnements; marchandises ; } mentions Services et biens divers } facultatives	60/61		
Approvisionnements	60	(58.672,31)	(106.883,99)
603000 SOUS-TRAITANCES GENERALES		(1.338,91)	(3.083,59)
604103 ACHATS DE LIVRES - HAUTE ECOLE		(2.896,00)	(843,00)
604104 ACHATS DE LIVRES - FORMATION		(4.834,87)	(4.330,99)
604108 ACHATS DE LIVRES - AUTRES		(946,29)	(17.105,70)
604112 ACHATS DE LIVRES - AUTRES EDITEURS			(733,66)
604114 ACHATS DE LIVRES - BEAUX LIVRES		(17.829,87)	(16.896,97)
604115 ACHATS DE LIVRES - HISTOIRE & PATRIMOINE		(8.995,51)	(15.976,51)
604117 ACHATS DE LIVRES - COLL. SERV. PROV.		(12.421,91)	(15.619,77)
604119 ACHATS DE LIVRES - TOURISME		(9.131,54)	(18.026,08)
604120 ACHATS DE LIVRES - BD		(169,73)	(3.998,00)
609400 VAR. DE STOCK MARCHANDISES		(107,68)	(10.269,72)
Services et biens divers	61	(106.512,44)	(135.721,38)
611000 LOYER ENTREPOT		(3.792,00)	(5.808,00)
611001 CHARGES LOCATIVES		(2.800,00)	(2.800,00)
612100 PETIT MATERIEL DE BUREAU		(103,11)	(448,41)
612300 LIVRES-DOCUMENTATIONS-IMPRIMES		(99,47)	(431,55)
612400 PETIT MATERIEL INFORMATIQUE		(1.546,14)	(642,91)
613240 HONORAIRES AVOCAT		(1.646,00)	
613250 HONORAIRES COMPTABLE		(3.356,23)	(5.837,02)
613260 HONORAIRES SECRETARIAT SOCIAL		(643,64)	(623,15)
613263 HONORAIRES REVISEUR		(3.200,00)	(3.200,00)

EDPL

Page : 5

Boulevard de la Sauvenière, 77
BE-4000 Liege
BE0553.643.930

Bilan interne

02-03-2021 - 08:44

EUR

EDPL

		Ex. 2020 Rep 2020 --> Clô 2020		Ex. 2019 Rep 2019 --> Clô 2019	
		01/01/2020 - 31/12/2020		01/01/2019 - 31/12/2019	
613264	FRAIS PUBLICATION		(72,50)		(72,10)
613300	DROITS DE REPRODUCTION		(2.620,00)		(10.820,00)
613400	DROITS D'AUTEURS		(5.819,25)		(5.489,58)
613470	COTISATION ADEB		(250,00)		(534,00)
613510	ASSURANCE RC		(5,34)		(43,04)
613520	ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE		(1,77)		(13,22)
613530	ASSURANCE INCENDIE		(157,85)		(102,74)
613540	ASSURANCE TOUS RISQUES		(80,52)		(80,52)
613550	ASSURANCE RESP. ADMIN.		(200,00)		(242,45)
613560	ASSURANCE MISSION		(517,00)		(517,00)
613700	RENT/OMNIUM TIMBREUSE		(1.006,38)		(1.122,31)
613720	PHOTOCOPIEUR		(174,00)		(1.477,63)
613740	SITE INTERNET		(775,29)		(4.576,55)
613750	TELEPHONE - INTERNET		(1.408,31)		(1.189,24)
613790	CHARGES LOGICIELLES		(4.669,24)		(3.764,47)
613900	ENTRETIEN		(124,92)		(171,64)
613910	PETIT AMENAGEMENT				(203,78)
615100	FRAIS DEPLACEMENT TEC		(629,10)		(350,38)
615110	FRAIS DE REPRESENTATION		(1.019,53)		(2.321,51)
615120	FRAIS DEPLACEMENT VOITURE		(1.656,38)		(1.676,14)
615130	FRAIS DE FOIRE-SALON-EVEN		(6.186,87)		(6.507,45)
615300	FRAIS DE PROMOTION		(2.697,71)		(2.945,00)
615400	FRAIS CADEAUX, FLEURS, ETC.		(18,95)		(296,42)
616000	FRAIS D'ENVOI/TRANSPORT		(557,16)		(5.516,00)
616100	PETIT MATERIEL		(140,00)		(10,00)
617200	CONVENTION CELES		(58.537,78)		(65.855,00)
618003	COTISATIONS INASTI				(32,17)
A.B.	Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61	188.919,70		108.013,99
	Marge brute d'exploitation (solde négatif) (-)	61/70			
C.	Rémunérations; charges sociales et pensions (ann. VI; 2) (-)	62	(8.944,02)		(6.385,52)
620200	REMUNERATIONS EMPLOYES		(5.779,48)		(3.653,66)
620501	ASSURANCE PERSO LEGALE		90,93		(282,74)
621000	COTISATIONS PATRONALES ASSUR SOC.		0,14		
621001	COTISATION PRIME SYNDICALE		(46,55)		(46,55)
621200	ONSS PATRONALE EMPLOYE		(1.988,38)		(530,79)
623100	FRAIS DE FORMATION		(940,00)		(1.656,00)
623400	SERVICE MEDICAL ET MEDICAMENTS		(280,68)		(215,78)
D.	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement; sur immobilisations incorporelles et corporelles (-)	630	(3.140,83)		(2.942,05)
630200	DOT. AMORT. IMMO. CORPORELLES		(3.140,83)		(2.942,05)
E.	Réd. de valeur sur stocks; sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations -; reprises +)	631/4	(14.125,88)		(6.858,90)
631000	DOTATIONS REDUCT. VAL. SUR STOCKS		(14.102,40)		(6.858,90)
634000	DOT. REDUCT. VAL. CREANCES 1 AN AU+		(23,48)		
F.	Provisions pour risques et charges (dotations -; utilisations et reprises +)	635/7	(2.300,00)		
637000	DOT. PROVIS. AUTR. RISQUES ET CHARGES		(3.500,00)		

EDPL

Page : 6

Boulevard de la Sauvenière, 77
BE-4000 Liege
BE0553.643.930**Bilan interne**

02-03-2021 - 08:44

EUR

EDPL

		Ex. 2020	Ex. 2019	
		Rep 2020 --> Clô 2020	Rep 2019 --> Clô 2019	
		01/01/2020 - 31/12/2020	01/01/2019 - 31/12/2019	
637100	UTILISATIONS ET REPRISES PROV RISQUES	1.200,00		
G.	Autres charges d'exploitation (-)	640/8	(178.998,20)	(149.404,93)
642000	MOINS-VALUES REAL. CREANCES COMM.	(124,88)		
644100	SUBVENTION EN NATURE BÂTIMENT	(13.099,57)	(12.989,97)	
644200	SUBVENTION EN NATURE PERSONNEL	(165.773,75)	(136.414,96)	
{	Bénéfice d'exploitation (+)	70/64		
{	Perte d'exploitation (-)	64/70	(18.589,23)	(57.577,41)
II. Produits financiers				
758000	PRODUIT FINANCIER DIVERS	75	0,10	0,10
Charges financières (-)				
650600	INTERETS DE RETARD PP ONSS ETC	65	(146,91)	(295,66)
657000	FRAIS DE BANQUE NON TAXES	(46,56)	(91,95)	
657200	AUTRES FRAIS FINANCIERS	(0,35)	(0,35)	
657300	FRAIS DE BANQUE TAXES	(100,00)	(100,00)	
{	Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65		
{	Perte courante avant impôts (-)	65/70	(18.736,14)	(57.872,97)
III. Produits exceptionnels				
764000	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	76	729,13	729,13
Charges exceptionnelles (-)				
664000	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	66	(4.900,00)	(4.900,00)
{	Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	70/66		
{	Perte de l'exercice avant impôts (-)	66/70	(22.907,01)	(57.872,97)
IV. Impôts sur le résultat (-) (+)				
{	Bénéfice de l'exercice (+)	70/67		
{	Perte de l'exercice (-)	67/70	(22.907,01)	(57.872,97)
{	Bénéfice de l'exercice à affecter (+)	70/68		
{	Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	(22.907,01)	(57.872,97)

EDPL

Page : 7

Boulevard de la Sauvenière, 77
BE-4000 Liege
BE0553.643.930

Bilan interne

02-03-2021 - 08:44

EUR

EDPL

		Ex. 2020	Ex. 2019
		Rep 2020 --> Clô 2020	Rep 2019 --> Clô 2019
		01/01/2020 - 31/12/2020	01/01/2019 - 31/12/2019
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
I. Produits et charges d'exploitation			
A. { Bénéfice à affecter			
{ Perte à affecter (-)			
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/69		
Perte de l'exercice à affecter (-)	69/70	(22.907,01)	(686.420,76)
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	70/68		(57.872,97)
690000 PERTE REPORTEE DE L'EX. PRECEDENT	68/70	(22.907,01)	(628.547,79)
	690		(628.547,79)
2. Perte à reporter			686.420,76
793000 PERTE A REPORTER	793		686.420,76

EDPL

Page : 8

Boulevard de la Sauvenière, 77
BE-4000 Liege
BE0553.643.930**Bilan interne**

02-03-2021 - 08:44

EUR

EDPL

	Ex. 2020 Rep 2020 --> Clô 2020	Ex. 2019 Rep 2019 --> Clô 2019
	01/01/2020 - 31/12/2020	01/01/2019 - 31/12/2019
Comptes hors bilan		
149999 - RESULTAT PROVISoire REPORTE	(22.907,01)	
167000 - PROVISION POUR LITIGE EN COURS	1.900,00	
Reclassement bilantaire		

2. RAPPORT DES COMMISSAIRES



LES ÉDITIONS DE LA PROVINCE DE LIÈGE

Bd de la Sauvenière, 77 - 4000 Liège
Tél. : +32 (0)4 237 30 80

RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Nous, soussignés Victoria VANDEBERG et Didier NYSSSEN, nous sommes rendus ce lundi 12 avril 2021 au 77, boulevard de la Sauvenière à 4000 Liège, actuel siège d'exploitation de la R.P.A. LES ÉDITIONS DE LA PROVINCE DE LIÈGE.

Nous avons procédé à l'examen des comptes de résultats et bilans pour de l'année 2020. Nous avons constaté des produits pour un montant de 354.833,58 euros et des dépenses pour un montant de 377.740,59 euros. Le déficit au niveau des résultats de l'exercice pour la période en question se monte donc à 22.907,01 euros.

En ce qui concerne les bilans, nous avons constaté que les fonds propres (490.672,23 euros) restent largement positifs grâce à l'apport en capital effectué par Province.

Les comptes, les extraits bancaires et l'ensemble des pièces comptables nous ont été remis. Nous avons procédé au contrôle des soldes financiers de début et de fin d'année, de plusieurs pièces comptables, de plusieurs extraits bancaires.

Nous avons constaté que l'ensemble des documents qui nous ont été soumis étaient corrects et qu'il y a conformité entre les pièces comptables et les écritures dans la comptabilité.

Nous proposons à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes et donner décharge aux Administrateurs pour l'exercice 2020.

Fait à Liège le 12 avril 2021.

Victoria VANDEBERG

Didier NYSSSEN

3. RAPPORT DU RÉVISEUR

**RAPPORT DU COMMISSAIRE DE LA RÉGIE PROVINCIALE AUTONOME LES ÉDITIONS DE
LA PROVINCE DE LIÈGE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la Régie Provinciale Autonome Les Éditions de la Province de Liège (la « Régie »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par le Conseil Provincial du 16 juillet 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration du 30 juin 2020. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date du Conseil Provincial délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31/12/2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Régie Provinciale Autonome Les Éditions de la Province de Liège durant 7 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Régie, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 559.576,51 € et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 22.907,01 €.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Régie au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Régie, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Incertitude significative relative à la continuité d'exploitation

Nous attirons l'attention sur l'annexe A-cap 6.9. des comptes annuels, qui indique que la régie a subi une perte de 22.907,01 € au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Malgré la recapitalisation de la régie par la Province de Liège au cours de l'exercice 2018 à hauteur de 400.000 €, l'actif net au 31 décembre 2020 affiche un solde de 490.672,23 €, soit un montant inférieur à la moitié du capital social qui s'élève à 1.200.000 €.

Ces circonstances révèlent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important quant à la capacité de la régie à poursuivre ses activités. Cependant, l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation lors de l'établissement des comptes annuels nous paraît appropriée puisqu'un plan d'entreprise a été établi.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Régie à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Régie en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Régie ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Régie. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Régie ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Régie à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Régie à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Régie.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1^{er}, 8^o du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mention relative à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Régie au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ;
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des sociétés et des associations, ou du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;
- La répartition des résultats proposée au Conseil Provincial est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Liège, le 5 mai 2021

SRL 3R, LEBOUTTE & CO
Commissaire
Représentée par

Hélène REUCHAMPS
Réviseur d'entreprises

4. RAPPORT SPÉCIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Par analogie à l'article 633 du Code des Sociétés applicable aux sociétés anonymes, le Conseil d'Administration décide de justifier la poursuite des activités de la Régie provinciale autonome d'Édition de la Province de Liège.

En effet, l'article 633 du Code des Sociétés prévoit l'obligation pour les sociétés anonymes de justifier la poursuite des activités dans le cas où, par suite de perte, l'actif net est réduit à un montant inférieur à la moitié du capital social.

Au terme de l'exercice 2020, l'actif net de la Régie provinciale autonome présente un solde de 490.672,23, soit un montant inférieur à la moitié du capital social qui s'élève à 1.200.000 €.

Nonobstant ces chiffres, le Conseil d'Administration propose la continuité des activités et donc l'application des règles comptables de continuité pour les raisons suivantes :

- Toute chose restant égale, la Régie provinciale autonome dispose d'une trésorerie suffisante pour honorer ses dépenses pour les douze prochains mois ;
- Son actionnaire actuel, à savoir la Province de Liège, soutient le projet puisque celle-ci a recapitalisé la Régie à hauteur de 400.000 € durant l'exercice 2018 ;
- Le plan d'entreprise 2021 poursuit la philosophie éditoriale établie en 2019 : des ouvrages inscrits au catalogue devront être subventionnés ou du moins présenter des risques financiers contrôlés.

Fait à Liège, le 27 mai 2021

TABLEAU DES MARCHÉS PUBLICS [ANNEXE 2]

Objet	Mode de passation	Critères d'attribution	Candidat	Soumissionnaire
Livre - Bavière en route 2018	Procédure négociée sans publicité	prix	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)
			Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne
			Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne	AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)
			AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)	
			Vervinck & fils, Rue de la Câblerie, 9 à 4000 Liège	
			Andrien - Optima, Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 Visé	
Livre - Jo Rome v2	Procédure négociée sans publicité	prix	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)
			Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	
			Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne	
			AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)	
			Vervinck & fils, Rue de la Câblerie, 9 à 4000 Liège	
			Andrien - Optima, Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 Visé	
Matériel promotionnel - Dépliant FLB 2020	Procédure négociée sans publicité	prix	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)
			Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)
			Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne	Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne
			AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)	Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne
			Vervinck & fils, Rue de la Câblerie, 9 à 4000 Liège	
			Andrien - Optima, Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 Visé	
Service - Photographe pour «L'Atelier intérieur»	Procédure négociée sans publicité	prix	CaroLine Dethier, Rue des Augustins, 45 à 4000 Liège	CaroLine Dethier, Rue des Augustins, 45 à 4000 Liège
			François-Xavier Cardon, Rue Lairisse, 49 à 4460 Grâce-Hollogne	
			Matthieu Litt, Rue Simonon, 14 à 4000 Liège	

Adjudicataire	Envoi de l'appel	Réception des offres	Montant	Notification	Décision d'attribution
Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	1/15/2020	1/22/2020	1	1/23/2020	Bureau exécutif
Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)	2/12/2020	2/24/2020	5	2/25/2020	Bureau exécutif
Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	2/3/2020	2/9/2020	78,71	2/10/2020	Bureau exécutif
CaroLine Dethier, Rue des Augustins, 45 à 4000 Liège	2/26/2020	3/4/2020	3	3/16/2020	Primaëlle Vertenoel

Matériel promotionnel - Cartons invitation Jo Rome	Procédure négociée sans publicité	prix	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)
			Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne
			Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne	Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne
			AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)	AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)
			Vervinck & fils, Rue de la Câblerie, 9 à 4000 Liège	
			Andrien - Optima, Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 Visé	
Livre - Bavière en route 2019	Procédure négociée sans publicité	prix	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)
			Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne
			Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne	AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)
			AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)	
			Vervinck & fils, Rue de la Câblerie, 9 à 4000 Liège	
			Andrien - Optima, Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 Visé	
Service - Photographe pour «Catalogue d'expo moto»	Procédure négociée sans publicité	prix	CaroLine Dethier, Rue des Augustins, 45 à 4000 Liège	CaroLine Dethier, Rue des Augustins, 45 à 4000 Liège
			Dbcreation, Rue des Déportés, 108 à 6890 Ochamps	Dbcreation, Rue des Déportés, 108 à 6890 Ochamps
			Jim Sumkay, Cloîtres Sainte Croix, 7 à 4000 Liège	
Livre - Terres noires	Procédure négociée sans publicité	prix	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)	Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne
			Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)
			Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne	Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne
			AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)	
			Vervinck & fils, Rue de la Câblerie, 9 à 4000 Liège	
			Andrien - Optima, Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 Visé	

/	2/27/2020	3/4/2020	Annulé		
Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	3/26/2020	4/2/2020	1	4/3/2020	Primaëlle Vertenoel
CaroLine Dethier, Rue des Augustins, 45 à 4000 Liège	3/18/2020	3/24/2020	9	3/25/2020	Bureau exécutif
Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	4/29/2020	5/7/2020	833,96	5/11/2020	Primaëlle Vertenoel

Livre - Lecture pour tous	Procédure négociée sans publicité	prix	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)	Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne
			Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)
			Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne	AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)
			AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)	
			Vervinck & fils, Rue de la Câblerie, 9 à 4000 Liège	
			Andrien - Optima, Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 Visé	
Livre - Home Sweet Home	Procédure négociée sans publicité	prix	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)
			Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne
			Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne	AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)
			AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)	
			Vervinck & fils, Rue de la Câblerie, 9 à 4000 Liège	
			Andrien - Optima, Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 Visé	
Livre - Regards sur la friche	Procédure négociée sans publicité	prix	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)
			Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne
			Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne	
			AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)	
			Vervinck & fils, Rue de la Câblerie, 9 à 4000 Liège	
			Andrien - Optima, Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 Visé	

/	5/26/2020	6/7/2020	Annulé		
Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	6/3/2020	6/7/2020	2	6/8/2020	Primaëlle Vertenoel
Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	7/27/2020	8/3/2020	617,33	8/4/2021	Primaëlle Vertenoel

Livre - Les Écrevisses	Procédure négociée sans publicité	prix	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)
			Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne
			Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne	
			AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)	
			Vervinck & fils, Rue de la Câblerie, 9 à 4000 Liège	
			Andrien - Optima, Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 Visé	
Livre - Le Piano dans l'âme	Procédure négociée sans publicité	prix	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)
			Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne
			Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne	Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne
			AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)	AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)
			Vervinck & fils, Rue de la Câblerie, 9 à 4000 Liège	
			Andrien - Optima, Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 Visé	
Livre - Premiers secours retraitage 1000x	Procédure négociée sans publicité	prix	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)
			Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne
			Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne	AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)
			AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)	
			Vervinck & fils, Rue de la Câblerie, 9 à 4000 Liège	
			Andrien - Optima, Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 Visé	

/	8/3/2020	8/6/2020	Annulé		
Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	8/18/2020	8/24/2020	1	10/28/2020	Primaëlle Vertenoel
Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	9/3/2020	9/9/2020	2	9/10/2020	Primaëlle Vertenoel

Livres - Chemin de l'envers (l'Atelier intérieur)	Procédure négociée sans publicité	prix	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)
			Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne
			Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne	AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)
			AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)	
			Vervinck & fils, Rue de la Câblerie, 9 à 4000 Liège	
			Andrien - Optima, Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 Visé	
Livres - Corporéité	Procédure négociée sans publicité	prix	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)
			Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne
			Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne	Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne
			AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)	AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)
			Vervinck & fils, Rue de la Câblerie, 9 à 4000 Liège	
			Andrien - Optima, Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 Visé	
Livres - Sidérurgie liégeoise	Procédure négociée sans publicité	prix	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)
			Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	
			Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne	
			AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)	
			Vervinck & fils, Rue de la Câblerie, 9 à 4000 Liège	
			Andrien - Optima, Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 Visé	

Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	9/10/2020	9/16/2020	1	9/17/2020	Primaëlle Vertenoel
Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	9/17/2020	9/27/2020	503,88	9/29/2020	Primaëlle Vertenoel
Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)	10/5/2020	10/14/2020	12	10/15/2020	Bureau exécutif

Livres - Lecture pour tous v2	Procédure négociée sans publicité	prix	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)
			Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne
			Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne	AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)
			AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)	
			Vervinck & fils, Rue de la Câblerie, 9 à 4000 Liège	
			Andrien - Optima, Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 Visé	
Livres - Lecture pour tous v3	Procédure négociée sans publicité	prix	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)
			Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne
			Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne	AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)
			AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)	
			Vervinck & fils, Rue de la Câblerie, 9 à 4000 Liège	
			Andrien - Optima, Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 Visé	
Livres - More Food 2 Run	Procédure négociée sans publicité	prix	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)
			Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne
			Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne	AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)
			AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)	
			Vervinck & fils, Rue de la Câblerie, 9 à 4000 Liège	
			Andrien - Optima, Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 Visé	

/	10/5/2020	10/13/2020	Annulé		
Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	10/16/2020	10/23/2020	2	10/26/2020	Primaëlle Vertenoel
/	11/9/2020	11/15/2020	Annulé		

Livre - Usine 10	Procédure négociée sans publicité	prix	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)
			Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne
			Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne	
			AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)	
			Vervinck & fils, Rue de la Câblerie, 9 à 4000 Liège	
			Andrien - Optima, Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 Visé	
Livre - Le Standard	Procédure négociée sans publicité	prix	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)
			Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne
			Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne	Andrien - Optima, Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 Visé
			AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)	AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)
			Vervinck & fils, Rue de la Câblerie, 9 à 4000 Liège	
			Andrien - Optima, Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 Visé	
Livre - Le Port autonome de Liège	Procédure négociée sans publicité	prix	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)	Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)
			Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne
			Atelier Numérique, Rue de l'Informatique, 22 à 4460 Grâce-Hollogne	Andrien - Optima, Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 Visé
			AZ Print, Rue de l'Informatique, 6 à 4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)	
			Vervinck & fils, Rue de la Câblerie, 9 à 4000 Liège	
			Andrien - Optima, Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 Visé	
Service - Diffusion/ distribution 2021-2023	Procédure négociée sans publicité	Critères d'attribution	Adybooks, rue de Rotterdam, 20 à 4000 Liège	Adybooks, rue de Rotterdam, 20 à 4000 Liège
			MDS Benelux, rue du Progrès, 1 à 6220 Fleurus	
			Interforum, fond Jean Pâques, 6 à 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve	

Snel, Z.I. des Hauts-Sarts - Zone 3, Rue Fond des Fourches, 21 à 4041 Vottem (Herstal)	11/9/2020	11/15/2020	1	11/16/2020	Primaëlle Vertenoel
Andrien - Optima, Rue Saint-Hadelin, 14 à 4600 Visé	11/19/2020	11/24/2020	946,29	11/25/2020	Primaëlle Vertenoel
Henroprint, Rue Lambert Dewonck, 36 à 4452 Wihogne	11/26/2020	12/3/2020	5	12/4/2020	Primaëlle Vertenoel
Adybooks, rue de Rotterdam, 20 à 4000 Liège	11/19/2020	12/16/2020	/		Conseil d'administration

CATALOGUE 2020 [ANNEXE 3]

COLLECTION « HISTOIRE »

STANDARD DE LIÈGE (1898-1952)

L'histoire au-delà du mythe

JULIEN DEMOLIN

Il y a désormais près de 100 ans que le Standard de Liège évolue sans discontinuité en Première Division, mais que connaît-on réellement de l'histoire et des origines du plus grand club wallon ? Que sait-on vraiment de la naissance du supportérisme « rouche » et des premiers clubs de fans ? Qui étaient les premiers joueurs du matricule 16 ? Quelles sont les origines des plus grandes rivalités du club de Sclessin ? Le Standard est-il vraiment un club ouvrier ? Standard de Liège (1898-1952). *L'histoire au-delà du mythe*, premier ouvrage francophone historique à traiter du club rouge et blanc, se propose de répondre à toutes ces questions et de plonger le lecteur dans les cinquante premières années du matricule 16. À l'aide de nouvelles sources et de nouvelles recherches, ce livre sort de l'oubli la période la plus méconnue de l'institution liégeoise et déconstruit certains clichés inexorablement liés à son histoire.

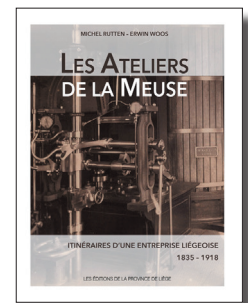


LES ATELIERS DE LA MEUSE

Itinéraires d'une entreprise liégeoise (1835-1918)

MICHEL RUTTEN, ERWIN WOOS

Les Ateliers de la Meuse ont une longue histoire qui débute en 1835. Cette année-là, Charles Marcellis fonde à Liège un atelier de construction mécanique et ne tarde pas à obtenir d'importants contrats. Un pont métallique à Gand, des machines d'épuisement pour le port d'Anvers ou encore, dans la même ville, une couverture pour la cour de la Bourse de commerce comptent bientôt parmi ses réalisations les plus significatives. En 1872, l'entreprise familiale se transforme pour donner naissance à la Société anonyme des Ateliers de [construction de] la Meuse, toujours active de nos jours. Dans le paysage industriel de la Belle-Époque, cette entreprise, dirigée pendant près de quarante ans par François Timmermans, accroit et diversifie sa production. À la veille du premier conflit mondial, elle emploie 1.200 ouvriers. Ses machines de mines et locomotives s'exportent dans le monde entier. Cet ouvrage balise les itinéraires empruntés par les Ateliers de la Meuse depuis leur avènement dans le creuset liégeois jusqu'à leur expansion internationale. Si le parcours d'une entreprise dépend étroitement de ses choix stratégiques et technologiques, sa « réussite » et sa longévité doivent également beaucoup au partage de convictions, entre ceux qui posent ces choix et ceux qui les concrétisent. C'est une des leçons que nous offre l'histoire des Ateliers de la Meuse depuis leur avènement dans le creuset liégeois jusqu'à leur expansion internationale. Si le parcours d'une entreprise dépend étroitement de ses choix stratégiques et technologiques, sa « réussite » et sa longévité doivent également beaucoup au partage de convictions, entre ceux qui posent ces choix et ceux qui les concrétisent. C'est une des leçons que nous offre l'histoire des Ateliers de la Meuse.



SIDÉRURGIE LIÉGEOISE

Chroniques d'une mort orchestrée... et d'une résistance acharnée

JOSÉ VERDIN

Acier rouge et mains d'or. Ces quelques mots évoquent avec poésie un monde de suie et d'étincelles ainsi qu'un savoir faire précieux : l'univers des sidérurgistes. Mais un tel résumé reviendrait à réduire la portée et la puissance de cette communauté, vivante et révoltée, qui anime tout le secteur de la sidérurgie. Un groupe d'hommes de tous âges et de tous horizons, unis tant dans les risques du travail que dans les luttes sociales. Ce microcosme, loin d'être replié sur lui-même, a en effet toujours donné de la voix dans la sphère publique ; une voix qui tend à être étouffée mais qui, même réduite à un filet, résiste comme un beau diable. Cet ouvrage s'attache à garder la trace des tourments et incertitudes que ce monde ouvrier a traversés sans se départir d'un formidable esprit de solidarité. Sans céder à une vision romancée des événements, José Verdin nous livre des récits tantôt épiques, tantôt amers, qui ont émaillé l'histoire de la sidérurgie liégeoise de ces trente dernières années.



LE PORT AUTONOME DE LIÈGE

Hier et aujourd'hui

FREDDY ROENEN

La création d'un port constitue une des plus belles façons de faire vivre l'eau sur un territoire. Un tel projet se nourrit et naît de la volonté d'une ville ou d'une région d'échanger avec le monde, de recevoir et d'envoyer son approvisionnement et sa production par la voie d'eau. Vous découvrirez toute l'histoire et les particularités du Port de Liège depuis le début du XX^e siècle. Après un bref historique du trafic fluvial en région liégeoise, cet ouvrage parcourt les événements qui ont marqué la vie du port, de son élaboration à son développement actuel. Pourquoi était-il devenu nécessaire de créer des zones de manutention en bord de Meuse en centre-ville ? Pourquoi les avoir déplacées par la suite en périphérie pour former l'île Monsin ? La création du Port autonome de Liège, en 1938, témoigne de la forte croissance de l'activité sur le fleuve. Aujourd'hui, il existe pas moins de 33 zones portuaires dans toute la Province. Une des dernières nouveautés du port, le site trimodal de Trilogiport à Hermalle-sous-Argenteau, manifeste encore cet essor grandissant et continue de prouver la richesse de l'eau à Liège.



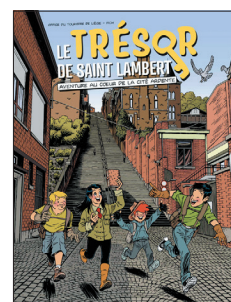
COLLECTION « BD »

LE TRÉSOR DE SAINT LAMBERT

Aventure au cœur de la Cité ardente

OFFICE DU TOURISME DE LIÈGE ET STÉPHANE FICHER

Tu as l'âme d'un aventurier ? Tu as toujours voulu partir à la recherche d'un trésor ? Alors rejoins Anna, Gus, Hugh et Oli dans leur folle aventure, et aide-les à mettre la main sur le trésor de saint Lambert en répondant aux différentes énigmes disséminées à travers la ville de Liège. Grâce à deux circuits de moins de 2 km, cet album te fera sillonner les rues du centre historique de Liège, à la recherche des trésors connus et méconnus de la Cité ardente. Un peu d'endurance, quelques réflexions et beaucoup d'amusement, voici l'aventure qui t'attend si tu es prêt à relever le défi !



COLLECTION « BEAUX LIVRES »

JO ROME

PHILIPPE DELAITE, PERI VANVUCHELEN

Par les chemins de l'interview, des textes d'analyse et par la collection de nombreuses reproductions exclusives, cet ouvrage propose de découvrir l'œuvre de Jo Rome et les étapes qui ont amené aujourd'hui l'artiste liégeois au sommet de son art. Une approche historique, mais surtout une recherche sensible menée au travers d'une œuvre qui nous rappelle que nous avons toutes et tous disposé de qualités artistiques à un moment ou l'autre de notre existence. Particulièrement pendant l'enfance. Cette période de la vie est le thème central des créations de Jo Rome. Le leitmotiv que l'artiste remet constamment sur le métier pour en explorer les contradictions, les apparences et la transcendance. Sculptures et bas-reliefs en ciment ou en plâtre aux blancs immaculés, figures humaines et animales ou formes organiques en polyester aux couleurs vives, art brut où s'allient le dessin et les surfaces, toiles rugueuses ou fragments collés peuplés de personnages minuscules, compositions à la gestuelle explosive colorées de tendre violence... voici l'art de l'enfance, et l'enfance de l'art modelés et peints par Jo Rome.

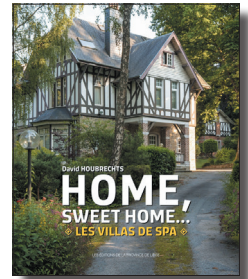


HOME, SWEET HOME...

Les villas de Spa

DAVID HOUBRECHTS

Depuis longtemps réputée pour ses sources aux vertus curatives, Spa devient au 19^e siècle un lieu de villégiature prisé : on y vient désormais autant pour se divertir, se détendre et se ressourcer que pour se soigner. Devant tant d'atouts, nombreux sont les étrangers qui choisissent alors de s'y faire construire une villa. En quelques décennies, les abords de la ville se couvrent de maisons de plaisance variées et pittoresques : châteaux, cottages, bungalows, manoirs et autres chalets remodelent un paysage encore largement vierge. Au fil des cinq chapitres de cet ouvrage, le lecteur découvrira ces villas par le biais d'un séjour fictionnel pendant la Belle époque. Outre les dimensions techniques et artistiques, ce sont en réalité l'histoire et les coutumes d'une époque que nous racontent les villas spadoises au moment où la Belgique est au faîte de sa puissance industrielle. La très riche iconographie éclaire de manière significative ce patrimoine encore largement méconnu.



COLLECTION « SERVICES PROVINCIAUX »

BAVIÈRE EN ROUTE. LES CONFÉRENCES

Outremeuse dans tous ses états - 2018

BÉNÉDICTE DOCHAIN (DIR.)

Sous l'impulsion de la Bibliothèque des Chiroux, voici les textes du premier cycle de conférences sur le quartier d'Outremeuse. Les différents intervenants invitent le lecteur à découvrir des aspects aussi variés que la médecine, l'architecture, le théâtre ou encore les grandes figures littéraires revisitées. Ces conférences ont été organisées dans la perspective du futur Pôle Bavière.

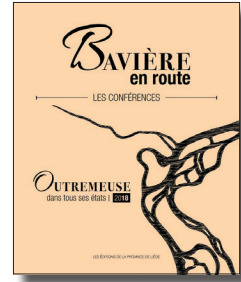


Table des matières :

- La naissance du quartier outre-Meuse – Erwin Woos
- L'historien d'aujourd'hui face à Jean d'Outremeuse. Le cas des récits de famines – Nicolas Barla et Antoine Bonnivert
- De la Maison de la Miséricorde à l'hôpital de Bavière – Geneviève Xhayet
- Le mythe simenonien – Laurent Demoulin
- Le théâtre en Outremeuse de 1850 à 1975 – Marcel Conradt
- Grétruy de tous les temps : de sa maison natale à son Musée – Patrick Dheur

BAVIÈRE EN ROUTE. LES CONFÉRENCES

Outremeuse dans tous ses états - 2019

BÉNÉDICTE DOCHAIN (DIR.)

Deuxième volume des conférences d'Outremeuse, qui balayent des aspects importants du quartier : le rôle essentiel de l'eau (et de la Meuse), son folklore, ses figures musicales, son passé académique, le passé ouvrier et industriel, le mouvement politique wallon et son éditeur emblématique, Georges Thone. Ces conférences ont été organisées dans la perspective du futur Pôle Bavière.



Table des matières :

- Traditions d'Outremeuse et patrimoine culturel immatériel – Françoise Lempereur
- Les géants de la science en Outremeuse – Vincent Geenen
- La Meuse, au cœur de notre Histoire – Marc Suttor
- Simenon, le médecin imaginaire né en Outremeuse – Pierre Lefèbvre
- Georges Thone, imprimeur et éditeur, militant wallon et francophile – Catherine Lanneau
- Outremeuse, ses ponts, ses églises et ses bistrotts – Robert Ruwet

LECTURE POUR TOUS

Une histoire des initiatives de la Province de Liège en matière de lecture publique

JEAN-JACQUES MESSIAEN

Le livre et l'écrit constituent des clés indispensables pour accéder au savoir et à la culture. Au fil des décennies, les différents pouvoirs publics belges ont mis en place des politiques variables, souvent circonstanciées, en matière d'enseignement, de bibliothèques, de jeunesse ou d'éducation permanente. Celles-ci ont évolué au fil du temps, en fonction des enjeux propres à chaque époque. Le présent essai se focalise sur les actions développées par la Province de Liège en matière de bibliothèques et de lecture publique. Il souligne l'évolution du rôle des provinces dont les missions sont souvent peu perçues par les citoyens. Dans une optique de vulgarisation scientifique, l'ouvrage se présente comme un récit chronologique couvrant plus de deux cents ans d'histoire. Il décrit tour à tour les premières initiatives nées au XVIII^e siècle, la vision éducative et sociale du XIX^e siècle qui donnera naissance bien plus tard aux concepts d'« éducation populaire » puis d'« éducation permanente », les profonds bouleversements sociétaux engendrés par les deux guerres mondiales, l'émergence de la notion d'« activités socioculturelles » dans les années 60, la création de la Communauté française, et finalement les enjeux actuels, avec l'apparition du numérique et des réseaux sociaux. Rédigée à partir d'une longue série de rapports et des archives provinciales notamment celles du Service de la Culture et de l'inspection générale, complétée par des entretiens avec des acteurs de terrain, cette étude montre combien de nos jours les bibliothèques et la lecture publique représentent non seulement des outils de connaissance, mais aussi de cohésion sociale.



BAVIÈRE, REGARDS SUR LA FRICHE

PÔLE BAVIÈRE

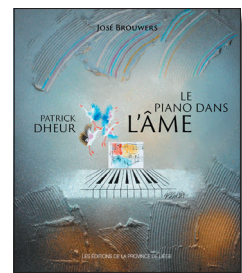
« Bavière, pour moi, c'est la dernière demeure d'une femme qui adorait la vie, la bonne chair, le bon vin. Cendres aux vents, cendres recomposées, poussières de briques, soudure d'un passé à un présent, d'un présent à un futur, d'un connu à une inconnue »

PATRICK DHEUR

Le piano dans l'âme

JOSÉ BROUWERS

Tout enfant, Patrick Dheur rêvait déjà de devenir compositeur. Il commença par exceller comme pianiste. Avant d'aborder le Conservatoire, il prit des cours dans son village auprès d'une musicienne qui avait deviné de belles promesses de talent. Encouragé par ses parents d'abord, par ses maîtres, par ses partenaires, il entreprit une carrière de concertiste qui le mena aux quatre coins du monde, satisfaisant ses deux passions, la musique et les voyages. Offrant concerts et masterclass, non content du succès, il se consacra à la composition, son véritable bonheur. Sa vie est l'aventure captivante d'un musicien liégeois débordant d'enthousiasme.



COLLECTION REVUES

DES USINES ET DES HOMMES N°10

Pièces, objets... et machines

PATRIMOINE INDUSTRIEL WALLONIE-BRUXELLES

- Guido Vanderhuslt (1940-2019), militant du patrimoine industriel et social
- Un patrimoine industriel exceptionnel : La collection du médailleur De Greef
- Les machines de l'ancienne brasserie Wielemans-Ceuppens à Forest, un témoignage remarquable de l'évolution des sciences appliquées
- Les respirateurs de Théodore Schwann classés comme trésors par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Du laboratoire d'expérimentation à la vitrine de musée, ou les pérégrinations de la collection de lampes de l'Institut National des Mines
- Un appareil d'essai des lampes à l'Institut national des Mines. Un exemple d'émulation internationale ?
- Modèles, matrices, moules... Focus sur une collection unique du Musée de la Mine et du Développement Durable de Bois-du-Luc
- La sauvegarde du wagon-thermos n°39, emblème de la sidérurgie à chaud liégeoise
- Un concentré de la technologie américaine de dégraissage de la laine de la fin du 19e siècle à Verviers
- Les anciennes taques d'égout, un patrimoine mobilier en sursis
- De la chevaline II au TAU : le patrimoine des transports en commun urbain en Wallonie jusqu'à la création des TEC



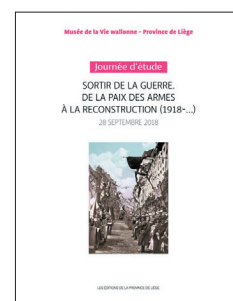
COLLECTION MUSÉE DE LA VIE WALLONNE

SORTIR DE LA GUERRE.
DE LA PAIX DES ARMES À LA RECONSTRUCTION (1918-...)*Journée d'étude**28 septembre 2018*

MUSÉE DE LA VIE WALLONNE

Ce recueil reprend la plupart des contributions proposées au Musée de la Vie wallonne le 28 septembre 2018 lors de la journée d'étude « Sortir de la guerre. De la paix des armes à la reconstruction (1918-...) ». Plusieurs questions y furent posées. Quelles traces la Grande Guerre a-t-elle laissées au sein des différentes collections conservées au sein du musée ?

La construction fédérale actuelle de la Belgique trouve-t-elle son origine dans les plans allemands de 1914-1918 ? Quelles furent les mutations sociales et politiques à l'oeuvre dans l'après-guerre ? Comment et sous quelles formes se manifeste cette survivance de la culture de guerre à l'Université de Liège ? La Conférence diplomatique de juillet 1920 à Spa présente-t-elle la physionomie d'une vraie négociation ? Comment la ville martyre de Visé fut-elle reconstruite ? Les réponses à ces questions, proposées par des spécialistes issus de différents secteurs, permettent d'appréhender quelques aspects d'une période historique riche en bouleversements.



DOCUMENT 20-21/258 : CULTES – BUDGET 2020 DE LA MOSQUÉE MIMAR SINAN, RUE DE VISÉ, 129 À 4602 CHERATTE – PRISE DE CONNAISSANCE.

DOCUMENT 20-21/259 : CULTES – COMPTE 2017 DE LA MOSQUÉE FATIH, RUE DE TILLEUR, 140 À 4420 SAINT-NICOLAS – AVIS FAVORABLE.

DOCUMENT 20-21/260 : CULTES – COMPTE 2020 DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE ORTHODOXE DORMITION DE LA VIERGE, RUE DE LIMBOURG, 10 À 4800 VERVIERS – AVIS FAVORABLE.

M. le Président informe l'Assemblée que ces trois documents ont été soumis à l'examen de la 5^{ème} Commission et ont été regroupés à sa demande.

Ces trois documents n'ont soulevé aucune remarque ni aucune question.

En ce qui concerne le document 20-21/258, la 5^{ème} Commission invite l'Assemblée à en prendre connaissance.

En ce qui concerne les documents 20-21/259 et 260, la 5^{ème} Commission invite l'Assemblée à les adopter par 10 voix pour et 2 abstentions

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Pour le document 20-21/258, il s'agit d'une prise de connaissance.

Pour les documents 20-21/259 et 260 :

Mises aux voix, les conclusions de la 5^{ème} Commission sur ces deux documents sont adoptées selon le vote suivant :

- Votent pour : le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO et le groupe CDH-CSP
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : le groupe PTB

En conséquence, le Conseil prend connaissance de la résolution 20-21/258 et adopte les deux résolutions 20-21/259 et 260 :

Document 20-21/258

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le décret impérial du 30 décembre 1809 concernant les Fabriques d'églises ;

Vu la loi du 4 mars 1870 sur le Temporel des cultes, notamment l'article 19 bis y inséré par la loi du 19 juillet 1974 et modifié par la loi du 10 mars 1999 ;

Vu l'arrêté royal du 3 mai 1999 portant reconnaissance de l'Exécutif des Musulmans de Belgique ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 13 octobre 2005 fixant les modèles des budgets et comptes à dresser par les comités chargés de la gestion du temporel des communautés islamiques reconnues ;

Vu le livre II du Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation organisant les provinces et les dispositions de la Loi provinciale non abrogées ;

Vu le décret du 13 mars 2014 modifiant le Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation ainsi que diverses dispositions relatives à la tutelle sur les actes des établissements chargés de la gestion du temporel des cultes reconnus, prenant effet le 1^{er} janvier pour les actes adoptés à partir du 1^{er} janvier 2015 ;

Vu le budget 2020 de la mosquée Mimar Sinan rue de Visé, 129 à 4602 Cheratte approuvé en date du 28 mars 2021 par son Comité de gestion ;

Attendu qu'il a été transmis à l'Autorité provinciale en date du 31 mars 2021 ;

Attendu que la complétude du dossier a été conclue 1^{er} avril 2021 ;

Attendu que le délai de transmission à l'Autorité de tutelle a expiré en l'espèce le 10 mai 2021 et à la demande de la Tutelle, l'analyse de l'Administration ainsi que la décision du Collège ont été transmises à la Région Wallonne ;

Sur la proposition du Collège provincial ;

PREND CONNAISSANCE

Article unique. – du budget 2020 de la Mosquée Mimar Sinan, rue de Visé, 129 à 4602 Cheratte, et de son analyse jointe à la présente résolution.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/259

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le décret impérial du 30 décembre 1809 concernant les Fabriques d'églises ;

Vu la loi du 4 mars 1870 sur le Temporel des cultes, notamment l'article 19 bis y inséré par la loi du 19 juillet 1974 et modifié par la loi du 10 mars 1999 ;

Vu l'arrêté royal du 3 mai 1999 portant reconnaissance de l'Exécutif des Musulmans de Belgique ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 13 octobre 2005 fixant les modèles des budgets et comptes à dresser par les comités chargés de la gestion du temporel des communautés islamiques reconnues ;

Vu le livre II du Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation organisant les provinces et les dispositions de la Loi provinciale non abrogées ;

Vu le décret du 13 mars 2014 modifiant le Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation ainsi que diverses dispositions relatives à la tutelle sur les actes des établissements chargés de la gestion du temporel des cultes reconnus, prenant effet le 1^{er} janvier pour les actes adoptés à partir du 1^{er} janvier 2015 ;

Vu le compte 2017 de la mosquée Fatih, rue de Tilleur, 140 à 4420 Saint Nicolas, approuvé en date du 11 avril 2021 par son Comité de gestion ;

Attendu qu'il a été transmis à l'autorité provinciale en date du 14 avril 2021 ;

Attendu que la complétude du dossier a été constatée le 27 avril 2021, à la réception de pièces complémentaires sollicitées auprès de la mosquée ;

Attendu que le délai de transmission à l'autorité de tutelle expirera en l'espèce le 7 juin 2021 ;

Considérant qu'en définitive le compte 2017 de ladite Mosquée se solde, après réformations, par un boni de 2.106,88 € ;

Considérant qu'il ressort de l'examen dudit compte que :

- celui-ci est conforme à la loi et à l'intérêt général ;
- qu'il aurait dû être transmis pour **le 25 avril 2018** ;

Sur la proposition du Collège provincial ;

ARRÊTE

Article unique. – Émet un avis favorable sur le compte 2017 présenté par la Mosquée Fatih, rue de Tilleur, 140 à 4420 Saint-Nicolas, qui se solde, après réformations, par un boni de 2.106,88 € (cfr analyse jointe à la présente résolution).

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/260

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le décret impérial du 30 décembre 1809 concernant les Fabriques d'églises ;

Vu la loi du 4 mars 1870 sur le Temporel des cultes, notamment l'article 19 bis y inséré par la loi du 19 juillet 1974 et modifié par la loi du 10 mars 1999 ;

Vu la loi du 17 avril 1985 portant reconnaissance des administrations chargées de la gestion du temporel du culte orthodoxe ;

Vu l'arrêté royal du 15 mars 1988 portant organisation des Conseils de fabrique d'église du culte orthodoxe ;

Vu l'arrêté royal du 12 juillet 1989 fixant les modèles des budgets et des comptes à dresser par les Conseils de fabriques d'église du culte orthodoxe ;

Vu le livre II du Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation organisant les provinces et les dispositions de la Loi provinciale non abrogées ;

Vu le décret du 13 mars 2014 modifiant le Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation ainsi que diverses dispositions relatives à la tutelle sur les actes des établissements chargés de la gestion du temporel des cultes reconnus, prenant effet le 1^{er} janvier pour les actes adoptés à partir du 1^{er} janvier 2015 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant sur le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Vu le compte 2020 de la FEO Dormition de la Vierge à Verviers approuvé en date du 9 avril 2021 par son Conseil de Fabrique ;

Attendu qu'il a été transmis à l'autorité provinciale en date du 19 avril 2021 ;

Attendu que la complétude technique du dossier a été constatée le 21 avril 2021 ;

Considérant qu'il ressort de l'examen dudit compte qu'il est conforme à la loi et à l'intérêt général ;

Attendu que le délai de transmission à l'Autorité de tutelle expire en l'espèce le 31 mai 2021 ;

Sur la proposition du Collège provincial ;

ARRÊTE

Article unique. – Emet un avis favorable sur le compte 2020 présenté par la Fabrique d'Église Orthodoxe Dormition de la Vierge rue de Limbourg, 10 à 4800 Verviers, qui se solde, après modification, par un boni de 6.729,10 €, cf. son analyse jointe à la présente résolution.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/261 : AVIS À DONNER SUR LA MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°1 DE L'EXERCICE 2021 ARRÊTÉE PAR L'ÉTABLISSEMENT D'ASSISTANCE MORALE DU CONSEIL CENTRAL LAÏQUE DE LA PROVINCE DE LIÈGE.

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/261 a été soumis à l'examen de la 5^{ème} Commission.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 5^{ème} Commission invite l'Assemblée à l'adopter par 10 voix pour et 2 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 5^{ème} Commission sont adoptées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu la loi du 21 juin 2002 relative au Conseil Central des Communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique, aux délégués et aux établissements chargés de la gestion des intérêts matériels et financiers des communautés philosophiques non confessionnelles reconnues ;

Vu l'arrêté royal du 17 février 2004 portant le règlement général de la comptabilité des établissements chargés de la gestion des intérêts matériels et financiers des communautés philosophiques non confessionnelles reconnues et des services d'assistance morale reconnus fixant les règles relatives à la présentation des budget et comptes et plus spécifiquement son article 14 ;

Vu la modification budgétaire n° 1 de l'exercice 2021 de l'Etablissement d'Assistance Morale du Conseil Central Laïque de la Province de Liège ;

Attendu que cette modification budgétaire concerne l'affectation au budget 2021 du résultat positif du compte budgétaire 2020 (28.052,11€), soit une différence de 12.618,91 € ;

Attendu que ladite modification budgétaire ne laisse apparaître aucune modification en termes de dépenses ;

Attendu que l'intervention provinciale relative à l'exercice budgétaire 2021 a été liquidée à l'Etablissement bénéficiaire en date du 12 mars 2021 ;

Attendu, en conséquence, que l'intervention provinciale relative à l'exercice budgétaire 2022 devra être évaluée en tenant compte des éléments qui précèdent ;

Attendu, in fine, que la modification budgétaire proposée peut recueillir l'avis favorable de son assemblée moyennant réformation du montant à affecter ;

Vu le Livre II du Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation organisant les provinces et les dispositions non abrogées de la loi provinciale ;

Sur proposition du Collège provincial,

ARRÊTE

Article unique. – Emet un avis favorable sur la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2021, arrêtée par l'Etablissement d'Assistance Morale du Conseil Central Laïque de la province de Liège jointe en annexe et modifiée suite à une erreur matérielle, cf. avis de l'autorité civile compétente à signer.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/262 : MISE À DISPOSITION DES COMMUNES DE BERLOZ, DE FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER, DE JUPRELLE, D'OREYE ET DE VILLERS-LE-BOUILLET DE FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX CHARGÉS D'INFLIGER LES AMENDES ADMINISTRATIVES EN MATIÈRE DE VOIRIE COMMUNALE.

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/262 a été soumis à l'examen de la 5^{ème} Commission.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 5^{ème} Commission invite l'Assemblée à l'adopter par 10 voix pour et 2 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 5^{ème} Commission sont adoptées selon le vote suivant :

- Votent pour : le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO et le groupe CDH-CSP
- Vote contre : le groupe PTB
- S'abstien(nen)t : /

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale, et plus particulièrement son article 66 qui stipule que :

« Le conseil communal désigne un ou plusieurs fonctionnaires habilités à infliger les amendes administratives. Il peut s'agir d'un fonctionnaire provincial proposé par le conseil provincial. Seuls des fonctionnaires ayant un niveau pour lequel un diplôme universitaire de deuxième cycle ou un diplôme équivalent est requis peuvent être désignés à cet effet.

La province reçoit de la commune concernée une indemnité pour les prestations du fonctionnaire provincial agissant en qualité de fonctionnaire chargé d'infliger les amendes administratives. Un accord préalable concernant le montant de cette indemnité et la manière de payer est conclu entre le conseil communal et le conseil provincial. »

Vu les délibérations par lesquelles les Conseils communaux des Communes de Berloz, de Fexhe-Le-Haut-Clocher, de Juprelle, d'Oreye et de Villers-Le-Bouillet ont introduit une demande officielle de mise à disposition d'un Fonctionnaire sanctionnateur provincial pour traiter des dossiers relatifs aux infractions de voirie communale ;

Vu la convention-type relative aux infractions de voirie communale approuvée par le Conseil provincial en sa séance du 25 juin 2020, dont le texte figure en annexe ;

Considérant que Madame Angélique BUSCHEMAN, agente statutaire, titulaire d'une licence en traduction et affectée au Service des Sanctions administratives communales, réunit les conditions requises pour exercer la mission de Fonctionnaire sanctionnatrice ;

Considérant que Monsieur Colin BERTRAND, engagé dans le cadre d'un contrat temporaire à temps plein, titulaire d'un Master en sciences politiques, orientation générale, à finalité Administration publique de l'Université de Liège et affecté au Service des Sanctions administratives communales, réunit les conditions requises pour exercer la mission de Fonctionnaire sanctionnateur ;

Considérant que Madame Jennypher VERVIER, engagée dans le cadre d'un contrat temporaire à temps plein, titulaire d'un Master en criminologie finalité approfondie de l'Université de Liège et affectée au Service des Sanctions administratives communales, réunit les conditions requises pour exercer la mission de Fonctionnaire sanctionnatrice ;

Attendu qu'il s'indique de conclure une convention relative aux infractions de voirie communale avec les communes demanderessees ;

Attendu qu'il convient également de leur proposer la désignation de Mesdames BUSCHEMAN et VERVIER et de Monsieur BERTRAND en qualité de Fonctionnaires sanctionnateurs ;

Vu le décret du Parlement wallon du 12 février 2004 organisant les provinces wallonnes et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – Une convention relative aux infractions de voirie communale est conclue avec les Communes de Berloz, de Fexhe-Le-Haut-Clocher, de Juprelle, d'Oreye et de Villers-Le-Bouillet.

Article 2. – Le Collège provincial est chargé de la signature et de l'exécution de cette convention.

Article 3. – Le Conseil provincial propose aux Conseils communaux de Berloz, de Fexhe-Le-Haut-Clocher, de Juprelle, d'Oreye et de Villers-Le-Bouillet la désignation de Mesdames BUSCHEMAN et VERVIER et de Monsieur BERTRAND, en qualité de Fonctionnaires sanctionnateurs relativement aux infractions de voirie communale.

Article 4. – La présente résolution sera notifiée aux Communes de Berloz, de Fexhe-Le-Haut-Clocher, de Juprelle, d'Oreye et de Villers-Le-Bouillet, ainsi qu'au Service des Sanctions administratives communales, pour disposition.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

**CONVENTION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION D'UNE COMMUNE D'UN
FONCTIONNAIRE PROVINCIAL EN QUALITE DE FONCTIONNAIRE SANCTIONNATEUR**
(Voirie communale)

La présente convention s'inscrit dans le cadre de l'application du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Entre

D'une part, la Province de Liège représentée par son Collège provincial, agissant en exécution de la délibération de son Conseil provincial du,

ci-après dénommée « La Province » ;

et

d'autre part, la commune de.....représentée
par....., agissant en exécution de la délibération de son Conseil communal
du.....20.....,

ci-après dénommée « la Commune »,

La Province affecte au service de la Commune un fonctionnaire d'un niveau pour lequel un diplôme universitaire de deuxième cycle ou un diplôme équivalent est requis. Ce fonctionnaire porte le titre de Fonctionnaire sanctionnateur.

L'identité de ce fonctionnaire est communiquée sans délai à la Commune afin que son Conseil communal puisse expressément le désigner conformément à l'article 66 du décret relatif à la voirie communale.

Ce fonctionnaire sera habilité à infliger les amendes administratives.

De la même manière, la Province affecte également au service de la Commune un ou plusieurs fonctionnaire(s) de sorte à ce que le Conseil communal puisse expressément le(s) désigner pour suppléer, en cas d'absence ou d'empêchement, le Fonctionnaire sanctionnateur.

La mission du Fonctionnaire sanctionnateur prend fin au moment où sa décision devient exécutoire au sens de l'article 73 du décret relatif à la voirie communale.

La mission du Fonctionnaire sanctionnateur ne comprend pas le recouvrement des amendes à savoir l'envoi de rappels et le recours à l'exécution forcée.

La Province mettra à la disposition du Fonctionnaire sanctionnateur les moyens nécessaires à l'exercice de sa mission.

De l'information

Dès l'entrée en vigueur de la présente convention, la Commune transmettra au Fonctionnaire sanctionnateur ses règlements et ordonnances de police administrative assortis en tout ou en partie de sanctions administratives. Il en ira de même de toutes modifications ultérieures de ces règlements et ordonnances.

La Commune s'engage à informer le chef de corps de la zone de police ainsi que les agents désignés par son Conseil communal pour constater ou déclarer une infraction aux règlements communaux, de la présente convention et des coordonnées précises de la personne à laquelle doivent être adressés les procès-verbaux, constats ou déclarations d'infractions aux règlements et ordonnances communaux.

La Commune en informera également le Procureur du Roi.

De la décision

Dans l'exercice de sa mission, le Fonctionnaire sanctionnateur bénéficie d'une totale indépendance, tant vis-à-vis de la Commune que de la Province.

Le Fonctionnaire sanctionnateur transmet sa décision au contrevenant par pli recommandé. Il en transmet une copie au Service des recettes communales, avec preuve de l'envoi recommandé, pour recouvrement.

De l'évaluation

Une fois par an, le Fonctionnaire sanctionnateur dressera un état des lieux des procès-verbaux, constats et déclarations qui lui auront été transmis, l'état d'avancement des procédures et l'issue des dossiers clôturés.

Il dressera également le bilan de son action et en adressera copie à la Commune, Collège provincial, à la zone de police et au Directeur financier de la Commune.

De l'indemnité

L'indemnité à verser par la Commune à la Province se composera de :

- un forfait de 12,50 euros par procès-verbal, constat ou déclaration donnant lieu à une procédure administrative ;
- un supplément de 30 % de l'amende effectivement perçue.

Le montant forfaitaire pourra être revu, de commun accord, au début de chaque année civile et ce, sur base des résultats d'une évaluation de l'application de la présente convention.

Les suppléments seront établis sur base de l'état du recouvrement des amendes infligées par le Fonctionnaire sanctionnateur que le Directeur financier communiquera au début de chaque année civile.

Le Directeur financier de la Commune versera les indemnités dues à la Province.

Des recours

En cas de recours devant le tribunal correctionnel ou de la jeunesse, les frais de défense en justice seront pris en charge par la Commune.

De la prise d'effets

La présente convention entre en vigueur à dater de sa signature et, au plus tôt, à dater de la notification à la Province de la délibération du conseil communal désignant nominativement le Fonctionnaire sanctionnateur.

La convention est conclue pour une durée indéterminée, chaque partie pouvant y mettre fin moyennant un préavis de 6 mois.

En cas de résiliation de la convention, le fonctionnaire sanctionnateur transmettra sans délai à la commune les dossiers reçus après le début du préavis.

Fait en deux exemplaires,

Pour la Commune de XXXXX,

Directeur général

Bourgmestre

Pour le Collège provincial,

Par délégation du Député provincial-Président,
(Article L2213-1 du CDLD)

Marianne LONHAY,
Directrice générale provinciale.

Claude KLENKENBERG,
Député provincial

DOCUMENT 20-21/263 : AQUALIS – PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE FIXÉE AU 2 JUIN 2021.

DOCUMENT 20-21/264 : RESA – PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE FIXÉE AU 2 JUIN 2021.

DOCUMENT 20-21/265 : C.I.L.E. – PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE FIXÉE AU 17 JUIN 2021.

DOCUMENT 20-21/266 : A.I.D.E. – PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE FIXÉE AU 17 JUIN 2021.

M. le Président informe l'Assemblée que ces quatre documents ont été soumis à l'examen de la 5^{ème} Commission et ont été regroupés à sa demande.

Les documents 20-21/263, 265 et 266 n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 5^{ème} Commission invite l'Assemblée à les adopter par 7 voix pour et 5 abstentions.

En ce qui concerne le document 20-21/264 relatif à l'AG de RESA, celui-ci ayant soulevé une intervention, M. Guy DUBOIS, Conseiller provincial, fait rapport sur celui-ci au nom de la 5^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à l'adopter par 6 voix pour et 4 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

En ce qui concerne le document 20-21/264 relatif à RESA, M. le Président propose à l'Assemblée de voter, comme en Commission, sur l'ensemble des points à l'ordre du jour, moyennant le fait que l'Assemblée vote contre l'annexe 3 du point 2.

De plus, concernant ce même document, M. le Président informe l'Assemblée que, comme en Commission, M^{me} Valérie LUX, Conseillère provinciale, et M. Julien VANDEBURIE, Chef de groupe, ne participent pas au vote.

Mises aux voix, les conclusions de la 3^{ème} Commission sont adoptées selon le vote suivant :

Pour le document 20-21/264 relatif à l'AG de RESA :

- Votent pour : le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO et le groupe CDH-CSP
- Vote contre : le groupe PTB
- S'abstien(nen)t : /

Pour les trois autres documents, par un vote globalisé :

- Votent pour : le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO et le groupe CDH-CSP
- Vote(nt) contre :
- S'abstient : le groupe PTB

En conséquence, le Conseil adopte les quatre résolutions suivantes :

Document 20-21/263

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L1523-12, L1523-13, L1523-14 et L1523-16 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles 21 à 25 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021, organisant temporairement la tenue des réunions des organes des intercommunales, des sociétés à participation publique locale significative, des associations de pouvoirs publics visées à l'article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, des sociétés de logement de service public, des ASBL communales ou provinciales, des régies communales ou provinciales autonomes, d'associations de projet ou de tout autre organisme supra-local ayant pris la forme d'une société ou d'une association ;

Vu les statuts de la société intercommunale SCRL « AQUALIS » ;

Attendu que les comptes de la société seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire du mercredi 2 juin 2021 et que celle-ci doit également donner décharge aux administrateurs et aux membres du collège des contrôleurs ;

Vu les documents présentés en fonction de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – de prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'AQUALIS prévue le mercredi 2 juin 2021 et des documents présentés.

Article 2. – de marquer son accord sur le procès-verbal de la séance précédente.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Votent contre : /
- S'abstiennent : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité.~~

Article 3. – de marquer son accord sur le rapport de Gestion du Conseil d'administration.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Votent contre : /
- S'abstiennent : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité.~~

Article 4. – de marquer son accord sur le rapport spécial sur les prises de participation.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Votent contre : /
- S'abstiennent : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité.~~

Article 5. – de marquer son accord sur le rapport du Comité de rémunération.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Votent contre : /
- S'abstiennent : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité.~~

Article 6. – de marquer son accord sur le rapport du Comité d'audit.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Votent contre : /
- S'abstiennent : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité.~~

Article 7. – de prendre acte du rapport du Contrôleur aux comptes.

Article 8. – de marquer son accord sur les bilan et compte de résultats au 31.12.2020.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Votent contre : /
- S'abstiennent : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 9. – de marquer son accord sur la décharge à donner aux Administrateurs.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Votent contre : /
- S'abstiennent : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 10. – de marquer son accord sur la décharge à donner aux Contrôleurs aux comptes.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Votent contre : /
- S'abstiennent : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 11. – de marquer son accord sur la fixation du montant du jeton de présence du Conseil d'administration.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Votent pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Votent contre : /
- S'abstiennent : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 12. – de ne pas être physiquement représenté à l'Assemblée générale du 2 juin 2021 d'AQUALIS et de lui transmettre l'expression de ses votes, conformément au prescrit du Décret wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021.

Article 13. – de communiquer copie conforme de la présente résolution à l'intercommunale par courriel, pour le 1^{er} juin au plus tard.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L1523-12, L1523-13, L1523-14, L1523-16 et L1523-17 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles 21 à 25 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 1^{er} octobre 2020 organisant temporairement la tenue des réunions des organes des intercommunales, des sociétés à participation publique locale significative, des associations de pouvoirs publics visées à l'article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, des sociétés de logement de service public, des ASBL communales ou provinciales, des régies communales ou provinciales autonomes, d'associations de projet ou de tout autre organisme supra-local ayant pris la forme d'une société ou d'une association ;

Vu les statuts de la SA « RESA » à laquelle la Province de Liège est associée ;

Attendu que les comptes annuels de l'exercice clôturé de la société seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire du mercredi 2 juin 2021 et que celle-ci doit également donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire Réviseur ;

Vu les documents présentés en fonction de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ;

Vu le rapport de la 5^{ème} Commission ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – de prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de RESA prévue le mercredi 2 juin 2021 et des documents présentés.

Article 2. – de marquer son accord sur les élections statutaires : Nomination définitive d'un Administrateur représentant les Communes actionnaires, à savoir, la cooptation de M. Malik BEN ACHOUR, en remplacement de M. Alexandre LOFFET

Résultats du vote

- Nombre de votants : 49
- Votent pour : PS (15) – MR (14) – ECOLO (9) – CDH-CSP (6) : 44
- Votent contre : PTB (5) : 5
- S'abstien(nen)t : /
- Unanimité.

Article 3. – de marquer son accord sur le rapport de gestion 2020 du Conseil d'Administration sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020, à l'exception de son annexe 3 relative au rapport annuel 2020 du Comité de rémunération établi conformément à l'article L1523-17 du CDLD.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 49
- Votent pour : PS (15) – MR (14) – ECOLO (9) – CDH-CSP (6) : 44
- Votent contre : PTB (5) : 5
- S'abstien(nen)t : /
- Unanimité.

Article 4. – de marquer son accord sur l’approbation du rapport spécifique sur les prises de participation.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 49
- Votent pour : PS (15) – MR (14) – ECOLO (9) – CDH-CSP (6) : 44
- Votent contre : PTB (5) : 5
- S’abstien(nen)t : /
- Unanimité.

Article 5. – de marquer son accord sur l’approbation du rapport de rémunération 2020 du Conseil d’Administration.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 49
- Votent pour : PS (15) – MR (14) – ECOLO (9) – CDH-CSP (6) : 44
- Votent contre : PTB (5) : 5
- S’abstien(nen)t : /
- Unanimité.

Article 6. – de prendre acte du rapport du Collège des Contrôleurs aux comptes sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020.

Article 7. – de marquer son accord sur l’approbation des comptes annuels statutaires arrêtés au 31 décembre 2020.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 49
- Votent pour : PS (15) – MR (14) – ECOLO (9) – CDH-CSP (6) : 44
- Votent contre : PTB (5) : 5
- S’abstien(nen)t : /
- Unanimité.

Article 8. – de marquer son accord sur l’approbation de la proposition d’affectation du résultat.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 49
- Votent pour : PS (15) – MR (14) – ECOLO (9) – CDH-CSP (6) : 44
- Votent contre : PTB (5) : 5
- S’abstien(nen)t : /
- Unanimité.

Article 9. – de marquer son accord sur la décharge à donner aux Administrateurs pour leur gestion lors de l’exercice 2020.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 49
- Votent pour : PS (15) – MR (14) – ECOLO (9) – CDH-CSP (6) : 44
- Votent contre : PTB (5) : 5
- S’abstien(nen)t : /
- Unanimité.

Article 10. – de marquer son accord sur la décharge à donner aux membres du Collège des Contrôleurs aux comptes pour leur mission de contrôle lors de l'exercice 2020.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 49
- Votent pour : PS (15) – MR (14) – ECOLO (9) – CDH-CSP (6) : 44
- Votent contre : PTB (5) : 5
- S'abstien(nen)t : /
- Unanimité.

Article 11. – de marquer son accord sur les pouvoirs.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 49
- Votent pour : PS (15) – MR (14) – ECOLO (9) – CDH-CSP (6) : 44
- Votent contre : PTB (5) : 5
- S'abstien(nen)t : /
- Unanimité.

Article 12. – de ne pas être physiquement représenté à l'Assemblée générale du 2 juin 2021 de RESA et de transmettre l'expression de ses votes, conformément au prescrit du Décret wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021, au moyen du formulaire de procuration et de vote préalablement transmis par l'intercommunale.

Article 13. – de communiquer copie conforme de la présente résolution à l'intercommunale, pour disposition.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/265

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L1523-12, L1523-13, L1523-14, L1523-16 et L1523-17 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles 21 à 25 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021, organisant temporairement la tenue des réunions des organes des intercommunales, des sociétés à participation publique locale significative, des associations de pouvoirs publics visées à l'article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, des sociétés de logement de service public, des ASBL communales ou provinciales, des régies communales ou provinciales autonomes, d'associations de projet ou de tout autre organisme supra-local ayant pris la forme d'une société ou d'une association ;

Vu les statuts de la « Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux » S.C.R.L., en abrégé « C.I.L.E. » ;

Attendu que les comptes annuels de l'exercice clôturé de la société seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire du jeudi 17 juin 2021 et que celle-ci doit également donner décharge aux administrateurs et au contrôleur aux comptes ;

Vu les documents présentés en fonction de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – de prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de la C.I.L.E. prévue le jeudi 17 juin 2021 et des documents présentés.

Article 2. – de prendre acte du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport spécifique sur les prises de participation.

Article 3. – de marquer son accord sur le rapport de rémunération du Conseil d'administration.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Vote(nt) pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstien(nen)t : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 4. – de prendre acte du rapport du Contrôleur aux comptes.

Article 5. – de marquer son accord sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Vote(nt) pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstien(nen)t : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 6. – de marquer son accord sur le solde de l'exercice 2020 – Proposition de répartition.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Vote(nt) pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstien(nen)t : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 7. – de marquer son accord sur la décharge à donner aux Administrateurs.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Vote(nt) pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S’abstien(nen)t : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 8. – de marquer son accord sur la décharge à donner au Contrôleur aux comptes.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Vote(nt) pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S’abstien(nen)t : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 9. – de marquer son accord sur la cooptation de deux administrateurs – Ratification, à savoir, la cooptation de :

- Madame Véronique WILLEMART, en remplacement de Madame Christelle STADLER ;
- Monsieur Etienne VENDY, en remplacement de Monsieur André DOMBARD.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Vote(nt) pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S’abstien(nen)t : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 10. – de marquer son accord sur la cessation des parts détenues au capital de la SA TERRANOVA.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Vote(nt) pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S’abstien(nen)t : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 11. – de marquer son accord sur le procès-verbal.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Vote(nt) pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S’abstien(nen)t : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 12. – de ne pas être physiquement représenté à l’Assemblée générale du 17 juin 2021 de la C.I.L.E. et de lui transmettre l’expression de ses votes, conformément au prescrit du Décret wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021.

Article 13. – de communiquer copie conforme de la présente résolution à l’intercommunale par courriel, pour le 1^{er} juin au plus tard.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/266

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L1523-12, L1523-13, L1523-14, L1523-16 et L1523-17 ;

Vu le Décret du Gouvernement wallon du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles 21 à 25 ;

Vu les statuts de l’« Association Intercommunale pour le Démergement et l’Épuration des communes de la Province de Liège » S.C.R.L., en abrégé « A.I.D.E. » ;

Considérant que la crise sanitaire exceptionnelle liée au COVID-19 que connaît aujourd'hui la Belgique et les mesures, actuelles et à venir, prises pour limiter la propagation du virus dans la population sont de nature à affecter le bon fonctionnement des différents services publics et notamment les pouvoirs locaux ;

Considérant qu'en vertu de l'article 1^{er} du décret du 17 mars 2020 octroyant des pouvoirs spéciaux au Gouvernement wallon dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19, le Gouvernement est compétent pour prendre toutes les mesures utiles pour prévenir et traiter toute situation qui pose problème dans le cadre strict de la pandémie Covid-19 et de ses conséquences et qui doit être réglée en urgence sous peine de péril grave ;

Considérant le décret du 1^{er} avril 2021, modifiant le décret du 1^{er} octobre 2020 relatif à la tenue des réunions des organes des intercommunales, sociétés à participation publique locale significative, associations de pouvoirs publics visées à l'article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, sociétés de logement de service public, A.S.B.L. communale ou provinciale, régies communale ou provinciale autonome, association de projet ou tout autre organisme supralocal ayant pris la forme d'une société ou d'une association fait bénéficier l'ensemble des organismes supralocaux des mêmes possibilités de tenir leurs assemblées générales et réunions de leurs organes collégiaux de gestion, qu'ils entrent ou non dans le champ d'application de l'arrêté royal n° 4 ;

Considérant que, conformément à l'article 2 du décret du 01 avril 2021, l'Assemblée Générale de l'AIDE se déroulera au siège social sans présence physique le 17 juin 2021 à 16h30 ;

Considérant que le Conseil doit, dès lors, se prononcer sur tous les points de l'ordre du jour et pour lesquels il dispose de la documentation requise ;

Considérant qu'il convient donc de soumettre au suffrage du Conseil tous les points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'AIDE ;

Attendu que les comptes annuels de l'exercice clôturé de la société seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire du jeudi 17 juin 2021 et que celle-ci doit également donner décharge aux administrateurs et au Commissaire-réviseur ;

Vu les documents présentés en fonction de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – de prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'A.I.D.E. prévue le jeudi 17 juin 2021 et des documents présentés.

Article 2. – de marquer son accord sur le procès-verbal de l'Assemblée générale stratégique du 17 décembre 2020.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Vote(nt) pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstien(nen)t : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité.~~

Article 3. – de marquer son accord sur les rémunérations des organes de gestion sur base des recommandations du Comité de rémunération du 25 mars 2021.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Vote(nt) pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstien(nen)t : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité.~~

Article 4. – de prendre acte du rapport annuel relatif à l'obligation de formation des administrateurs.

Article 5. – de marquer son accord sur le rapport du Conseil d'administration relatif aux rémunérations de l'exercice 2020 des organes de gestion et de la Direction.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Vote(nt) pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstien(nen)t : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité.~~

Article 6. – de marquer son accord les comptes annuels de l'exercice 2020 comprenant :

1. Rapport d'activité ;
2. Rapport de gestion ;
3. Bilan, compte de résultats et l'annexe ;
4. Affectation du résultat ;
5. Rapport spécifique relatif aux participations financières ;
6. Rapport annuel relatif aux rémunérations ;
7. Rapport d'évaluation du Comité de rémunération ;
8. Rapport du Commissaire.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Vote(nt) pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstien(nen)t : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 7. – de marquer son accord sur la décharge à donner au Commissaire-réviseur.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Vote(nt) pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstien(nen)t : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 8. – de marquer son accord sur la décharge à donner aux Administrateurs.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Vote(nt) pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstien(nen)t : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 9. – de marquer son accord sur la cession des parts détenues au capital de la SA TERRANOVA.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Vote(nt) pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstien(nen)t : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 10. – de marquer son accord sur les souscriptions au Capital C2 dans le cadre des contrats d'égouttage et des contrats de zone.

Résultats du vote

- Nombre de votants : 51
- Vote(nt) pour : PS (15) – MR (15) – ECOLO (10) – CDH-CSP (6) : 46
- Vote(nt) contre : /
- S'abstien(nen)t : PTB (5) : 5
- Unanimité.

Article 11. – de ne pas être physiquement représenté à l'Assemblée générale du 17 juin 2021 de l'A.I.D.E. et de lui transmettre l'expression de ses votes, conformément au prescrit du Décret wallon du 1^{er} octobre 2020, modifié par celui du 1^{er} avril 2021.

Article 12. – de communiquer copie conforme de la présente résolution à l'intercommunale par courriel, pour le 1^{er} juin au plus tard.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/267 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « BLEGNY-MINE » – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/268 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « ASSOCIATION POUR LA GESTION DU CHÂTEAU DE JEHAY » – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

DOCUMENT 20-21/269 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « COMMISSION DE GESTION DU PARC NATUREL HAUTES FAGNES-EIFEL » – EXERCICE 2019/PRÉVISIONS 2020.

M. le Président informe l'Assemblée que ces trois documents ont été soumis à l'examen de la 5^{ème} Commission et ont été regroupés à sa demande.

Ces trois documents n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 5^{ème} Commission invite l'Assemblée à les adopter par 10 voix pour et 2 abstentions.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

M. le Président informe l'Assemblée que, comme en Commission, M. Alfred OSSEMANN, Conseiller provincial, ne participe pas au vote sur le document 20-21/269.

Mises aux voix, les conclusions de la 5^{ème} Commission sont adoptées, par un vote globalisé, à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte les sept résolutions suivantes :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 20 septembre 2007 avec l'asbl « Blegny-Mine » ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Blegny-Mine » portant sur l'exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 20 septembre 2007.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/268

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 23 décembre 2005 avec l'asbl « Association pour la gestion du château de Jehay » ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D’attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l’asbl « Association pour la gestion du château de Jehay » portant sur l’exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 23 décembre 2005.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d’évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

Document 20-21/269

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 20 novembre 2015 avec l’asbl « Commission de gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel » ;

Vu le rapport d’évaluation positif relatif à l’exercice 2019 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D’attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l’asbl « Commission de gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel » portant sur l’exercice 2019 relatif au contrat de gestion conclu le 20 novembre 2015.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

6. SÉANCE À HUIS CLOS

En application de l'article L2212-15 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de l'article 50 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil provincial, M. le Président prononce le huis clos pour la suite des travaux de ce jour.

DOCUMENT 20-21/229 : NOMINATION À TITRE DÉFINITIF D'UNE DIRECTRICE DANS UN EMPLOI DÉFINITIVEMENT VACANT À L'INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE LIÈGE.
--

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Considérant que l'emploi de directeur de l'Institut Provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Liège est définitivement vacant depuis le 1^{er} janvier 2019 ;

Vu le cadre du personnel de l'Institut susdit ;

Vu la résolution du 31 janvier 2019 désignant Madame Rosa Alba DE ACETIS en qualité de Directrice stagiaire au sein dudit établissement, avec effet au 1^{er} février 2019 ;

Attendu que :

Madame Rosa Alba DE ACETIS a répondu à l'appel lancé le 22 novembre 2018 à l'emploi définitivement vacant de Directeur de l'Institut Provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Liège ;

Madame Rosa Alba DE ACETIS a fonctionné deux années consécutives en qualité de Directrice stagiaire au sein de cet Institut ;

Madame Rosa Alba DE ACETIS a été évaluée à deux reprises, conformément au décret de la Communauté française du 2 février 2007 fixant le statut des Directeurs et Directrices, et a obtenu une appréciation de synthèse favorable au terme de sa deuxième année de stage ;

Madame Rosa Alba DE ACETIS est titulaire des cinq attestations de réussite des formations telles qu'elles sont prévues dans le décret du 2 février 2007 précité ;

Vu le rapport de son Collège proposant la nomination de Madame Rosa Alba DE ACETIS à titre définitif au grade de Directeur à l'Institut Provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Liège ;

Vu le décret de la Communauté française du 6 juin 1994 fixant le statut des membres du personnel subsidiés de l'enseignement officiel subventionné ;

Vu le décret de la Communauté française du 2 février 2007 fixant le statut des Directeurs et Directrices ;

Procède, en conclusion, par scrutin secret, à la nomination à titre définitif de Madame Rosa Alba DE ACETIS en qualité de Directrice, à temps plein, à l'Institut Provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Liège.

Le dépouillement des bulletins donne les résultats suivants :

51 membres prennent part au vote :

- nombre de bulletins reçus : 50
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- nombre d'abstentions : 10
- votes valables : 50
- majorité absolue : 26

Madame Rosa Alba DE ACETIS obtient 40 OUI et 0 NON

Attendu que le Conseil provincial se rallie à la motivation présentée par son Collège provincial ;

Sur proposition du Collège provincial,

ARRÊTE

Article 1^{er}. – Sous réserve d'agrément par la Communauté française de Belgique Madame Rosa Alba DE ACETIS est nommée à titre définitif et à temps plein en qualité de Directrice dans un emploi définitivement vacant à l'Institut Provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Liège, à dater du 1^{er} juin 2021.

Article 2. – Le Collège provincial peut, selon les nécessités du service, affecter l'intéressée en la même qualité, dans un autre établissement provincial d'enseignement de promotion sociale, conformément aux dispositions statutaires en la matière.

Article 3. – La présente résolution sera adressée à l'intéressée pour lui servir de titre, à la Direction générale de l'Enseignement et de la Formation – Département Enseignement et à la Communauté française de Belgique, pour disposition.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Considérant qu'il y a lieu de titulariser pour un mandat de cinq ans, à partir du 1^{er} juillet 2021, l'emploi de Directeur(trice) du département Sciences agronomiques de la Haute Ecole de la Province de Liège ;

Vu le cadre du personnel de la Haute École ;

Vu les décrets de la Communauté française du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles, du 25 juillet 1996 relatif aux charges et emplois des Hautes Écoles organisées ou subventionnées et du 21 février 2019 fixant l'organisation de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles par la Communauté française ;

Vu l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juin 2014 fixant les procédures d'élection des Directeurs-Présidents et des Directeurs de catégorie des Hautes Écoles organisées et subventionnées par la Communauté française ;

Vu le règlement relatif aux élections des Directeurs de catégorie et du Directeur-Président de la Haute École de la Province de Liège adopté par le Conseil provincial le 28 mai 2020 ;

Attendu qu'une seule candidature admissible a été retenue suite à l'appel lancé parmi le personnel enseignant de la Haute École de la Province de Liège et à l'application de l'article 23 du règlement adopté le 28 mai 2020 ;

Vu la candidature de :

Madame Marianne DAWIRS née le 6 juillet 1964 et domiciliée à La Reid ;
elle est titulaire d'un diplôme d'ingénieure agronome (orientation élevage) et d'une agrégation de l'enseignement secondaire supérieur ;
elle est entrée en fonction dans l'Enseignement provincial le 13 octobre 1988 en qualité de chargée de cours ;
elle a exercé sans interruption les fonctions de professeur dans divers établissements d'enseignement secondaire, ensuite les fonctions de Maître-assistant à la Haute Ecole de la Province de Liège ;
elle a exercé la fonction d'expert dans l'enseignement supérieur de Promotion sociale en fonction accessoire ;
elle a été nommée à titre définitif le 1^{er} novembre 1996 en qualité de Maître assistant à temps plein ;
elle exerce les fonctions de Directrice de la catégorie agronomique à la Haute Ecole de la Province de Liège depuis le 1^{er} juillet 2001 ;
elle peut se prévaloir d'un bulletin de signalement avec mention « TRES BON » lui attribué par son Collège en date du 22 août 1991 ;
elle bénéficie d'une ancienneté de service de 11885 jours (au 31/08/2021).

Attendu que Madame Marianne DAWIRS a fait l'objet d'une audition par la Commission le 21 avril 2021, conformément à l'article 29 du règlement relatif à l'élection des membres directeurs de la Haute Ecole de la Province de Liège ;

Attendu que 43 membres du personnel ont pris part au vote organisé le 26 avril 2021, exprimant 43 votes valables et que Madame Marianne DAWIRS a obtenu 39 suffrages (nombre d'abstentions : 4) ;

Vu l'avis favorable rendu par ladite Commission quant aux aptitudes requises pour remplir la fonction de Directrice du département Sciences agronomiques à la Haute École de la Province de Liège dans le chef de Madame Marianne DAWIRS ;

Vu qu'à la date du 30 avril 2021, aucune plainte relative à une quelconque irrégularité dans l'organisation et le déroulement de l'élection n'a été introduite ;

Vu le rapport de son Collège provincial proposant la désignation de Madame Marianne DAWIRS en qualité de Directrice du département Sciences agronomiques à la Haute École de la Province de Liège tenant compte que l'intéressée a obtenu un nombre de suffrages suffisants et de l'avis rendu par la Commission d'audition ;

Vu les dispositions légales et réglementaires précitées ;

Procède, en conclusion, par scrutin secret, à la désignation pour un mandat de cinq ans, renouvelable, d'un directeur à temps plein du département Sciences agronomiques de la Haute École de la Province de Liège.

Le dépouillement des votes donne les résultats suivants :

51 membres prennent part au vote :

- nombre de bulletins reçus : 50
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- nombre d'abstentions : 11
- votes valables : 50
- majorité absolue : 26

Madame Marianne DAWIRS obtient 39 OUI et 0 NON

Attendu que le Conseil provincial se rallie à la motivation présentée par son Collège provincial ;

DÉCIDE

Article 1^{er}. – M^{me} Marianne DAWIRS est désignée, pour un mandat de cinq ans, renouvelable, en qualité de Directrice du département Sciences agronomiques de la Haute École de la Province de Liège, à dater du 1^{er} juillet 2021.

Article 2. – La présente résolution sera adressée à l'intéressée pour lui servir de titre, à la Direction générale de l'Enseignement provincial et à la Communauté française, pour disposition.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Marianne LONHAY

Le Président,

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/231 : SOUHAIT DE MADAME MARIANNE LONHAY, DIRECTRICE GÉNÉRALE PROVINCIALE, D'ACCÉDER À LA RETRAITE À LA DATE DU 1^{ER} FÉVRIER 2022 : PRISE D'ACTE DU COURRIER, DÉCISION DE POURVOIR À L'EMPLOI DE DIRECTEUR GÉNÉRAL PROVINCIAL DÉCLARÉ VACANT ET CHOIX DU(DES) MODE(S) D'ACCÈS AUDIT EMPLOI. (ARTICLE 1^{ER})

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) et, plus particulièrement, son article L2212-56 et ses dispositions relatives au directeur général ;

Vu sa résolution du 25 février 2021 arrêtant le « Règlement portant le statut administratif et pécuniaire du Directeur général provincial et du Directeur financier provincial » et, plus particulièrement, ses articles 1 à 9, approuvé par l'Autorité de tutelle en date du 12 avril 2021 ;

Vu le courrier, daté du 29 avril 2021 et adressé au Collège provincial et au Conseil provincial, de Madame Marianne LONHAY, Directrice générale provinciale, par lequel elle émet le souhait d'accéder à la retraite à la date du 1^{er} février 2022 ;

Attendu qu'il s'indique dès maintenant d'initier la procédure en vue de pourvoir à la vacance de l'emploi à la date du 1^{er} février 2022 ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – de prendre acte du courrier de Madame Marianne LONHAY, Directrice générale provinciale, par lequel elle émet le souhait d'accéder à la retraite à la date du 1^{er} février 2022, et d'autoriser l'intéressée à faire valoir ses droits à la pension de retraite et à porter le titre honorifique de sa fonction.

Article 2. – de déclarer la vacance de l'emploi de Directeur général provincial, à la date du 1^{er} février 2022.

Article 3. – de choisir le recrutement et la promotion comme modes d'accès audit emploi.

Article 4. – de charger le Collège provincial de lancer la procédure d'appel aux candidatures par la voie du recrutement public et de la promotion interne concomitamment.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) et, plus particulièrement, son article L2212-63 et ses dispositions relatives au directeur financier ;

Vu sa résolution du 16 juillet 2020 autorisant Monsieur Jacques TRICNONT, Directeur financier provincial, à continuer d'exercer ses fonctions au-delà de l'âge légal de la pension, à savoir du 1^{er} août 2020 au 31 janvier 2021 ;

Vu sa résolution du 28 janvier 2021 autorisant Monsieur Jacques TRICNONT, Directeur financier provincial, à continuer d'exercer ses fonctions au-delà de l'âge légal de la pension, à savoir du 1^{er} février 2021 au 31 janvier 2022 ;

Vu le courrier, daté du 4 mai 2021 et adressé au Collège provincial, de Monsieur Jacques TRICNONT, Directeur financier provincial, par lequel il confirme son départ à la retraite à la date du 1^{er} février 2022 ;

Vu sa résolution du 25 février 2021 arrêtant le « Règlement portant le statut administratif et pécuniaire du Directeur général provincial et du Directeur financier provincial » et, plus particulièrement, ses articles 1 à 9, approuvé par l'Autorité de tutelle en date du 12 avril 2021 ;

Attendu qu'il s'indique dès maintenant d'initier la procédure en vue de pourvoir à la vacance de l'emploi à la date du 1^{er} février 2022 ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – de prendre acte du courrier de Monsieur Jacques TRICNONT, Directeur financier provincial, par lequel il confirme son départ à la retraite à la date du 1^{er} février 2022, et d'autoriser l'intéressé à faire valoir ses droits à la pension de retraite et à porter le titre honorifique de sa fonction.

Article 2. – de déclarer la vacance de l'emploi de Directeur financier provincial, à la date du 1^{er} février 2022.

Article 3. – de choisir le recrutement et la promotion comme modes d'accès audit emploi.

Article 4. – de charger le Collège provincial de lancer la procédure d'appel aux candidatures par la voie du recrutement public et de la promotion interne concomitamment.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

7. RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE

DOCUMENT 20-21/231 : SOUHAIT DE MADAME MARIANNE LONHAY, DIRECTRICE GÉNÉRALE PROVINCIALE, D'ACCÉDER À LA RETRAITE À LA DATE DU 1^{ER} FÉVRIER 2022 : PRISE D'ACTE DU COURRIER, DÉCISION DE POURVOIR À L'EMPLOI DE DIRECTEUR GÉNÉRAL PROVINCIAL DÉCLARÉ VACANT ET CHOIX DU(DES) MODE(S) D'ACCÈS AUDIT EMPLOI. (ARTICLES 2 À 4)

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/231 a été soumis à l'examen de la 1^{ère} Commission.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 1^{ère} Commission invite l'Assemblée à l'adopter à l'unanimité.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 1^{ère} Commission sont adoptées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) et, plus particulièrement, son article L2212-56 et ses dispositions relatives au directeur général ;

Vu sa résolution du 25 février 2021 arrêtant le « Règlement portant le statut administratif et pécuniaire du Directeur général provincial et du Directeur financier provincial » et, plus particulièrement, ses articles 1 à 9, approuvé par l'Autorité de tutelle en date du 12 avril 2021 ;

Vu le courrier, daté du 29 avril 2021 et adressé au Collège provincial et au Conseil provincial, de Madame Marianne LONHAY, Directrice générale provinciale, par lequel elle émet le souhait d'accéder à la retraite à la date du 1^{er} février 2022 ;

Attendu qu'il s'indique dès maintenant d'initier la procédure en vue de pourvoir à la vacance de l'emploi à la date du 1^{er} février 2022 ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – de prendre acte du courrier de Madame Marianne LONHAY, Directrice générale provinciale, par lequel elle émet le souhait d'accéder à la retraite à la date du 1^{er} février 2022, et d'autoriser l'intéressée à faire valoir ses droits à la pension de retraite et à porter le titre honorifique de sa fonction.

Article 2. – de déclarer la vacance de l'emploi de Directeur général provincial, à la date du 1^{er} février 2022.

Article 3. – de choisir le recrutement et la promotion comme modes d'accès audit emploi.

Article 4. – de charger le Collège provincial de lancer la procédure d'appel aux candidatures par la voie du recrutement public et de la promotion interne concomitamment.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 20-21/232 : ADMISSION À LA RETRAITE DE MONSIEUR JACQUES TRICNOT, DIRECTEUR FINANCIER PROVINCIAL, À LA DATE DU 1^{ER} FÉVRIER 2022 : PRISE D'ACTE DU COURRIER, DÉCISION DE POURVOIR À L'EMPLOI DE DIRECTEUR FINANCIER PROVINCIAL DÉCLARÉ VACANT ET CHOIX DU(DES) MODE(S) D'ACCÈS AUDIT EMPLOI. (ARTICLES 2 À 4)

M. le Président informe l'Assemblée que le document 20-21/232 a été soumis à l'examen de la 1^{ère} Commission.

Ce document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, la 1^{ère} Commission invite l'Assemblée à l'adopter à l'unanimité.

M. le Président ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 1^{ère} Commission sont adoptées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) et, plus particulièrement, son article L2212-63 et ses dispositions relatives au directeur financier ;

Vu sa résolution du 16 juillet 2020 autorisant Monsieur Jacques TRICNONT, Directeur financier provincial, à continuer d'exercer ses fonctions au-delà de l'âge légal de la pension, à savoir du 1^{er} août 2020 au 31 janvier 2021 ;

Vu sa résolution du 28 janvier 2021 autorisant Monsieur Jacques TRICNONT, Directeur financier provincial, à continuer d'exercer ses fonctions au-delà de l'âge légal de la pension, à savoir du 1^{er} février 2021 au 31 janvier 2022 ;

Vu le courrier, daté du 4 mai 2021 et adressé au Collège provincial, de Monsieur Jacques TRICNONT, Directeur financier provincial, par lequel il confirme son départ à la retraite à la date du 1^{er} février 2022 ;

Vu sa résolution du 25 février 2021 arrêtant le « Règlement portant le statut administratif et pécuniaire du Directeur général provincial et du Directeur financier provincial » et, plus particulièrement, ses articles 1 à 9, approuvé par l'Autorité de tutelle en date du 12 avril 2021 ;

Attendu qu'il s'indique dès maintenant d'initier la procédure en vue de pourvoir à la vacance de l'emploi à la date du 1^{er} février 2022 ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – de prendre acte du courrier de Monsieur Jacques TRICNONT, Directeur financier provincial, par lequel il confirme son départ à la retraite à la date du 1^{er} février 2022, et d'autoriser l'intéressé à faire valoir ses droits à la pension de retraite et à porter le titre honorifique de sa fonction.

Article 2. – de déclarer la vacance de l'emploi de Directeur financier provincial, à la date du 1^{er} février 2022.

Article 3. – de choisir le recrutement et la promotion comme modes d'accès audit emploi.

Article 4. – de charger le Collège provincial de lancer la procédure d'appel aux candidatures par la voie du recrutement public et de la promotion interne concomitamment.

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Jean-Claude JADOT.

8. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet, M. le Président déclare approuvé le procès-verbal de la réunion du 29 avril 2021.

9. CLÔTURE DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Monsieur le Président déclare close la réunion publique. La réunion publique est levée à 18h20'.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,


Marianne LONHAY

Le Président,


Jean-Claude JADOT.

**COMPTE BUDGÉTAIRE
COMPTE DE RÉSULTATS
BILAN
2020**

Compte budgétaire 2020

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE ANTERIEUR)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
F009	Général					
		T66 Boni ex antérieurs BO - Recettes et dépenses générales				
	000/097900/01/2020.2019	Boni présumé des années antérieures				
	000/790100/01/2020.2019	Résultat positif d'exercices antérieurs - SO	21.377.555,88	38.692.424,25		38.692.424,25
		Total T66 Boni ex antérieurs BO	21.377.555,88	38.692.424,25		38.692.424,25
	Total Général		21.377.555,88	38.692.424,25		38.692.424,25
		Total fonds antérieurs	21.377.555,88	38.692.424,25		38.692.424,25
		TOTAL GENERAL	21.377.555,88	38.692.424,25		38.692.424,25

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES ANTERIEURES (RECAPITULATIF)

DOMAINE	DESIGNATION	PRESTATIONS 000/60	TRANSFERTS 000/61	DETTE 000/62	TOTAL 000/63
000	Recettes et dépenses géné				38.692.424,25
	TOTAUX				38.692.424,25

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
F009	Général					
	000/742010/01	T60 R.O. Prestations - Recettes et dépenses générales				
		Recettes imprévues et accidentelles	15.000,00	113.978,05		113.978,05
		Total T60 R.O. Prestations	15.000,00	113.978,05		113.978,05
	000/742400/01	T61 R.O. Transferts - Recettes et dépenses générales				
		Remboursement subventions	184.000,00	177.538,86		177.538,86
		Total T61 R.O. Transferts	184.000,00	177.538,86		177.538,86
	000/751010/01	T62 R.O. Dette - Recettes et dépenses générales				
		Intérêts créditeurs sur comptes bancaires	20.000,00	13.594,55		13.594,55
		Total T62 R.O. Dette	20.000,00	13.594,55		13.594,55
Total Général			219.000,00	305.111,46		305.111,46
F029	Fonds					
	021/741010/01	T61 R.O. Transferts - Fonds				
		Quote-part dans le financement général des provinces	31.656.456,00	31.656.456,00		31.656.456,00
	026/701400/01	T61 R.O. Transferts - Compensations				
		Compensation de la forfaitisation des réductions du précompte immobilier	6.417.206,00	6.417.205,60		6.417.205,60
		026/701600/01	Complément régional	7.318.139,00	6.516.575,61	
026/701700/01		Compensation dans le cadre de l'exonération du précompte immobilier en Natura 2000	125.130,00	125.129,94		125.129,94
Total T61 R.O. Transferts			45.516.931,00	44.715.367,15		44.715.367,15

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	Total Fonds		45.516.931,00	44.715.367,15		44.715.367,15
F049	Impôts					
		T60 R.O. Prestations - Impôts				
	040/742030/01	Recouvrement de frais de procédure	5.000,00	950,40		950,40
		Total T60 R.O. Prestations	5.000,00	950,40		950,40
		T61 R.O. Transferts - Impôts				
	040/701010/01	Produits d'impôts versés globalement	5.000,00	1.701,14		1.701,14
	040/701070/01	Dépôts de mitraille et véhicules usagés	3.000,00	4.215,00		4.215,00
	040/701080/01	Établissements dangereux, insalubres et incommodes	460.000,00	458.800,00	50,00	458.750,00
	040/701090/01	Agences bancaires	170.000,00	179.492,00		179.492,00
	040/701110/01	Permis de port d'armes de chasse	65.000,00	81.515,31		81.515,31
	040/701120/01	Centimes additionnels au précompte immobilier	204.000.000,00	207.838.355,75		207.838.355,75
		Total T61 R.O. Transferts	204.703.000,00	208.564.079,20	50,00	208.564.029,20
	Total Impôts		204.708.000,00	208.565.029,60	50,00	208.564.979,60
F059	Assurances					
		T60 R.O. Prestations - Assurances				
	050/740080/01	Ristournes sur primes d'assurances				
	050/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10,00	237,72		237,72
		Total T60 R.O. Prestations	10,00	237,72		237,72

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
		T61 R.O. Transferts - Assurances				
	050/742060/01	Récupération de rémunérations payées aux agents provinciaux victimes d'accidents	750.000,00	773.169,97		773.169,97
	050/761020/01	Indemnités versées par les compagnies d'assurances pour sinistres	130.000,00	135.596,03		135.596,03
		Total T61 R.O. Transferts	880.000,00	908.766,00		908.766,00
	Total Assurances		880.010,00	909.003,72		909.003,72
F069	Prélèvements					
		T68 Prélèvements et provisions - Prélèvements				
	060/780100/01	Prélèvements sur le fonds de réserve ordinaire				
	060/781060/01	Fonds spécial pour projets supracommunaux - reprise	4.255.309,00	4.255.309,00		4.255.309,00
		Total T68 Prélèvements et provisions	4.255.309,00	4.255.309,00		4.255.309,00
	Total Prélèvements		4.255.309,00	4.255.309,00		4.255.309,00
F103	Autorités provinciales					
		T60 R.O. Prestations - Autorités provinciales				
	101/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00	54,60		54,60
	101/742070/01	Remboursements par d'anciens députés provinciaux de trop perçu à titre de pension	10,00			
	101/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	5.000,00	9.721,65		9.721,65
		Total T60 R.O. Prestations	5.020,00	9.776,25		9.776,25
		T61 R.O. Transferts - Autorités provinciales				
	101/742110/01	Retenues opérées sur le traitement des membres du Collège provincial à titre de contribution à la pension de survie	35.000,00	34.765,05		34.765,05

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	101/742120/01	Quote-part des membres du Collège provincial dans les frais d'assurance-accidents contractés en leur faveur	10,00	206,00		206,00
	101/742170/01	Contribution du fonds de pensions aux pensions de retraite des anciens députés provinciaux	412.200,00	416.682,16		416.682,16
	101/742171/01	Contribution du fonds de pensions aux pensions de survie aux ayants droit des anciens députés provinciaux	104.000,00	93.683,40		93.683,40
		Total T61 R.O. Transferts	551.210,00	545.336,61		545.336,61
	Total Autorités provinciales		556.230,00	555.112,86		555.112,86
F123	Administration générale					
		T60 R.O. Prestations - Administration générale				
	104/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	10,00			
	104/702070/01	Revente de produits recyclables collectés	100,00	349,85		349,85
	104/702075/01	Recettes liées au photovoltaïque	10.000,00	274,83		274,83
	104/702400/01	Vente bulletin provincial et imprimés aux communes	9.000,00	8.552,52		8.552,52
	104/742030/01	Recouvrement de frais de procédure	10.000,00	8.698,45		8.698,45
	104/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	64.800,00	71.743,34		71.743,34
	104/742080/01	Intervention du Fonds des maladies professionnelles	120.000,00	132.726,33		132.726,33
	104/742150/01	Quotes-parts et autres produits en matière de pension	23.500,00	34.351,89		34.351,89
	104/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	220.000,00	143.304,04		143.304,04
		T60 R.O. Prestations - Agents sanctionneurs				
	104/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	100.000,00	93.741,95		93.741,95
		T60 R.O. Prestations - Direction générale transversale				

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FUNCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	104/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	10,00			
	104/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	10,00			
	104/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	111.300,00	149.679,03		149.679,03
	104/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	1.000,00	9.230,97		9.230,97
		T60 R.O. Prestations - Services du Directeur Financier provincial				
	121/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00	248,00		248,00
	121/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10,00			
		T60 R.O. Prestations - Maison de la Formation				
	106/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	65.000,00	27.946,85		27.946,85
	106/702220/01	Droits d'inscription et ventes de syllabus	250.000,00	264.979,83		264.979,83
	106/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	1.210,00	11.313,39		11.313,39
	106/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	5.000,00	4.995,78		4.995,78
		T60 R.O. Prestations - Ecole Provinciale d'Administration				
	106/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	18.000,00	12.308,70		12.308,70
	106/702220/01	Droits d'inscription et ventes de syllabus	75.000,00	72.424,13		72.424,13
	106/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00			
	106/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10,00			
		T60 R.O. Prestations - Centre provincial de formation en agriculture et ruralité				
	106/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	1.000,00	1.058,94		1.058,94

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	106/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	10,00			
	106/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel		25,60		25,60
	106/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10,00	128,41		128,41
		T60 R.O. Prestations - Service de la Communication				
	104/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	10,00			
	104/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	10,00	37,20		37,20
	104/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00			
	104/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	5.000,00	5.180,12		5.180,12
		T60 R.O. Prestations - Maison du Canton de Hannut				
	104/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	570,00			
	104/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10,00	1.384,31		1.384,31
		Total T60 R.O. Prestations	1.090.610,00	1.054.684,46		1.054.684,46
		T61 R.O. Transferts - Administration générale				
	104/410400/01	Remboursements d'emprunts subsidiés	7.000,00	6.940,96		6.940,96
	104/740015/01	Subventions des pouvoirs publics dans le cadre du plan activa	185.000,00	184.513,54		184.513,54
	104/740017/01	Subsides APE - réduction précompte par ONSS	1.350.000,00	1.409.990,52		1.409.990,52
	104/740018/01	Remboursements de cotisations patronales diverses	30.000,00	24.880,13		24.880,13
	104/740020/01	Subventions de la Région wallonne	557.342,00	557.342,11		557.342,11
	104/740022/01	Subside pour l'intégration des personnes handicapées	1.100.000,00	972.063,88		972.063,88

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	104/740023/01	Subventions de la Région wallonne pour la formation du personnel provincial	115.593,00	115.592,80		115.592,80
	104/740029/01	Subventions de la Région wallonne pour A.P.E.	1.350.000,00	1.374.437,48		1.374.437,48
	104/742172/01	Contribution du fonds des pensions aux compléments de pensions	4.670.000,00	4.676.588,99		4.676.588,99
	104/742520/01	Remboursement par les communes de leur quote-part des dépenses électorales				
	104/754000/01	Remboursements d'intérêts d'emprunts subsidiés	1.200,00	1.168,21		1.168,21
		T61 R.O. Transferts - Maison de la Formation				
	106/740012/01	Subventions de fonctionnement	3.080.010,00	4.031.175,68		4.031.175,68
	106/740013/01	Subventions pour traitements	603.720,00	603.720,00		603.720,00
		T61 R.O. Transferts - Ecole Provinciale d'Administration				
	106/740012/01	Subventions de fonctionnement	1.500,00	1.500,00		1.500,00
		T61 R.O. Transferts - Centre provincial de formation en agriculture et ruralité				
	106/740020/01	Subventions de la Région wallonne	150.235,00	150.224,78		150.224,78
	106/740051/01	Subsides Européens	81.500,00	83.265,59		83.265,59
		Total T61 R.O. Transferts	13.283.100,00	14.193.404,67		14.193.404,67
		T62 R.O. Dette - Services du Directeur Financier provincial				
	121/752010/01	Intérêts de retard	10,00			
		Total T62 R.O. Dette	10,00			
		Total Administration générale	14.373.720,00	15.248.089,13		15.248.089,13
F129	Patrimoine privé					

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
		T60 R.O. Prestations - Patrimoine				
	124/702090/01	Loyers des propriétés provinciales	258.000,00	231.529,69		231.529,69
		T60 R.O. Prestations - Bâtiment Charlemagne				
	124/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10,00	229,16		229,16
		T60 R.O. Prestations - Espace Saint-Jean bld de la Sauvenière				
	124/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10,00			
		T60 R.O. Prestations - Bld d'Avroy 28-30				
	124/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10,00			
		T60 R.O. Prestations - Bâtiment Vertbois				
	124/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10,00			
		Total T60 R.O. Prestations	258.040,00	231.758,85		231.758,85
		T62 R.O. Dette - Patrimoine				
	124/752000/01	Autres produits financiers	3.450,00	3.441,48		3.441,48
		Total T62 R.O. Dette	3.450,00	3.441,48		3.441,48
		Total Patrimoine privé	261.490,00	235.200,33		235.200,33
F139	Services généraux					
		T60 R.O. Prestations - Archives provinciales				
	133/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	2.750,00	5.624,55		5.624,55
	133/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00			

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	133/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10,00			
		T60 R.O. Prestations - Direction générale des Infrastructures et du Développement Durable				
	137/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	10,00			
	137/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	10,00	454,85		454,85
	137/702070/01	Revente de produits recyclables collectés	3.500,00	5.794,60		5.794,60
	137/702092/01	Location de chapiteaux	250,00	991,56		991,56
	137/702120/01	Vente de documents, remboursements de frais de projets, de direction et de surveillance et autres prestations pour compte de particuliers ou d'intercommunales	1.500,00			
	137/702130/01	Vente de documents et remboursements de frais de projets, de direction et de surveillance pour compte des pouvoirs publics	30.000,00	24.591,38		24.591,38
	137/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	110.000,00	115.356,19		115.356,19
	137/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	4.000,00	2.564,18		2.564,18
		T60 R.O. Prestations - Imprimerie centrale				
	134/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	15.000,00	28.420,32		28.420,32
	134/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	200.000,00	252.247,00		252.247,00
	134/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00			
	134/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10,00			
		T60 R.O. Prestations - Complexe des Hauts-Sarts				
	138/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	5.000,00	2.496,90		2.496,90
	138/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	70.000,00	54.440,25		54.440,25
	138/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	510,00	508,43		508,43

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	138/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10,00	145,76		145,76
		T60 R.O. Prestations - Direction des Systèmes d'Information				
	139/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	10,00			
	139/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	27.000,00	27.422,60		27.422,60
	139/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00			
	139/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	1.510,00	1.566,27		1.566,27
		Total T60 R.O. Prestations	471.110,00	522.624,84		522.624,84
		T61 R.O. Transferts - Direction générale des Infrastructures et du Développement Durable				
	137/740020/01	Subventions de la Région wallonne		134.400,00		134.400,00
		Total T61 R.O. Transferts		134.400,00		134.400,00
	Total Services généraux		471.110,00	657.024,84		657.024,84
F169	Relations extérieures et internationales					
		T60 R.O. Prestations - Département des relations internationales				
	151/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	87.000,00	88.072,26		88.072,26
	151/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	8.000,00	8.744,82		8.744,82
		Total T60 R.O. Prestations	95.000,00	96.817,08		96.817,08
	Total Relations extérieures et internationales		95.000,00	96.817,08		96.817,08
F399	Sécurité et ordre public					
		T61 R.O. Transferts - Administration générale				

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	351/740405/01	Soutien régional reprise financement des zones de secours	2.281.792,00	2.281.792,26		2.281.792,26
		T61 R.O. Transferts - Police				
	331/740054/01	Subsides Interreg	10,00			
	331/740601/01	Subsides visant le financement de dépenses de personnel	81.281,00	118.010,22		118.010,22
		T61 R.O. Transferts - Sécurité civile				
	351/740054/01	Subsides Interreg				
		Total T61 R.O. Transferts	2.363.083,00	2.399.802,48		2.399.802,48
		T62 R.O. Dette - Administration générale				
	351/410500/01	Remboursements de prêts consentis sans intérêt aux communes concernées par les compléments de redevances incendie	632.570,00	632.570,12		632.570,12
		Total T62 R.O. Dette	632.570,00	632.570,12		632.570,12
		Total Sécurité et ordre public	2.995.653,00	3.032.372,60		3.032.372,60
F449	Voies navigables - Hydraulique					
		T60 R.O. Prestations - Hydraulique				
	482/702140/01	Remboursements de frais d'instruction des requêtes de particuliers pour l'exécution d'ouvrages sur les cours d'eau non navigables	100,00			
		Total T60 R.O. Prestations	100,00			
		Total Voies navigables - Hydraulique	100,00			
F559	Industrie et énergie					
		T60 R.O. Prestations - SPI				
	530/702150/01	Remboursements de frais de projets, de direction et de surveillance pour compte de la SPI pouvoirs publics	10,00			

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	530/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00			
		T60 R.O. Prestations - Industrie et énergie				
	530/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	39.240,00	39.049,45		39.049,45
		Total T60 R.O. Prestations	39.260,00	39.049,45		39.049,45
		T61 R.O. Transferts - Gaz				
	551/742610/01	Redevance pour occupation du domaine public	78.777,00	78.776,80		78.776,80
		Total T61 R.O. Transferts	78.777,00	78.776,80		78.776,80
		T62 R.O. Dette - Production et transport d'énergie				
	550/750200/01	Dividendes de la société de leasing, de financement et d'économies d'énergie	15,00	20,84		20,84
		T62 R.O. Dette - Électricité				
	552/742200/01	Ristournes intercommunale	6.071.095,00	6.046,00		6.046,00
		Total T62 R.O. Dette	6.071.110,00	6.066,84		6.066,84
		Total Industrie et énergie	6.189.147,00	123.893,09		123.893,09
F569	Tourisme					
		T60 R.O. Prestations - Tourisme				
	560/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00			
		Total T60 R.O. Prestations	10,00			
		T61 R.O. Transferts - Tourisme				
	560/740011/01	Remboursement de cotisations patronales	225.000,00	220.935,51		220.935,51

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
		Total T61 R.O. Transferts	225.000,00	220.935,51		220.935,51
	Total Tourisme		225.010,00	220.935,51		220.935,51
F699	Agriculture					
		T60 R.O. Prestations - Laboratoires				
	621/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	220.000,00	253.124,05		253.124,05
	621/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	140.000,00	211.294,24		211.294,24
	621/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00			
	621/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	260,00	252,90		252,90
		T60 R.O. Prestations - Direction des services agricoles				
	621/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00	76,20		76,20
	621/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10,00			
		T60 R.O. Prestations - Station d'analyses agricoles				
	621/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	130.000,00	140.888,52		140.888,52
	621/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	45.000,00	49.827,40		49.827,40
	621/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	50.000,00	47.500,71		47.500,71
	621/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	310,00	313,66		313,66
		T60 R.O. Prestations - Centre d'insémination artificielle de l'espèce porcine				
	621/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	90.000,00	85.668,50		85.668,50
	621/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	5.000,00	10.985,95		10.985,95

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	621/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	1.030,00	1.076,10		1.076,10
		Total T60 R.O. Prestations	681.630,00	801.008,23		801.008,23
		T61 R.O. Transferts - Direction des services agricoles				
	621/410400/01	Remboursements d'emprunts subsidiés	3.000,00	2.999,60		2.999,60
	621/740054/01	Subsides Interreg	4.660,00	13.106,44		13.106,44
	621/740601/01	Subsides visant le financement de dépenses de personnel	22.600,00	47.591,50		47.591,50
	621/754000/01	Remboursements d'intérêts d'emprunts subsidiés	600,00	504,86		504,86
		T61 R.O. Transferts - Station d'analyses agricoles				
	621/410400/01	Remboursements d'emprunts subsidiés	1.700,00	1.600,40		1.600,40
	621/740020/01	Subventions de la Région wallonne		16.224,00		16.224,00
	621/754000/01	Remboursements d'intérêts d'emprunts subsidiés	600,00	592,55		592,55
		Total T61 R.O. Transferts	33.160,00	82.619,35		82.619,35
		Total Agriculture	714.790,00	883.627,58		883.627,58
F719	Enseignement : Affaires générales					
		T60 R.O. Prestations - Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation				
	701/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	10,00			
	701/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	10,00			
	701/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	50.000,00	207.858,72		207.858,72
	701/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	800,00	1.315,44		1.315,44

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FUNCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
		T60 R.O. Prestations - Centres Psycho-médico-sociaux				
	706/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00			
	706/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	1.500,00	2.253,38		2.253,38
		T60 R.O. Prestations - Espace Qualité Formation				
	701/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	10,00			
	701/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	10,00			
	701/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00			
	701/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10,00	334,43		334,43
		T60 R.O. Prestations - Espace Tremplin				
	701/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00			
		T60 R.O. Prestations - Maison des langues				
	701/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	10,00			
	701/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	10,00			
	701/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00	125,29		125,29
	701/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	1.300,00	3.776,62		3.776,62
		T60 R.O. Prestations - Internats				
	708/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	10.000,00	7.211,04		7.211,04
	708/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	10,00			
	708/702100/01	Redevances d'internats	1.500.000,00	1.825.022,37		1.825.022,37

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	708/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00	1.232,19		1.232,19
	708/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	2.050,00	4.337,42		4.337,42
		T60 R.O. Prestations - Repas scolaires				
	702/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	630.000,00	361.287,80		361.287,80
	702/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	25.000,00	16.340,62		16.340,62
	702/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10,00	18,87		18,87
		T60 R.O. Prestations - Promotion de la santé à l'école				
	706/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	510,00	512,87		512,87
	706/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	2.800,00	5.902,33		5.902,33
		T60 R.O. Prestations - Enseignement - Affaires générales				
	700/702220/01	Droits d'inscription et ventes de syllabus	2.545.000,00	2.495.302,90		2.495.302,90
	700/702420/01	Prêt des manuels scolaires	77.000,00	41.668,42		41.668,42
	700/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10,00	3.653,19		3.653,19
		Total T60 R.O. Prestations	4.846.110,00	4.978.153,90		4.978.153,90
		T61 R.O. Transferts - Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation				
	701/740051/01	Subsides Européens	172.000,00	171.958,05		171.958,05
	701/740141/01	Subsides pour manuels scolaires	32.000,00	31.717,02		31.717,02
		T61 R.O. Transferts - Centres Psycho-médico-sociaux				
	706/740041/01	Subventions pour fonctionnement	480.000,00	568.598,70		568.598,70

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	706/740042/01	Subventions pour traitements	4.940.300,00	4.940.300,00		4.940.300,00
		T61 R.O. Transferts - Espace Qualité Formation				
	701/740054/01	Subsides Interreg	7.400,00	10.274,18		10.274,18
	701/740601/01	Subsides visant le financement de dépenses de personnel	29.600,00	45.888,96		45.888,96
		T61 R.O. Transferts - Maison des langues				
	701/740054/01	Subsides Interreg	44.530,00	48.780,14		48.780,14
	701/740601/01	Subsides visant le financement de dépenses de personnel	183.300,00	219.902,54		219.902,54
		T61 R.O. Transferts - Internats				
	708/410400/01	Remboursements d'emprunts subsidiés	6.400,00	6.258,13		6.258,13
	708/740041/01	Subventions pour fonctionnement	335.000,00	308.368,86		308.368,86
	708/754000/01	Remboursements d'intérêts d'emprunts subsidiés	1.800,00	1.729,11		1.729,11
		T61 R.O. Transferts - Promotion de la santé à l'école				
	706/740028/01	Subventions au service provincial de promotion de la santé à l'école	2.260.000,00	2.423.711,33		2.423.711,33
		T61 R.O. Transferts - Enseignement - Affaires générales				
	700/740049/01	Intervention de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour des projets subsidiés	500.000,00	555.684,00		555.684,00
	700/740066/01	Interventions pour réalisation de projets subsidiés dans l'enseignement	500.000,00	352.407,95		352.407,95
		Total T61 R.O. Transferts	9.492.330,00	9.685.578,97		9.685.578,97
		T62 R.O. Dette - Prêts d'études				
	703/410401/01	Remboursements par les bénéficiaires des prêts d'études	35.000,00	30.243,84		30.243,84

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	703/751401/01	Remboursements d'intérêts	800,00	600,50		600,50
		Total T62 R.O. Dette	35.800,00	30.844,34		30.844,34
	Total Enseignement : Affaires générales		14.374.240,00	14.694.577,21		14.694.577,21
F739	Enseignement secondaire					
		T60 R.O. Prestations - Enseignement agricole et horticole				
	732/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	10,00			
	732/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	800,00			
	732/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	700,00	978,52		978,52
	732/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	4.200,00	6.796,23		6.796,23
	735/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement		103,70		103,70
		T60 R.O. Prestations - Enseignement secondaire				
	735/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	200.000,00	198.836,16		198.836,16
	735/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	8.000,00	399,00		399,00
	735/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	70.000,00	67.583,72		67.583,72
	735/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	113.000,00	193.940,01		193.940,01
		T60 R.O. Prestations - Enseignement secondaire de promotion sociale				
	736/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	10,00			
	736/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	1.000,00	1.350,36		1.350,36
	736/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00			

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	736/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	12.000,00	31.206,51		31.206,51
		T60 R.O. Prestations - Centre d'enseignement et de formation en alternance				
	735/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10,00			
		Total T60 R.O. Prestations	409.740,00	501.194,21		501.194,21
		T61 R.O. Transferts - Enseignement agricole et horticole				
	732/740041/01	Subventions pour fonctionnement	793.000,00	779.051,43		779.051,43
	732/740042/01	Subventions pour traitements	6.810.600,00	6.810.600,00		6.810.600,00
		T61 R.O. Transferts - Enseignement secondaire				
	735/410400/01	Remboursements d'emprunts subsidiés	248.700,00	248.474,60		248.474,60
	735/740011/01	Remboursement de cotisations patronales	85.000,00	83.464,54		83.464,54
	735/740041/01	Subventions pour fonctionnement	7.045.000,00	7.293.601,80		7.293.601,80
	735/740042/01	Subventions pour traitements	67.104.800,00	67.104.800,00		67.104.800,00
	735/740048/01	Subsides de l'Office de la Naissance et de l'Enfance	460.000,00	368.426,62		368.426,62
	735/754000/01	Remboursements d'intérêts d'emprunts subsidiés	106.500,00	106.159,78		106.159,78
		T61 R.O. Transferts - Enseignement secondaire de promotion sociale				
	736/740041/01	Subventions pour fonctionnement	410.000,00	377.477,83		377.477,83
	736/740042/01	Subventions pour traitements	12.502.500,00	12.502.500,00		12.502.500,00
		T61 R.O. Transferts - Centre d'enseignement et de formation en alternance				
	735/740041/01	Subventions pour fonctionnement	260.000,00	278.971,75		278.971,75

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	735/740053/01	Subsides aux Centres d'enseignement et de formation en alternance	28.000,00	27.068,00		27.068,00
		Total T61 R.O. Transferts	95.854.100,00	95.980.596,35		95.980.596,35
	Total Enseignement secondaire		96.263.840,00	96.481.790,56		96.481.790,56
F749	Enseignement supérieur					
		T60 R.O. Prestations - Enseignement supérieur non universitaire				
	741/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	10,00			
	741/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	10,00			
	741/702100/01	Redevances d'internats	70.000,00	36.792,34		36.792,34
	741/702223/01	Participation des étudiants aux dépenses obligatoires de l'enseignement supérieur	105.000,00	95.939,10		95.939,10
	741/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	200.000,00	71.367,85		71.367,85
	741/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10.000,00	51.033,92		51.033,92
		T60 R.O. Prestations - Enseignement supérieur de promotion sociale				
	744/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	10,00			
	744/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	500,00			
	744/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00			
	744/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	1.000,00	540,09		540,09
		Total T60 R.O. Prestations	386.540,00	255.673,30		255.673,30
		T61 R.O. Transferts - Enseignement supérieur non universitaire				
	741/410400/01	Remboursements d'emprunts subsidiés	205.800,00	189.053,38		189.053,38

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	741/740041/01	Subventions pour fonctionnement	6.000.000,00	9.611.747,09		9.611.747,09
	741/740042/01	Subventions pour traitements	40.919.700,00	40.919.700,00		40.919.700,00
	741/740051/01	Subsides Européens	160.250,00	153.252,90		153.252,90
	741/740140/01	Subside d'Aide à la démocratisation	842.921,00	842.921,00		842.921,00
	741/740601/01	Subsides visant le financement de dépenses de personnel	10,00			
	741/754000/01	Remboursements d'intérêts d'emprunts subsidiés	64.700,00	61.568,22		61.568,22
		T61 R.O. Transferts - Enseignement supérieur de promotion sociale				
	744/740041/01	Subventions pour fonctionnement	40.000,00	22.749,78		22.749,78
	744/740042/01	Subventions pour traitements	2.933.700,00	2.933.700,00		2.933.700,00
		Total T61 R.O. Transferts	51.167.081,00	54.734.692,37		54.734.692,37
	Total Enseignement supérieur		51.553.621,00	54.990.365,67		54.990.365,67
F759	Enseignement pour handicapés					
		T60 R.O. Prestations - Institut provincial d'enseignement secondaire spécialisé				
	752/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	2.500,00	1.534,00		1.534,00
	752/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	10,00			
	752/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00			
	752/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	900,00	2.137,61		2.137,61
		T60 R.O. Prestations - Institut médico-pédagogique de Micheroux				
	752/702170/01	Intervention de l'I.N.A.M.I. et des parents dans le coût de la journée d'entretien	110.000,00	60.152,86		60.152,86

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FUNCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	752/702180/01	Intervention des pouvoirs publics dans le coût de la journée d'entretien	824.000,00	951.366,44		951.366,44
	752/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00	91,05		91,05
	752/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10,00	1.237,51		1.237,51
		T60 R.O. Prestations - Centre de réadaptation au travail				
	752/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	3.000,00	1.692,70		1.692,70
	752/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	10,00			
	752/702180/01	Intervention des pouvoirs publics dans le coût de la journée d'entretien	5.000,00	1.867,16		1.867,16
	752/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	1.280.000,00	1.250.159,32		1.250.159,32
	752/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	44.000,00	28.780,75		28.780,75
		Total T60 R.O. Prestations	2.269.450,00	2.299.019,40		2.299.019,40
		T61 R.O. Transferts - Institut provincial d'enseignement secondaire spécialisé				
	752/740026/01	Intervention dans les frais de transport des élèves	30.000,00	29.839,37		29.839,37
	752/740041/01	Subventions pour fonctionnement	255.000,00	234.091,19		234.091,19
	752/740042/01	Subventions pour traitements	3.060.700,00	3.060.700,00		3.060.700,00
		T61 R.O. Transferts - Centre de réadaptation au travail				
	752/410400/01	Remboursements d'emprunts subsidiés	7.100,00	7.036,06		7.036,06
	752/754000/01	Remboursements d'intérêts d'emprunts subsidiés	2.400,00	2.326,58		2.326,58
		Total T61 R.O. Transferts	3.355.200,00	3.333.993,20		3.333.993,20
		Total Enseignement pour handicapés	5.624.650,00	5.633.012,60		5.633.012,60

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
F760	Complexes de délassement					
		T60 R.O. Prestations - Domaine provincial de Wégimont				
	760/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	500.000,00	416.949,96		416.949,96
	760/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	30.000,00	15.704,42		15.704,42
	760/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00	229,72		229,72
	760/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	3.000,00	6.687,20		6.687,20
		Total T60 R.O. Prestations	533.010,00	439.571,30		439.571,30
		T61 R.O. Transferts - Domaine provincial de Wégimont				
	760/410400/01	Remboursements d'emprunts subsidiés	400,00	315,06		315,06
	760/740020/01	Subventions de la Région wallonne		55.697,85		55.697,85
	760/754000/01	Remboursements d'intérêts d'emprunts subsidiés	200,00	136,94		136,94
		Total T61 R.O. Transferts	600,00	56.149,85		56.149,85
		Total Complexes de délassement	533.610,00	495.721,15		495.721,15
F761	Jeunesse					
		T60 R.O. Prestations - Service provincial de la jeunesse				
	761/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	44.000,00	20.045,00		20.045,00
	761/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	40.000,00	31.898,64		31.898,64
	761/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00	640,67		640,67
	761/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	4.000,00	8.305,05		8.305,05

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
		T60 R.O. Prestations - Espace Belvaux				
	761/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	55.000,00	30.929,25		30.929,25
	761/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	22.000,00	6.365,70		6.365,70
	761/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00	1,42		1,42
	761/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10,00	157,61		157,61
		Total T60 R.O. Prestations	165.030,00	98.343,34		98.343,34
	Total Jeunesse		165.030,00	98.343,34		98.343,34
F763	Culture, loisirs et fêtes					
		T60 R.O. Prestations - Service des affaires culturelles - Administration				
	762/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	105.000,00	57.468,40		57.468,40
	762/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	2.000,00	405,15		405,15
	762/702091/01	Redevances d'occupation du studio d'enregistrement	2.000,00	1.078,00		1.078,00
	762/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	3.310,00	5.221,20		5.221,20
	762/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	1.000,00	13.638,00		13.638,00
		T60 R.O. Prestations - Service des affaires culturelles - Bibliothèques				
	767/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	110.000,00	78.897,04	10,32	78.886,72
	767/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	10,00			
	767/702023/01	Redevances utilisateurs des bibliothèques participantes au réseau provincial de la lecture publique	175.000,00	175.084,00		175.084,00
	767/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	120.000,00	122.909,34		122.909,34

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	767/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	610,00	3.657,23		3.657,23
		T60 R.O. Prestations - Maison de la création				
	762/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	10,00	475,00		475,00
	762/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10,00			
		Total T60 R.O. Prestations	518.950,00	458.833,36	10,32	458.823,04
		T61 R.O. Transferts - Service des affaires culturelles - Administration				
	762/740011/01	Remboursement de cotisations patronales	33.000,00	32.731,18		32.731,18
		T61 R.O. Transferts - Service des affaires culturelles - Bibliothèques				
	767/740011/01	Remboursement de cotisations patronales	155.000,00	153.836,57		153.836,57
	767/740020/01	Subventions de la Région wallonne		15.000,00		15.000,00
	767/740040/01	Subventions de la Fédération Wallonie-Bruxelles	925.470,00	929.118,50		929.118,50
		Total T61 R.O. Transferts	1.113.470,00	1.130.686,25		1.130.686,25
		Total Culture, loisirs et fêtes	1.632.420,00	1.589.519,61	10,32	1.589.509,29
F769	Sports					
		T60 R.O. Prestations - Service des sports				
	764/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	81.000,00	70.170,28		70.170,28
	764/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	10,00			
	764/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	92.000,00	92.415,05		92.415,05
	764/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	99.000,00	104.580,90		104.580,90

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FUNCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
		T60 R.O. Prestations - Complexe sportif de Naimette-Xhovémont				
	764/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	12.000,00	6.125,00		6.125,00
	764/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	1.000,00			
		T60 R.O. Prestations - Centre de formation de tennis				
	764/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	47.000,00	41.040,00		41.040,00
	764/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	10,00			
	764/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00			
	764/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	1.000,00	1.200,00		1.200,00
		T60 R.O. Prestations - Pôle Ballons à Waremme				
	764/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	10,00			
		Total T60 R.O. Prestations	333.040,00	315.531,23		315.531,23
		T61 R.O. Transferts - Service des sports				
	764/740011/01	Remboursement de cotisations patronales	280.000,00	279.851,65		279.851,65
		T61 R.O. Transferts - Ctre rég. d'entraînement et formation de jeunes footballeurs				
	764/410400/01	Remboursements d'emprunts subsidiés	162.000,00	161.979,10		161.979,10
	764/754000/01	Remboursements d'intérêts d'emprunts subsidiés	16.800,00	16.240,07		16.240,07
		T61 R.O. Transferts - Centre de formation de tennis				
	764/410400/01	Remboursements d'emprunts subsidiés	47.400,00	47.311,90		47.311,90
	764/740011/01	Remboursement de cotisations patronales	32.500,00	32.403,87		32.403,87

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	764/754000/01	Remboursements d'intérêts d'emprunts subsidiés	19.300,00	19.271,23		19.271,23
		Total T61 R.O. Transferts	558.000,00	557.057,82		557.057,82
	Total Sports		891.040,00	872.589,05		872.589,05
F789	Arts					
		T60 R.O. Prestations - Service des musées et expositions				
	771/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	75.000,00	49.483,84		49.483,84
	771/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	7.000,00	1.412,00		1.412,00
	771/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00	5.034,42		5.034,42
	771/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	3.010,00	8.885,83		8.885,83
		T60 R.O. Prestations - Château de Jehay				
	771/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00			
		Total T60 R.O. Prestations	85.030,00	64.816,09		64.816,09
		T61 R.O. Transferts - Service des musées et expositions				
	771/740011/01	Remboursement de cotisations patronales	164.000,00	163.655,94		163.655,94
	771/740020/01	Subventions de la Région wallonne	10,00	18.708,75		18.708,75
	771/740040/01	Subventions de la Fédération Wallonie-Bruxelles	250.000,00	250.000,00		250.000,00
	771/740054/01	Subsides Interreg	75.750,00	96.336,07		96.336,07
	771/740601/01	Subsides visant le financement de dépenses de personnel	15.260,00	29.350,23		29.350,23
		T61 R.O. Transferts - Château de Jehay				

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	771/740011/01	Remboursement de cotisations patronales	92.000,00	91.647,33		91.647,33
		Total T61 R.O. Transferts	597.020,00	649.698,32		649.698,32
	Total Arts		682.050,00	714.514,41		714.514,41
F869	Interventions sociales et famille					
		T60 R.O. Prestations - Maison du social				
	840/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	10,00			
	840/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00	658,58		658,58
	840/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	3.420,00	3.169,96		3.169,96
		T60 R.O. Prestations - Centre d'accueil socio sanitaire				
	840/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00			
	840/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement		551,06		551,06
		Total T60 R.O. Prestations	3.450,00	4.379,60		4.379,60
		T61 R.O. Transferts - Maison du social				
	840/410400/01	Remboursements d'emprunts subsidiés	2.700,00	2.604,32		2.604,32
	840/740011/01	Remboursement de cotisations patronales	188.500,00	187.549,71		187.549,71
	840/740020/01	Subventions de la Région wallonne	24.100,00			
	840/740061/01	Interventions d'organismes publics	9.100,00	18.200,00		18.200,00
	840/754000/01	Remboursements d'intérêts d'emprunts subsidiés	800,00	713,86		713,86
		T61 R.O. Transferts - Oeuvres pour personnes âgées				

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	834/742400/01	Remboursement subventions				
		Total T61 R.O. Transferts	225.200,00	209.067,89		209.067,89
		T62 R.O. Dette - La famille				
	844/410402/01	Remboursements par les bénéficiaires des prêts installation jeunes	1.000,00	798,50		798,50
	844/751402/01	Remboursements d'intérêts par les bénéficiaires des prêts installation jeunes	25,00	13,06		13,06
		Total T62 R.O. Dette	1.025,00	811,56		811,56
		Total Interventions sociales et famille	229.675,00	214.259,05		214.259,05
F872	Soins de santé					
		T60 R.O. Prestations - DG Santé, Affaires sociales, Agriculture et Ruralité				
	870/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	10,00			
	870/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00			
	870/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	180,00	375,00		375,00
		T60 R.O. Prestations - Service de la qualité de la vie				
	871/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	20.000,00	10.533,75		10.533,75
	871/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	320.000,00	239.829,77		239.829,77
	871/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	31.000,00	31.680,04		31.680,04
	871/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10,00			
		T60 R.O. Prestations - Médecine du Sport				
	871/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	15.000,00	15.490,58		15.490,58

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	871/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	1.000,00	300,00		300,00
	871/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00			
	871/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10,00			
		T60 R.O. Prestations - I PROM'S				
	871/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	4.000,00	4.226,95		4.226,95
	871/702020/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	10,00			
	871/702340/01	Intervention INAMI dépistage cancer du sein	10,00			
	871/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	110.000,00	114.747,85		114.747,85
	871/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	1.210,00	1.709,65		1.709,65
		T60 R.O. Prestations - Observatoire de la Santé				
	871/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	10,00			
	871/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10,00			
		T60 R.O. Prestations - L'accueil - Centre hospitalier spécialisé, à Lierneux				
	872/702190/01	Interventions du secteur privé dans les prestations d'hospitalisations	200,00			
	872/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	152.000,00	150.595,73		150.595,73
		T60 R.O. Prestations - Centre Princesse Astrid				
	872/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	357.000,00	358.041,83		358.041,83
	872/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	3.500,00	3.022,24		3.022,24
		Total T60 R.O. Prestations	1.015.180,00	930.553,39		930.553,39

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
		T61 R.O. Transferts - Service de la qualité de la vie				
	871/740011/01	Remboursement de cotisations patronales	33.000,00	32.731,18		32.731,18
		T61 R.O. Transferts - I PROM'S				
	871/740011/01	Remboursement de cotisations patronales	158.000,00	156.782,38		156.782,38
		T61 R.O. Transferts - L'accueil - Centre hospitalier spécialisé, à Lierneux				
	872/742400/01	Remboursement subventions	423.555,00			
		T61 R.O. Transferts - Centre Princesse Astrid				
	872/740011/01	Remboursement de cotisations patronales	157.000,00	156.658,42		156.658,42
		Total T61 R.O. Transferts	771.555,00	346.171,98		346.171,98
		T62 R.O. Dette - Soins de santé				
	872/750700/01	Dividendes relatifs au capital A	10,00			
		Total T62 R.O. Dette	10,00			
		Total Soins de santé	1.786.745,00	1.276.725,37		1.276.725,37
F879	Hygiène et salubrité publique					
		T60 R.O. Prestations - Service interne de prévention et de la protection du travail				
	879/742040/01	Remboursements de dépenses de personnel	610,00	610,97		610,97
	879/742500/01	Remboursements de dépenses de fonctionnement	10,00			
		T60 R.O. Prestations - Adduction et distribution d'eau				
	874/702120/01	Vente de documents, remboursements de frais de projets, de direction et de surveillance et autres prestations pour compte de particuliers ou d'intercommunales	10,00			

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
		T60 R.O. Prestations - Traitement des eaux usées				
	877/702120/01	Vente de documents, remboursements de frais de projets, de direction et de surveillance et autres prestations pour compte de particuliers ou d'intercommunales	52.231,00	67.415,33		67.415,33
	877/702130/01	Vente de documents et remboursements de frais de projets, de direction et de surveillance pour compte des pouvoirs publics	15.743,00	15.742,82		15.742,82
		Total T60 R.O. Prestations	68.604,00	83.769,12		83.769,12
		Total Hygiène et salubrité publique	68.604,00	83.769,12		83.769,12
F939		Logement et aménagement du territoire				
		T60 R.O. Prestations - Habitations sociales et politique du logement				
	922/702010/01	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	10,00			
		Total T60 R.O. Prestations	10,00			
		T62 R.O. Dette - Habitations sociales et politique du logement				
	922/410403/01	Remboursements par les bénéficiaires des prêts à l'achat, la construction et l'assainissement d'habitations sociales	630.000,00	543.419,32		543.419,32
	922/750800/01	Dividendes des sociétés d'habitations sociales	100,00			
	922/751403/01	Remboursements d'intérêts par les bénéficiaires des prêts à l'achat, la construction et l'assainissement d'habitations sociales	79.000,00	73.848,81		73.848,81
		Total T62 R.O. Dette	709.100,00	617.268,13		617.268,13
		Total Logement et aménagement du territoire	709.110,00	617.268,13		617.268,13
		Total fonds propre	455.976.135,00	457.565.349,22	60,32	457.565.288,90
		TOTAL GENERAL	455.976.135,00	457.565.349,22	60,32	457.565.288,90

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES PROPRES (RECAPITULATIF)

CENTRE FINANCIER	DESIGNATION	PRESTATIONS 000/60	TRANSFERTS 000/61	DETTE 000/62	TOTAL 000/63
10000	Autorités provinciales	9.776,25	545.336,61		555.112,86
11000	Administration générale	400.001,25	11.605.310,88	632.570,12	12.637.882,25
11010	Agents sanctionneurs	93.741,95			93.741,95
11120	Direction générale transversale	158.910,00			158.910,00
11200	Services du Directeur Financier provincial	248,00			248,00
11300	Archives provinciales	5.624,55			5.624,55
11400	Maison de la Formation	309.235,85	4.634.895,68		4.944.131,53
11410	Ecole Provinciale d'Administration	84.732,83	1.500,00		86.232,83
11460	Centre provincial de formation en agriculture et ruralité	1.212,95	233.490,37		234.703,32
11810	Direction générale des Infrastructures et du Développement Durable	149.752,76	134.400,00		284.152,76
12100	Imprimerie centrale	280.667,32			280.667,32
12200	Complexe des Hauts-Sarts	57.591,34			57.591,34
12300	Département des relations internationales	96.817,08			96.817,08
12400	Service de la Communication	5.217,32			5.217,32
12600	Direction des Systèmes d'Information	28.988,87			28.988,87
13400	Police		118.010,22		118.010,22
13500	Sécurité civile				
20100	Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation	209.174,16	203.675,07		412.849,23
20300	Centres Psycho-médico-sociaux	2.253,38	5.508.898,70		5.511.152,08

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES PROPRES (RECAPITULATIF)

CENTRE FINANCIER	DESIGNATION	PRESTATIONS 000/60	TRANSFERTS 000/61	DETTE 000/62	TOTAL 000/63
21000	Espace Qualité Formation	334,43	56.163,14		56.497,57
21100	Espace Tremplin				
21200	Maison des langues	3.901,91	268.682,68		272.584,59
22110	Enseignement agricole et horticole	7.878,45	7.589.651,43		7.597.529,88
23000	Internats	1.837.803,02	316.356,10		2.154.159,12
24000	Enseignement secondaire	460.758,89	75.204.927,34		75.665.686,23
24010	Repas scolaires	377.647,29			377.647,29
26000	Enseignement secondaire de promotion sociale	32.556,87	12.879.977,83		12.912.534,70
27400	Enseignement supérieur non universitaire	255.133,21	51.778.242,59		52.033.375,80
28400	Centre d'enseignement et de formation en alternance		306.039,75		306.039,75
28900	Enseignement supérieur de promotion sociale	540,09	2.956.449,78		2.956.989,87
29100	Institut provincial d'enseignement secondaire spécialisé	3.671,61	3.324.630,56		3.328.302,17
29110	Institut médico-pédagogique de Micheroux	1.012.847,86			1.012.847,86
29200	Centre de réadaptation au travail	1.282.499,93	9.362,64		1.291.862,57
30100	DG Santé, Affaires sociales, Agriculture et Ruralité	375,00			375,00
31000	Laboratoires	464.671,19			464.671,19
33000	Service de la qualité de la vie	282.043,56	32.731,18		314.774,74
33030	Promotion de la santé à l'école	6.415,20	2.423.711,33		2.430.126,53
34000	Médecine du Sport	15.790,58			15.790,58

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES PROPRES (RECAPITULATIF)

CENTRE FINANCIER	DESIGNATION	PRESTATIONS 000/60	TRANSFERTS 000/61	DETTE 000/62	TOTAL 000/63
35000	I PROM'S	120.684,45	156.782,38		277.466,83
36000	Observatoire de la Santé				
42000	Service interne de prévention et de la protection du travail	610,97			610,97
45100	L'accueil - Centre hospitalier spécialisé, à Lierneux	150.595,73			150.595,73
45300	Centre Princesse Astrid	361.064,07	156.658,42		517.722,49
53000	SPI				
56000	Tourisme		220.935,51		220.935,51
62000	Direction des services agricoles	76,20	64.202,40		64.278,60
63100	Station d'analyses agricoles	238.530,29	18.416,95		256.947,24
63300	Centre d'insémination artificielle de l'espèce porcine	97.730,55			97.730,55
71000	Domaine provincial de Wégimont	439.571,30	56.149,85		495.721,15
72000	Service provincial de la jeunesse	60.889,36			60.889,36
72010	Espace Belvaux	37.453,98			37.453,98
73100	Service des affaires culturelles - Administration	77.810,75	32.731,18		110.541,93
73310	Service des affaires culturelles - Bibliothèques	380.537,29	1.097.955,07		1.478.492,36
73500	Maison de la création	475,00			475,00
75000	Service des sports	267.166,23	279.851,65		547.017,88
75100	Complexe sportif de Naimette-Xhovémont	6.125,00			6.125,00
75300	Ctre rég. d'entraînement et formation de jeunes footballeurs		178.219,17		178.219,17

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES PROPRES (RECAPITULATIF)

CENTRE FINANCIER	DESIGNATION	PRESTATIONS 000/60	TRANSFERTS 000/61	DETTE 000/62	TOTAL 000/63
75800	Centre de formation de tennis	42.240,00	98.987,00		141.227,00
75900	Pôle Ballons à Waremme				
77110	Service des musées et expositions	64.816,09	558.050,99		622.867,08
77200	Château de Jehay		91.647,33		91.647,33
81000	Maison du social	3.828,54	209.067,89		212.896,43
81020	Maison du Canton de Hannut	1.384,31			1.384,31
81050	Centre d'accueil socio sanitaire	551,06			551,06
85200	Prêts d'études			30.844,34	30.844,34
99000	Recettes et dépenses générales	113.978,05	177.538,86	13.594,55	305.111,46
99021	Fonds		31.656.456,00		31.656.456,00
99026	Compensations		13.058.911,15		13.058.911,15
99040	Impôts	950,40	208.564.029,20		208.564.979,60
99050	Assurances	237,72	908.766,00		909.003,72
99060	Prélèvements				4.255.309,00
99124	Patrimoine	231.529,69		3.441,48	234.971,17
99482	Hydraulique				
99530	Industrie et énergie	39.049,45			39.049,45
99550	Production et transport d'énergie			20,84	20,84
99551	Gaz		78.776,80		78.776,80

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES ORDINAIRES PROPRES (RECAPITULATIF)

CENTRE FINANCIER	DESIGNATION	PRESTATIONS 000/60	TRANSFERTS 000/61	DETTE 000/62	TOTAL 000/63
99552	Électricité			6.046,00	6.046,00
99700	Enseignement - Affaires générales	2.540.624,51	908.091,95		3.448.716,46
99834	Oeuvres pour personnes âgées				
99844	La famille			811,56	811,56
99872	Soins de santé				
99874	Adduction et distribution d'eau				
99877	Traitement des eaux usées	83.158,15			83.158,15
99922	Habitations sociales et politique du logement			617.268,13	617.268,13
B001-02-01	Bâtiment Charlemagne	229,16			229,16
B001-04-01	Espace Saint-Jean bld de la Sauvenière				
B002-01-01	Bld d'Avroy 28-30				
B002-08-01	Bâtiment Vertbois				
	TOTAUX	13.300.713,25	438.704.669,63	1.304.597,02	457.565.288,90

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
F009	Général							
		T71 D.O. Fonctionnement - Recettes et dépenses générales						
	000/642090/01/2019.2019	Non-valeurs, irrécouvrables ou annulations de droits constatés au service ordinaire						
	000/642200/01/2019.2019	Dépenses imprévues						
	000/662001/01/2019.2018	Dépenses de fonctionnement liées à des années antérieures - B.O		1.830,08	1.830,08	1.812,28	17,80	
		Total T71 D.O. Fonctionnement		1.830,08	1.830,08	1.812,28	17,80	
	Total Général			1.830,08	1.830,08	1.812,28	17,80	
F049	Impôts							
		T71 D.O. Fonctionnement - Impôts						
	040/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		455,41	455,41	408,66	46,75	
		Total T71 D.O. Fonctionnement		455,41	455,41	408,66	46,75	
	Total Impôts			455,41	455,41	408,66	46,75	
F059	Assurances							
		T71 D.O. Fonctionnement - Assurances						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	050/613390/01/2019.2019	Réparation de sinistres		40.625,19	40.625,19	18.267,36	22.357,83	
	050/616000/01/2019.2019	Primes d'assurances		20.054,70	20.054,70	18.968,69	1.086,01	
		Total T71 D.O. Fonctionnement		60.679,89	60.679,89	37.236,05	23.443,84	
	Total Assurances			60.679,89	60.679,89	37.236,05	23.443,84	
F103	Autorités provinciales							
		T70 D.O. Personnel - Autorités provinciales						
	101/620301/01/2019.2019	Jetons de présence aux membres du Conseil provincial		16.126,51	16.126,51	16.126,51		
	101/620310/01/2019.2019	Indemnités à allouer aux agents astreints à des sujétions spéciales lors des sessions du Conseil provincial		4.100,00	4.100,00	4.100,00		
	101/623310/01/2019.2019	Cotisations patronales à la sécurité sociale pour agents astreints à des sujétions spéciales lors des sessions du Conseil provincial		220,00	220,00	220,00		
		Total T70 D.O. Personnel		20.446,51	20.446,51	20.446,51		
		T71 D.O. Fonctionnement - Autorités provinciales						
	101/610000/01/2019.2019	Loyers d'immeubles et charges locatives		2.503,03	2.503,03	1.660,33	842,70	
	101/611301/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour des conseillers provinciaux		1.900,00	1.900,00	1.900,00		
	101/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		12.087,28	12.087,28	6.498,74	5.588,54	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	101/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		15.819,89	15.819,89	7.026,73	8.793,16	
	101/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		6.694,74	6.694,74	5.083,69	1.611,05	
		Total T71 D.O. Fonctionnement		39.004,94	39.004,94	22.169,49	16.835,45	
		T7X D.O. Dettes - Autorités provinciales						
	101/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	101/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		Total T7X D.O. Dettes						
		Total Autorités provinciales		59.451,45	59.451,45	42.616,00	16.835,45	
F123	Administration générale							
		T70 D.O. Personnel - Administration générale						
	104/628300/01/2019.2019	Prestations du Service externe de prévention et de protection au travail		100.000,00	100.000,00	100.000,00		
		T70 D.O. Personnel - Direction générale transversale						
	104/620900/01/2019.2019	Rémunérations des vacataires		9.340,30	9.340,30	9.145,80	194,50	
	104/623900/01/2019.2019	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale		505,74	505,74		505,74	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	104/628010/01/2019.2019	Remboursements de traitements		40.036,55	40.036,55	40.036,55		
		T70 D.O. Personnel - Maison de la Formation						
	106/620900/01/2019.2019	Rémunérations des vacataires		530.200,00	530.200,00	425.252,52	104.947,48	
	106/623900/01/2019.2019	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale		144.730,00	144.730,00	114.794,38	29.935,62	
	106/628010/01/2019.2019	Remboursements de traitements		310.756,51	310.756,51	301.094,28	9.662,23	
		T70 D.O. Personnel - Ecole Provinciale d'Administration						
	106/620900/01/2019.2019	Rémunérations des vacataires		20.000,00	20.000,00	20.000,00		
	106/623900/01/2019.2019	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale		4.500,00	4.500,00	4.500,00		
		T70 D.O. Personnel - Service de la Communication						
	104/620900/01/2019.2019	Rémunérations des vacataires		954,38	954,38	954,38		
	104/623900/01/2019.2019	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale		275,41	275,41		275,41	
		Total T70 D.O. Personnel		1.161.298,89	1.161.298,89	1.015.777,91	145.520,98	
		T71 D.O. Fonctionnement - Administration générale						
	104/612000/01/2019.2019	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs		33.570,75	33.570,75	33.570,75		

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	104/612300/01/2019.2019	Honoraires d'avocats et d'huissiers		3.277,69	3.277,69	3.277,69		
	104/612400/01/2019.2019	Honoraires, bureau d'études, coordination de chantiers		6.766,97	6.766,97	6.766,97		
	104/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		144.974,17	144.974,17	108.962,19	36.011,98	
	104/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		7.532,69	7.532,69	6.944,15	588,54	
	104/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		105.792,37	105.792,37	76.744,03	29.048,34	
	104/613301/01/2019.2019	Contrôle pour la protection du travail de tous services et établissements provinciaux		32.075,88	32.075,88	23.138,87	8.937,01	
		T71 D.O. Fonctionnement - Agents sanctionneurs						
	104/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		1.861,28	1.861,28	832,12	1.029,16	
		T71 D.O. Fonctionnement - Direction générale transversale						
	104/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		2.096,00	2.096,00	2.096,00		
	104/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		18.076,16	18.076,16	10.336,77	7.739,39	
	104/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments						
	104/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		2.094,95	2.094,95	1.863,95	231,00	
		T71 D.O. Fonctionnement - Services du Directeur Financier provincial						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	121/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		1.787,12	1.787,12	1.077,45	709,67	
	121/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		451,05	451,05	385,04	66,01	
		T71 D.O. Fonctionnement - Maison de la Formation						
	106/610000/01/2019.2019	Loyers d'immeubles et charges locatives		1.835,30	1.835,30	1.596,90	238,40	
	106/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		2.500,00	2.500,00	2.500,00		
	106/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		20.578,86	20.578,86	16.613,65	3.965,21	
	106/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		220.231,89	220.231,89	192.271,78	27.960,11	
	106/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		63.805,02	63.805,02	44.897,86	18.907,16	
	106/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		15.386,84	15.386,84	12.976,70	2.410,14	
		T71 D.O. Fonctionnement - Ecole Provinciale d'Administration						
	106/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		26.448,03	26.448,03	16.908,26	9.539,77	
		T71 D.O. Fonctionnement - Centre provincial de formation en agriculture et ruralité						
	106/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		321,50	321,50	120,48	201,02	
	106/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		5.279,36	5.279,36	4.663,31	616,05	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	106/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		1.924,61	1.924,61	1.651,34	273,27	
		T71 D.O. Fonctionnement - Service de la Communication						
	104/610000/01/2019.2019	Loyers d'immeubles et charges locatives						
	104/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		600,00	600,00	600,00		
	104/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		79.291,50	79.291,50	67.742,52	11.548,98	
	104/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		2.885,48	2.885,48	1.575,84	1.309,64	
	104/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		215,24	215,24	24,36	190,88	
		T71 D.O. Fonctionnement - Service du protocole						
	104/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		84.745,86	84.745,86	83.006,41	1.739,45	
		T71 D.O. Fonctionnement - Maison du Canton de Hannut						
	104/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		1.158,31	1.158,31	123,75	1.034,56	
	104/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		3.024,39	3.024,39	1.200,36	1.824,03	
		Total T71 D.O. Fonctionnement		890.589,27	890.589,27	724.469,50	166.119,77	
		T72 D.O. Transfert - Administration générale						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	104/640122/01/2019.2019	Subside à l'Asbl "MNEMA cité miroir" en collaboration avec la Région wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Ville de Liège		120.000,00	120.000,00	120.000,00		
	104/640130/01/2019.2019	Subside à l'Asbl "Coordination provinciale des conférences d'arrondissements des bourgmestres et du Collège provincial de Liège" dénommée "Liège Europe Métropole"		547.793,00	547.793,00	547.793,00		
	104/640131/01/2019.2019	Subside à l'Asbl Groupement d'Informations Géographiques (GIG)		75.176,37	75.176,37	74.146,54	1.029,83	
	104/640133/01/2019.2019	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Dotation à la Communauté germanophone pour le soutien au développement des neuf communes germanophones à l'aune de leur spécificité linguistique		410.000,00	410.000,00	410.000,00		
	104/640134/01/2019.2019	Subsides supracommunaux		199.999,60	199.999,60	199.999,60		
		T72 D.O. Transfert - Service de la Communication						
	104/640124/01/2019.2019	Subside à l'Asbl "Maison de la Presse"		20.700,00	20.700,00	20.700,00		
		Total T72 D.O. Transfert		1.373.668,97	1.373.668,97	1.372.639,14	1.029,83	
		T7X D.O. Dettes - Administration générale						
	104/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	104/431030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts subsidiés						
	104/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
	104/650200/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts subsidiés						
		T7X D.O. Dettes - Maison de la Formation						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FUNCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	106/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	106/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		Total T7X D.O. Dettes						
	Total Administration générale			3.425.557,13	3.425.557,13	3.112.886,55	312.670,58	
F129	Patrimoine privé							
		T71 D.O. Fonctionnement - Patrimoine						
	124/617200/01/2019.2019	Précompte immobilier sur propriétés provinciales		9.478,78	9.478,78	9.478,78		
		T71 D.O. Fonctionnement - Bâtiment Charlemagne						
	124/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		180,36	180,36	75,37	104,99	
	124/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		41.559,15	41.559,15	36.820,67	4.738,48	
		T71 D.O. Fonctionnement - Espace Saint-Jean bld de la Sauvenière						
	124/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		9.025,53	9.025,53	6.521,97	2.503,56	
		T71 D.O. Fonctionnement - Bld d'Avroy 28-30						
	124/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		2.525,59	2.525,59	196,29	2.329,30	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T71 D.O. Fonctionnement - Bâtiment Vertbois						
	124/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		96.011,67	96.011,67	94.550,89	1.460,78	
		Total T71 D.O. Fonctionnement		158.781,08	158.781,08	147.643,97	11.137,11	
		T7X D.O. Dettes - Patrimoine						
	124/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	124/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		Total T7X D.O. Dettes						
	Total Patrimoine privé			158.781,08	158.781,08	147.643,97	11.137,11	
F139	Services généraux							
		T70 D.O. Personnel - Direction générale des Infrastructures et du Développement Durable						
	137/620000/01/2019.2019	Rémunérations		10.000,00	10.000,00	10.000,00		
		Total T70 D.O. Personnel		10.000,00	10.000,00	10.000,00		
		T71 D.O. Fonctionnement - Archives provinciales						
	133/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		3.576,91	3.576,91	3.175,30	401,61	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	133/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		2.527,69	2.527,69	2.237,10	290,59	
		T71 D.O. Fonctionnement - Direction générale des Infrastructures et du Développement Durable						
	137/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		30.000,00	30.000,00	30.000,00		
	137/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		19.801,93	19.801,93	12.845,12	6.956,81	
	137/613200/01/2018.2018	Fonctionnement technique						
	137/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		122.745,45	122.745,45	94.848,94	27.896,51	
	137/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		55.371,10	55.371,10	23.780,62	31.590,48	
	137/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		16.244,46	16.244,46	11.920,26	4.324,20	
		T71 D.O. Fonctionnement - Imprimerie centrale						
	134/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		1.236,00	1.236,00	849,70	386,30	
	134/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		1.231,94	1.231,94	197,39	1.034,55	
	134/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		144.362,91	144.362,91	1.273,26	143.089,65	
	134/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		2.058,71	2.058,71	2.046,73	11,98	
		T71 D.O. Fonctionnement - Complexe des Hauts-Sarts						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	138/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		36,81	36,81	3,16	33,65	
	138/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		3.330,16	3.330,16	2.976,60	353,56	
	138/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		4.977,01	4.977,01	2.332,05	2.644,96	
	138/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		75,02	75,02	75,02		
		T71 D.O. Fonctionnement - Direction des Systèmes d'Information						
	139/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		202,63	202,63	116,10	86,53	
	139/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		126,00	126,00	96,17	29,83	
		T71 D.O. Fonctionnement - Service informatique central						
	139/613601/01/2018.2018	Informatisation des services provinciaux						
	139/613601/01/2019.2019	Informatisation des services provinciaux		1.108.160,80	1.108.160,80	1.046.675,10	61.485,70	
	139/613630/01/2019.2019	Dépenses afférentes à l'ensemble du réseau de la Province de Liège		128.649,92	128.649,92	70.575,32	58.074,60	
		Total T71 D.O. Fonctionnement		1.644.715,45	1.644.715,45	1.306.023,94	338.691,51	
		T7X D.O. Dettes - Archives provinciales						
	133/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	133/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		T7X D.O. Dettes - Direction générale des Infrastructures et du Développement Durable						
	137/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	137/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		T7X D.O. Dettes - Complexe des Hauts-Sarts						
	138/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	138/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		Total T7X D.O. Dettes						
	Total Services généraux			1.654.715,45	1.654.715,45	1.316.023,94	338.691,51	
F169	Relations extérieures et internationales							
		T71 D.O. Fonctionnement - Département des relations internationales						
	151/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		147,87	147,87	85,11	62,76	
		Total T71 D.O. Fonctionnement		147,87	147,87	85,11	62,76	
		T72 D.O. Transfert - Relations avec l'étranger						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	151/640150/01/2019.2019	Subsides pour les problèmes et actions internationales		3.979,10	3.979,10	3.979,10		
	151/640159/01/2019.2019	Subside pour les Festivités du 14 juillet au profit de l'Asbl "Les Amitiés françaises"		2.500,00	2.500,00	2.500,00		
		Total T72 D.O. Transfert		6.479,10	6.479,10	6.479,10		
	Total Relations extérieures et internationales			6.626,97	6.626,97	6.564,21	62,76	
F399	Sécurité et ordre public							
		T70 D.O. Personnel - Police						
	331/628010/01/2019.2019	Remboursements de traitements		65.000,00	65.000,00	45.835,28	19.164,72	
		T70 D.O. Personnel - Sécurité civile						
	351/628010/01/2019.2019	Remboursements de traitements		16.661,03	16.661,03	16.661,03		
		Total T70 D.O. Personnel		81.661,03	81.661,03	62.496,31	19.164,72	
		T71 D.O. Fonctionnement - Police						
	331/610000/01/2019.2019	Loyers d'immeubles et charges locatives		251,73	251,73		251,73	
	331/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		112,42	112,42	84,22	28,20	
		T71 D.O. Fonctionnement - Sécurité civile						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	351/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		38.222,58	38.222,58	34.727,65	3.494,93	
		Total T71 D.O. Fonctionnement		38.586,73	38.586,73	34.811,87	3.774,86	
		T72 D.O. Transfert - Administration générale						
	351/640132/01/2019.2019	Interventions dans les projets supracommunaux : 10% du fonds des provinces affectés, en accord avec les communes concernées, à la prise en charge de dépenses nouvelles nécessitées par le financement des zones de secours						
		Total T72 D.O. Transfert						
		Total Sécurité et ordre public		120.247,76	120.247,76	97.308,18	22.939,58	
F429	Communications routières							
		T71 D.O. Fonctionnement - Service Technique provincial						
	420/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		12.000,00	12.000,00	12.000,00		
	420/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		37.147,99	37.147,99	34.891,41	2.256,58	
	420/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		7.245,54	7.245,54	6.417,82	827,72	
	420/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		12.542,71	12.542,71	9.496,82	3.045,89	
	420/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		150,85	150,85		150,85	
	420/613519/01/2019.2019	Cotisation au réseau Cluster Tweed		1.150,00	1.150,00		1.150,00	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		Total T71 D.O. Fonctionnement		70.237,09	70.237,09	62.806,05	7.431,04	
		T7X D.O. Dettes - Service Technique provincial						
	420/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	420/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		T7X D.O. Dettes - Voirie						
	421/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	421/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		Total T7X D.O. Dettes						
		Total Communications routières		70.237,09	70.237,09	62.806,05	7.431,04	
F449	Voies navigables - Hydraulique							
		T71 D.O. Fonctionnement - Cours d'eau non navigables						
	484/613720/01/2019.2019	Frais d'entretien des cours d'eau non navigables de 2ème catégorie agricoles de la Province		441.296,61	441.296,61	412.680,87	28.615,74	
		Total T71 D.O. Fonctionnement		441.296,61	441.296,61	412.680,87	28.615,74	
		T72 D.O. Transfert - Cours d'eau non navigables						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	484/640209/01/2019.2019	Subventions dans le cadre d'actions ponctuelles ou spécifiques liées aux contrats de rivières		9.431,50	9.431,50	8.268,95	1.162,55	
		Total T72 D.O. Transfert		9.431,50	9.431,50	8.268,95	1.162,55	
		T7X D.O. Dettes - Hydraulique						
	482/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	482/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		T7X D.O. Dettes - Cours d'eau non navigables						
	484/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	484/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		Total T7X D.O. Dettes						
		Total Voies navigables - Hydraulique		450.728,11	450.728,11	420.949,82	29.778,29	
F529	Economie, commerce et artisanat							
		T72 D.O. Transfert - Artisanat et métiers d'arts						
	523/640222/01/2019.2019	Subsides aux Chambres de commerce et d'industrie de la province de Liège de Liège		49.580,00	49.580,00	49.580,00		
		Total T72 D.O. Transfert		49.580,00	49.580,00	49.580,00		

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	Total Economie, commerce et artisanat			49.580,00	49.580,00	49.580,00		
F559	Industrie et énergie							
		T72 D.O. Transfert - Industrie et énergie						
	530/640300/01/2019.2019	Contribution à l'action de la SPI		1.370.664,61	1.370.664,61	1.370.664,61		
	530/640305/01/2019.2019	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Subside à la WFG		125.000,00	125.000,00	125.000,00		
		Total T72 D.O. Transfert		1.495.664,61	1.495.664,61	1.495.664,61		
		T7X D.O. Dettes - SPI						
	530/430033/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts pour libération de parts B au capital de la SPI						
	530/650015/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts pour la libération de parts B au capital de la SPI						
		T7X D.O. Dettes - Industrie et énergie						
	530/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	530/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		Total T7X D.O. Dettes						
	Total Industrie et énergie			1.495.664,61	1.495.664,61	1.495.664,61		

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
F569	Tourisme							
		T72 D.O. Transfert - Tourisme						
	560/640363/01/2019.2019	Subvention à l'Agence de tourisme des Cantons de l'Est en application de l'accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones et destinée à des actions concertées entre l'ATEB et la Fédération du Tourisme de la PLG		154.000,00	154.000,00	154.000,00		
	560/640365/01/2019.2019	Subvention à l'Asbl Parc naturel Hautes Fagnes Eifel, sur base de projets transfrontaliers et/ou supracommunaux		79.665,00	79.665,00	79.665,00		
	560/640370/01/2019.2019	Subventions aux communes germanophones en application de l'accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones, pour des projets identifiés et retenus d'un commun accord avec l'ATEB et la FTPL (tourisme de mémoire, industriel, de vélo, de nature et culturel)		25.000,00	25.000,00	25.000,00		
	560/640504/01/2019.2019	Subsides pour les activités du folklore et les confréries		500,00	500,00	500,00		
		Total T72 D.O. Transfert		259.165,00	259.165,00	259.165,00		
		T7X D.O. Dettes - Tourisme						
	560/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	560/430037/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts pour acquisition et équipement de biens immobiliers						
	560/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
	560/650017/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts pour acquisition et équipement de biens immobiliers						
		Total T7X D.O. Dettes						
	Total Tourisme			259.165,00	259.165,00	259.165,00		

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
F699	Agriculture							
		T71 D.O. Fonctionnement - Laboratoires						
	621/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		2.500,00	2.500,00	2.317,25	182,75	
	621/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		361,84	361,84	261,84	100,00	
	621/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		32.660,03	32.660,03	28.233,18	4.426,85	
	621/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		26.467,95	26.467,95	7.645,52	18.822,43	
	621/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		1.413,56	1.413,56	774,58	638,98	
		T71 D.O. Fonctionnement - Direction des services agricoles						
	621/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		5.000,00	5.000,00	5.000,00		
	621/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		834,83	834,83	783,27	51,56	
	621/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		850,61	850,61	516,61	334,00	
	621/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		375,39	375,39	154,73	220,66	
		T71 D.O. Fonctionnement - Station d'analyses agricoles						
	621/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		1.900,00	1.900,00	1.400,29	499,71	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	621/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		1.003,09	1.003,09	774,41	228,68	
	621/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		18.660,40	18.660,40	10.594,56	8.065,84	
	621/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		12.712,05	12.712,05	6.951,93	5.760,12	
	621/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		7.594,35	7.594,35	5.488,31	2.106,04	
		T71 D.O. Fonctionnement - Centre d'insémination artificielle de l'espèce porcine						
	621/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		5.000,00	5.000,00	1.656,69	3.343,31	
	621/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		3.161,26	3.161,26	713,88	2.447,38	
	621/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		12.778,77	12.778,77	3.731,62	9.047,15	
	621/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		4.310,65	4.310,65	1.985,82	2.324,83	
	621/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		480,03	480,03	73,79	406,24	
		Total T71 D.O. Fonctionnement		138.064,81	138.064,81	79.058,28	59.006,53	
		T72 D.O. Transfert - Information agronomique						
	620/640409/01/2019.2019	Subsides aux fermes pédagogiques		15.000,00	15.000,00	15.000,00		
	620/640445/01/2019.2019	Soutien aux travaux, activités, initiatives et manifestations en matière d'information agronomique		6.437,27	6.437,27	6.437,27		

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T72 D.O. Transfert - Recherche scientifique						
	610/640444/01/2019.2019	Soutien à la recherche scientifique		13.400,00	13.400,00	12.600,00	800,00	
		T72 D.O. Transfert - Services agricoles						
	621/640446/01/2018.2018	Soutien à l'agriculture, aux produits issus de l'agriculture et des exploitations						
	621/640446/01/2019.2019	Soutien à l'agriculture, aux produits issus de l'agriculture et des exploitations		41.708,59	41.708,59	41.708,59		
		T72 D.O. Transfert - Élevage						
	623/640436/01/2019.2019	Subside au CPL PROMOGEST						
	623/640448/01/2019.2019	Soutien au secteur de l'élevage et de l'apiculture		5.700,00	5.700,00	5.700,00		
		T72 D.O. Transfert - Ruralité						
	628/640440/01/2019.2019	Subside à la Fondation rurale de Wallonie		20.000,00	20.000,00	20.000,00		
	628/640441/01/2019.2019	Subside pour promotion de la ruralité		347,79	347,79	347,79		
		Total T72 D.O. Transfert		102.593,65	102.593,65	101.793,65	800,00	
		T7X D.O. Dettes - Direction des services agricoles						
	621/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	621/431030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts subsidiés						
	621/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
	621/650200/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts subsidiés						
		T7X D.O. Dettes - Station d'analyses agricoles						
	621/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	621/431030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts subsidiés						
	621/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
	621/650200/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts subsidiés						
		Total T7X D.O. Dettes						
	Total Agriculture			240.658,46	240.658,46	180.851,93	59.806,53	
F719	Enseignement : Affaires générales							
		T70 D.O. Personnel - Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation						
	701/628010/01/2019.2019	Remboursements de traitements		130.000,00	130.000,00	127.971,97	2.028,03	
		T70 D.O. Personnel - Espace Tremplin						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	701/628010/01/2019.2019	Remboursements de traitements		73.024,28	73.024,28	70.327,96	2.696,32	
		T70 D.O. Personnel - Promotion de la santé à l'école						
	706/620900/01/2019.2019	Rémunérations des vacataires		3.000,00	3.000,00	3.000,00		
	706/623900/01/2019.2019	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale		865,00	865,00	865,00		
		Total T70 D.O. Personnel		206.889,28	206.889,28	202.164,93	4.724,35	
		T71 D.O. Fonctionnement - Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation						
	701/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		6.000,00	6.000,00	6.000,00		
	701/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		26.106,26	26.106,26	15.298,35	10.807,91	
	701/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		58.361,04	58.361,04	51.127,39	7.233,65	
	701/613283/01/2019.2019	Mise en conformité des machines		98.137,67	98.137,67	91.294,47	6.843,20	
	701/613286/01/2018.2018	Acquisition de manuels scolaires et supports pédagogiques pour l'enseignement secondaire						
	701/613286/01/2019.2019	Acquisition de manuels scolaires et supports pédagogiques pour l'enseignement secondaire		70.433,64	70.433,64	70.345,93	87,71	
	701/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		6.569,74	6.569,74	6.107,97	461,77	
	701/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		26.706,10	26.706,10	25.012,25	1.693,85	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T71 D.O. Fonctionnement - Formation continuée						
	700/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		5.000,00	5.000,00	5.000,00		
	700/611500/01/2019.2019	Formation permanente du personnel enseignant		15.929,74	15.929,74	9.583,40	6.346,34	
		T71 D.O. Fonctionnement - Centres Psycho-médico-sociaux						
	706/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		4.567,00	4.567,00	4.567,00		
	706/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		3.809,71	3.809,71	1.131,01	2.678,70	
	706/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		58.116,30	58.116,30	58.116,30		
	706/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		14.168,63	14.168,63	7.416,10	6.752,53	
		T71 D.O. Fonctionnement - Espace Qualité Formation						
	701/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		533,24	533,24	217,34	315,90	
	701/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		1.221,16	1.221,16	756,14	465,02	
	701/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		534,20	534,20	89,39	444,81	
		T71 D.O. Fonctionnement - Espace Tremplin						
	701/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		726,00	726,00	726,00		

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T71 D.O. Fonctionnement - Maison des langues						
	701/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		4.050,54	4.050,54	3.144,66	905,88	
	701/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		2.320,50	2.320,50		2.320,50	
		T71 D.O. Fonctionnement - Internats						
	708/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		592,00	592,00	186,74	405,26	
	708/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		720,31	720,31	92,05	628,26	
	708/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		146.377,94	146.377,94	98.191,23	48.186,71	
	708/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		163.160,67	163.160,67	109.908,28	53.252,39	
		T71 D.O. Fonctionnement - Repas scolaires						
	702/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		194.641,67	194.641,67	136.549,49	58.092,18	
		T71 D.O. Fonctionnement - Promotion de la santé à l'école						
	706/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		1.500,00	1.500,00	1.500,00		
	706/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		5.310,65	5.310,65	1.185,85	4.124,80	
	706/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		51.479,70	51.479,70	50.655,56	824,14	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	706/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		15.405,29	15.405,29	9.496,11	5.909,18	
		T71 D.O. Fonctionnement - Enseignement - Affaires générales						
	700/613025/01/2018.2018	Mise en oeuvre de projets subsidiés dans l'enseignement provincial						
	700/613025/01/2019.2019	Mise en oeuvre de projets subsidiés dans l'enseignement provincial		17.067,11	17.067,11	11.876,69	5.190,42	
	700/613508/01/2019.2019	Cotisation au Conseil de l'enseignement des communes et des provinces		2.267,84	2.267,84	2.267,84		
	700/613516/01/2019.2019	Cotisation numérique au Centre de Ressources de l'Enseignement Officiel Subventionné		1.815,00	1.815,00	1.815,00		
		Total T71 D.O. Fonctionnement		1.003.629,65	1.003.629,65	779.658,54	223.971,11	
		T72 D.O. Transfert - Enseignement - Affaires générales						
	700/640452/01/2019.2019	Subsides dans le cadre de la promotion de l'enseignement et de la sensibilisation aux métiers techniques		19.726,00	19.726,00	19.726,00		
	700/640566/01/2019.2019	Subside à l'Asbl Association Sportive de l'Enseignement provincial		25.000,00	25.000,00	25.000,00		
	700/642011/01/2019.2019	Remboursements de subventions		636,56	636,56		636,56	
	700/642070/01/2019.2019	Versements à la Fédération Wallonie-Bruxelles de minervals et droits d'inscription		90,00	90,00		90,00	
		Total T72 D.O. Transfert		45.452,56	45.452,56	44.726,00	726,56	
		T7X D.O. Dettes - Centres Psycho-médico-sociaux						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	706/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	706/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		T7X D.O. Dettes - Internats						
	708/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	708/431030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts subsidiés						
	708/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
	708/650200/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts subsidiés						
		T7X D.O. Dettes - Promotion de la santé à l'école						
	706/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	706/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		T7X D.O. Dettes - Enseignement - Affaires générales						
	700/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	700/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		Total T7X D.O. Dettes						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	Total Enseignement : Affaires générales			1.255.971,49	1.255.971,49	1.026.549,47	229.422,02	
F739	Enseignement secondaire							
		T70 D.O. Personnel - Enseignement secondaire						
	735/628010/01/2019.2019	Remboursements de traitements		78.300,00	78.300,00	59.713,92	18.586,08	
		T70 D.O. Personnel - Enseignement secondaire de promotion sociale						
	736/628010/01/2019.2019	Remboursements de traitements		47.764,00	47.764,00	37.749,60	10.014,40	
		Total T70 D.O. Personnel		126.064,00	126.064,00	97.463,52	28.600,48	
		T71 D.O. Fonctionnement - Enseignement agricole et horticole						
	732/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		4.000,00	4.000,00	3.935,40	64,60	
	732/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		1.969,39	1.969,39	595,54	1.373,85	
	732/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		49.259,89	49.259,89	36.678,11	12.581,78	
	732/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		98.118,40	98.118,40	68.966,02	29.152,38	
	732/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		9.929,40	9.929,40	8.196,60	1.732,80	
		T71 D.O. Fonctionnement - Enseignement secondaire						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	735/610000/01/2019.2019	Loyers d'immeubles et charges locatives		4.796,50	4.796,50	2.492,40	2.304,10	
	735/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		30.669,00	30.669,00	29.436,48	1.232,52	
	735/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		28.185,69	28.185,69	14.385,48	13.800,21	
	735/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		232.299,35	232.299,35	189.575,66	42.723,69	
	735/613300/01/2019	Fonctionnement des bâtiments				-0,36		
	735/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		716.847,52	716.847,52	511.923,79	204.924,09	
	735/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		37.587,73	37.587,73	21.676,83	15.910,90	
		T71 D.O. Fonctionnement - Enseignement secondaire de promotion sociale						
	736/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		1.195,00	1.195,00	1.195,00		
	736/613100/01/2018.2018	Fonctionnement administratif						
	736/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		6.320,54	6.320,54	4.634,45	1.686,09	
	736/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		41.516,76	41.516,76	35.376,66	6.140,10	
	736/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		8.503,94	8.503,94	7.560,33	943,61	
	736/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		100,33	100,33	52,93	47,40	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		Total T71 D.O. Fonctionnement		1.271.299,44	1.271.299,44	936.681,32	334.618,12	
		T7X D.O. Dettes - Enseignement agricole et horticole						
	732/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	732/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		T7X D.O. Dettes - Enseignement secondaire						
	735/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	735/431030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts subsidiés						
	735/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
	735/650200/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts subsidiés						
		T7X D.O. Dettes - Enseignement secondaire de promotion sociale						
	736/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	736/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		Total T7X D.O. Dettes						
		Total Enseignement secondaire		1.397.363,44	1.397.363,44	1.034.144,84	363.218,60	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
F749	Enseignement supérieur							
		T70 D.O. Personnel - Enseignement supérieur non universitaire						
	741/620000/01/2019.2019	Rémunérations		28.000,00	28.000,00	28.000,00		
	741/620900/01/2019.2019	Rémunérations des vacataires		150.000,00	150.000,00	150.000,00		
	741/623900/01/2019.2019	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale		43.275,00	43.275,00	43.275,00		
		Total T70 D.O. Personnel		221.275,00	221.275,00	221.275,00		
		T71 D.O. Fonctionnement - Enseignement supérieur non universitaire						
	741/610000/01/2019.2019	Loyers d'immeubles et charges locatives		23.223,79	23.223,79	18.566,70	4.657,09	
	741/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		38.368,76	38.368,76	37.486,46	882,30	
	741/612000/01/2019.2019	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs		2.797,53	2.797,53		2.797,53	
	741/613100/01/2018.2018	Fonctionnement administratif						
	741/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		26.541,81	26.541,81	13.497,46	13.044,35	
	741/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		191.283,15	191.283,15	178.788,94	12.494,21	
	741/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		467.676,71	467.676,71	318.802,50	148.874,21	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	741/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		381,83	381,83	358,84	22,99	
		T71 D.O. Fonctionnement - Enseignement supérieur de promotion sociale						
	744/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		2.664,00	2.664,00	1.168,93	1.495,07	
	744/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		1.839,26	1.839,26	1.252,10	587,16	
	744/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		2.170,33	2.170,33	1.295,92	874,41	
		Total T71 D.O. Fonctionnement		756.947,17	756.947,17	571.217,85	185.729,32	
		T72 D.O. Transfert - Enseignement supérieur non universitaire						
	741/640435/01/2019.2019	Subside à l'asbl "Ferme didactique de la Province de Liège"		85.000,00	85.000,00	85.000,00		
	741/642013/01/2019.2019	Rétrocession dans le cadre des coorganisations		656.500,00	656.500,00	656.500,00		
		Total T72 D.O. Transfert		741.500,00	741.500,00	741.500,00		
		T7X D.O. Dettes - Enseignement supérieur non universitaire						
	741/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	741/431030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts subsidiés						
	741/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	741/650200/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts subsidiés						
		T7X D.O. Dettes - Ferme d'expérimentation de La Haye - Jevoumont						
	741/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	741/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		Total T7X D.O. Dettes						
	Total Enseignement supérieur			1.719.722,17	1.719.722,17	1.533.992,85	185.729,32	
F759	Enseignement pour handicapés							
		T70 D.O. Personnel - Institut provincial d'enseignement secondaire spécialisé						
	752/628010/01/2019.2019	Remboursements de traitements		8.300,00	8.300,00	5.950,06	2.349,94	
		Total T70 D.O. Personnel		8.300,00	8.300,00	5.950,06	2.349,94	
		T71 D.O. Fonctionnement - Institut provincial d'enseignement secondaire spécialisé						
	752/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		3.105,69	3.105,69	451,67	2.654,02	
	752/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		13.264,25	13.264,25	8.053,18	5.211,07	
	752/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		19.381,65	19.381,65	14.970,04	4.411,61	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	752/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		5.720,81	5.720,81	5.640,25	80,56	
		T71 D.O. Fonctionnement - Institut médico-pédagogique de Micheroux						
	752/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		200,00	200,00	200,00		
		T71 D.O. Fonctionnement - Centre de réadaptation au travail						
	752/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		24,95	24,95	14,53	10,42	
	752/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		2.949,30	2.949,30	2.136,49	812,81	
	752/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		31.374,24	31.374,24	19.977,54	11.396,70	
		Total T71 D.O. Fonctionnement		76.020,89	76.020,89	51.443,70	24.577,19	
		T7X D.O. Dettes - Institut provincial d'enseignement secondaire spécialisé						
	752/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	752/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		T7X D.O. Dettes - Centre de réadaptation au travail						
	752/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	752/431030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts subsidiés						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	752/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
	752/650200/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts subsidiés						
		Total T7X D.O. Dettes						
	Total Enseignement pour handicapés			84.320,89	84.320,89	57.393,76	26.927,13	
F760	Complexes de délasserment							
		T71 D.O. Fonctionnement - Domaine provincial de Wégimont						
	760/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		432,00	432,00	250,68	181,32	
	760/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		170,70	170,70	131,32	39,38	
	760/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		17.257,35	17.257,35	13.877,68	3.379,67	
	760/613300/01/2018.2018	Fonctionnement des bâtiments						
	760/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		69.778,76	69.778,76	62.111,65	7.667,11	
	760/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		240,16	240,16	239,41	0,75	
		Total T71 D.O. Fonctionnement		87.878,97	87.878,97	76.610,74	11.268,23	
		T7X D.O. Dettes - Domaine provincial de Wégimont						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	760/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	760/431030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts subsidiés						
	760/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
	760/650200/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts subsidiés						
		Total T7X D.O. Dettes						
	Total Complexes de délasserement			87.878,97	87.878,97	76.610,74	11.268,23	
F761	Jeunesse							
		T71 D.O. Fonctionnement - Service provincial de la jeunesse						
	761/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		1.000,00	1.000,00	1.000,00		
	761/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		14.959,97	14.959,97	10.069,36	4.890,61	
	761/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		6.227,46	6.227,46	5.585,93	641,53	
	761/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		5.833,50	5.833,50	4.513,22	1.320,28	
	761/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		1.356,17	1.356,17	252,45	1.103,72	
		T71 D.O. Fonctionnement - Espace Belvaux						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	761/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		62,88	62,88	0,71	62,17	
	761/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		13.930,25	13.930,25	5.975,22	7.955,03	
	761/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		11.371,43	11.371,43	4.312,05	7.059,38	
		Total T71 D.O. Fonctionnement		54.741,66	54.741,66	31.708,94	23.032,72	
		T72 D.O. Transfert - Service provincial de la jeunesse						
	761/640460/01/2019.2019	Subsides aux organismes de Jeunesse et aux Maisons de Jeunes de la Province de Liège		43.748,21	43.748,21	40.825,77	2.922,44	
	761/640465/01/2019.2019	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Aide au Jugendinformationszentrum(JIZ) d'Eupen		4.000,00	4.000,00	4.000,00		
	761/640466/01/2019.2019	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Aide au Jugendinformationszentrum(JIZ) de Saint-Vith		4.000,00	4.000,00	4.000,00		
		Total T72 D.O. Transfert		51.748,21	51.748,21	48.825,77	2.922,44	
		T7X D.O. Dettes - Service provincial de la jeunesse						
	761/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	761/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		Total T7X D.O. Dettes						
	Total Jeunesse			106.489,87	106.489,87	80.534,71	25.955,16	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
F763	Culture, loisirs et fêtes							
		T70 D.O. Personnel - Service des affaires culturelles - Administration						
	762/620900/01/2019.2019	Rémunérations des vacataires		60.000,00	60.000,00	47.563,93	12.436,07	
	762/623900/01/2019.2019	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale		17.310,00	17.310,00	13.435,96	3.874,04	
		T70 D.O. Personnel - Service des affaires culturelles - Bibliothèques						
	767/620900/01/2019.2019	Rémunérations des vacataires		10.000,00	10.000,00		10.000,00	
	767/623900/01/2019.2019	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale		2.885,00	2.885,00		2.885,00	
		Total T70 D.O. Personnel		90.195,00	90.195,00	60.999,89	29.195,11	
		T71 D.O. Fonctionnement - Grands évènements						
	762/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		159.786,05	159.786,05	151.524,02	8.262,03	
	762/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		535,10	535,10	432,58	102,52	
		T71 D.O. Fonctionnement - Service des affaires culturelles - Administration						
	762/610000/01/2019.2019	Loyers d'immeubles et charges locatives		9.467,07	9.467,07		9.467,07	
	762/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		3.699,71	3.699,71	3.699,71		

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	762/612000/01/2019.2019	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs		469,85	469,85		469,85	
	762/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		46.287,42	46.287,42	30.876,63	15.410,79	
	762/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		32.310,96	32.310,96	15.298,14	17.012,82	
	762/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		43.791,57	43.791,57	30.334,69	13.456,88	
	762/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		548,51	548,51	500,00	48,51	
	762/613515/01/2019.2019	Cotisation à l'asbl MNEMA		1.000,00	1.000,00	1.000,00		
		T71 D.O. Fonctionnement - Service des affaires culturelles - Bibliothèques						
	767/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		4.200,00	4.200,00	4.200,00		
	767/613100/01/2018.2018	Fonctionnement administratif						
	767/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		47.196,77	47.196,77	40.921,00	6.275,77	
	767/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		227.098,37	227.098,37	204.867,82	22.230,55	
	767/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		31.634,93	31.634,93	25.059,90	6.575,03	
	767/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		5.890,02	5.890,02	3.893,55	1.996,47	
		T71 D.O. Fonctionnement - Maison de la création						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	762/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		220,50	220,50		220,50	
	762/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		23.707,45	23.707,45	11.338,77	12.368,68	
		T71 D.O. Fonctionnement - Pôle des savoirs						
	767/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		17.889,40	17.889,40	14.701,89	3.187,51	
	767/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		4.809,75	4.809,75	4.809,75		
		Total T71 D.O. Fonctionnement		660.543,43	660.543,43	543.458,45	117.084,98	
		T72 D.O. Transfert -						
	762/640530/01/2019.2019	Subsides pour l'organisation d'évènements et de folklore		10.000,00	10.000,00	10.000,00		
	762/640534/01/2019.2019	Subside au profit de l'Asbl Blegny-Move pour l'organisation de Fiesta Iberica		3.000,00	3.000,00	3.000,00		
	762/640541/01/2019.2019	Subside à l'asbl Cinélabel Films organisatrice du Festival de Comédie		30.000,00	30.000,00	30.000,00		
	762/640542/01/2019.2019	Subside à l'Asbl Panorama pour l'organisation du SUPERVUE Festival		10.000,00	10.000,00	10.000,00		
		T72 D.O. Transfert - Culture et loisirs						
	762/640016/01/2019.2019	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Subside au pôle d'excellence "échecs" reconnu par la Communauté germanophone		2.000,00	2.000,00	2.000,00		
	762/640500/01/2019.2019	Attribution de prix de consécration aux écrivains et artistes, encouragements artistiques et littéraires						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	762/640501/01/2018.2018	Subsides aux institutions culturelles						
	762/640501/01/2019.2019	Subsides aux institutions culturelles		432.126,90	432.126,90	395.824,90	36.302,00	
	762/640503/01/2019.2019	Subsides aux Centres Culturels		210.920,00	210.920,00	210.920,00		
	762/640507/01/2019.2019	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Subside au Medienzentrum d'Eupen		8.000,00	8.000,00	8.000,00		
	762/640513/01/2019.2019	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Soutien aux associations, institutions et manifestations culturelles, en concertation avec le Ministre germanophone compétent		123.100,00	123.100,00	123.100,00		
	762/640515/01/2019.2019	Soutien aux actions culturelles à caractère supra communal initiées par des opérateurs culturels ou des pouvoirs locaux		98.983,00	98.983,00	97.983,00	1.000,00	
	762/640527/01/2019.2019	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Soutien aux associations, institutions et manifestations culturelles, sur base de projets identifiés et retenus d'un commun accord avec le s communes		15.000,00	15.000,00	12.822,56	2.177,44	
	762/640529/01/2019.2019	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Collaboration particulière avec le PAC germanophone		5.000,00	5.000,00	5.000,00		
	762/640535/01/2019.2019	Subside à l'Asbl Latitude 50°		27.500,00	27.500,00	27.500,00		
	762/640536/01/2019.2019	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Subside à l'Académie de musique d'Eupen		10.000,00	10.000,00	10.000,00		
	762/640537/01/2019.2019	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Projets spécifiques de l'Académie de musique d'Eupen		5.000,00	5.000,00	5.000,00		
		T72 D.O. Transfert - Bibliothèques						
	767/640502/01/2019.2019	Intervention dans le fonctionnement des bibliothèques principales et locales		118.486,52	118.486,52	118.486,52		
		Total T72 D.O. Transfert		1.109.116,42	1.109.116,42	1.069.636,98	39.479,44	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FUNCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T7X D.O. Dettes - Service des affaires culturelles - Bibliothèques						
	767/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	767/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		T7X D.O. Dettes - Culture et loisirs						
	762/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	762/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		Total T7X D.O. Dettes						
	Total Culture, loisirs et fêtes			1.859.854,85	1.859.854,85	1.674.095,32	185.759,53	
F769	Sports							
		T70 D.O. Personnel - Service des sports						
	764/620900/01/2019.2019	Rémunérations des vacataires		9.600,00	9.600,00	9.600,00		
	764/623900/01/2019.2019	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale		2.770,00	2.770,00	2.770,00		
		Total T70 D.O. Personnel		12.370,00	12.370,00	12.370,00		
		T71 D.O. Fonctionnement - Service des sports						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	764/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		8.500,00	8.500,00	3.910,71	4.589,29	
	764/612000/01/2019.2019	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs		675,00	675,00	675,00		
	764/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		19.075,76	19.075,76	11.621,47	7.454,29	
	764/613200/01/2018.2018	Fonctionnement technique						
	764/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		86.276,57	86.276,57	68.254,68	18.021,89	
	764/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		23.085,71	23.085,71	15.290,64	7.795,07	
	764/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		2.695,26	2.695,26	232,19	2.463,07	
		T71 D.O. Fonctionnement - Complexe sportif de Naimette-Xhovémont						
	764/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		17.777,78	17.777,78	12.026,21	5.751,57	
		T71 D.O. Fonctionnement - Centre de formation de tennis						
	764/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		200,00	200,00	73,60	126,40	
	764/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		314,45	314,45	9,17	305,28	
	764/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		13.288,33	13.288,33	10.089,73	3.198,60	
		T71 D.O. Fonctionnement - Pôle Ballons à Waremme						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	764/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		89,74	89,74	3,96	85,78	
	764/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		1.705,81	1.705,81	1.258,75	447,06	
		Total T71 D.O. Fonctionnement		173.684,41	173.684,41	123.446,11	50.238,30	
		T72 D.O. Transfert - Sports						
	764/640551/01/2019.2019	Subside à l'Asbl "Maison des sports de la Province de Liège"		10.155,00	10.155,00		10.155,00	
	764/640559/01/2018.2018	Subsides pour la promotion du sport et de la pratique sportive						
	764/640559/01/2019.2019	Subsides pour la promotion du sport et de la pratique sportive		97.350,00	97.350,00	93.775,00	3.575,00	
	764/640569/01/2019.2019	Subside à l'Asbl Motor Club de Huy (Rallye du Condroz)		25.000,00	25.000,00	25.000,00		
	764/640855/01/2019.2019	Subside au bureau régional des Arbitres de Liège (convention d'objectifs Formation Foot)		22.000,00	22.000,00	22.000,00		
	764/640856/01/2019.2019	Subside à l'Asbl Fédération Royale Ouvrière Belge de Tennis de table Belge Francophone (actions de formation des jeunes)		5.000,00	5.000,00	5.000,00		
	764/640861/01/2019.2019	Subside à l'Asbl Waremme VBC (Beach Waremme)		12.000,00	12.000,00	12.000,00		
	764/640863/01/2019.2019	Subside à la Verband Deutschsprachiger Turnvereine (pôle d'excellence de gymnastique de la Communauté germanophone)		2.000,00	2.000,00	2.000,00		
	764/640864/01/2019.2019	Subside au BehindertenSportClub (pôle d'excellence du sport pour moins valides de la Communauté germanophone)		2.000,00	2.000,00	2.000,00		
	764/640865/01/2019.2019	Subside à la Regionaler Tennisverband der D.G (pôle d'excellence de tennis de la Communauté germanophone)		2.000,00	2.000,00	2.000,00		

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	764/640871/01/2019.2019	Subside à l'Asbl "Moi aussi, je joue au ping !!!" (actions de formation pour jeunes en tennis de table)		25.000,00	25.000,00	25.000,00		
	764/640872/01/2019.2019	Subside à l'Asbl "Vive le Sport" (organisation d'une formation d'aides- animateurs multisports)		5.000,00	5.000,00	5.000,00		
		Total T72 D.O. Transfert		207.505,00	207.505,00	193.775,00	13.730,00	
		T7X D.O. Dettes - Complexe sportif de Naimette-Xhovémont						
	764/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	764/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		T7X D.O. Dettes - Piste d'apprentissage cycliste						
	764/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	764/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		T7X D.O. Dettes - Ctre rég. d'entraînement et formation de jeunes footballeurs						
	764/431030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts subsidiés						
	764/650200/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts subsidiés						
		T7X D.O. Dettes - Centre de formation de tennis						
	764/431030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts subsidiés						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	764/650200/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts subsidiés						
		Total T7X D.O. Dettes						
	Total Sports			393.559,41	393.559,41	329.591,11	63.968,30	
F789	Arts							
		T70 D.O. Personnel - Service des musées et expositions						
	771/620900/01/2019.2019	Rémunérations des vacataires		12.000,00	12.000,00	10.406,90	1.593,10	
	771/623900/01/2019.2019	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale		3.462,00	3.462,00	3.003,44	458,56	
		Total T70 D.O. Personnel		15.462,00	15.462,00	13.410,34	2.051,66	
		T71 D.O. Fonctionnement - Service des musées et expositions						
	771/610000/01/2019.2019	Loyers d'immeubles et charges locatives						
	771/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		1.000,00	1.000,00	1.000,00		
	771/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		130.292,99	130.292,99	119.553,36	10.739,63	
	771/613200/01/2018.2018	Fonctionnement technique						
	771/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		41.373,45	41.373,45	30.014,82	11.358,63	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	771/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		38.307,57	38.307,57	23.838,50	14.469,07	
	771/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		1.401,39	1.401,39		1.401,39	
		T71 D.O. Fonctionnement - Château de Jehay						
	771/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		139,72	139,72		139,72	
	771/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		43.142,55	43.142,55	43.142,55		
	771/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		878,70	878,70		878,70	
		Total T71 D.O. Fonctionnement		256.536,37	256.536,37	217.549,23	38.987,14	
		T72 D.O. Transfert - Musées						
	771/640571/01/2019.2019	Subventions aux institutions privées		32.057,00	32.057,00	32.057,00		
	771/640572/01/2019.2019	Subventions aux institutions communales		42.008,00	42.008,00	42.008,00		
		T72 D.O. Transfert - Théâtres, concerts, ballets, opéras, musique						
	772/640571/01/2019.2019	Subventions aux institutions privées		109.726,00	109.726,00	103.759,00	5.967,00	
		T72 D.O. Transfert - Littérature						
	776/640577/01/2019.2019	Subventions en faveur d'organismes privés		500,00	500,00	500,00		

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T72 D.O. Transfert - Radio, télévision, presse						
	780/640580/01/2019.2019	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Subsidés à la BRF		90.000,00	90.000,00	90.000,00		
	780/640581/01/2019.2019	Partenariat Province/RTC Liège-Huy-Waremme et Télévesdre pour un journal sportif		58.000,00	58.000,00	58.000,00		
		Total T72 D.O. Transfert		332.291,00	332.291,00	326.324,00	5.967,00	
		T7X D.O. Dettes - Musée de la Vie wallonne						
	771/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	771/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		T7X D.O. Dettes - Château de Jehay						
	771/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	771/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		T7X D.O. Dettes - Église Saint-Antoine						
	771/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	771/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		T7X D.O. Dettes - Théâtres, concerts, ballets, opéras, musique						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	772/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	772/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		T7X D.O. Dettes - Édifices classés						
	773/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	773/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		Total T7X D.O. Dettes						
	Total Arts			604.289,37	604.289,37	557.283,57	47.005,80	
F799	Cultes et laïcité							
		T71 D.O. Fonctionnement - Cultes						
	790/610001/01/2019.2019	Indemnités de logement aux prêtres orthodoxes						
	790/610002/01/2019.2019	Indemnités de logement aux officiants du culte islamique						
		Total T71 D.O. Fonctionnement						
		T72 D.O. Transfert - Cultes						
	790/640600/01/2019.2019	Intervention en faveur des paroisses du culte orthodoxe		0,04	0,04		0,04	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	790/640601/01/2019.2019	Intervention en faveur du Culte Islamique		32.885,23	32.885,23	28.185,23	4.700,00	
		T72 D.O. Transfert - Laïcité						
	791/640602/01/2019.2019	Subventions aux Maisons de la Laïcité reconnues par le Ministère		67.607,20	67.607,20	67.607,20		
		Total T72 D.O. Transfert		100.492,47	100.492,47	95.792,43	4.700,04	
		T7X D.O. Dettes - Cultes						
	790/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	790/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		Total T7X D.O. Dettes						
		Total Cultes et laïcité		100.492,47	100.492,47	95.792,43	4.700,04	
F869	Interventions sociales et famille							
		T71 D.O. Fonctionnement - Maison du social						
	840/610000/01/2019.2019	Loyers d'immeubles et charges locatives		2.300,00	2.300,00	2.270,62	29,38	
	840/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		5.000,00	5.000,00	5.000,00		
	840/612000/01/2019.2019	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	840/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		36.532,37	36.532,37	27.964,30	8.568,07	
	840/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		1.486,49	1.486,49	430,87	1.055,62	
	840/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		200,29	200,29	131,85	68,44	
		T71 D.O. Fonctionnement - Centre d'accueil socio sanitaire						
	840/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		1.128,80	1.128,80	53,40	1.075,40	
	840/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		20.190,10	20.190,10	14.557,81	5.632,29	
	840/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		428,91	428,91	385,60	43,31	
		Total T71 D.O. Fonctionnement		67.266,96	67.266,96	50.794,45	16.472,51	
		T72 D.O. Transfert - Aide et action sociales						
	801/640620/01/2019.2019	Participation à l'Asbl "L'Observatoire", revue d'action sociale et médico-sociale, en partenariat avec la Région wallonne		6.000,00	6.000,00	6.000,00		
	801/640642/01/2019.2019	Actions sociales		52.034,26	52.034,26	48.560,13	3.474,13	
		T72 D.O. Transfert - Oeuvres pour personnes âgées						
	834/640626/01/2019.2019	Subventions en faveur des personnes du troisième âge (Téléphone et Biotélévigilance)		25.000,00	25.000,00	18.657,00	6.343,00	
		T72 D.O. Transfert - Réparations aux personnes						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	841/640628/01/2019.2019	Soutien à l'Asbl "Fonds d'entraide de la Province de Liège"		4.000,00	4.000,00	4.000,00		
		T72 D.O. Transfert - La famille						
	844/640631/01/2019.2019	Subventions aux services privés agréés d'aide aux familles, fonctionnant sur le territoire de la Province de Liège		318.220,00	318.220,00	318.220,00		
	844/640633/01/2019.2019	Subsides aux services publics agréés d'aide aux familles, fonctionnant sur le territoire de la Province de Liège		58.987,82	58.987,82	58.987,82		
		Total T72 D.O. Transfert		464.242,08	464.242,08	454.424,95	9.817,13	
		T7X D.O. Dettes - Maison du social						
	840/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	840/431030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts subsidiés						
	840/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
	840/650200/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts subsidiés						
		T7X D.O. Dettes - La famille						
	844/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	844/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		Total T7X D.O. Dettes						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	Total Interventions sociales et famille			531.509,04	531.509,04	505.219,40	26.289,64	
F872	Soins de santé							
		T71 D.O. Fonctionnement - DG Santé, Affaires sociales, Agriculture et Ruralité						
	870/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		3.192,11	3.192,11	788,28	2.403,83	
	870/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		9.805,33	9.805,33	9.610,13	195,20	
	870/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules						
	870/613513/01/2019.2019	Cotisation au réseau belge francophone des villes santé		2.500,00	2.500,00		2.500,00	
		T71 D.O. Fonctionnement - Service de la qualité de la vie						
	871/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		248,68	248,68	45,87	202,81	
	871/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		937,75	937,75	937,75		
		T71 D.O. Fonctionnement - Médecine du Sport						
	871/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		840,49	840,49	216,48	624,01	
	871/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		4.785,86	4.785,86	4.785,85	0,01	
		T71 D.O. Fonctionnement - I PROM'S						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	871/612000/01/2019.2019	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs		3.675,00	3.675,00	3.675,00		
	871/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		22.964,80	22.964,80	3.949,53	19.015,27	
	871/613200/01/2018.2018	Fonctionnement technique						
	871/613200/01/2019.2019	Fonctionnement technique		21.199,87	21.199,87	8.490,88	12.708,99	
	871/613300/01/2019.2019	Fonctionnement des bâtiments		3.821,11	3.821,11	2.596,59	1.224,52	
	871/613400/01/2019.2019	Frais d'usage des véhicules		13.260,00	13.260,00	8.320,08	4.939,92	
		T71 D.O. Fonctionnement - Observatoire de la Santé						
	871/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		628,35	628,35	507,03	121,32	
		Total T71 D.O. Fonctionnement		87.859,35	87.859,35	43.923,47	43.935,88	
		T72 D.O. Transfert - L'accueil - Centre hospitalier spécialisé, à Lierneux						
	872/642630/01/2019.2019	Intervention dans le déficit des hôpitaux		500.000,00	500.000,00		500.000,00	
		T72 D.O. Transfert - Santé						
	871/640700/01/2019.2019	Subsides en faveur d'organismes oeuvrant dans le secteur de la santé		19.902,74	19.902,74	17.689,91	2.212,83	
		Total T72 D.O. Transfert		519.902,74	519.902,74	17.689,91	502.212,83	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T7X D.O. Dettes - DG Santé, Affaires sociales, Agriculture et Ruralité						
	870/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	870/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		T7X D.O. Dettes - I PROM'S						
	871/430030/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts						
	871/650010/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts						
		Total T7X D.O. Dettes						
	Total Soins de santé			607.762,09	607.762,09	61.613,38	546.148,71	
F879	Hygiène et salubrité publique							
		T71 D.O. Fonctionnement - Service interne de prévention et de la protection du travail						
	879/611000/01/2019.2019	Frais de déplacement et de séjour		800,00	800,00	800,00		
	879/613100/01/2019.2019	Fonctionnement administratif		2.549,82	2.549,82	2.200,57	349,25	
		Total T71 D.O. Fonctionnement		3.349,82	3.349,82	3.000,57	349,25	
		T72 D.O. Transfert - Traitement des immondices						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	876/640752/01/2019.2019	Subvention de fonctionnement à Intradel, en partenariat avec la Région wallonne		495.787,00	495.787,00	495.787,00		
		T72 D.O. Transfert - Environnement						
	879/640754/01/2019.2019	Subvention d'encouragement à l'amélioration de l'environnement		12.139,00	12.139,00	11.639,00	500,00	
		Total T72 D.O. Transfert		507.926,00	507.926,00	507.426,00	500,00	
		T7X D.O. Dettes - Traitement des eaux usées						
	877/430046/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts couvrant la participation provinciale dans les dépenses pour travaux entrepris par l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Epuration des communes de la région liégeoise, en partenariat avec la Région wallonne						
	877/650038/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts couvrant la participation provinciale dans les dépenses pour travaux entrepris par l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Epuration des communes de la région liégeoise, en partenariat avec la Région wallonne						
		Total T7X D.O. Dettes						
		Total Hygiène et salubrité publique		511.275,82	511.275,82	510.426,57	849,25	
F939	Logement et aménagement du territoire							
		T7X D.O. Dettes - Habitations sociales et politique du logement						
	922/430039/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts couvrant la participation provinciale dans l'aide au logement social						
	922/430048/01/2019.2019	Remboursements d'emprunts couvrant les prêts à la construction, l'achat et l'assainissement d'habitations sociales						
	922/650039/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts couvrant la participation provinciale dans l'aide au logement social						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	922/650042/01/2019.2019	Intérêts d'emprunts couvrant les prêts à la construction, l'achat et l'assainissement d'habitations sociales						
		Total T7X D.O. Dettes						
	Total Logement et aménagement du territoire							
		Total fonds reportés		17.314.868,37	17.314.868,37	14.774.765,40	2.540.102,97	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE ANTERIEUR)

FUNCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER	
F009	Général								
	000/662004/01/2020.2019	T70 D.O. Personnel - Recettes et dépenses générales							
		Dépenses de personnel liées à des années antérieures - B.O		770.000,00		712.840,50	712.840,50	57.159,50	
		Total T70 D.O. Personnel		770.000,00		712.840,50	712.840,50	57.159,50	
	000/662001/01/2020.2019	T71 D.O. Fonctionnement - Recettes et dépenses générales							
		Dépenses de fonctionnement liées à des années antérieures - B.O		986.000,00		859.067,50	736.067,50	126.932,50	123.000,00
Total T71 D.O. Fonctionnement		986.000,00		859.067,50	736.067,50	126.932,50	123.000,00		
Total Général			1.756.000,00		1.571.908,00	1.448.908,00	184.092,00	123.000,00	
F123	Administration générale								
	104/624120/01/2020.2019	T70 D.O. Personnel - Administration générale							
		Cotisation de responsabilisation		11.246.807,00		11.246.807,00	11.246.807,00		
	Total T70 D.O. Personnel		11.246.807,00		11.246.807,00	11.246.807,00			
Total Administration générale			11.246.807,00		11.246.807,00	11.246.807,00			
F872	Soins de santé								

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE ANTERIEUR)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T70 D.O. Personnel - L'accueil - Centre hospitalier spécialisé, à Lierneux						
	872/628010/01/2020.2019	Remboursements de traitements	196.140,00		196.139,06	196.139,06	0,94	
		Total T70 D.O. Personnel	196.140,00		196.139,06	196.139,06	0,94	
		Total Soins de santé	196.140,00		196.139,06	196.139,06	0,94	
		Total fonds antérieurs	13.198.947,00		13.014.854,06	12.891.854,06	184.092,94	123.000,00
		TOTAL GENERAL	13.198.947,00	17.314.868,37	30.329.722,43	27.666.619,46	2.724.195,91	123.000,00

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES ANTERIEURES (RECAPITULATIF ENGAGEMENTS)

FONCTION	DESIGNATION	PERSONNEL 000/70	FONCTIONNEMENT 000/71	TRANSFERTS 000/72	DETTE 000/7X	TOTAL 000/73
F009	Général	712.840,50	860.897,58			1.573.738,08
F049	Impôts		455,41			455,41
F059	Assurances		60.679,89			60.679,89
F103	Autorités provinciales	20.446,51	39.004,94			59.451,45
F123	Administration générale	12.408.105,89	890.589,27	1.373.668,97		14.672.364,13
F129	Patrimoine privé		158.781,08			158.781,08
F139	Services généraux	10.000,00	1.644.715,45			1.654.715,45
F169	Relations extérieures et internationales		147,87	6.479,10		6.626,97
F399	Sécurité et ordre public	81.661,03	38.586,73			120.247,76
F429	Communications routières		70.237,09			70.237,09
F449	Voies navigables - Hydraulique		441.296,61	9.431,50		450.728,11
F529	Économie, commerce et artisanat			49.580,00		49.580,00
F559	Industrie et énergie			1.495.664,61		1.495.664,61
F569	Tourisme			259.165,00		259.165,00
F699	Agriculture		138.064,81	102.593,65		240.658,46
F719	Enseignement : Affaires générales	206.889,28	1.003.629,65	45.452,56		1.255.971,49
F739	Enseignement secondaire	126.064,00	1.271.299,44			1.397.363,44
F749	Enseignement supérieur	221.275,00	756.947,17	741.500,00		1.719.722,17
F759	Enseignement pour handicapés	8.300,00	76.020,89			84.320,89

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES ANTERIEURES (RECAPITULATIF ENGAGEMENTS)

FONCTION	DESIGNATION	PERSONNEL 000/70	FONCTIONNEMENT 000/71	TRANSFERTS 000/72	DETTE 000/7X	TOTAL 000/73
F760	Complexes de délassement		87.878,97			87.878,97
F761	Jeunesse		54.741,66	51.748,21		106.489,87
F763	Culture, loisirs et fêtes	90.195,00	660.543,43	1.109.116,42		1.859.854,85
F769	Sports	12.370,00	173.684,41	207.505,00		393.559,41
F789	Arts	15.462,00	256.536,37	332.291,00		604.289,37
F799	Cultes et laïcité			100.492,47		100.492,47
F869	Interventions sociales et famille		67.266,96	464.242,08		531.509,04
F872	Soins de santé	196.139,06	87.859,35	519.902,74		803.901,15
F879	Hygiène et salubrité publique		3.349,82	507.926,00		511.275,82
F939	Logement et aménagement du territoire					
	TOTAUX	14.109.748,27	8.843.214,85	7.376.759,31		30.329.722,43

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES ANTERIEURES (RECAPITULATIF IMPUTATIONS)

FONCTION	DESIGNATION	PERSONNEL 000/70	FONCTIONNEMENT 000/71	TRANSFERTS 000/72	DETTE 000/7X	TOTAL 000/73
F009	Général	712.840,50	737.879,78			1.450.720,28
F049	Impôts		408,66			408,66
F059	Assurances		37.236,05			37.236,05
F103	Autorités provinciales	20.446,51	22.169,49			42.616,00
F123	Administration générale	12.262.584,91	724.469,50	1.372.639,14		14.359.693,55
F129	Patrimoine privé		147.643,97			147.643,97
F139	Services généraux	10.000,00	1.306.023,94			1.316.023,94
F169	Relations extérieures et internationales		85,11	6.479,10		6.564,21
F399	Sécurité et ordre public	62.496,31	34.811,87			97.308,18
F429	Communications routières		62.806,05			62.806,05
F449	Voies navigables - Hydraulique		412.680,87	8.268,95		420.949,82
F529	Économie, commerce et artisanat			49.580,00		49.580,00
F559	Industrie et énergie			1.495.664,61		1.495.664,61
F569	Tourisme			259.165,00		259.165,00
F699	Agriculture		79.058,28	101.793,65		180.851,93
F719	Enseignement : Affaires générales	202.164,93	779.658,54	44.726,00		1.026.549,47
F739	Enseignement secondaire	97.463,52	936.681,32			1.034.144,84
F749	Enseignement supérieur	221.275,00	571.217,85	741.500,00		1.533.992,85
F759	Enseignement pour handicapés	5.950,06	51.443,70			57.393,76

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES ANTERIEURES (RECAPITULATIF IMPUTATIONS)

FONCTION	DESIGNATION	PERSONNEL 000/70	FONCTIONNEMENT 000/71	TRANSFERTS 000/72	DETTE 000/7X	TOTAL 000/73
F760	Complexes de délassement		76.610,74			76.610,74
F761	Jeunesse		31.708,94	48.825,77		80.534,71
F763	Culture, loisirs et fêtes	60.999,89	543.458,45	1.069.636,98		1.674.095,32
F769	Sports	12.370,00	123.446,11	193.775,00		329.591,11
F789	Arts	13.410,34	217.549,23	326.324,00		557.283,57
F799	Cultes et laïcité			95.792,43		95.792,43
F869	Interventions sociales et famille		50.794,45	454.424,95		505.219,40
F872	Soins de santé	196.139,06	43.923,47	17.689,91		257.752,44
F879	Hygiène et salubrité publique		3.000,57	507.426,00		510.426,57
F939	Logement et aménagement du territoire					
	TOTAUX	13.878.141,03	6.994.766,94	6.793.711,49		27.666.619,46

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
F009	Général							
	000/900001/01	T70 D.O. Personnel - Recettes et dépenses générales Crédit destiné à pallier, par voie de transfert, les insuffisances de crédits budgétaires pour dépenses de personnel	21.407,59				21.407,59	
		Total T70 D.O. Personnel	21.407,59				21.407,59	
	000/642200/01	T71 D.O. Fonctionnement - Recettes et dépenses générales Dépenses imprévues	15.000,00		3.085,69	2.506,76	11.914,31	578,93
	000/900002/01	Crédit destiné à pallier, par voie de transfert, les insuffisances de crédits budgétaires pour dépenses obligatoires	4.881,16				4.881,16	
	000/900003/01	Crédit destiné à pallier, par voie de transfert, les insuffisances de crédits budgétaires pour dépenses de produits pétroliers et dérivés	134.323,14				134.323,14	
		Total T71 D.O. Fonctionnement	154.204,30		3.085,69	2.506,76	151.118,61	578,93
	000/642000/01	T72 D.O. Transfert - Recettes et dépenses générales Non-valeurs, irrécouvrables ou annulations de droits constatés au service ordinaire	450.000,00		447.953,77	447.953,77	2.046,23	
		Total T72 D.O. Transfert	450.000,00		447.953,77	447.953,77	2.046,23	
	000/653001/01	T7X D.O. Dettes - Recettes et dépenses générales Intérêts débiteurs sur comptes courants	3.000,00				3.000,00	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	000/653010/01	Intérêts de retard	5.000,00		374,77	374,77	4.625,23	
	000/900004/01	Crédit destiné à pallier, par voie de transfert, les insuffisances de crédits budgétaires pour dépenses de dette	22.995,00				22.995,00	
		Total T7X D.O. Dettes	30.995,00		374,77	374,77	30.620,23	
	Total Général		656.606,89		451.414,23	450.835,30	205.192,66	578,93
F019	Dettes générale							
		T7X D.O. Dettes - Dette générale						
	010/650010/01	Intérêts d'emprunts	70.000,00		56.289,75	56.289,75	13.710,25	
		Total T7X D.O. Dettes	70.000,00		56.289,75	56.289,75	13.710,25	
	Total Dette générale		70.000,00		56.289,75	56.289,75	13.710,25	
F049	Impôts							
		T71 D.O. Fonctionnement - Impôts						
	040/612300/01	Honoraires d'avocats et d'huissiers	5.000,00		294,13	294,13	4.705,87	
	040/613100/01	Fonctionnement administratif	2.365,00		2.364,24	1.233,23	0,76	1.131,01
		Total T71 D.O. Fonctionnement	7.365,00		2.658,37	1.527,36	4.706,63	1.131,01

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T72 D.O. Transfert - Impôts						
	040/642010/01	Remboursements de redevances et taxes provinciales	51.000,00		47.534,82	47.534,82	3.465,18	
	040/642014/01	Prélèvements d'office opérés par l'administration fiscale en matière d'additionnels au précompte immobilier	731.704,00		731.703,91	731.703,91	0,09	
		Total T72 D.O. Transfert	782.704,00		779.238,73	779.238,73	3.465,27	
	Total Impôts		790.069,00		781.897,10	780.766,09	8.171,90	1.131,01
F059	Assurances							
		T70 D.O. Personnel - Assurances						
	050/627100/01	Primes d'assurances contre les accidents de travail	1.195.835,00		1.194.834,68	1.194.834,68	1.000,32	
		Total T70 D.O. Personnel	1.195.835,00		1.194.834,68	1.194.834,68	1.000,32	
		T71 D.O. Fonctionnement - Assurances						
	050/613390/01	Réparation de sinistres	130.000,00		70.779,10	60.116,61	59.220,90	10.662,49
	050/616000/01	Primes d'assurances	2.070.000,00		2.000.000,00	1.386.452,62	70.000,00	613.547,38
		Total T71 D.O. Fonctionnement	2.200.000,00		2.070.779,10	1.446.569,23	129.220,90	624.209,87
	Total Assurances		3.395.835,00		3.265.613,78	2.641.403,91	130.221,22	624.209,87

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
F069	Prélèvements							
		T78 Prélèvements et provisions - Prélèvements						
	060/681000/01	Prélèvement pour le service extraordinaire	2.386.000,00		2.386.000,00	2.386.000,00		
	060/681020/01	Prélèvement pour le fonds de réserve ordinaire	25.880.000,00		25.880.000,00	25.880.000,00		
	060/681060/01	Fonds spécial pour les projets supracommunaux	632.570,00		632.570,00	632.570,00		
		Total T78 Prélèvements et provisions	28.898.570,00		28.898.570,00	28.898.570,00		
	Total Prélèvements		28.898.570,00		28.898.570,00	28.898.570,00		
F103	Autorités provinciales							
		T70 D.O. Personnel - Autorités provinciales						
	101/620200/01	Traitements des députés provinciaux	852.159,09		852.159,09	852.159,09		
	101/620300/01	Indemnités aux président, vice-présidents et secrétaires du Conseil provincial	56.104,38		56.104,38	56.104,38		
	101/620301/01	Jetons de présence aux membres du Conseil provincial	280.000,00		255.882,32	232.882,32	24.117,68	23.000,00
	101/620310/01	Indemnités à allouer aux agents astreints à des sujétions spéciales lors des sessions du Conseil provincial	38.956,53		25.008,66	21.508,66	13.947,87	3.500,00
101/620320/01	Indemnités au personnel du service sténographique du Conseil provincial	3.650,00		3.612,18	3.334,32	37,82	277,86	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	101/621200/01	Allocations sociales directes aux députés provinciaux	54.931,02		54.931,02	54.931,02		
	101/623200/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale pour les députés provinciaux	47.880,00		47.873,41	47.873,41	6,59	
	101/623310/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale pour agents astreints à des sujétions spéciales lors des sessions du Conseil provincial	2.570,00		1.316,36	1.166,36	1.253,64	150,00
	101/623320/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale pour le personnel du service sténographique du Conseil provincial	10,00				10,00	
	101/624110/01	Contribution provinciale complémentaire aux dépenses résultant du régime des pensions de retraite et de survie						
	101/624200/01	Pensions de retraite aux anciens députés provinciaux	416.682,16		416.682,16	416.682,16		
	101/624210/01	Pensions de survie aux ayants droit des anciens députés provinciaux	104.000,00		93.683,40	93.683,40	10.316,60	
	101/627210/01	Remboursements de cotisations pour soins de santé aux députés provinciaux	10,00				10,00	
	101/628400/01	Remboursement au secteur privé des rémunérations et des cotisations patronales afférentes aux congés pour l'exercice d'un mandat politique	10,00				10,00	
		Total T70 D.O. Personnel	1.856.963,18		1.807.252,98	1.780.325,12	49.710,20	26.927,86
		T71 D.O. Fonctionnement - Autorités provinciales						
	101/610000/01	Loyers d'immeubles et charges locatives	92.590,00		92.570,83	76.747,14	19,17	15.823,69
	101/611301/01	Frais de déplacement et de séjour des conseillers provinciaux	19.000,00		14.305,92	14.305,92	4.694,08	
	101/613100/01	Fonctionnement administratif	195.000,00		169.750,75	143.896,95	25.249,25	25.853,80

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	101/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	128.140,00		99.533,44	81.437,57	28.606,56	18.095,87
	101/613400/01	Frais d'usage des véhicules	53.800,00		46.589,57	39.599,69	7.210,43	6.989,88
		Total T71 D.O. Fonctionnement	488.530,00		422.750,51	355.987,27	65.779,49	66.763,24
		T72 D.O. Transfert - Autorités provinciales						
	101/640010/01	Dotation aux groupes politiques	232.474,00		232.473,33	232.473,33	0,67	
		Total T72 D.O. Transfert	232.474,00		232.473,33	232.473,33	0,67	
		T7X D.O. Dettes - Autorités provinciales						
	101/430030/01	Remboursements d'emprunts	28.400,00		28.379,83	28.379,83	20,17	
	101/650010/01	Intérêts d'emprunts	500,00		410,96	410,96	89,04	
		Total T7X D.O. Dettes	28.900,00		28.790,79	28.790,79	109,21	
		Total Autorités provinciales	2.606.867,18		2.491.267,61	2.397.576,51	115.599,57	93.691,10
F123	Administration générale							
		T70 D.O. Personnel - Administration générale						
	104/620000/01	Rémunérations	253.510,24		250.888,02	250.888,02	2.622,22	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	104/621000/01	Allocations sociales directes	19.800,00		14.518,75	14.518,75	5.281,25	
	104/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	54.769,76		54.769,76	54.769,76		
	104/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	61.670,00		41.717,32	41.717,32	19.952,68	
	104/624100/01	Contribution provinciale aux dépenses résultant du régime des pensions de retraite et de survie	4.710.940,88		4.710.940,88	4.710.940,88		
	104/624120/01	Cotisation de responsabilisation	5.872.822,00		5.872.821,12	5.872.821,12	0,88	
	104/625000/01	Abonnements sociaux	1.230,00		964,00	770,00	266,00	194,00
	104/628100/01	Remboursement des frais divers aux agents provinciaux	1.600,00		374,60	374,60	1.225,40	
	104/628200/01	Contribution au Fonds des primes syndicales	155.500,00		155.477,00	155.477,00	23,00	
	104/628300/01	Prestations du Service externe de prévention et de protection au travail	460.000,00		427.096,00	312.103,02	32.904,00	114.992,98
		T70 D.O. Personnel - Agents sanctionneurs						
	104/620000/01	Rémunérations	333.266,21		319.774,50	319.774,50	13.491,71	
	104/621000/01	Allocations sociales directes	23.500,00		18.227,40	18.227,40	5.272,60	
	104/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	63.962,79		63.962,79	63.962,79		
	104/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	78.790,00		65.589,59	65.589,59	13.200,41	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	104/625000/01	Abonnements sociaux	701,00		701,00	664,00		37,00
		T70 D.O. Personnel - Direction générale transversale						
	104/620000/01	Rémunérations	9.475.447,79		9.450.940,35	9.450.940,35	24.507,44	
	104/620900/01	Rémunérations des vacataires	45.000,00		41.221,58	41.221,58	3.778,42	
	104/621000/01	Allocations sociales directes	718.536,19		717.411,83	717.411,83	1.124,36	
	104/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	10,00				10,00	
	104/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	1.755.543,58		1.748.708,04	1.748.708,04	6.835,54	
	104/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	2.660,00		1.376,56	1.376,56	1.283,44	
	104/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	2.180.619,08		2.174.602,50	2.174.602,50	6.016,58	
	104/625000/01	Abonnements sociaux	71.480,00		57.429,70	52.042,70	14.050,30	5.387,00
	104/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	10,00				10,00	
	104/628010/01	Remboursements de traitements	92.000,00		92.000,00	46.020,81		45.979,19
		T70 D.O. Personnel - Services du Directeur Financier provincial						
	121/620000/01	Rémunérations	1.370.028,18		1.337.406,93	1.337.406,93	32.621,25	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	121/621000/01	Allocations sociales directes	107.690,00		102.794,92	102.794,92	4.895,08	
	121/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	220.981,82		220.981,82	220.981,82		
	121/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	412.180,00		378.708,68	378.708,68	33.471,32	
	121/625000/01	Abonnements sociaux	13.760,00		9.919,70	8.919,70	3.840,30	1.000,00
		T70 D.O. Personnel - Maison de la Formation						
	106/620000/01	Rémunérations	3.081.042,23		3.068.075,85	3.068.075,85	12.966,38	
	106/620900/01	Rémunérations des vacataires	2.382.988,55		2.157.007,39	1.193.992,64	225.981,16	963.014,75
	106/621000/01	Allocations sociales directes	193.729,84		193.729,84	193.729,84		
	106/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	1.385,37		1.375,37	1.375,37	10,00	
	106/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	572.990,00		570.219,24	570.219,24	2.770,76	
	106/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	680.158,80		621.941,72	344.014,72	58.217,08	277.927,00
	106/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	333.430,90		329.648,92	329.648,92	3.781,98	
	106/625000/01	Abonnements sociaux	3.820,00		3.729,60	3.229,60	90,40	500,00
	106/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	667,28		657,28	657,28	10,00	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	106/628010/01	Remboursements de traitements	1.173.200,00		1.166.519,17	727.609,17	6.680,83	438.910,00
		T70 D.O. Personnel - Ecole Provinciale d'Administration						
	106/620000/01	Rémunérations	505.105,49		505.105,49	505.105,49		
	106/620900/01	Rémunérations des vacataires	134.631,11		78.921,77	68.141,69	55.709,34	10.780,08
	106/621000/01	Allocations sociales directes	33.978,46		33.978,46	33.978,46		
	106/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	10,00				10,00	
	106/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	110.993,11		110.993,11	110.993,11		
	106/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	38.953,00		22.780,12	19.669,12	16.172,88	3.111,00
	106/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	78.929,81		78.929,81	78.929,81		
	106/625000/01	Abonnements sociaux	600,00		523,30	473,30	76,70	50,00
	106/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	10,00				10,00	
		T70 D.O. Personnel - Centre provincial de formation en agriculture et ruralité						
	106/620000/01	Rémunérations	181.078,29		161.301,87	161.301,87	19.776,42	
	106/620900/01	Rémunérations des vacataires	9.248,89		8.581,28	6.532,39	667,61	2.048,89

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	106/621000/01	Allocations sociales directes	15.500,00		15.348,47	15.348,47	151,53	
	106/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	10,00				10,00	
	106/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	45.871,71		45.871,71	45.871,71		
	106/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	2.477,00		2.476,60	1.884,60	0,40	592,00
	106/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	15.030,00		1.690,36	1.690,36	13.339,64	
	106/625000/01	Abonnements sociaux	10,00				10,00	
	106/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	10,00				10,00	
	106/628010/01	Remboursements de traitements	27.000,00		27.000,00			27.000,00
		T70 D.O. Personnel - Service de la Communication						
	104/620000/01	Rémunérations	1.884.589,72		1.705.713,95	1.705.713,95	178.875,77	
	104/620900/01	Rémunérations des vacataires	140,00				140,00	
	104/621000/01	Allocations sociales directes	128.010,00		127.400,47	127.400,47	609,53	
	104/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	10,00				10,00	
	104/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	354.770,28		354.697,42	354.697,42	72,86	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	104/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	50,00				50,00	
	104/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	444.690,00		317.424,39	317.424,39	127.265,61	
	104/625000/01	Abonnements sociaux	5.860,00		3.906,00	3.406,00	1.954,00	500,00
	104/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	10,00				10,00	
		T70 D.O. Personnel - Service du protocole						
	104/620000/01	Rémunérations	466.250,00		447.626,55	447.626,55	18.623,45	
	104/621000/01	Allocations sociales directes	36.304,63		36.304,63	36.304,63		
	104/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	90.080,00		85.730,85	85.730,85	4.349,15	
	104/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	100.840,00		95.258,60	95.258,60	5.581,40	
	104/625000/01	Abonnements sociaux	1.830,00		1.418,00	1.233,00	412,00	185,00
		T70 D.O. Personnel - Maison du Canton de Hannut						
	104/620000/01	Rémunérations	108.368,64		108.368,64	108.368,64		
	104/621000/01	Allocations sociales directes	10.279,89		10.279,89	10.279,89		
	104/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	27.163,60		27.163,60	27.163,60		

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	104/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	9.670,73		9.670,73	9.670,73		
	104/625000/01	Abonnements sociaux	596,58		596,58	596,58		
		Total T70 D.O. Personnel	41.850.383,43		40.869.292,37	38.977.083,48	981.091,06	1.892.208,89
		T71 D.O. Fonctionnement - Administration générale						
	104/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	221,43		221,43	221,43		
	104/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	10,00				10,00	
	104/612300/01	Honoraires d'avocats et d'huissiers	70.000,00		67.291,88	67.291,88	2.708,12	
	104/612400/01	Honoraires, bureau d'études, coordination de chantiers	500.000,00		483.323,95	402.299,23	16.676,05	81.024,72
	104/613100/01	Fonctionnement administratif	2.024.643,02		1.751.073,11	1.653.920,66	273.569,91	97.152,45
	104/613200/01	Fonctionnement technique	59.500,00		44.437,90	34.011,58	15.062,10	10.426,32
	104/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	581.237,66		548.730,54	432.985,81	32.507,12	115.744,73
	104/613301/01	Contrôle pour la protection du travail de tous services et établissements provinciaux	208.000,00		191.133,60	116.283,93	16.866,40	74.849,67
	104/613503/01	Cotisation à l'ASBL Association des provinces wallonnes	176.272,00		176.272,00	176.272,00		
	104/613514/01	Participation à la Coordination provinciale des pouvoirs locaux	139.000,00		138.560,14	112.295,51	439,86	26.264,63

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T71 D.O. Fonctionnement - Agents sanctionneurs						
	104/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	1.800,00		733,36	733,36	1.066,64	
	104/613100/01	Fonctionnement administratif	4.600,00		4.091,18	3.109,68	508,82	981,50
		T71 D.O. Fonctionnement - Mobilité						
	104/612400/01	Honoraires, bureau d'études, coordination de chantiers						
		T71 D.O. Fonctionnement - Direction générale transversale						
	104/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	38.860,00		20.745,83	17.745,83	18.114,17	3.000,00
	104/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	1.001,00				1.001,00	
	104/613100/01	Fonctionnement administratif	143.605,50		103.923,02	89.067,51	39.682,48	14.855,51
	104/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	19.500,00		16.572,57	14.607,73	2.927,43	1.964,84
	104/613400/01	Frais d'usage des véhicules	13.500,00		11.865,62	9.513,04	1.634,38	2.352,58
	104/613518/01	Cotisation au réseau LIKE						
		T71 D.O. Fonctionnement - Services du Directeur Financier provincial						
	121/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	400,00				400,00	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	121/612400/01	Honoraires, bureau d'études, coordination de chantiers	10.700,00		8.730,15	8.730,15	1.969,85	
	121/613100/01	Fonctionnement administratif	3.000,00		2.252,01	1.961,06	747,99	290,95
	121/613400/01	Frais d'usage des véhicules	9.707,25		9.238,45	8.797,52	468,80	440,93
	121/653020/01	Frais de gestion des comptes	5.000,00		4.270,93	4.270,93	729,07	
		T71 D.O. Fonctionnement - Maison de la Formation						
	106/610000/01	Loyers d'immeubles et charges locatives	62.200,00		59.682,45	56.569,95	2.517,55	3.112,50
	106/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	27.700,00		7.281,03	2.281,03	20.418,97	5.000,00
	106/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	1.001,00				1.001,00	
	106/613100/01	Fonctionnement administratif	111.665,00		92.844,93	64.066,73	18.820,07	28.778,20
	106/613200/01	Fonctionnement technique	828.400,00		796.213,76	491.627,18	32.186,24	304.586,58
	106/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	308.102,66		306.085,96	218.910,55	2.016,70	87.175,41
	106/613400/01	Frais d'usage des véhicules	62.000,00		58.536,28	50.160,39	3.463,72	8.375,89
		T71 D.O. Fonctionnement - Ecole Provinciale d'Administration						
	106/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	1.500,00		434,14	434,14	1.065,86	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	106/613100/01	Fonctionnement administratif	10.500,00		5.643,53	5.643,53	4.856,47	
	106/613200/01	Fonctionnement technique	64.000,00		50.132,77	23.455,75	13.867,23	26.677,02
		T71 D.O. Fonctionnement - Centre provincial de formation en agriculture et ruralité						
	106/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	3.500,00		118,48	118,48	3.381,52	
	106/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	1,00				1,00	
	106/613100/01	Fonctionnement administratif	10.000,00		6.981,18	2.596,09	3.018,82	4.385,09
	106/613200/01	Fonctionnement technique	49.000,00		44.003,19	19.261,65	4.996,81	24.741,54
	106/613400/01	Frais d'usage des véhicules	7.800,00		5.291,60	1.053,85	2.508,40	4.237,75
		T71 D.O. Fonctionnement - Service de la Communication						
	104/610000/01	Loyers d'immeubles et charges locatives	48.100,00		48.100,00	47.485,68		614,32
	104/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	5.500,00		2.152,67	1.552,67	3.347,33	600,00
	104/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	1,00				1,00	
	104/613100/01	Fonctionnement administratif	390.841,82		367.928,03	250.799,19	22.913,79	117.128,84
	104/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	24.575,00		16.786,18	12.394,99	7.788,82	4.391,19

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	104/613400/01	Frais d'usage des véhicules	8.223,18		7.841,30	4.554,77	381,88	3.286,53
		T71 D.O. Fonctionnement - Service du protocole						
	104/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	2.200,00		1.413,72	1.413,72	786,28	
	104/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	1,00				1,00	
	104/613100/01	Fonctionnement administratif	100.000,05		2.911,72	2.751,79	97.088,33	159,93
		T71 D.O. Fonctionnement - Maison du Canton de Hannut						
	104/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	1.100,00		543,95	343,95	556,05	200,00
	104/613100/01	Fonctionnement administratif	3.110,00		2.329,30	1.213,28	780,70	1.116,02
	104/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	16.790,00		15.907,86	13.215,78	882,14	2.692,08
		Total T71 D.O. Fonctionnement	6.158.369,57		5.482.631,70	4.426.023,98	675.737,87	1.056.607,72
		T72 D.O. Transfert - Administration générale						
	104/640100/01	Subside à l'Asbl "Service social des agents provinciaux de Liège"	190.878,00		190.878,00	190.878,00		
	104/640103/01	Subsides pour la location de chapiteaux et matériel	20.000,00				20.000,00	
	104/640121/01	Subsides aux anciens combattants, déportés, réfractaires et patriotes	3.250,00				3.250,00	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	104/640122/01	Subside à l'Asbl "MNEMA cité miroir" en collaboration avec la Région wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Ville de Liège	150.000,00		150.000,00			150.000,00
	104/640130/01	Subside à l'Asbl "Coordination provinciale des conférences d'arrondissements des bourgmestres et du Collège provincial de Liège" dénommée "Liège Europe Métropole"	547.793,00				547.793,00	
	104/640131/01	Subside à l'Asbl Groupement d'Informations Géographiques (GIG)	78.652,00		78.265,81	78.265,81	386,19	
	104/640133/01	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Dotation à la Communauté germanophone pour le soutien au développement des neuf communes germanophones à l'aune de leur spécificité linguistique	410.000,00		410.000,00			410.000,00
	104/640134/01	Subsides supracommunaux	200.600,00		200.000,00		600,00	200.000,00
	104/640135/01	Subside à l'Asbl Liège Europe Métropole dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19	1.348.064,00		1.348.063,50	1.348.063,50	0,50	
	104/640157/01	Subside à l'Asbl "Le grand Liège"	5.000,00		5.000,00	5.000,00		
	104/640613/01	Subside à l'Asbl "Association de parents pour la protection des enfants sur les routes", à Herstal	2.479,00		2.479,00	2.479,00		
		T72 D.O. Transfert - Service de la Communication						
	104/640120/01	Subsides pour les actions visant la communication	8.000,00		7.200,00	5.300,00	800,00	1.900,00
	104/640123/01	Subside à la Ville de Liège à titre de contribution pour l'hébergement des consulats dans un bâtiment de la Ville						
	104/640124/01	Subside à l'Asbl "Maison de la Presse"	21.000,00		20.700,00		300,00	20.700,00
		T72 D.O. Transfert - Service du protocole						
	104/640160/01	Subside pour l'organisation de la Journée Italienne au profit de Blegny-Mine Asbl	2.000,00		2.000,00			2.000,00

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	104/640504/01	Subsides pour les activités du folklore et les confréries	10.000,00				10.000,00	
	104/640505/01	Subsides pour l'organisation des fêtes de Wallonie	25.000,00				25.000,00	
	104/640517/01	Subside pour le Festival du Film policier au profit de l'Asbl "Le Festival du Film Policier"	38.000,00		38.000,00	38.000,00		
	104/640520/01	Subside pour l'organisation des Fêtes de Wallonie au profit de l'Asbl "Fêtes de Wallonie à Seraing"	27.500,00				27.500,00	
	104/640530/01	Subsides pour l'organisation d'évènements et de folklore	40.000,00		31.344,19	21.344,19	8.655,81	10.000,00
	104/640534/01	Subside au profit de l'Asbl Blegny-Move pour l'organisation de Fiesta Iberica	3.000,00				3.000,00	
	104/640541/01	Subside à l'asbl Cinélabel Films organisatrice du Festival de Comédie	38.000,00		38.000,00			38.000,00
	104/640543/01	Subside pour l'organisation de la journée annuelle des confréries à Blegny-Mine	30.000,00				30.000,00	
		Total T72 D.O. Transfert	3.199.216,00		2.521.930,50	1.689.330,50	677.285,50	832.600,00
		T7X D.O. Dettes - Administration générale						
	104/430030/01	Remboursements d'emprunts	619.500,00		619.252,24	619.252,24	247,76	
	104/431030/01	Remboursements d'emprunts subsidiés	7.000,00		6.940,96	6.940,96	59,04	
	104/650010/01	Intérêts d'emprunts	174.700,00		174.230,77	174.230,77	469,23	
	104/650200/01	Intérêts d'emprunts subsidiés	1.200,00		1.168,21	1.168,21	31,79	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T7X D.O. Dettes - Maison de la Formation						
	106/430030/01	Remboursements d'emprunts	840.900,00		840.855,86	840.855,86	44,14	
	106/650010/01	Intérêts d'emprunts	138.900,00		138.457,58	138.457,58	442,42	
		Total T7X D.O. Dettes	1.782.200,00		1.780.905,62	1.780.905,62	1.294,38	
	Total Administration générale		52.990.169,00		50.654.760,19	46.873.343,58	2.335.408,81	3.781.416,61
F129	Patrimoine privé							
		T71 D.O. Fonctionnement - Patrimoine						
	124/617200/01	Précompte immobilier sur propriétés provinciales	70.000,00		66.994,49	66.994,49	3.005,51	
		T71 D.O. Fonctionnement - Bâtiment Charlemagne						
	124/613100/01	Fonctionnement administratif	5.150,00		2.609,42	2.327,02	2.540,58	282,40
	124/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	136.617,32		127.044,14	100.708,65	9.573,18	26.335,49
		T71 D.O. Fonctionnement - Espace Saint-Jean bld de la Sauvenière						
	124/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	28.839,80		28.421,65	15.589,77	418,15	12.831,88
		T71 D.O. Fonctionnement - Bld d'Avroy 28-30						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	124/610000/01	Loyers d'immeubles et charges locatives	5.500,00		5.200,00	5.054,44	300,00	145,56
	124/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	33.694,00		33.694,00	24.964,98		8.729,02
		T71 D.O. Fonctionnement - Bâtiment Vertbois						
	124/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	125.596,96		125.596,96	99.314,94		26.282,02
		T71 D.O. Fonctionnement - Val Benoît						
	124/610000/01	Loyers d'immeubles et charges locatives	29.136,00		29.136,00	2.250,00		26.886,00
	124/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	80.000,00		65.463,71	3.438,15	14.536,29	62.025,56
		T71 D.O. Fonctionnement - Caserne de Saive						
	124/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	35.000,00		22.122,83	22.122,83	12.877,17	
		Total T71 D.O. Fonctionnement	549.534,08		506.283,20	342.765,27	43.250,88	163.517,93
		T7X D.O. Dettes - Patrimoine						
	124/430030/01	Remboursements d'emprunts	311.500,00		311.336,30	311.336,30	163,70	
	124/650010/01	Intérêts d'emprunts	5.805,00		5.538,96	5.538,96	266,04	
		Total T7X D.O. Dettes	317.305,00		316.875,26	316.875,26	429,74	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	Total Patrimoine privé		866.839,08		823.158,46	659.640,53	43.680,62	163.517,93
F139	Services généraux							
		T70 D.O. Personnel - Archives provinciales						
	133/620000/01	Rémunérations	212.150,00		205.675,16	205.675,16	6.474,84	
	133/621000/01	Allocations sociales directes	17.425,77		17.425,77	17.425,77		
	133/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	37.330,00		36.517,28	36.517,28	812,72	
	133/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	54.980,00		51.726,95	51.726,95	3.253,05	
	133/625000/01	Abonnements sociaux	10,00				10,00	
		T70 D.O. Personnel - Direction générale des Infrastructures et du Développement Durable						
	137/620000/01	Rémunérations	12.694.633,39		12.451.366,14	12.451.366,14	243.267,25	
	137/621000/01	Allocations sociales directes	946.166,43		946.166,43	946.166,43		
	137/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	2.491.672,87		2.491.396,36	2.491.396,36	276,51	
	137/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	2.738.410,00		2.476.406,88	2.476.406,88	262.003,12	
	137/625000/01	Abonnements sociaux	37.030,00		28.695,68	23.695,68	8.334,32	5.000,00

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	137/628010/01	Remboursements de traitements	19.000,00		19.000,00			19.000,00
		T70 D.O. Personnel - Imprimerie centrale						
	134/620000/01	Rémunérations	1.039.081,06		1.038.900,82	1.038.900,82	180,24	
	134/621000/01	Allocations sociales directes	74.171,89		74.171,89	74.171,89		
	134/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	219.408,94		219.408,94	219.408,94		
	134/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	197.970,00		180.340,76	180.340,76	17.629,24	
	134/625000/01	Abonnements sociaux	5.450,00		3.841,10	3.581,10	1.608,90	260,00
		T70 D.O. Personnel - Complexe des Hauts-Sarts						
	138/620000/01	Rémunérations	651.444,86		650.934,76	650.934,76	510,10	
	138/621000/01	Allocations sociales directes	50.986,07		50.986,07	50.986,07		
	138/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	145.620,00		139.537,62	139.537,62	6.082,38	
	138/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	109.525,14		109.525,14	109.525,14		
	138/625000/01	Abonnements sociaux	740,00		326,20	326,20	413,80	
		T70 D.O. Personnel - Direction des Systèmes d'Information						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	139/620000/01	Rémunérations	2.115.983,48		2.115.983,48	2.115.983,48		
	139/621000/01	Allocations sociales directes	152.931,83		152.931,83	152.931,83		
	139/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	424.810,08		424.810,08	424.810,08		
	139/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	424.451,24		424.451,24	424.451,24		
	139/625000/01	Abonnements sociaux	18.715,20		12.774,02	11.274,02	5.941,18	1.500,00
		Total T70 D.O. Personnel	24.880.098,25		24.323.300,60	24.297.540,60	556.797,65	25.760,00
		T71 D.O. Fonctionnement - Archives provinciales						
	133/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	2.000,00		933,84	823,84	1.066,16	110,00
	133/613100/01	Fonctionnement administratif	9.000,00		6.376,30	3.541,70	2.623,70	2.834,60
	133/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	24.000,00		21.295,02	13.737,76	2.704,98	7.557,26
		T71 D.O. Fonctionnement - Direction générale des Infrastructures et du Développement Durable						
	137/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	280.000,00		236.920,12	191.920,12	43.079,88	45.000,00
	137/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	1,00				1,00	
	137/613100/01	Fonctionnement administratif	257.884,44		180.412,10	94.508,68	77.472,34	85.903,42

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	137/613200/01	Fonctionnement technique	853.103,80		802.664,90	658.804,34	50.438,90	143.860,56
	137/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	424.692,42		424.021,27	279.535,96	671,15	144.485,31
	137/613400/01	Frais d'usage des véhicules	168.800,00		166.791,81	121.314,46	2.008,19	45.477,35
	137/613519/01	Cotisation au réseau Cluster Tweed	350,00		350,00	350,00		
		T71 D.O. Fonctionnement - Imprimerie centrale						
	134/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	8.000,00		5.424,87	4.624,87	2.575,13	800,00
	134/613100/01	Fonctionnement administratif	15.534,00		12.953,61	5.638,28	2.580,39	7.315,33
	134/613200/01	Fonctionnement technique	886.366,00		757.064,96	706.327,36	129.301,04	50.737,60
	134/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	15.000,00		13.400,38	12.567,04	1.599,62	833,34
		T71 D.O. Fonctionnement - Complexe des Hauts-Sarts						
	138/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	100,00				100,00	
	138/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	1,00				1,00	
	138/613100/01	Fonctionnement administratif	2.080,00		1.050,11	1.019,07	1.029,89	31,04
	138/613200/01	Fonctionnement technique	114.300,00		91.559,64	81.922,91	22.740,36	9.636,73

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	138/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	115.986,42		93.000,50	79.251,90	22.985,92	13.748,60
	138/613400/01	Frais d'usage des véhicules	30.800,00		26.408,93	25.231,56	4.391,07	1.177,37
		T71 D.O. Fonctionnement - Direction des Systèmes d'Information						
	139/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	4.000,00		3.918,31	3.918,31	81,69	
	139/613100/01	Fonctionnement administratif	16.525,00		13.996,36	7.964,29	2.528,64	6.032,07
	139/613200/01	Fonctionnement technique	1.650,00				1.650,00	
	139/613400/01	Frais d'usage des véhicules	2.700,00		1.340,70	738,01	1.359,30	602,69
		T71 D.O. Fonctionnement - Service informatique central						
	139/613601/01	Informatisation des services provinciaux	5.036.120,00		4.840.831,08	4.055.556,65	195.288,92	785.274,43
	139/613630/01	Dépenses afférentes à l'ensemble du réseau de la Province de Liège	819.600,00		819.579,10	749.109,21	20,90	70.469,89
		Total T71 D.O. Fonctionnement	9.088.594,08		8.520.293,91	7.098.406,32	568.300,17	1.421.887,59
		T72 D.O. Transfert - Infrastructures et Développement durable						
	137/640140/01	Subsides aux actions dans le cadre du Développement durable	40.000,00		39.025,00	20.865,00	975,00	18.160,00
		Total T72 D.O. Transfert	40.000,00		39.025,00	20.865,00	975,00	18.160,00

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T7X D.O. Dettes - Archives provinciales						
	133/430030/01	Remboursements d'emprunts	47.900,00		47.811,07	47.811,07	88,93	
	133/650010/01	Intérêts d'emprunts	1.200,00		1.116,73	1.116,73	83,27	
		T7X D.O. Dettes - Direction générale des Infrastructures et du Développement Durable						
	137/430030/01	Remboursements d'emprunts	135.600,00		135.505,28	135.505,28	94,72	
	137/650010/01	Intérêts d'emprunts	57.900,00		21.180,37	21.180,37	36.719,63	
		T7X D.O. Dettes - Régie Provinciale Autonome						
	134/430030/01	Remboursements d'emprunts	40.000,00		40.000,00	40.000,00		
		T7X D.O. Dettes - Imprimerie centrale						
	134/430030/01	Remboursements d'emprunts	17.500,00		17.500,00	17.500,00		
	134/650010/01	Intérêts d'emprunts						
		T7X D.O. Dettes - Complexe des Hauts-Sarts						
	138/430030/01	Remboursements d'emprunts	2.000,00		1.978,20	1.978,20	21,80	
	138/650010/01	Intérêts d'emprunts	100,00		58,62	58,62	41,38	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		Total T7X D.O. Dettes	302.200,00		265.150,27	265.150,27	37.049,73	
		Total Services généraux	34.310.892,33		33.147.769,78	31.681.962,19	1.163.122,55	1.465.807,59
F169		Relations extérieures et internationales						
		T70 D.O. Personnel - Département des relations internationales						
	151/620000/01	Rémunérations	479.663,85		479.663,85	479.663,85		
	151/620900/01	Rémunérations des vacataires	10,00				10,00	
	151/621000/01	Allocations sociales directes	33.923,72		33.923,72	33.923,72		
	151/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	10,00				10,00	
	151/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	109.011,01		109.011,01	109.011,01		
	151/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	10,00				10,00	
	151/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	63.521,16		63.521,16	63.521,16		
	151/625000/01	Abonnements sociaux	120,00				120,00	
	151/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	10,00				10,00	
		T70 D.O. Personnel - Accueil et intégration des candidats réfugiés politiques						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	140/620900/01	Rémunérations des vacataires	10,00				10,00	
	140/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	10,00				10,00	
	140/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	10,00				10,00	
	140/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	10,00				10,00	
		Total T70 D.O. Personnel	686.319,74		686.119,74	686.119,74	200,00	
		T71 D.O. Fonctionnement - Département des relations internationales						
	151/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	8.962,59		8.962,59	3.138,59		5.824,00
	151/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	1,00				1,00	
	151/613100/01	Fonctionnement administratif	50.137,41		34.527,89	15.463,19	15.609,52	19.064,70
		T71 D.O. Fonctionnement - Accueil et intégration des candidats réfugiés politiques						
	140/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	1,00				1,00	
	140/613814/01	Actions provinciales favorisant l'accueil et l'intégration des candidats réfugiés politiques sur le territoire provincial	1,00				1,00	
		T71 D.O. Fonctionnement - Programmes de coopération internationale						
	153/613512/01	Cotisation au Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) EMR	113.067,00		113.067,00	113.067,00		

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		Total T71 D.O. Fonctionnement	172.170,00		156.557,48	131.668,78	15.612,52	24.888,70
		T72 D.O. Transfert - Secours aux victimes de catastrophes						
	141/640152/01	Aide aux victimes d'une catastrophe en Belgique et à l'étranger	10.000,00				10.000,00	
		T72 D.O. Transfert - Relations avec l'étranger						
	151/640150/01	Subsides pour les problèmes et actions internationales	9.050,00		3.880,00	880,00	5.170,00	3.000,00
	151/640159/01	Subside pour les Festivités du 14 juillet au profit de l'Asbl "Les Amitiés françaises"	2.500,00				2.500,00	
	151/640161/01	Subside pour les Francofolies au profit de l'Asbl "Belgomania"	6.000,00		6.000,00	6.000,00		
		T72 D.O. Transfert - Programmes de coopération internationale						
	153/640155/01	Co-financement de projets européens	50.000,00		750,00	750,00	49.250,00	
		T72 D.O. Transfert - Aide aux pays en voie de développement						
	161/640151/01	Aide aux projets d'intégration des populations d'origine étrangère	24.789,00		24.787,00	19.393,00	2,00	5.394,00
		Total T72 D.O. Transfert	102.339,00		35.417,00	27.023,00	66.922,00	8.394,00
		Total Relations extérieures et internationales	960.828,74		878.094,22	844.811,52	82.734,52	33.282,70
F399	Sécurité et ordre public							

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T70 D.O. Personnel - Police						
	331/620000/01	Rémunérations	143.884,07		143.884,07	143.884,07		
	331/621000/01	Allocations sociales directes	8.691,59		8.691,59	8.691,59		
	331/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	41.510,52		41.510,52	41.510,52		
	331/625000/01	Abonnements sociaux						
	331/628010/01	Remboursements de traitements	436.055,70		436.055,70	279.471,88		156.583,82
		T70 D.O. Personnel - Sécurité civile						
	351/620000/01	Rémunérations	79.990,00		79.246,70	79.246,70	743,30	
	351/621000/01	Allocations sociales directes	3.538,56		3.538,56	3.538,56		
	351/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	18.600,00		18.370,97	18.370,97	229,03	
	351/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	8.775,00		8.773,80	8.773,80	1,20	
	351/625000/01	Abonnements sociaux	410,00				410,00	
	351/628010/01	Remboursements de traitements	67.000,00		67.000,00	48.722,75		18.277,25
		Total T70 D.O. Personnel	808.455,44		807.071,91	632.210,84	1.383,53	174.861,07

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T71 D.O. Fonctionnement - Police						
	331/610000/01	Loyers d'immeubles et charges locatives	24.250,00		24.249,16	24.249,16	0,84	
	331/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	2.500,00				2.500,00	
	331/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	1,00				1,00	
	331/613100/01	Fonctionnement administratif	4.000,00		609,82	497,85	3.390,18	111,97
	331/613200/01	Fonctionnement technique	15.000,00		2.155,53		12.844,47	2.155,53
		T71 D.O. Fonctionnement - Sécurité civile						
	351/610000/01	Loyers d'immeubles et charges locatives	1,00				1,00	
	351/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	209,09		209,09	209,09		
	351/613200/01	Fonctionnement technique	395.422,08		395.422,08	373.194,28		22.227,80
	351/613815/01	Acquisition de matériel de protection pour les intervenants de 1er ligne durant la crise liée au Covid-19	4.100.000,00		3.759.592,61	2.680.624,49	340.407,39	1.078.968,12
		Total T71 D.O. Fonctionnement	4.541.383,17		4.182.238,29	3.078.774,87	359.144,88	1.103.463,42
		T72 D.O. Transfert - Administration générale						
	351/640132/01	Interventions dans les projets supracommunaux : 10% du fonds des provinces affectés, en accord avec les communes concernées, à la prise en charge de dépenses nouvelles nécessitées par le financement des zones de secours	3.165.646,00		2.801.296,22		364.349,78	2.801.296,22

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	351/640136/01	Financement provincial des zones de secours : intervention au profit des zones 1 Hesbaye, 2 Liège Intercommunale d'incendie de Liège et environs, 3 Hesbaye-Meuse-Condroz, 4 Vesdre-Hoëgne&Plateau, 5 Warche- Amblève-Lienne	11.885.715,00		11.885.714,33	11.885.714,33	0,67	
		T72 D.O. Transfert - Secours d'urgence						
	352/640705/01	Intervention dans le projet du centre de secours médicalisé de Bra-sur-Lienne	52.000,00		52.000,00	52.000,00		
		Total T72 D.O. Transfert	15.103.361,00		14.739.010,55	11.937.714,33	364.350,45	2.801.296,22
		T7X D.O. Dettes - Sécurité civile						
	351/650010/01	Intérêts d'emprunts						
		Total T7X D.O. Dettes						
	Total Sécurité et ordre public		20.453.199,61		19.728.320,75	15.648.700,04	724.878,86	4.079.620,71
F429	Communications routières							
		T7X D.O. Dettes - Service Technique provincial						
	420/430030/01	Remboursements d'emprunts	31.200,00		31.167,87	31.167,87	32,13	
	420/650010/01	Intérêts d'emprunts	800,00		763,26	763,26	36,74	
		T7X D.O. Dettes - Voirie						
	421/430030/01	Remboursements d'emprunts	65.100,00		65.092,73	65.092,73	7,27	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	421/650010/01	Intérêts d'emprunts	15.300,00		15.207,53	15.207,53	92,47	
		T7X D.O. Dettes - Lignes vicinales						
	422/653030/01	Annuités pour la formation du capital des lignes vicinales	26.900,00		26.819,69	26.819,69	80,31	
		Total T7X D.O. Dettes	139.300,00		139.051,08	139.051,08	248,92	
	Total Communications routières		139.300,00		139.051,08	139.051,08	248,92	
F449	Voies navigables - Hydraulique							
		T71 D.O. Fonctionnement - Cours d'eau non navigables						
	484/613720/01	Frais d'entretien des cours d'eau non navigables de 2ème catégorie agricoles de la Province	520.000,00		509.655,31	61.235,47	10.344,69	448.419,84
		Total T71 D.O. Fonctionnement	520.000,00		509.655,31	61.235,47	10.344,69	448.419,84
		T72 D.O. Transfert - Cours d'eau non navigables						
	484/640201/01	Subvention pour l'élaboration du contrat de rivière "Ourthe"	6.800,00		6.800,00	6.800,00		
	484/640202/01	Subvention pour l'élaboration du contrat de rivière "Vesdre"	11.600,00		11.600,00	11.600,00		
	484/640204/01	Subvention pour l'élaboration du contrat de rivière "Amblève"	11.800,00		11.800,00	11.800,00		
	484/640206/01	Subvention pour l'élaboration du contrat de rivière "Gette"	4.200,00		4.200,00	4.200,00		

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	484/640208/01	Subvention à l'Asbl "Contrat de rivière de la Meuse, Aval et Affluents"	14.200,00		14.200,00	14.200,00		
	484/640209/01	Subventions dans le cadre d'actions ponctuelles ou spécifiques liées aux contrats de rivières	10.000,00		5.150,00		4.850,00	5.150,00
	484/640210/01	Subvention pour l'élaboration du contrat de rivière "Moselle"	5.800,00		5.800,00	5.800,00		
		Total T72 D.O. Transfert	64.400,00		59.550,00	54.400,00	4.850,00	5.150,00
		T7X D.O. Dettes - Hydraulique						
	482/430030/01	Remboursements d'emprunts	222.000,00		221.916,67	221.916,67	83,33	
	482/650010/01	Intérêts d'emprunts	19.000,00		18.988,73	18.988,73	11,27	
		T7X D.O. Dettes - Cours d'eau non navigables						
	484/430030/01	Remboursements d'emprunts	138.300,00		138.263,28	138.263,28	36,72	
	484/650010/01	Intérêts d'emprunts	23.500,00		23.015,02	23.015,02	484,98	
		Total T7X D.O. Dettes	402.800,00		402.183,70	402.183,70	616,30	
		Total Voies navigables - Hydraulique	987.200,00		971.389,01	517.819,17	15.810,99	453.569,84
F529	Economie, commerce et artisanat							
		T71 D.O. Fonctionnement - Economie - Commerce - Artisanat						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	511/613506/01	Cotisation au centre international de recherches et d'information sur l'économie collective "C.I.R.I.E.C." - section de Liège - à Liège	1.750,00		1.750,00	1.750,00		
		Total T71 D.O. Fonctionnement	1.750,00		1.750,00	1.750,00		
		T72 D.O. Transfert - Economie - Commerce - Artisanat						
	511/640220/01	Participation à l'attribution du prix "Merlot-Leclercq"	500,00		500,00			500,00
	511/640221/01	Subside au centre international de recherches et d'information sur l'économie collective - Section de Liège (C.I.R.I.E.C.)	2.479,00		2.479,00			2.479,00
		T72 D.O. Transfert - Artisanat et métiers d'arts						
	523/640222/01	Subsides aux Chambres de commerce et d'industrie de la province de Liège de Liège	49.580,00				49.580,00	
		Total T72 D.O. Transfert	52.559,00		2.979,00		49.580,00	2.979,00
		Total Economie, commerce et artisanat	54.309,00		4.729,00	1.750,00	49.580,00	2.979,00
F559	Industrie et énergie							
		T70 D.O. Personnel - SPI						
	530/620000/01	Rémunérations	269.810,00		234.019,98	234.019,98	35.790,02	
	530/621000/01	Allocations sociales directes	25.927,36		25.927,36	25.927,36		
	530/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	40.400,00		35.006,89	35.006,89	5.393,11	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	530/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	88.020,00		76.315,79	76.315,79	11.704,21	
	530/625000/01	Abonnements sociaux	10,00				10,00	
		Total T70 D.O. Personnel	424.167,36		371.270,02	371.270,02	52.897,34	
		T72 D.O. Transfert - Industrie et énergie						
	530/640300/01	Contribution à l'action de la SPI	1.388.013,00		1.388.012,03	1.388.012,03	0,97	
	530/640302/01	Soutien aux actions menées en matières économiques						
	530/640305/01	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Subside à la WFG	125.000,00		125.000,00			125.000,00
		Total T72 D.O. Transfert	1.513.013,00		1.513.012,03	1.388.012,03	0,97	125.000,00
		T7X D.O. Dettes - SPI						
	530/430033/01	Remboursements d'emprunts pour libération de parts B au capital de la SPI	665.100,00		665.025,77	665.025,77	74,23	
	530/650015/01	Intérêts d'emprunts pour la libération de parts B au capital de la SPI	97.400,00		97.378,18	97.378,18	21,82	
		T7X D.O. Dettes - Industrie et énergie						
	530/430030/01	Remboursements d'emprunts	127.800,00		127.767,21	127.767,21	32,79	
	530/430047/01	Remboursements d'emprunts pour libération de parts dans le projet de développement touristique, patrimonial et économique du site du Val Saint-Lambert, en partenariat avec la Région wallonne et la Ville de Seraing	71.900,00		71.835,67	71.835,67	64,33	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	530/650010/01	Intérêts d'emprunts	5.800,00		5.764,50	5.764,50	35,50	
	530/650015/01	Intérêts d'emprunts pour la libération de parts B au capital de la SPI	4.600,00		249,77	249,77	4.350,23	
	530/650047/01	Intérêts d'emprunts pour libération de parts dans le projet de développement touristique, patrimonial et économique du site du Val Saint-Lambert, en partenariat avec la Région wallonne et la Ville de Seraing	17.200,00		17.152,24	17.152,24	47,76	
		T7X D.O. Dettes - Électricité						
	552/430035/01	Remboursements d'emprunts pour libération de la souscription au capital A de l'Association liégeoise d'électricité	155.000,00		154.933,45	154.933,45	66,55	
		Total T7X D.O. Dettes	1.144.800,00		1.140.106,79	1.140.106,79	4.693,21	
	Total Industrie et énergie		3.081.980,36		3.024.388,84	2.899.388,84	57.591,52	125.000,00
F569	Tourisme							
		T70 D.O. Personnel - Tourisme						
	560/620000/01	Rémunérations	3.015.574,61		3.015.574,61	3.015.574,61		
	560/621000/01	Allocations sociales directes	232.359,01		232.359,01	232.359,01		
	560/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	614.759,29		601.489,00	601.489,00	13.270,29	
	560/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	624.026,10		624.026,10	624.026,10		
	560/625000/01	Abonnements sociaux	13.500,00		9.522,30	8.922,30	3.977,70	600,00

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		Total T70 D.O. Personnel	4.500.219,01		4.482.971,02	4.482.371,02	17.247,99	600,00
		T72 D.O. Transfert - Tourisme						
	560/640360/01	Subvention à la Fédération du Tourisme de la Province de Liège (en ce compris les aides aux Maisons du Tourisme, aux communes, aux structures locales (SI/OT) et aux prestataires touristiques de leurs ressorts ainsi que pour la promotion pour la formation des acteurs touristiques)	1.469.862,00		1.469.862,00	1.469.862,00		
	560/640361/01	Subvention de promotion aux parcs naturels sur proposition de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège	40.987,00		40.987,00	40.987,00		
	560/640363/01	Subvention à l'Agence de tourisme des Cantons de l'Est en application de l'accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones et destinée à des actions concertées entre l'ATEB et la Fédération du Tourisme de la PLG	154.000,00		154.000,00	154.000,00		
	560/640365/01	Subvention à l'Asbl Parc naturel Hautes Fagnes Eifel, sur base de projets transfrontaliers et/ou supracommunaux	120.000,00		55.553,00	55.553,00	64.447,00	
	560/640370/01	Subventions aux communes germanophones en application de l'accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones, pour des projets identifiés et retenus d'un commun accord avec l'ATEB et la FTPL (tourisme de mémoire, industriel, de vélo, de nature et culture)	25.000,00		25.000,00	25.000,00		
	560/640371/01	Subvention de fonctionnement aux sites touristiques paraprovinciaux (Blegny-Mine/Maison Parc Naturel HFE/DTVL), sur proposition de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège	845.000,00		845.000,00	420.000,00		425.000,00
	560/640372/01	Subside à l'Asbl Belgny-Mine pour l'organisation de son 40ème anniversaire	15.000,00		15.000,00	15.000,00		
		Total T72 D.O. Transfert	2.669.849,00		2.605.402,00	2.180.402,00	64.447,00	425.000,00
		T7X D.O. Dettes - Tourisme						
	560/430030/01	Remboursements d'emprunts	247.400,00		247.117,49	247.117,49	282,51	
	560/430037/01	Remboursements d'emprunts pour acquisition et équipement de biens immobiliers	414.600,00		414.574,01	414.574,01	25,99	
	560/650010/01	Intérêts d'emprunts	19.300,00		18.322,32	18.322,32	977,68	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	560/650017/01	Intérêts d'emprunts pour acquisition et équipement de biens immobiliers	115.200,00		115.181,68	115.181,68	18,32	
		Total T7X D.O. Dettes	796.500,00		795.195,50	795.195,50	1.304,50	
	Total Tourisme		7.966.568,01		7.883.568,52	7.457.968,52	82.999,49	425.600,00
F699	Agriculture							
		T70 D.O. Personnel - Laboratoires						
	621/620000/01	Rémunérations	2.237.722,46		2.237.722,46	2.237.722,46		
	621/621000/01	Allocations sociales directes	172.200,00		164.757,68	164.757,68	7.442,32	
	621/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	389.571,63		389.571,63	389.571,63		
	621/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	597.518,03		597.518,03	597.518,03		
	621/625000/01	Abonnements sociaux	3.300,00		2.941,90	2.541,90	358,10	400,00
		T70 D.O. Personnel - Direction des services agricoles						
	621/620000/01	Rémunérations	1.356.066,53		1.353.215,47	1.353.215,47	2.851,06	
	621/620900/01	Rémunérations des vacataires	6.000,00				6.000,00	
	621/621000/01	Allocations sociales directes	107.847,86		107.847,86	107.847,86		

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	621/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	10,00				10,00	
	621/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	276.871,18		276.871,18	276.871,18		
	621/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	1.740,00				1.740,00	
	621/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	260.880,20		250.328,12	250.328,12	10.552,08	
	621/625000/01	Abonnements sociaux	850,00		56,16	56,16	793,84	
	621/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	10,00				10,00	
		T70 D.O. Personnel - Station d'analyses agricoles						
	621/620000/01	Rémunérations	901.810,36		894.740,07	894.740,07	7.070,29	
	621/620900/01	Rémunérations des vacataires	65.800,00		28.463,16	13.101,51	37.336,84	15.361,65
	621/621000/01	Allocations sociales directes	70.132,48		70.132,48	70.132,48		
	621/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	10,00				10,00	
	621/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	198.350,00		192.648,38	192.648,38	5.701,62	
	621/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	18.780,00		8.213,92	3.779,92	10.566,08	4.434,00
	621/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	154.639,64		154.639,64	154.639,64		

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	621/625000/01	Abonnements sociaux	10,00				10,00	
	621/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	10,00				10,00	
		T70 D.O. Personnel - Centre d'insémination artificielle de l'espèce porcine						
	621/620000/01	Rémunérations	95.366,63		95.366,63	95.366,63		
	621/621000/01	Allocations sociales directes	8.990,00		5.406,13	5.406,13	3.583,87	
	621/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	13.572,80		13.572,80	13.572,80		
	621/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	27.693,55		27.693,55	27.693,55		
	621/625000/01	Abonnements sociaux	10,00				10,00	
		Total T70 D.O. Personnel	6.965.763,35		6.871.707,25	6.851.511,60	94.056,10	20.195,65
		T71 D.O. Fonctionnement - Laboratoires						
	621/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	14.000,00		7.000,61	4.500,61	6.999,39	2.500,00
	621/613100/01	Fonctionnement administratif	26.250,00		18.474,22	17.681,09	7.775,78	793,13
	621/613200/01	Fonctionnement technique	560.581,55		495.886,26	442.077,83	64.695,29	53.808,43
	621/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	76.934,22		76.849,22	20.678,92	85,00	56.170,30

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	621/613400/01	Frais d'usage des véhicules	17.884,23		14.853,67	12.194,40	3.030,56	2.659,27
		T71 D.O. Fonctionnement - Direction des services agricoles						
	621/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	33.000,00		30.813,75	23.813,75	2.186,25	7.000,00
	621/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	1,00				1,00	
	621/613100/01	Fonctionnement administratif	47.437,45		46.471,22	40.831,44	966,23	5.639,78
	621/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	12.738,01		7.622,93	7.560,01	5.115,08	62,92
	621/613400/01	Frais d'usage des véhicules	7.874,54		7.804,80	7.293,67	69,74	511,13
		T71 D.O. Fonctionnement - Station d'analyses agricoles						
	621/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	11.000,00		7.500,51	5.600,51	3.499,49	1.900,00
	621/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	1,00				1,00	
	621/613100/01	Fonctionnement administratif	17.470,00		12.713,75	11.349,19	4.756,25	1.364,56
	621/613200/01	Fonctionnement technique	89.000,00		85.550,91	60.736,17	3.449,09	24.814,74
	621/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	35.220,00		28.475,14	17.845,69	6.744,86	10.629,45
	621/613400/01	Frais d'usage des véhicules	27.500,00		27.421,30	18.188,80	78,70	9.232,50

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T71 D.O. Fonctionnement - Centre d'insémination artificielle de l'espèce porcine						
	621/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	20.160,00		3.852,79	2.252,79	16.307,21	1.600,00
	621/613100/01	Fonctionnement administratif	16.150,00		10.640,87	8.007,60	5.509,13	2.633,27
	621/613200/01	Fonctionnement technique	69.500,00		64.440,77	59.966,42	5.059,23	4.474,35
	621/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	35.400,00		31.610,12	29.004,06	3.789,88	2.606,06
	621/613400/01	Frais d'usage des véhicules	3.382,00		2.310,57	1.948,17	1.071,43	362,40
		Total T71 D.O. Fonctionnement	1.121.484,00		980.293,41	791.531,12	141.190,59	188.762,29
		T72 D.O. Transfert - Information agronomique						
	620/640409/01	Subsides aux fermes pédagogiques	15.000,00		15.000,00	15.000,00		
	620/640445/01	Soutien aux travaux, activités, initiatives et manifestations en matière d'information agronomique	82.000,00		18.800,00	2.000,00	63.200,00	16.800,00
		T72 D.O. Transfert - Recherche scientifique						
	610/640434/01	Subside au CPL VEGEMAR	100.000,00		100.000,00	100.000,00		
	610/640444/01	Soutien à la recherche scientifique	35.500,00		6.750,00	3.150,00	28.750,00	3.600,00
		T72 D.O. Transfert - Services agricoles						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	621/640446/01	Soutien à l'agriculture, aux produits issus de l'agriculture et des exploitations	85.500,00		83.079,20	6.079,20	2.420,80	77.000,00
		T72 D.O. Transfert - Horticulture						
	622/640447/01	Soutien à l'horticulture	27.500,00		400,00	400,00	27.100,00	
		T72 D.O. Transfert - Élevage						
	623/640436/01	Subside au CPL PROMOGEST	175.000,00		175.000,00	175.000,00		
	623/640448/01	Soutien au secteur de l'élevage et de l'apiculture	17.000,00		5.750,00	1.500,00	11.250,00	4.250,00
		T72 D.O. Transfert - Ruralité						
	628/640440/01	Subside à la Fondation rurale de Wallonie	20.000,00		20.000,00			20.000,00
	628/640441/01	Subside pour promotion de la ruralité	5.000,00		500,00		4.500,00	500,00
		T72 D.O. Transfert - Chasse - Forêts						
	651/640442/01	Soutien à la chasse et aux différents acteurs qui contribuent à la préservation de la faune et de la flore sauvages	5.000,00		5.000,00			5.000,00
		Total T72 D.O. Transfert	567.500,00		430.279,20	303.129,20	137.220,80	127.150,00
		T7X D.O. Dettes - Laboratoires						
	621/430030/01	Remboursements d'emprunts	81.000,00		80.946,02	80.946,02	53,98	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	621/650010/01	Intérêts d'emprunts	19.400,00		19.327,52	19.327,52	72,48	
		T7X D.O. Dettes - Direction des services agricoles						
	621/430030/01	Remboursements d'emprunts	19.300,00		19.251,91	19.251,91	48,09	
	621/431030/01	Remboursements d'emprunts subsidiés	3.000,00		2.999,60	2.999,60	0,40	
	621/650010/01	Intérêts d'emprunts	200,00		175,04	175,04	24,96	
	621/650200/01	Intérêts d'emprunts subsidiés	600,00		504,86	504,86	95,14	
		T7X D.O. Dettes - Station d'analyses agricoles						
	621/430030/01	Remboursements d'emprunts	23.000,00		22.950,45	22.950,45	49,55	
	621/431030/01	Remboursements d'emprunts subsidiés	1.700,00		1.600,40	1.600,40	99,60	
	621/650010/01	Intérêts d'emprunts	500,00		497,43	497,43	2,57	
	621/650200/01	Intérêts d'emprunts subsidiés	600,00		592,55	592,55	7,45	
		T7X D.O. Dettes - Centre d'insémination artificielle de l'espèce porcine						
	621/430030/01	Remboursements d'emprunts	51.800,00		51.781,13	51.781,13	18,87	
	621/650010/01	Intérêts d'emprunts						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T7X D.O. Dettes - Abattoir de volaille						
	621/650010/01	Intérêts d'emprunts						
		Total T7X D.O. Dettes	201.100,00		200.626,91	200.626,91	473,09	
	Total Agriculture		8.855.847,35		8.482.906,77	8.146.798,83	372.940,58	336.107,94
F719	Enseignement : Affaires générales							
		T70 D.O. Personnel - Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation						
	701/620000/01	Rémunérations	5.689.983,49		5.639.317,13	5.639.317,13	50.666,36	
	701/620900/01	Rémunérations des vacataires	5.210,00		277,60	277,60	4.932,40	
	701/621000/01	Allocations sociales directes	394.862,69		394.688,41	394.688,41	174,28	
	701/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	10,00				10,00	
	701/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	1.167.711,46		1.153.811,75	1.153.811,75	13.899,71	
	701/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	1.830,00		80,12	80,12	1.749,88	
	701/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	1.090.601,98		1.059.928,15	1.059.928,15	30.673,83	
	701/625000/01	Abonnements sociaux	8.820,00		5.951,10	5.301,10	2.868,90	650,00

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	701/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	10,00				10,00	
	701/628010/01	Remboursements de traitements	242.000,00		242.000,00			242.000,00
		T70 D.O. Personnel - Centres Psycho-médico-sociaux						
	706/620000/01	Rémunérations	4.784.108,86		4.783.536,88	4.783.536,88	571,98	
	706/621000/01	Allocations sociales directes	238.800,00		238.495,62	238.495,62	304,38	
	706/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	432.010,00		431.706,26	431.706,26	303,74	
	706/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	97.453,14		97.453,14	97.453,14		
	706/625000/01	Abonnements sociaux	1.028,00		1.028,00	876,00		152,00
		T70 D.O. Personnel - Espace Qualité Formation						
	701/620000/01	Rémunérations	482.932,11		478.565,57	478.565,57	4.366,54	
	701/621000/01	Allocations sociales directes	36.654,28		36.654,28	36.654,28		
	701/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	134.070,00		131.860,86	131.860,86	2.209,14	
	701/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	14.767,89		14.767,89	14.767,89		
	701/625000/01	Abonnements sociaux	3.060,00		2.504,00	2.289,00	556,00	215,00

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T70 D.O. Personnel - Espace Tremplin						
	701/620000/01	Rémunérations	509.795,74		509.597,75	509.597,75	197,99	
	701/621000/01	Allocations sociales directes	29.577,03		29.577,03	29.577,03		
	701/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	85.310,00		84.030,46	84.030,46	1.279,54	
	701/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	144.983,46		144.983,46	144.983,46		
	701/625000/01	Abonnements sociaux	480,80		170,80	170,80	310,00	
	701/628010/01	Remboursements de traitements	110.500,00		110.500,00			110.500,00
		T70 D.O. Personnel - Maison des langues						
	701/620000/01	Rémunérations	355.920,00		303.426,77	303.426,77	52.493,23	
	701/620900/01	Rémunérations des vacataires	10,00				10,00	
	701/621000/01	Allocations sociales directes	23.907,34		23.907,34	23.907,34		
	701/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	10,00				10,00	
	701/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	79.050,00		66.637,53	66.637,53	12.412,47	
	701/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	10,00				10,00	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	701/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	55.790,00		49.477,14	49.477,14	6.312,86	
	701/625000/01	Abonnements sociaux	1.680,00		784,00	784,00	896,00	
	701/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	10,00				10,00	
		T70 D.O. Personnel - Internats						
	708/620000/01	Rémunérations	5.147.745,88		5.071.182,59	5.071.182,59	76.563,29	
	708/621000/01	Allocations sociales directes	312.656,63		312.656,63	312.656,63		
	708/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	908.500,00		876.675,69	876.675,69	31.824,31	
	708/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	1.355.888,53		1.355.888,53	1.355.888,53		
	708/625000/01	Abonnements sociaux	5.300,00		4.582,80	4.082,80	717,20	500,00
		T70 D.O. Personnel - Promotion de la santé à l'école						
	706/620000/01	Rémunérations	3.087.609,96		3.087.609,96	3.087.609,96		
	706/620900/01	Rémunérations des vacataires	20.400,00		20.400,00	13.094,02		7.305,98
	706/621000/01	Allocations sociales directes	232.574,98		232.574,98	232.574,98		
	706/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	10,00				10,00	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	706/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	620.337,05		620.337,05	620.337,05		
	706/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	6.480,00		5.885,63	3.777,63	594,37	2.108,00
	706/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	667.852,99		631.194,99	631.194,99	36.658,00	
	706/625000/01	Abonnements sociaux	3.960,00		1.391,94	1.241,94	2.568,06	150,00
	706/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	10,00				10,00	
		Total T70 D.O. Personnel	28.592.284,29		28.256.099,83	27.892.518,85	336.184,46	363.580,98
		T71 D.O. Fonctionnement - Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation						
	701/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	33.218,43		31.527,29	22.069,31	1.691,14	9.457,98
	701/611510/01	Soutien aux projets de portée internationale						
	701/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	500,00				500,00	
	701/613022/01	Attribution de prix à des élèves méritants de l'enseignement provincial	7.550,00		7.542,41	7.542,41	7,59	
	701/613023/01	Prix "Fernand Petit, Rousseau-Boshowers, Raymonde Simon, Marthe Brabant-Veckmans, ICAN"	7.960,00		7.957,35	7.957,35	2,65	
	701/613100/01	Fonctionnement administratif	303.550,00		281.979,71	253.045,75	21.570,29	28.933,96
	701/613200/01	Fonctionnement technique	351.366,73		346.813,85	144.913,85	4.552,88	201.900,00

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	701/613280/01	Acquisition de bulletins scolaires et registres pour l'enseignement secondaire	20.000,00		19.784,55	18.529,40	215,45	1.255,15
	701/613283/01	Mise en conformité des machines	38.000,00		37.972,85	7.750,21	27,15	30.222,64
	701/613286/01	Acquisition de manuels scolaires et supports pédagogiques pour l'enseignement secondaire	100.000,00		79.642,47		20.357,53	79.642,47
	701/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	55.034,84		31.319,96	27.256,64	23.714,88	4.063,32
	701/613400/01	Frais d'usage des véhicules	53.900,00		42.490,89	24.562,26	11.409,11	17.928,63
		T71 D.O. Fonctionnement - Formation continuée						
	700/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	10.000,00		1.994,70	1.994,70	8.005,30	
	700/611500/01	Formation permanente du personnel enseignant	58.000,00		21.758,06	17.366,66	36.241,94	4.391,40
	700/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	1,00				1,00	
	700/613100/01	Fonctionnement administratif	3.050,00		960,65	928,60	2.089,35	32,05
		T71 D.O. Fonctionnement - Centres Psycho-médico-sociaux						
	706/610000/01	Loyers d'immeubles et charges locatives						
	706/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	55.000,00		43.577,26	23.577,26	11.422,74	20.000,00
	706/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	1,00				1,00	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	706/613100/01	Fonctionnement administratif	26.680,00		23.003,67	17.265,97	3.676,33	5.737,70
	706/613200/01	Fonctionnement technique	47.620,00		43.722,71	5.579,22	3.897,29	38.143,49
	706/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	39.300,00		28.129,08	24.111,24	11.170,92	4.017,84
		T71 D.O. Fonctionnement - Espace Qualité Formation						
	701/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	4.700,00		3.087,13	1.087,13	1.612,87	2.000,00
	701/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	1,00				1,00	
	701/613100/01	Fonctionnement administratif	4.450,00		2.511,78	2.349,08	1.938,22	162,70
	701/613200/01	Fonctionnement technique	6.500,00		6.432,76	2.858,98	67,24	3.573,78
	701/613400/01	Frais d'usage des véhicules	1.500,00				1.500,00	
		T71 D.O. Fonctionnement - Espace Tremplin						
	701/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	500,00		309,72	109,72	190,28	200,00
	701/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	1,00				1,00	
	701/613100/01	Fonctionnement administratif	2.500,00		1.132,42	1.132,42	1.367,58	
		T71 D.O. Fonctionnement - Maison des langues						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	701/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	4.201,00		535,69	285,69	3.665,31	250,00
	701/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	15.002,00		8.464,40	8.464,40	6.537,60	
	701/613100/01	Fonctionnement administratif	58.750,00		43.386,52	8.920,77	15.363,48	34.465,75
	701/613200/01	Fonctionnement technique	10.600,00		4.047,30	4.047,30	6.552,70	
		T71 D.O. Fonctionnement - Internats						
	708/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	1.000,00		378,43	378,43	621,57	
	708/613100/01	Fonctionnement administratif	8.130,00		6.246,99	5.033,10	1.883,01	1.213,89
	708/613200/01	Fonctionnement technique	1.153.710,00		897.108,09	740.720,44	256.601,91	156.387,65
	708/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	465.782,30		415.065,21	275.023,36	50.717,09	140.041,85
		T71 D.O. Fonctionnement - Repas scolaires						
	702/613200/01	Fonctionnement technique	1.056.000,00		728.729,37	597.783,20	327.270,63	130.946,17
		T71 D.O. Fonctionnement - Promotion de la santé à l'école						
	706/610000/01	Loyers d'immeubles et charges locatives	70.500,00		70.500,00	10.559,95		59.940,05
	706/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	10.000,00		9.893,99	3.393,99	106,01	6.500,00

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	706/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	64.000,00		36.928,80	26.928,80	27.071,20	10.000,00
	706/613100/01	Fonctionnement administratif	35.500,00		31.590,36	27.207,44	3.909,64	4.382,92
	706/613200/01	Fonctionnement technique	280.200,00		168.043,82	156.066,76	112.156,18	11.977,06
	706/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	41.000,00		36.921,47	26.394,96	4.078,53	10.526,51
		T71 D.O. Fonctionnement - Enseignement - Affaires générales						
	700/613025/01	Mise en oeuvre de projets subsidiés dans l'enseignement provincial	850.000,00		559.391,02	501.475,33	290.608,98	57.915,69
	700/613507/01	Cotisation au Conseil des pouvoirs organisateurs de l'enseignement officiel neutre subventionné	68.612,00		68.612,00	68.612,00		
	700/613508/01	Cotisation au Conseil de l'enseignement des communes et des provinces	2.272,00		2.271,04	2.271,04	0,96	
	700/613516/01	Cotisation numérique au Centre de Ressources de l'Enseignement Officiel Subventionné	1.815,00		1.815,00	1.815,00		
		Total T71 D.O. Fonctionnement	5.427.958,30		4.153.580,77	3.077.370,12	1.274.377,53	1.076.210,65
		T72 D.O. Transfert - Centres Psycho-médico-sociaux						
	706/640017/01	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Subside au Centre pour le développement sain des enfants et des jeunes	64.000,00		64.000,00	64.000,00		
		T72 D.O. Transfert - Internats						
	708/642050/01	Remboursements de redevances d'internat	100.000,00		99.957,74	99.784,49	42,26	173,25

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T72 D.O. Transfert - Enseignement - Affaires générales						
	700/640437/01	Interventions dans les dépenses d'opérateurs partenaires de projets subsidiés portés par la Province	31.500,00		31.151,97	31.151,97	348,03	
	700/640452/01	Subsides dans le cadre de la promotion de l'enseignement et de la sensibilisation aux métiers techniques	30.000,00		4.650,00	900,00	25.350,00	3.750,00
	700/640458/01	Subsides aux intervenants dans le projet "Espace tremplin"	55.000,00		55.000,00	55.000,00		
	700/640459/01	Avantages sociaux	14.075,00		14.074,80	14.074,80	0,20	
	700/640461/01	Subside à l'Asbl "Carrefour", Centre de loisirs des écoles provinciales	19.831,00				19.831,00	
	700/640566/01	Subside à l'Asbl Association Sportive de l'Enseignement provincial	25.000,00		25.000,00			25.000,00
	700/640645/01	Prix récompensant des travaux de fin d'études contribuant à la lutte globale contre le réchauffement climatique	500,00		500,00	500,00		
	700/642011/01	Remboursements de subventions	70.000,00		51.680,26	51.680,26	18.319,74	
	700/642070/01	Versements à la Fédération Wallonie-Bruxelles de minerval et droits d'inscription	10.000,00				10.000,00	
		Total T72 D.O. Transfert	419.906,00		346.014,77	317.091,52	73.891,23	28.923,25
		T7X D.O. Dettes - Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation						
	701/430030/01	Remboursements d'emprunts	40.900,00		40.893,93	40.893,93	6,07	
		T7X D.O. Dettes - Centres Psycho-médico-sociaux						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	706/430030/01	Remboursements d'emprunts	6.900,00		6.853,90	6.853,90	46,10	
	706/430430/01	Remboursements d'annuité - capital (PPP Verviers)	235.600,00		235.541,68	235.541,68	58,32	
	706/650010/01	Intérêts d'emprunts	300,00		53,81	53,81	246,19	
	706/650100/01	Remboursements d'annuité - intérêts (PPP Verviers)	32.200,00		32.138,31	32.138,31	61,69	
		T7X D.O. Dettes - Internats						
	708/430030/01	Remboursements d'emprunts	468.200,00		467.768,06	467.768,06	431,94	
	708/431030/01	Remboursements d'emprunts subsidiés	6.400,00		6.258,13	6.258,13	141,87	
	708/650010/01	Intérêts d'emprunts	22.600,00		21.422,68	21.422,68	1.177,32	
	708/650200/01	Intérêts d'emprunts subsidiés	1.800,00		1.729,11	1.729,11	70,89	
		T7X D.O. Dettes - Promotion de la santé à l'école						
	706/430030/01	Remboursements d'emprunts	6.100,00		6.061,10	6.061,10	38,90	
	706/650010/01	Intérêts d'emprunts	500,00		382,98	382,98	117,02	
		T7X D.O. Dettes - Prêts d'études						
	703/430030/01	Remboursements d'emprunts	47.800,00		47.768,93	47.768,93	31,07	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	703/650010/01	Intérêts d'emprunts	400,00		288,42	288,42	111,58	
		T7X D.O. Dettes - Enseignement - Affaires générales						
	700/430030/01	Remboursements d'emprunts	105.300,00		105.227,16	105.227,16	72,84	
	700/650010/01	Intérêts d'emprunts	3.000,00		2.982,81	2.982,81	17,19	
		Total T7X D.O. Dettes	978.000,00		975.371,01	975.371,01	2.628,99	
	Total Enseignement : Affaires générales		35.418.148,59		33.731.066,38	32.262.351,50	1.687.082,21	1.468.714,88
F739	Enseignement secondaire							
		T70 D.O. Personnel - Enseignement agricole et horticole						
	732/620000/01	Rémunérations	8.535.524,64		8.531.988,22	8.531.988,22	3.536,42	
	732/620900/01	Rémunérations des vacataires	1.000,00				1.000,00	
	732/621000/01	Allocations sociales directes	490.291,77		490.291,77	490.291,77		
	732/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	10,00				10,00	
	732/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	1.036.670,00		1.026.945,17	1.026.945,17	9.724,83	
	732/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	300,00				300,00	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	732/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	588.005,36		588.005,36	588.005,36		
	732/625000/01	Abonnements sociaux	3.810,00		2.654,32	2.304,32	1.155,68	350,00
	732/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	10,00				10,00	
		T70 D.O. Personnel - Enseignement secondaire						
	735/620000/01	Rémunérations	75.830.238,32		75.826.727,00	75.826.727,00	3.511,32	
	735/620900/01	Rémunérations des vacataires	2.000,00				2.000,00	
	735/621000/01	Allocations sociales directes	4.273.187,43		4.272.761,98	4.272.761,98	425,45	
	735/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	10,00				10,00	
	735/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	8.763.699,70		8.762.545,87	8.762.545,87	1.153,83	
	735/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	800,00				800,00	
	735/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	3.547.010,00		3.431.294,93	3.431.294,93	115.715,07	
	735/625000/01	Abonnements sociaux	120.000,00		89.806,29	74.806,29	30.193,71	15.000,00
	735/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	10,00				10,00	
	735/628010/01	Remboursements de traitements	162.000,00		162.000,00	1.192,96		160.807,04

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T70 D.O. Personnel - Enseignement secondaire de promotion sociale						
	736/620000/01	Rémunérations	10.982.120,24		10.982.120,24	10.982.120,24		
	736/621000/01	Allocations sociales directes	543.303,04		543.303,04	543.303,04		
	736/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	1.652.359,60		1.652.359,60	1.652.359,60		
	736/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	95.629,29		95.629,29	95.629,29		
	736/625000/01	Abonnements sociaux	21.100,00		11.109,08	9.609,08	9.990,92	1.500,00
	736/628010/01	Remboursements de traitements	60.000,00		59.950,75	15.724,80	49,25	44.225,95
		Total T70 D.O. Personnel	116.709.089,39		116.529.492,91	116.307.609,92	179.596,48	221.882,99
		T71 D.O. Fonctionnement - Enseignement agricole et horticole						
	732/610000/01	Loyers d'immeubles et charges locatives	1,00				1,00	
	732/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	37.000,00		10.789,19	8.289,19	26.210,81	2.500,00
	732/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	300,00				300,00	
	732/613100/01	Fonctionnement administratif	25.500,00		20.838,10	19.336,38	4.661,90	1.501,72
	732/613200/01	Fonctionnement technique	408.400,00		375.719,09	348.671,12	32.680,91	27.047,97

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	732/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	565.380,72		487.014,57	348.230,21	78.366,15	138.784,36
	732/613400/01	Frais d'usage des véhicules	85.000,00		57.139,42	43.436,42	27.860,58	13.703,00
		T71 D.O. Fonctionnement - Enseignement secondaire						
	735/610000/01	Loyers d'immeubles et charges locatives	20.600,00		12.986,16	12.986,16	7.613,84	
	735/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	132.307,00		43.933,01	38.933,01	88.373,99	5.000,00
	735/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	1.694,00		1.694,00	1.694,00		
	735/613100/01	Fonctionnement administratif	224.190,00		180.199,39	155.497,43	43.990,61	24.701,96
	735/613200/01	Fonctionnement technique	1.222.000,00		1.023.338,16	787.452,64	198.661,84	235.885,52
	735/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	3.248.338,53		3.000.046,06	2.187.639,86	248.292,47	812.406,20
	735/613400/01	Frais d'usage des véhicules	134.500,00		110.275,08	81.977,41	24.224,92	28.297,67
		T71 D.O. Fonctionnement - Enseignement secondaire de promotion sociale						
	736/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	6.500,00		2.664,85	1.864,85	3.835,15	800,00
	736/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	1,00				1,00	
	736/613100/01	Fonctionnement administratif	51.110,00		36.871,46	30.549,48	14.238,54	6.321,98

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	736/613200/01	Fonctionnement technique	115.950,00		93.598,87	65.111,14	22.351,13	28.487,73
	736/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	85.850,00		75.519,33	57.486,27	10.330,67	18.033,06
	736/613400/01	Frais d'usage des véhicules	5.000,00		2.056,03	1.717,17	2.943,97	338,86
		Total T71 D.O. Fonctionnement	6.369.622,25		5.534.682,77	4.190.872,74	834.939,48	1.343.810,03
		T7X D.O. Dettes - Enseignement agricole et horticole						
	732/430030/01	Remboursements d'emprunts	89.100,00		89.091,37	89.091,37	8,63	
	732/650010/01	Intérêts d'emprunts	2.000,00		1.940,72	1.940,72	59,28	
		T7X D.O. Dettes - Enseignement secondaire						
	735/430030/01	Remboursements d'emprunts	2.354.300,00		2.353.569,03	2.353.569,03	730,97	
	735/431030/01	Remboursements d'emprunts subsidiés	248.700,00		248.474,60	248.474,60	225,40	
	735/650010/01	Intérêts d'emprunts	152.400,00		137.819,75	137.819,75	14.580,25	
	735/650200/01	Intérêts d'emprunts subsidiés	106.500,00		106.159,78	106.159,78	340,22	
		T7X D.O. Dettes - Enseignement secondaire de promotion sociale						
	736/430030/01	Remboursements d'emprunts	60.900,00		60.827,77	60.827,77	72,23	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	736/430430/01	Remboursements d'annuité - capital (PPP Verviers)	269.300,00		269.262,61	269.262,61	37,39	
	736/650010/01	Intérêts d'emprunts	3.900,00		3.814,17	3.814,17	85,83	
	736/650100/01	Remboursements d'annuité - intérêts (PPP Verviers)	36.800,00		36.739,33	36.739,33	60,67	
		Total T7X D.O. Dettes	3.323.900,00		3.307.699,13	3.307.699,13	16.200,87	
	Total Enseignement secondaire		126.402.611,64		125.371.874,81	123.806.181,79	1.030.736,83	1.565.693,02
F749	Enseignement supérieur							
		T70 D.O. Personnel - Enseignement supérieur non universitaire						
	741/620000/01	Rémunérations	40.369.165,35		40.369.165,35	40.369.165,35		
	741/620900/01	Rémunérations des vacataires	521.806,00		521.806,00	387.637,02		134.168,98
	741/621000/01	Allocations sociales directes	2.114.340,06		2.112.666,38	2.112.666,38	1.673,68	
	741/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	608,65		608,65	608,65		
	741/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	4.453.630,97		4.453.630,97	4.453.630,97		
	741/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	140.955,35		140.955,35	111.689,27		29.266,08
	741/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	740.353,68		740.353,68	740.353,68		

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	741/625000/01	Abonnements sociaux	31.605,32		20.980,00	17.480,00	10.625,32	3.500,00
	741/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	101,00		101,00	101,00		
		T70 D.O. Personnel - Enseignement supérieur de promotion sociale						
	744/620000/01	Rémunérations	2.590.269,04		2.590.269,04	2.590.269,04		
	744/620900/01	Rémunérations des vacataires	19.815,53		19.815,53	19.815,53		
	744/621000/01	Allocations sociales directes	125.568,49		125.568,49	125.568,49		
	744/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	10,00				10,00	
	744/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	429.349,91		429.349,91	429.349,91		
	744/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	5.718,75		5.718,75	5.718,75		
	744/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	43.035,63		43.035,63	43.035,63		
	744/625000/01	Abonnements sociaux	2.360,00		2.123,98	1.823,98	236,02	300,00
	744/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	10,00				10,00	
		Total T70 D.O. Personnel	51.588.703,73		51.576.148,71	51.408.913,65	12.555,02	167.235,06
		T71 D.O. Fonctionnement - Enseignement supérieur non universitaire						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	741/610000/01	Loyers d'immeubles et charges locatives	78.600,00		65.110,83	31.113,95	13.489,17	33.996,88
	741/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	100.000,00		44.812,66	24.812,66	55.187,34	20.000,00
	741/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	5.000,00		12,80	12,80	4.987,20	
	741/613100/01	Fonctionnement administratif	195.576,76		118.159,66	101.141,70	77.417,10	17.017,96
	741/613200/01	Fonctionnement technique	788.810,00		760.889,17	576.936,56	27.920,83	183.952,61
	741/613281/01	Notes de cours et manuels de la Haute Ecole	150.000,00		107.480,03	107.437,23	42.519,97	42,80
	741/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	1.790.306,30		1.678.556,08	1.298.212,78	111.750,22	380.343,30
	741/613400/01	Frais d'usage des véhicules	13.173,24		12.760,29	12.314,30	412,95	445,99
		T71 D.O. Fonctionnement - Enseignement supérieur de promotion sociale						
	744/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	7.000,00		1.724,76	1.224,76	5.275,24	500,00
	744/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	4.000,00		2.931,72	2.931,72	1.068,28	
	744/613100/01	Fonctionnement administratif	13.950,00		10.797,84	9.065,88	3.152,16	1.731,96
	744/613200/01	Fonctionnement technique	14.900,00		9.067,63	7.932,13	5.832,37	1.135,50
		Total T71 D.O. Fonctionnement	3.161.316,30		2.812.303,47	2.173.136,47	349.012,83	639.167,00

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T72 D.O. Transfert - Enseignement supérieur non universitaire						
	741/640435/01	Subside à l'asbl "Ferme didactique de la Province de Liège"	85.000,00		85.000,00			85.000,00
	741/640437/01	Interventions dans les dépenses d'opérateurs partenaires de projets subsidiés portés par la Province	82.000,00				82.000,00	
	741/642012/01	Remboursement aux étudiants de l'enseignement supérieur	400.000,00		398.342,82	398.342,82	1.657,18	
	741/642013/01	Rétrocession dans le cadre des coorganisations	239.766,00		239.765,63	239.765,63	0,37	
		Total T72 D.O. Transfert	806.766,00		723.108,45	638.108,45	83.657,55	85.000,00
		T7X D.O. Dettes - Enseignement supérieur non universitaire						
	741/430030/01	Remboursements d'emprunts	1.728.000,00		1.727.642,73	1.727.642,73	357,27	
	741/431030/01	Remboursements d'emprunts subsidiés	205.800,00		189.053,38	189.053,38	16.746,62	
	741/650010/01	Intérêts d'emprunts	310.900,00		306.917,89	306.917,89	3.982,11	
	741/650200/01	Intérêts d'emprunts subsidiés	64.700,00		61.568,22	61.568,22	3.131,78	
		T7X D.O. Dettes - Ferme d'expérimentation de La Haye - Jevoumont						
	741/430030/01	Remboursements d'emprunts	59.400,00		59.374,64	59.374,64	25,36	
	741/650010/01	Intérêts d'emprunts	7.200,00		6.074,17	6.074,17	1.125,83	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		Total T7X D.O. Dettes	2.376.000,00		2.350.631,03	2.350.631,03	25.368,97	
		Total Enseignement supérieur	57.932.786,03		57.462.191,66	56.570.789,60	470.594,37	891.402,06
F759		Enseignement pour handicapés						
		T70 D.O. Personnel - Institut provincial d'enseignement secondaire spécialisé						
	752/620000/01	Rémunérations	3.433.958,22		3.424.750,59	3.424.750,59	9.207,63	
	752/621000/01	Allocations sociales directes	184.877,88		184.877,88	184.877,88		
	752/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	409.250,00		404.628,73	404.628,73	4.621,27	
	752/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	143.900,00		137.416,89	137.416,89	6.483,11	
	752/625000/01	Abonnements sociaux	2.560,00		2.556,40	2.076,40	3,60	480,00
	752/628010/01	Remboursements de traitements	10.000,00		8.300,00		1.700,00	8.300,00
		T70 D.O. Personnel - Institut médico-pédagogique de Micheroux						
	752/620000/01	Rémunérations	1.302.531,78		1.302.531,78	1.302.531,78		
	752/621000/01	Allocations sociales directes	95.195,91		95.195,91	95.195,91		
	752/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	261.312,20		261.312,20	261.312,20		

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	752/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	264.587,80		264.577,46	264.577,46	10,34	
	752/625000/01	Abonnements sociaux	6.120,00		4.121,70	3.571,70	1.998,30	550,00
		T70 D.O. Personnel - Centre de réadaptation au travail						
	752/620000/01	Rémunérations	1.388.591,54		1.379.477,03	1.379.477,03	9.114,51	
	752/621000/01	Allocations sociales directes	103.959,81		103.959,81	103.959,81		
	752/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	254.008,46		254.008,46	254.008,46		
	752/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	354.170,00		337.515,33	337.515,33	16.654,67	
	752/625000/01	Abonnements sociaux	3.680,00		2.742,99	2.392,99	937,01	350,00
		Total T70 D.O. Personnel	8.218.703,60		8.167.973,16	8.158.293,16	50.730,44	9.680,00
		T71 D.O. Fonctionnement - Institut provincial d'enseignement secondaire spécialisé						
	752/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	7.586,00		713,68	713,68	6.872,32	
	752/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	415,00		415,00			415,00
	752/613100/01	Fonctionnement administratif	13.350,00		6.724,61	6.471,79	6.625,39	252,82
	752/613200/01	Fonctionnement technique	100.300,00		81.272,91	61.745,62	19.027,09	19.527,29

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	752/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	122.684,00		117.742,02	94.384,69	4.941,98	23.357,33
	752/613400/01	Frais d'usage des véhicules	45.579,88		40.964,91	32.836,91	4.614,97	8.128,00
		T71 D.O. Fonctionnement - Institut médico-pédagogique de Micheroux						
	752/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	1.400,00		880,13	380,13	519,87	500,00
		T71 D.O. Fonctionnement - Centre de réadaptation au travail						
	752/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	1,00				1,00	
	752/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	1,00				1,00	
	752/613100/01	Fonctionnement administratif	4.005,00		3.045,76	3.045,76	959,24	
	752/613200/01	Fonctionnement technique	39.300,00		24.782,54	17.823,81	14.517,46	6.958,73
	752/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	126.609,52		119.861,38	74.584,55	6.748,14	45.276,83
		Total T71 D.O. Fonctionnement	461.231,40		396.402,94	291.986,94	64.828,46	104.416,00
		T72 D.O. Transfert - Institut médico-pédagogique de Micheroux						
	752/642060/01	Remboursements en faveur des débiteurs d'aliments, de frais d'entretien des élèves internes	30.000,00		30.000,00	30.000,00		
		T72 D.O. Transfert - Centre de réadaptation au travail						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	752/640454/01	Subside à l'Asbl de Gestion du Centre de Réadaptation au Travail	1,00				1,00	
		Total T72 D.O. Transfert	30.001,00		30.000,00	30.000,00	1,00	
		T7X D.O. Dettes - Institut provincial d'enseignement secondaire spécialisé						
	752/430030/01	Remboursements d'emprunts	82.900,00		82.808,94	82.808,94	91,06	
	752/650010/01	Intérêts d'emprunts	10.900,00		7.502,92	7.502,92	3.397,08	
		T7X D.O. Dettes - Centre de réadaptation au travail						
	752/430030/01	Remboursements d'emprunts	60.600,00		60.521,66	60.521,66	78,34	
	752/431030/01	Remboursements d'emprunts subsidiés	7.100,00		7.036,06	7.036,06	63,94	
	752/650010/01	Intérêts d'emprunts	6.200,00		5.888,73	5.888,73	311,27	
	752/650200/01	Intérêts d'emprunts subsidiés	2.400,00		2.326,58	2.326,58	73,42	
		Total T7X D.O. Dettes	170.100,00		166.084,89	166.084,89	4.015,11	
		Total Enseignement pour handicapés	8.880.036,00		8.760.460,99	8.646.364,99	119.575,01	114.096,00
F760	Complexes de délasserment							
		T70 D.O. Personnel - Domaine provincial de Wégimont						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	760/620000/01	Rémunérations	2.468.775,32		2.343.360,61	2.343.360,61	125.414,71	
	760/620900/01	Rémunérations des vacataires	726,75		726,75	726,75		
	760/621000/01	Allocations sociales directes	178.600,00		172.488,26	172.488,26	6.111,74	
	760/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	10,00				10,00	
	760/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	502.379,78		472.439,03	472.439,03	29.940,75	
	760/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	209,67		209,67	209,67		
	760/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	426.210,00		415.820,61	415.820,61	10.389,39	
	760/625000/01	Abonnements sociaux	4.880,00		2.728,26	2.178,26	2.151,74	550,00
	760/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	10,00				10,00	
		Total T70 D.O. Personnel	3.581.801,52		3.407.773,19	3.407.223,19	174.028,33	550,00
		T71 D.O. Fonctionnement - Domaine provincial de Wégimont						
	760/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	1.500,00		176,51	176,51	1.323,49	
	760/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	1,00				1,00	
	760/613100/01	Fonctionnement administratif	29.100,00		25.447,85	17.802,61	3.652,15	7.645,24

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	760/613200/01	Fonctionnement technique	272.000,00		144.379,34	138.935,77	127.620,66	5.443,57
	760/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	454.568,65		398.438,73	284.674,50	56.129,92	113.764,23
	760/613400/01	Frais d'usage des véhicules	8.500,00		7.588,45	6.699,03	911,55	889,42
		Total T71 D.O. Fonctionnement	765.669,65		576.030,88	448.288,42	189.638,77	127.742,46
		T7X D.O. Dettes - Domaine provincial de Wégimont						
	760/430030/01	Remboursements d'emprunts	228.500,00		228.498,63	228.498,63	1,37	
	760/431030/01	Remboursements d'emprunts subsidiés	400,00		315,06	315,06	84,94	
	760/650010/01	Intérêts d'emprunts	41.800,00		41.126,69	41.126,69	673,31	
	760/650200/01	Intérêts d'emprunts subsidiés	200,00		136,94	136,94	63,06	
		Total T7X D.O. Dettes	270.900,00		270.077,32	270.077,32	822,68	
		Total Complexes de déassement	4.618.371,17		4.253.881,39	4.125.588,93	364.489,78	128.292,46
F761	Jeunesse							
		T70 D.O. Personnel - Service provincial de la jeunesse						
	761/620000/01	Rémunérations	974.363,50		974.363,50	974.363,50		

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	761/620900/01	Rémunérations des vacataires	109.524,12		109.524,12	90.110,46		19.413,66
	761/621000/01	Allocations sociales directes	67.721,73		67.721,73	67.721,73		
	761/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	2.785,88		2.775,88	2.775,88	10,00	
	761/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	176.095,70		176.095,70	176.095,70		
	761/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	39.820,00		31.417,22	25.814,22	8.402,78	5.603,00
	761/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	235.454,62		235.454,62	235.454,62		
	761/625000/01	Abonnements sociaux	400,00		400,00	400,00		
	761/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	10,00				10,00	
		T70 D.O. Personnel - Espace Belvaux						
	761/620000/01	Rémunérations	548.269,94		548.269,94	548.269,94		
	761/621000/01	Allocations sociales directes	42.905,21		42.905,21	42.905,21		
	761/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	112.066,84		112.066,84	112.066,84		
	761/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	102.371,26		102.371,26	102.371,26		
	761/625000/01	Abonnements sociaux	991,80		991,80	954,80		37,00

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		Total T70 D.O. Personnel	2.412.780,60		2.404.357,82	2.379.304,16	8.422,78	25.053,66
		T71 D.O. Fonctionnement - Service provincial de la jeunesse						
	761/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	6.000,00		2.485,71	1.685,71	3.514,29	800,00
	761/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	1,00				1,00	
	761/613027/01	Projet participatif intergénérationnel	1,00				1,00	
	761/613100/01	Fonctionnement administratif	128.820,00		19.254,35	13.675,40	109.565,65	5.578,95
	761/613200/01	Fonctionnement technique	40.650,00		21.947,08	18.725,72	18.702,92	3.221,36
	761/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	29.070,00		26.361,05	21.256,50	2.708,95	5.104,55
	761/613400/01	Frais d'usage des véhicules	6.200,00		4.520,67	3.212,70	1.679,33	1.307,97
		T71 D.O. Fonctionnement - Espace Belvaux						
	761/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	1.400,00		68,69	68,69	1.331,31	
	761/613100/01	Fonctionnement administratif	2.500,00		1.771,41	1.689,28	728,59	82,13
	761/613200/01	Fonctionnement technique	44.850,00		25.413,79	14.913,79	19.436,21	10.500,00
	761/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	53.000,00		46.011,48	39.255,76	6.988,52	6.755,72

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		Total T71 D.O. Fonctionnement	312.492,00		147.834,23	114.483,55	164.657,77	33.350,68
		T72 D.O. Transfert - Service provincial de la jeunesse						
	761/640460/01	Subsides aux organismes de Jeunesse et aux Maisons de Jeunes de la Province de Liège	63.800,00		63.502,35	7.480,00	297,65	56.022,35
	761/640464/01	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Maisons de jeunes	3.972,00		3.972,00	1.972,00		2.000,00
	761/640465/01	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Aide au Jugendinformationszentrum(JIZ) d'Eupen	4.000,00		2.000,00		2.000,00	2.000,00
	761/640466/01	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Aide au Jugendinformationszentrum(JIZ) de Saint-Vith	4.000,00		2.000,00		2.000,00	2.000,00
		Total T72 D.O. Transfert	75.772,00		71.474,35	9.452,00	4.297,65	62.022,35
		T7X D.O. Dettes - Service provincial de la jeunesse						
	761/430030/01	Remboursements d'emprunts	40.700,00		40.696,89	40.696,89	3,11	
	761/650010/01	Intérêts d'emprunts	400,00		346,75	346,75	53,25	
		Total T7X D.O. Dettes	41.100,00		41.043,64	41.043,64	56,36	
	Total Jeunesse		2.842.144,60		2.664.710,04	2.544.283,35	177.434,56	120.426,69
F763	Culture, loisirs et fêtes							
		T70 D.O. Personnel - Service des affaires culturelles - Administration						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	762/620000/01	Rémunérations	3.625.420,00		3.453.277,80	3.453.277,80	172.142,20	
	762/620900/01	Rémunérations des vacataires	291.398,58		256.981,31	122.417,12	34.417,27	134.564,19
	762/621000/01	Allocations sociales directes	268.483,71		268.483,71	268.483,71		
	762/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	21,42		11,42	11,42	10,00	
	762/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	692.360,00		666.759,58	666.759,58	25.600,42	
	762/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	84.320,00		74.155,24	35.319,24	10.164,76	38.836,00
	762/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	788.820,00		745.376,93	745.376,93	43.443,07	
	762/625000/01	Abonnements sociaux	15.500,00		10.988,04	9.488,04	4.511,96	1.500,00
	762/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	10,00				10,00	
		T70 D.O. Personnel - Service des affaires culturelles - Bibliothèques						
	767/620000/01	Rémunérations	5.490.160,00		5.366.847,06	5.366.847,06	123.312,94	
	767/620900/01	Rémunérations des vacataires	53.535,36		50.798,85	36.454,78	2.736,51	14.344,07
	767/621000/01	Allocations sociales directes	397.850,28		396.911,92	396.911,92	938,36	
	767/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	1.134,64		1.124,64	1.124,64	10,00	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	767/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	1.048.750,00		1.042.256,12	1.042.256,12	6.493,88	
	767/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	12.900,00		10.194,50	6.054,50	2.705,50	4.140,00
	767/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	1.234.910,00		1.164.637,34	1.164.637,34	70.272,66	
	767/625000/01	Abonnements sociaux	33.000,00		22.145,44	18.645,44	10.854,56	3.500,00
	767/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	10,00				10,00	
		Total T70 D.O. Personnel	14.038.583,99		13.530.949,90	13.334.065,64	507.634,09	196.884,26
		T71 D.O. Fonctionnement - Service des affaires culturelles - Administration						
	762/610000/01	Loyers d'immeubles et charges locatives						
	762/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	28.000,00		12.765,62	9.765,62	15.234,38	3.000,00
	762/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	4.500,00		262,00	262,00	4.238,00	
	762/613100/01	Fonctionnement administratif	302.264,00		151.232,42	130.305,81	151.031,58	20.926,61
	762/613200/01	Fonctionnement technique	198.231,11		169.604,00	80.492,04	28.627,11	89.111,96
	762/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	374.568,89		353.916,16	253.061,38	20.652,73	100.854,78
	762/613400/01	Frais d'usage des véhicules	11.300,00		6.363,85	4.762,57	4.936,15	1.601,28

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	762/613515/01	Cotisation à l'asbl MNEMA	1.000,00		1.000,00	1.000,00		
		T71 D.O. Fonctionnement - Service des affaires culturelles - Bibliothèques						
	767/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	51.500,00		38.323,49	36.323,49	13.176,51	2.000,00
	767/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	250,00				250,00	
	767/613100/01	Fonctionnement administratif	118.850,00		93.565,06	51.084,53	25.284,94	42.480,53
	767/613200/01	Fonctionnement technique	917.200,00		900.353,22	581.554,09	16.846,78	318.799,13
	767/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	224.171,88		213.459,62	72.039,68	10.712,26	141.419,94
	767/613400/01	Frais d'usage des véhicules	54.728,12		46.286,92	34.297,61	8.441,20	11.989,31
		T71 D.O. Fonctionnement - Maison de la création						
	762/613100/01	Fonctionnement administratif	5.000,00		100,00	75,18	4.900,00	24,82
	762/613200/01	Fonctionnement technique	48.000,00		11.053,41	10.296,16	36.946,59	757,25
		T71 D.O. Fonctionnement - Culture numérique						
	762/613100/01	Fonctionnement administratif	10.000,00		4.689,29	2.874,96	5.310,71	1.814,33
	762/613200/01	Fonctionnement technique	5.000,00				5.000,00	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T71 D.O. Fonctionnement - Pôle des savoirs						
	767/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	10,00				10,00	
	767/613100/01	Fonctionnement administratif	42.000,00		14.460,95	14.460,95	27.539,05	
	767/613200/01	Fonctionnement technique	85.000,00		64.332,75	51.907,75	20.667,25	12.425,00
	767/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	1.000,00				1.000,00	
		T71 D.O. Fonctionnement - O.M. de Seraing						
	762/613100/01	Fonctionnement administratif	2.000,00				2.000,00	
	762/613200/01	Fonctionnement technique	5.000,00				5.000,00	
	762/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	1.000,00				1.000,00	
		Total T71 D.O. Fonctionnement	2.490.574,00		2.081.768,76	1.334.563,82	408.805,24	747.204,94
		T72 D.O. Transfert - Culture et loisirs						
	762/640016/01	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Subside au pôle d'excellence "échecs" reconnu par la Communauté germanophone	2.000,00		2.000,00			2.000,00
	762/640500/01	Attribution de prix de consécration aux écrivains et artistes, encouragements artistiques et littéraires	7.500,00		1.750,00	1.750,00	5.750,00	
	762/640501/01	Subsides aux institutions culturelles	978.800,00		808.182,03	384.400,73	170.617,97	423.781,30

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	762/640503/01	Subsides aux Centres Culturels	219.000,00		208.580,00		10.420,00	208.580,00
	762/640507/01	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Subside au Medienzentrum d'Eupen	8.000,00		8.000,00			8.000,00
	762/640513/01	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Soutien aux associations, institutions et manifestations culturelles, en concertation avec le Ministre germanophone compétent	126.900,00		126.900,00	1.900,00		125.000,00
	762/640515/01	Soutien aux actions culturelles à caractère supra communal initiées par des opérateurs culturels ou des pouvoirs locaux	290.000,00		265.200,00	104.150,00	24.800,00	161.050,00
	762/640516/01	Subside au profit du GRE pour le projet Liege ³ Connected-Open-minded-Creative dénommé "LiègeTogether"	250.000,00		95.000,00		155.000,00	95.000,00
	762/640521/01	Subside à la Maison du Jazz	25.000,00		25.000,00	25.000,00		
	762/640522/01	Subside à l'Asbl Jazz à Liège pour le Festival international de Liège	17.000,00		17.000,00	17.000,00		
	762/640523/01	Subside à l'Asbl Verviers Music Festivals pour Fiesta City	22.434,00		22.433,41		0,59	22.433,41
	762/640525/01	Subside à la Sprl Les Ardentes	17.000,00		17.000,00	17.000,00		
	762/640527/01	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Soutien aux associations, institutions et manifestations culturelles, sur base de projets identifiés et retenus d'un commun accord avec les communes	18.224,00		18.224,00			18.224,00
	762/640528/01	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Soutien complémentaire aux centres culturels d'Eupen et de Saint-Vith	10.000,00		10.000,00			10.000,00
	762/640529/01	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Collaboration particulière avec le PAC germanophone	5.000,00		5.000,00			5.000,00
	762/640533/01	Subside pour FIERIS Féérie	20.000,00		20.000,00	20.000,00		
	762/640535/01	Subside à l'Asbl Latitude 50°	27.500,00		27.500,00			27.500,00

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	762/640536/01	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Subside à l'Académie de musique d'Eupen	10.000,00		10.000,00	10.000,00		
	762/640537/01	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Projets spécifiques de l'Académie de musique d'Eupen	5.000,00		5.000,00			5.000,00
	762/640538/01	Subside à la Fondation provinciale pour l'Art et la Culture	100.000,00		100.000,00			100.000,00
	762/640539/01	Subvention aux initiatives prises dans le cadre des Maisons de la Création nomades en liaison avec les établissements scolaires de la province	20.000,00				20.000,00	
	762/640542/01	Subside à l'Asbl Panorama pour l'organisation du SUPERVUE Festival	10.000,00		10.000,00			10.000,00
	762/640544/01	Subside dans le cadre de l'appel à projet "Place aux artistes" organisé suite à la crise sanitaire en partenariat avec la Ville de Liège	100.000,00		100.000,00			100.000,00
	762/640584/01	Subside pour l'organisation de la triennale d'art public à Liège	40.000,00		40.000,00	40.000,00		
		T72 D.O. Transfert - Fêtes et manifestations						
	763/640506/01	Subside à la Société royale "Le Bastion de Liège", pour l'organisation de sa cérémonie d'hommage	1.000,00				1.000,00	
		T72 D.O. Transfert - Bibliothèques						
	767/640502/01	Intervention dans le fonctionnement des bibliothèques principales et locales	203.600,00		203.560,54	151.736,38	39,46	51.824,16
		Total T72 D.O. Transfert	2.533.958,00		2.146.329,98	772.937,11	387.628,02	1.373.392,87
		T7X D.O. Dettes - Service des affaires culturelles - Administration						
	762/430030/01	Remboursements d'emprunts	20.500,00		20.480,45	20.480,45	19,55	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	762/650010/01	Intérêts d'emprunts						
		T7X D.O. Dettes - Service des affaires culturelles - Bibliothèques						
	767/430030/01	Remboursements d'emprunts	29.500,00		29.414,30	29.414,30	85,70	
	767/650010/01	Intérêts d'emprunts	2.400,00		2.347,12	2.347,12	52,88	
		T7X D.O. Dettes - Service des expositions						
	763/430030/01	Remboursements d'emprunts	26.000,00		25.972,57	25.972,57	27,43	
		T7X D.O. Dettes - Culture et loisirs						
	762/430030/01	Remboursements d'emprunts	46.200,00		46.135,98	46.135,98	64,02	
	762/650010/01	Intérêts d'emprunts	600,00		599,71	599,71	0,29	
		T7X D.O. Dettes - Pôle des savoirs						
	767/430030/01	Remboursements d'emprunts	16.300,00		16.250,00	16.250,00	50,00	
	767/650010/01	Intérêts d'emprunts	10.300,00		560,70	560,70	9.739,30	
		T7X D.O. Dettes - O.M. de Seraing						
	762/650010/01	Intérêts d'emprunts						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		Total T7X D.O. Dettes	151.800,00		141.760,83	141.760,83	10.039,17	
		Total Culture, loisirs et fêtes	19.214.915,99		17.900.809,47	15.583.327,40	1.314.106,52	2.317.482,07
F769	Sports							
		T70 D.O. Personnel - Service des sports						
	764/620000/01	Rémunérations	3.601.666,75		3.601.666,75	3.601.666,75		
	764/620900/01	Rémunérations des vacataires	125.651,22		125.651,22	110.651,22		15.000,00
	764/621000/01	Allocations sociales directes	261.306,63		261.306,63	261.306,63		
	764/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	10,00				10,00	
	764/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	708.903,66		708.903,66	708.903,66		
	764/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	34.705,04		34.705,04	30.376,04		4.329,00
	764/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	754.988,47		754.988,47	754.988,47		
	764/625000/01	Abonnements sociaux	5.008,00		5.006,82	4.191,82	1,18	815,00
	764/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	10,00				10,00	
		T70 D.O. Personnel - Centre de formation de tennis						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	764/620000/01	Rémunérations	212.546,60		212.546,60	212.546,60		
	764/621000/01	Allocations sociales directes	13.800,00		13.577,95	13.577,95	222,05	
	764/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	49.803,46		49.803,46	49.803,46		
	764/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	28.849,50		28.849,50	28.849,50		
	764/625000/01	Abonnements sociaux	142,00		141,96	141,96	0,04	
		Total T70 D.O. Personnel	5.797.391,33		5.797.148,06	5.777.004,06	243,27	20.144,00
		T71 D.O. Fonctionnement - Service des sports						
	764/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	26.150,00		12.697,88	9.697,88	13.452,12	3.000,00
	764/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	10.150,00		2.825,00	2.825,00	7.325,00	
	764/613100/01	Fonctionnement administratif	208.910,00		89.506,83	72.358,68	119.403,17	17.148,15
	764/613200/01	Fonctionnement technique	302.161,63		220.195,46	146.930,03	81.966,17	73.265,43
	764/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	92.365,03		91.726,37	75.310,58	638,66	16.415,79
	764/613400/01	Frais d'usage des véhicules	24.000,00		22.766,04	15.955,31	1.233,96	6.810,73
		T71 D.O. Fonctionnement - Complexe sportif de Naimette-Xhovémont						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	764/610000/01	Loyers d'immeubles et charges locatives	1,00		0,02	0,02	0,98	
	764/613100/01	Fonctionnement administratif	900,00		93,09	93,09	806,91	
	764/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	86.716,66		72.577,27	62.678,49	14.139,39	9.898,78
		T71 D.O. Fonctionnement - Piste d'apprentissage cycliste						
	764/610000/01	Loyers d'immeubles et charges locatives	1,00		0,02	0,02	0,98	
	764/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	2.000,00		699,57	203,43	1.300,43	496,14
		T71 D.O. Fonctionnement - Ctre rég. d'entraînement et formation de jeunes footballeurs						
	764/610000/01	Loyers d'immeubles et charges locatives	2,00		2,00	2,00		
		T71 D.O. Fonctionnement - Centre de formation de tennis de table						
	764/610000/01	Loyers d'immeubles et charges locatives	1,00		1,00	1,00		
		T71 D.O. Fonctionnement - Centre de formation de tennis						
	764/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	700,00		253,51	253,51	446,49	
	764/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	1,00				1,00	
	764/613100/01	Fonctionnement administratif	6.750,00		4.302,00	3.994,88	2.448,00	307,12

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	764/613200/01	Fonctionnement technique	4.050,00		3.568,80	2.416,00	481,20	1.152,80
	764/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	89.998,26		75.878,49	61.761,37	14.119,77	14.117,12
		T71 D.O. Fonctionnement - Pôle Ballons à Waremme						
	764/613100/01	Fonctionnement administratif	2.000,00		705,09	490,71	1.294,91	214,38
	764/613200/01	Fonctionnement technique	2.000,00				2.000,00	
	764/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	29.300,00		20.497,08	13.416,38	8.802,92	7.080,70
		Total T71 D.O. Fonctionnement	888.157,58		618.295,52	468.388,38	269.862,06	149.907,14
		T72 D.O. Transfert - Sports						
	764/640551/01	Subside à l'Asbl "Maison des sports de la Province de Liège"						
	764/640557/01	Participation aux charges des emprunts relatifs à l'aménagement du site du Bois Saint-Jean	750.000,00		750.000,00	750.000,00		
	764/640558/01	Subvention à l'Asbl Centre régional d'entraînement et formation de jeunes footballeurs	20.000,00		20.000,00			20.000,00
	764/640559/01	Subsides pour la promotion du sport et de la pratique sportive	724.000,00		611.940,00	160.590,00	112.060,00	451.350,00
	764/640560/01	Subside pour l'organisation de la Flèche wallonne au profit d'Amaury Sport Organisation	105.000,00		104.447,35	104.447,35	552,65	
	764/640561/01	Subside pour l'organisation de Liège-Bastogne-Liège au profit de Performance Sport Organisation	115.500,00		114.892,09	114.892,09	607,91	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	764/640562/01	Subside au profit de la S.A. Golazo Sports pour l'organisation du Meeting International d'Athlétisme de la Province de Liège						
	764/640563/01	Subside au profit de l'Asbl TRW'Organisation pour l'organisation du Tour cycliste de Wallonie	43.000,00		43.000,00	43.000,00		
	764/640564/01	Subside au profit de l'Asbl Jumping International de Liège pour l'organisation du Jumping International de la Province de Liège	18.000,00		18.000,00	18.000,00		
	764/640568/01	Subside à l'Asbl Sportinez (Tour de Belgique cycliste)						
	764/640569/01	Subside à l'Asbl Motor Club de Huy (Rallye du Condroz)	25.000,00				25.000,00	
	764/640850/01	Subside à l'Asbl Association Francophone de Tennis (Tournoi international de tennis I.T.F)	20.000,00		20.000,00			20.000,00
	764/640852/01	Subside à l'Asbl Challenge Jogging de la Province de Liège	4.000,00		4.000,00	4.000,00		
	764/640853/01	Subside à l'Asbl Maasmarathon de la Meuse						
	764/640855/01	Subside au bureau régional des Arbitres de Liège (convention d'objectifs Formation Foot)	22.000,00		22.000,00	22.000,00		
	764/640856/01	Subside à l'Asbl Fédération Royale Ouvrière Belge de Tennis de table Belge Francophone (actions de formation des jeunes)	10.000,00		10.000,00	10.000,00		
	764/640857/01	Subside à l'Asbl Ligue Belge Francophone de Rugby (actions de formation des jeunes)	15.000,00		15.000,00			15.000,00
	764/640859/01	Subside à la S.A Standard de Liège (convention pluriannuelle)	50.000,00		50.000,00	50.000,00		
	764/640860/01	Subside à l'Asbl Waremme VBC (formation des jeunes)	10.000,00		10.000,00	10.000,00		
	764/640861/01	Subside à l'Asbl Waremme VBC (Beach Waremme)						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	764/640862/01	Subside à l'Asbl 361° (Woman Race)						
	764/640863/01	Subside à la Verband Deutschsprachiger Turnvereine (pôle d'excellence de gymnastique de la Communauté germanophone)	2.000,00		2.000,00			2.000,00
	764/640864/01	Subside au BehindertenSportClub (pôle d'excellence du sport pour moins valides de la Communauté germanophone)	2.000,00		2.000,00	2.000,00		
	764/640865/01	Subside à la Regionaler Tennisverband der D.G (pôle d'excellence de tennis de la Communauté germanophone)	2.000,00		2.000,00			2.000,00
	764/640871/01	Subside à l'Asbl "Moi aussi, je joue au ping !!!" (actions de formation pour jeunes en tennis de table)	25.000,00		25.000,00			25.000,00
	764/640872/01	Subside à l'Asbl "Vive le Sport" (organisation d'une formation d'aides- animateurs multisports)	5.000,00		2.400,00		2.600,00	2.400,00
		Total T72 D.O. Transfert	1.967.500,00		1.826.679,44	1.288.929,44	140.820,56	537.750,00
		T7X D.O. Dettes - Complexe sportif de Naimette-Xhovémont						
	764/430030/01	Remboursements d'emprunts	88.200,00		88.151,65	88.151,65	48,35	
	764/650010/01	Intérêts d'emprunts	11.600,00		11.586,20	11.586,20	13,80	
		T7X D.O. Dettes - Piste d'apprentissage cycliste						
	764/650010/01	Intérêts d'emprunts						
		T7X D.O. Dettes - Ctre rég. d'entraînement et formation de jeunes footballeurs						
	764/430030/01	Remboursements d'emprunts	73.500,00		73.492,32	73.492,32	7,68	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	764/431030/01	Remboursements d'emprunts subsidiés	162.000,00		161.979,10	161.979,10	20,90	
	764/650010/01	Intérêts d'emprunts	100,00		30,98	30,98	69,02	
	764/650200/01	Intérêts d'emprunts subsidiés	16.800,00		16.240,07	16.240,07	559,93	
		T7X D.O. Dettes - Centre de formation de tennis de table						
	764/430030/01	Remboursements d'emprunts	46.700,00		46.655,38	46.655,38	44,62	
	764/650010/01	Intérêts d'emprunts	13.200,00		13.190,91	13.190,91	9,09	
		T7X D.O. Dettes - Centre de formation de tennis						
	764/430030/01	Remboursements d'emprunts	22.800,00		22.788,69	22.788,69	11,31	
	764/431030/01	Remboursements d'emprunts subsidiés	47.400,00		47.311,90	47.311,90	88,10	
	764/650010/01	Intérêts d'emprunts	100,00		73,92	73,92	26,08	
	764/650200/01	Intérêts d'emprunts subsidiés	19.300,00		19.271,23	19.271,23	28,77	
		T7X D.O. Dettes - Sports						
	764/430030/01	Remboursements d'emprunts	19.500,00		19.500,00	19.500,00		
		Total T7X D.O. Dettes	521.200,00		520.272,35	520.272,35	927,65	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	Total Sports		9.174.248,91		8.762.395,37	8.054.594,23	411.853,54	707.801,14
F789	Arts							
		T70 D.O. Personnel - Service des musées et expositions						
	771/620000/01	Rémunérations	3.265.266,81		3.263.422,32	3.263.422,32	1.844,49	
	771/620900/01	Rémunérations des vacataires	93.950,59		93.950,59	82.497,39		11.453,20
	771/621000/01	Allocations sociales directes	254.418,02		252.611,43	252.611,43	1.806,59	
	771/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	10,00				10,00	
	771/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	608.793,64		607.883,04	607.883,04	910,60	
	771/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	27.530,00		26.681,09	23.376,09	848,91	3.305,00
	771/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	766.880,00		762.730,17	762.730,17	4.149,83	
	771/625000/01	Abonnements sociaux	21.930,00		13.694,00	12.094,00	8.236,00	1.600,00
	771/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	69,41		69,41	69,41		
		T70 D.O. Personnel - Château de Jehay						
	771/620000/01	Rémunérations	889.453,19		889.453,19	889.453,19		

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	771/620900/01	Rémunérations des vacataires	18.160,00		7.562,43	5.869,95	10.597,57	1.692,48
	771/621000/01	Allocations sociales directes	65.153,17		65.153,17	65.153,17		
	771/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	10,00				10,00	
	771/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	172.026,36		172.026,36	172.026,36		
	771/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	5.160,00		2.182,48	1.693,48	2.977,52	489,00
	771/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	196.890,00		194.338,63	194.338,63	2.551,37	
	771/625000/01	Abonnements sociaux	720,00		404,64	254,64	315,36	150,00
	771/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	10,00				10,00	
		Total T70 D.O. Personnel	6.386.431,19		6.352.162,95	6.333.473,27	34.268,24	18.689,68
		T71 D.O. Fonctionnement - Service des musées et expositions						
	771/610000/01	Loyers d'immeubles et charges locatives	738,00		737,15	737,15	0,85	
	771/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	4.500,00		1.717,36	1.117,36	2.782,64	600,00
	771/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	500,00				500,00	
	771/613100/01	Fonctionnement administratif	343.500,00		324.919,34	198.425,49	18.580,66	126.493,85

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	771/613200/01	Fonctionnement technique	196.000,00		179.519,06	72.430,31	16.480,94	107.088,75
	771/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	592.138,32		578.871,20	482.419,65	13.267,12	96.451,55
	771/613400/01	Frais d'usage des véhicules	6.000,00		5.654,88	4.925,51	345,12	729,37
		T71 D.O. Fonctionnement - Château de Jehay						
	771/613100/01	Fonctionnement administratif	500,00		15,26	15,26	484,74	
	771/613200/01	Fonctionnement technique	40.000,00		35.271,50		4.728,50	35.271,50
	771/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	1.000,00		174,24	174,24	825,76	
		Total T71 D.O. Fonctionnement	1.184.876,32		1.126.879,99	760.244,97	57.996,33	366.635,02
		T72 D.O. Transfert - Musées						
	771/640570/01	Subside à l'Asbl de gestion du Château de Jehay	271.000,00		271.000,00	271.000,00		
	771/640571/01	Subventions aux institutions privées	32.226,00		32.060,00		166,00	32.060,00
	771/640572/01	Subventions aux institutions communales	42.063,00		42.036,00		27,00	42.036,00
		T72 D.O. Transfert - Théâtres, concerts, ballets, opéras, musique						
	772/640571/01	Subventions aux institutions privées	110.752,00		108.486,00	814,00	2.266,00	107.672,00

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	772/640574/01	Subvention à l'Opéra Royal de Wallonie	237.400,00		237.400,00	237.400,00		
	772/640575/01	Subside à l'Asbl Théâtre de Liège	45.000,00		45.000,00	45.000,00		
	772/640576/01	Subvention à l'Orchestre philharmonique de Liège	100.000,00		100.000,00			100.000,00
	772/640582/01	Subside à la Société Royale d'Encouragement à l'Art wallon	25.000,00		25.000,00	25.000,00		
	772/640583/01	Subside à l'Asbl Cinéma Liège Accueil - Province						
		T72 D.O. Transfert - Littérature						
	776/640577/01	Subventions en faveur d'organismes privés	5.000,00		500,00	500,00	4.500,00	
		T72 D.O. Transfert - Radio, télévision, presse						
	780/640578/01	Subventions en faveur d'organismes privés	50.000,00		50.000,00	39.982,00		10.018,00
	780/640580/01	Accord de coopération avec la Communauté germanophone et la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones - Subsidés à la BRF	90.000,00		90.000,00			90.000,00
	780/640581/01	Partenariat Province/RTC Liège-Huy-Waremme et Télévesdre pour un journal sportif	124.000,00		124.000,00	66.000,00		58.000,00
		Total T72 D.O. Transfert	1.132.441,00		1.125.482,00	685.696,00	6.959,00	439.786,00
		T7X D.O. Dettes - Musée de la Vie wallonne						
	771/430030/01	Remboursements d'emprunts	256.700,00		256.647,96	256.647,96	52,04	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	771/650010/01	Intérêts d'emprunts	113.500,00		113.243,81	113.243,81	256,19	
		T7X D.O. Dettes - Château de Jehay						
	771/430030/01	Remboursements d'emprunts	231.800,00		231.797,88	231.797,88	2,12	
	771/650010/01	Intérêts d'emprunts	27.000,00		24.758,01	24.758,01	2.241,99	
		T7X D.O. Dettes - Église Saint-Antoine						
	771/430030/01	Remboursements d'emprunts	13.900,00		13.809,45	13.809,45	90,55	
	771/650010/01	Intérêts d'emprunts	600,00		587,52	587,52	12,48	
		T7X D.O. Dettes - Théâtres, concerts, ballets, opéras, musique						
	772/430030/01	Remboursements d'emprunts	9.800,00		9.774,82	9.774,82	25,18	
	772/650010/01	Intérêts d'emprunts	1.500,00		1.485,32	1.485,32	14,68	
		T7X D.O. Dettes - Édifices classés						
	773/430030/01	Remboursements d'emprunts	265.700,00		265.637,84	265.637,84	62,16	
	773/650010/01	Intérêts d'emprunts	31.500,00		31.379,88	31.379,88	120,12	
		Total T7X D.O. Dettes	952.000,00		949.122,49	949.122,49	2.877,51	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	Total Arts		9.655.748,51		9.553.647,43	8.728.536,73	102.101,08	825.110,70
F799	Cultes et laïcité							
		T71 D.O. Fonctionnement - Cultes						
	790/610001/01	Indemnités de logement aux prêtres orthodoxes	24.654,00		24.654,00	24.654,00		
	790/610002/01	Indemnités de logement aux officiants du culte islamique	18.654,00		18.654,00	18.654,00		
		Total T71 D.O. Fonctionnement	43.308,00		43.308,00	43.308,00		
		T72 D.O. Transfert - Cultes						
	790/640600/01	Intervention en faveur des paroisses du culte orthodoxe	21.533,00		21.032,14	7.000,00	500,86	14.032,14
	790/640601/01	Intervention en faveur du Culte Islamique	34.000,00		28.852,00	16.137,21	5.148,00	12.714,79
		T72 D.O. Transfert - Laïcité						
	791/640602/01	Subventions aux Maisons de la Laïcité reconnues par le Ministère	67.608,00		67.607,20		0,80	67.607,20
	791/640603/01	Intervention pour les Communautés philosophiques non confessionnelles reconnues	1.704.766,00		1.704.765,73	1.704.765,73	0,27	
		Total T72 D.O. Transfert	1.827.907,00		1.822.257,07	1.727.902,94	5.649,93	94.354,13
		T7X D.O. Dettes - Cultes						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	790/430030/01	Remboursements d'emprunts	104.400,00		104.332,00	104.332,00	68,00	
	790/650010/01	Intérêts d'emprunts	9.100,00		9.063,95	9.063,95	36,05	
		Total T7X D.O. Dettes	113.500,00		113.395,95	113.395,95	104,05	
	Total Cultes et laïcité		1.984.715,00		1.978.961,02	1.884.606,89	5.753,98	94.354,13
F869	Interventions sociales et famille							
		T70 D.O. Personnel - Maison du social						
	840/620000/01	Rémunérations	2.430.610,82		2.430.610,82	2.430.610,82		
	840/620900/01	Rémunérations des vacataires	12.870,00		3.640,06	1.640,06	9.229,94	2.000,00
	840/621000/01	Allocations sociales directes	188.775,27		188.697,45	188.697,45	77,82	
	840/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	10,00				10,00	
	840/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	481.276,46		481.276,46	481.276,46		
	840/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	3.930,00		1.050,16	473,16	2.879,84	577,00
	840/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	507.287,62		507.287,62	507.287,62		
	840/625000/01	Abonnements sociaux	11.400,00		10.902,06	8.902,06	497,94	2.000,00

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	840/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	10,00				10,00	
		T70 D.O. Personnel - Centre d'accueil socio sanitaire						
	840/620000/01	Rémunérations	559.523,47		559.523,47	559.523,47		
	840/620900/01	Rémunérations des vacataires	1.000,00				1.000,00	
	840/621000/01	Allocations sociales directes	55.982,74		55.982,74	55.982,74		
	840/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	10,00				10,00	
	840/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	125.938,68		125.938,68	125.938,68		
	840/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	450,00				450,00	
	840/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	76.359,59		76.359,59	76.359,59		
	840/625000/01	Abonnements sociaux	2.809,80		2.336,30	2.336,30	473,50	
	840/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	10,00				10,00	
		Total T70 D.O. Personnel	4.458.254,45		4.443.605,41	4.439.028,41	14.649,04	4.577,00
		T71 D.O. Fonctionnement - Maison du social						
	840/610000/01	Loyers d'immeubles et charges locatives	2.400,00		2.287,82	2.287,82	112,18	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	840/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	20.000,00		10.795,04	8.295,04	9.204,96	2.500,00
	840/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	2.000,00				2.000,00	
	840/613100/01	Fonctionnement administratif	254.215,00		125.410,41	77.933,64	128.804,59	47.476,77
	840/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	32.670,00		26.539,50	20.500,92	6.130,50	6.038,58
	840/613400/01	Frais d'usage des véhicules	4.000,00		1.668,26	1.049,51	2.331,74	618,75
	840/613517/01	Cotisation au Forum européen pour la sécurité urbaine	8.860,00		8.860,00	8.860,00		
		T71 D.O. Fonctionnement - Centre d'accueil socio sanitaire						
	840/610000/01	Loyers d'immeubles et charges locatives	163.890,00		163.888,85	163.888,85	1,15	
	840/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	1.000,00		70,70	70,70	929,30	
	840/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	500,00				500,00	
	840/613100/01	Fonctionnement administratif	32.600,00		17.427,87	15.035,66	15.172,13	2.392,21
	840/613200/01	Fonctionnement technique	168.000,00		133.017,58	127.585,43	34.982,42	5.432,15
	840/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	20.500,00		11.386,67	10.977,12	9.113,33	409,55
	840/613400/01	Frais d'usage des véhicules						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T71 D.O. Fonctionnement - Oeuvres pour personnes âgées						
	834/613027/01	Projet participatif intergénérationnel	1,00				1,00	
		Total T71 D.O. Fonctionnement	710.636,00		501.352,70	436.484,69	209.283,30	64.868,01
		T72 D.O. Transfert - Aide et action sociales						
	801/640620/01	Participation à l'Asbl "L'Observatoire", revue d'action sociale et médico-sociale, en partenariat avec la Région wallonne	6.000,00		6.000,00	6.000,00		
	801/640642/01	Actions sociales	180.000,00		147.730,59	88.106,22	32.269,41	59.624,37
		T72 D.O. Transfert - Oeuvres pour personnes âgées						
	834/640626/01	Subventions en faveur des personnes du troisième âge (Téléphone et Biotélévigilance)	300.000,00		216.551,50	191.551,50	83.448,50	25.000,00
		T72 D.O. Transfert - Réparations aux personnes						
	841/640628/01	Soutien à l'Asbl "Fonds d'entraide de la Province de Liège"	4.000,00				4.000,00	
	841/640638/01	Subsides à l'Asbl Centre d'Etudes et de Documentation Sociale de la Province de Liège						
		T72 D.O. Transfert - La famille						
	844/640629/01	Allocations de naissance aux bénéficiaires de prêts	200,00				200,00	
	844/640631/01	Subventions aux services privés agréés d'aide aux familles, fonctionnant sur le territoire de la Province de Liège	318.220,00		318.220,00			318.220,00

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	844/640633/01	Subsides aux services publics agréés d'aide aux familles, fonctionnant sur le territoire de la Province de Liège	61.000,00		57.730,21		3.269,79	57.730,21
		Total T72 D.O. Transfert	869.420,00		746.232,30	285.657,72	123.187,70	460.574,58
		T7X D.O. Dettes - Maison du social						
	840/430030/01	Remboursements d'emprunts	13.300,00		13.283,74	13.283,74	16,26	
	840/431030/01	Remboursements d'emprunts subsidiés	2.700,00		2.604,32	2.604,32	95,68	
	840/650010/01	Intérêts d'emprunts	300,00		196,21	196,21	103,79	
	840/650200/01	Intérêts d'emprunts subsidiés	800,00		713,86	713,86	86,14	
		T7X D.O. Dettes - Centre d'accueil socio sanitaire						
	840/650010/01	Intérêts d'emprunts						
		T7X D.O. Dettes - La famille						
	844/430030/01	Remboursements d'emprunts	11.700,00		11.631,53	11.631,53	68,47	
	844/650010/01	Intérêts d'emprunts	300,00		298,01	298,01	1,99	
		Total T7X D.O. Dettes	29.100,00		28.727,67	28.727,67	372,33	
		Total Interventions sociales et famille	6.067.410,45		5.719.918,08	5.189.898,49	347.492,37	530.019,59

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
F872	Soins de santé							
		T70 D.O. Personnel - DG Santé, Affaires sociales, Agriculture et Ruralité						
	870/620000/01	Rémunérations	1.871.300,35		1.855.003,93	1.855.003,93	16.296,42	
	870/621000/01	Allocations sociales directes	141.059,56		141.059,56	141.059,56		
	870/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	356.379,65		356.379,65	356.379,65		
	870/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	427.410,00		411.341,54	411.341,54	16.068,46	
	870/625000/01	Abonnements sociaux	5.570,00		2.935,34	2.435,34	2.634,66	500,00
		T70 D.O. Personnel - Service de la qualité de la vie						
	871/620000/01	Rémunérations	722.667,26		722.667,26	722.667,26		
	871/620900/01	Rémunérations des vacataires	14.280,00		5.225,21	3.225,21	9.054,79	2.000,00
	871/621000/01	Allocations sociales directes	47.268,30		47.268,30	47.268,30		
	871/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	10,00				10,00	
	871/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	136.595,37		136.595,37	136.595,37		
	871/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	4.080,00		1.507,47	930,47	2.572,53	577,00

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	871/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	158.111,00		158.111,00	158.111,00		
	871/625000/01	Abonnements sociaux	3.210,00		2.214,60	1.914,60	995,40	300,00
	871/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	10,00				10,00	
		T70 D.O. Personnel - Médecine du Sport						
	871/620000/01	Rémunérations	580.782,72		580.782,71	580.782,71	0,01	
	871/621000/01	Allocations sociales directes	49.200,00		38.709,16	38.709,16	10.490,84	
	871/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	101.400,52		101.400,52	101.400,52		
	871/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	184.536,68		155.687,39	155.687,39	28.849,29	
	871/625000/01	Abonnements sociaux	510,00		320,00	320,00	190,00	
		T70 D.O. Personnel - I PROM'S						
	871/620000/01	Rémunérations	2.311.248,20		2.311.248,20	2.311.248,20		
	871/620900/01	Rémunérations des vacataires	8.370,00				8.370,00	
	871/621000/01	Allocations sociales directes	181.099,57		181.099,57	181.099,57		
	871/621900/01	Allocations sociales directes des vacataires	10,00				10,00	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	871/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	449.371,77		449.371,77	449.371,77		
	871/623900/01	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	2.450,00				2.450,00	
	871/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	499.394,49		499.394,49	499.394,49		
	871/625000/01	Abonnements sociaux	2.040,00		456,58	256,58	1.583,42	200,00
	871/625900/01	Abonnements sociaux des vacataires	10,00				10,00	
		T70 D.O. Personnel - Observatoire de la Santé						
	871/620000/01	Rémunérations	182.516,59		182.516,59	182.516,59		
	871/621000/01	Allocations sociales directes	12.879,69		12.879,69	12.879,69		
	871/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	33.977,10		33.977,10	33.977,10		
	871/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	44.800,00		44.370,79	44.370,79	429,21	
	871/625000/01	Abonnements sociaux	400,00		235,20	135,20	164,80	100,00
		T70 D.O. Personnel - L'accueil - Centre hospitalier spécialisé, à Lierneux						
	872/620000/01	Rémunérations	139.622,16		139.622,16	139.622,16		
	872/621000/01	Allocations sociales directes	9.300,00		9.029,90	9.029,90	270,10	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	872/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	21.054,98		21.054,98	21.054,98		
	872/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	38.820,00		38.781,81	38.781,81	38,19	
	872/625000/01	Abonnements sociaux	10,00				10,00	
		T70 D.O. Personnel - Centre Princesse Astrid						
	872/620000/01	Rémunérations	634.903,60		634.016,28	634.016,28	887,32	
	872/621000/01	Allocations sociales directes	56.111,98		56.111,98	56.111,98		
	872/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	144.349,26		144.349,26	144.349,26		
	872/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	103.310,00		87.590,12	87.590,12	15.719,88	
	872/625000/01	Abonnements sociaux	5.140,00		3.066,53	2.616,53	2.073,47	450,00
		Total T70 D.O. Personnel	9.685.570,80		9.566.382,01	9.562.255,01	119.188,79	4.127,00
		T71 D.O. Fonctionnement - DG Santé, Affaires sociales, Agriculture et Ruralité						
	870/610000/01	Loyers d'immeubles et charges locatives	38.600,00		38.589,08	38.323,98	10,92	265,10
	870/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	3.961,46		3.961,46	3.961,46		
	870/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	1,00				1,00	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	870/613100/01	Fonctionnement administratif	30.738,54		25.718,08	24.133,56	5.020,46	1.584,52
	870/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	74.800,00		51.445,82	42.859,20	23.354,18	8.586,62
	870/613400/01	Frais d'usage des véhicules	4.500,00		3.820,90	3.256,11	679,10	564,79
	870/613513/01	Cotisation au réseau belge francophone des villes santé						
		T71 D.O. Fonctionnement - Service de la qualité de la vie						
	871/610000/01	Loyers d'immeubles et charges locatives	5.383,00		5.382,60	5.382,60	0,40	
	871/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	5.500,00		1.432,51	932,51	4.067,49	500,00
	871/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	100,00				100,00	
	871/613100/01	Fonctionnement administratif	9.250,00		4.576,57	4.330,15	4.673,43	246,42
	871/613200/01	Fonctionnement technique	2.100,00		821,50	821,50	1.278,50	
		T71 D.O. Fonctionnement - Médecine du Sport						
	871/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	700,00		130,74	130,74	569,26	
	871/613100/01	Fonctionnement administratif	12.500,00		1.546,45	1.523,55	10.953,55	22,90
	871/613200/01	Fonctionnement technique	39.800,00		15.420,65	15.420,65	24.379,35	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T71 D.O. Fonctionnement - I PROM'S						
	871/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	51.166,30		51.166,30	41.166,30		10.000,00
	871/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	4.500,00		4.200,00	4.200,00	300,00	
	871/613100/01	Fonctionnement administratif	119.133,70		79.232,82	78.530,26	39.900,88	702,56
	871/613200/01	Fonctionnement technique	55.600,00		46.317,53	21.762,22	9.282,47	24.555,31
	871/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	32.200,00		31.185,91	19.418,18	1.014,09	11.767,73
	871/613400/01	Frais d'usage des véhicules	53.800,00		44.877,42	35.282,17	8.922,58	9.595,25
		T71 D.O. Fonctionnement - Observatoire de la Santé						
	871/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	4.000,00		1.603,51	1.603,51	2.396,49	
	871/613100/01	Fonctionnement administratif	5.435,00		2.439,79	2.422,37	2.995,21	17,42
		T71 D.O. Fonctionnement - L'accueil - Centre hospitalier spécialisé, à Lierneux						
	872/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	1,00				1,00	
		T71 D.O. Fonctionnement - Centre Princesse Astrid						
	872/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	1,00				1,00	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	872/613100/01	Fonctionnement administratif	1,00				1,00	
	872/613200/01	Fonctionnement technique	1,00				1,00	
	872/613300/01	Fonctionnement des bâtiments	1,00				1,00	
		Total T71 D.O. Fonctionnement	553.774,00		413.869,64	345.461,02	139.904,36	68.408,62
		T72 D.O. Transfert - L'accueil - Centre hospitalier spécialisé, à Liernex						
	872/642630/01	Intervention dans le déficit des hôpitaux	750.000,00		750.000,00			750.000,00
		T72 D.O. Transfert - Santé						
	871/640700/01	Subsides en faveur d'organismes oeuvrant dans le secteur de la santé	147.799,00		122.944,51	84.097,51	24.854,49	38.847,00
		Total T72 D.O. Transfert	897.799,00		872.944,51	84.097,51	24.854,49	788.847,00
		T7X D.O. Dettes - DG Santé, Affaires sociales, Agriculture et Ruralité						
	870/430030/01	Remboursements d'emprunts	132.800,00		132.766,48	132.766,48	33,52	
	870/650010/01	Intérêts d'emprunts	23.000,00		22.871,61	22.871,61	128,39	
		T7X D.O. Dettes - I PROM'S						
	871/430030/01	Remboursements d'emprunts	102.300,00		102.203,22	102.203,22	96,78	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	871/650010/01	Intérêts d'emprunts	900,00		887,32	887,32	12,68	
		Total T7X D.O. Dettes	259.000,00		258.728,63	258.728,63	271,37	
	Total Soins de santé		11.396.143,80		11.111.924,79	10.250.542,17	284.219,01	861.382,62
F879	Hygiène et salubrité publique							
		T70 D.O. Personnel - Service interne de prévention et de la protection du travail						
	879/620000/01	Rémunérations	642.070,53		642.070,53	642.070,53		
	879/621000/01	Allocations sociales directes	48.696,06		48.696,06	48.696,06		
	879/623000/01	Cotisations patronales à la sécurité sociale	129.270,89		129.270,89	129.270,89		
	879/624000/01	Cotisations patronales à la caisse de pensions	131.576,44		131.576,44	131.576,44		
	879/625000/01	Abonnements sociaux	970,84		970,84	896,84		74,00
		Total T70 D.O. Personnel	952.584,76		952.584,76	952.510,76		74,00
		T71 D.O. Fonctionnement - Service interne de prévention et de la protection du travail						
	879/610000/01	Loyers d'immeubles et charges locatives	8.280,00		8.280,00	8.280,00		
	879/611000/01	Frais de déplacement et de séjour	7.520,00		6.353,22	5.353,22	1.166,78	1.000,00

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	879/612000/01	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	1,00				1,00	
	879/613100/01	Fonctionnement administratif	35.370,00		22.239,25	22.004,56	13.130,75	234,69
	879/613300/01	Fonctionnement des bâtiments						
		Total T71 D.O. Fonctionnement	51.171,00		36.872,47	35.637,78	14.298,53	1.234,69
		T72 D.O. Transfert - Traitement des immondices						
	876/640752/01	Subvention de fonctionnement à Intradel, en partenariat avec la Région wallonne	495.787,00		495.787,00			495.787,00
		T72 D.O. Transfert - Traitement des eaux usées						
	877/640753/01	Subvention de fonctionnement à l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Epuraton des communes de la région liégeoise, en partenariat avec la Région wallonne	292.638,00		292.638,00			292.638,00
		Total T72 D.O. Transfert	788.425,00		788.425,00			788.425,00
		T7X D.O. Dettes - Adduction et distribution d'eau						
	874/653040/01	Annuités souscrites pour la constitution de capital des services régionaux et locaux de distribution d'eau	9.700,00		9.694,04	9.694,04	5,96	
		T7X D.O. Dettes - Traitement des eaux usées						
	877/430046/01	Remboursements d'emprunts couvrant la participation provinciale dans les dépenses pour travaux entrepris par l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Epuraton des communes de la région liégeoise, en partenariat avec la Région wallonne	239.900,00		239.861,74	239.861,74	38,26	
	877/650038/01	Intérêts d'emprunts couvrant la participation provinciale dans les dépenses pour travaux entrepris par l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Epuraton des communes de la région liégeoise, en partenariat avec la Région wallonne	15.300,00		15.205,88	15.205,88	94,12	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		Total T7X D.O. Dettes	264.900,00		264.761,66	264.761,66	138,34	
		Total Hygiène et salubrité publique	2.057.080,76		2.042.643,89	1.252.910,20	14.436,87	789.733,69
F939		Logement et aménagement du territoire						
		T72 D.O. Transfert - Habitations sociales et politique du logement						
	922/640629/01	Allocations de naissance aux bénéficiaires de prêts	1.000,00				1.000,00	
		Total T72 D.O. Transfert	1.000,00				1.000,00	
		T7X D.O. Dettes - Habitations sociales et politique du logement						
	922/430039/01	Remboursements d'emprunts couvrant la participation provinciale dans l'aide au logement social	183.500,00		183.445,79	183.445,79	54,21	
	922/430048/01	Remboursements d'emprunts couvrant les prêts à la construction, l'achat et l'assainissement d'habitations sociales	908.290,00		908.246,40	908.246,40	43,60	
	922/650039/01	Intérêts d'emprunts couvrant la participation provinciale dans l'aide au logement social	43.600,00		43.502,49	43.502,49	97,51	
	922/650042/01	Intérêts d'emprunts couvrant les prêts à la construction, l'achat et l'assainissement d'habitations sociales	256.000,00		255.966,57	255.966,57	33,43	
		Total T7X D.O. Dettes	1.391.390,00		1.391.161,25	1.391.161,25	228,75	
		Total Logement et aménagement du territoire	1.392.390,00		1.391.161,25	1.391.161,25	1.228,75	
		Total fonds propre	464.121.833,00		452.388.835,66	430.387.813,38	11.732.997,34	22.001.022,28

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		TOTAL GENERAL	464.121.833,00		452.388.835,66	430.387.813,38	11.732.997,34	22.001.022,28

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES PROPRES (RECAPITULATIF ENGAGEMENTS)

FONCTION	DESIGNATION	PERSONNEL 000/70	FONCTIONNEMENT 000/71	TRANSFERTS 000/72	DETTE 000/7X	TOTAL 000/73
F009	Général		3.085,69	447.953,77	374,77	451.414,23
F019	Dettes générales				56.289,75	56.289,75
F049	Impôts		2.658,37	779.238,73		781.897,10
F059	Assurances	1.194.834,68	2.070.779,10			3.265.613,78
F069	Prélèvements					28.898.570,00
F103	Autorités provinciales	1.807.252,98	422.750,51	232.473,33	28.790,79	2.491.267,61
F123	Administration générale	40.869.292,37	5.482.631,70	2.521.930,50	1.780.905,62	50.654.760,19
F129	Patrimoine privé		506.283,20		316.875,26	823.158,46
F139	Services généraux	24.323.300,60	8.520.293,91	39.025,00	265.150,27	33.147.769,78
F169	Relations extérieures et internationales	686.119,74	156.557,48	35.417,00		878.094,22
F399	Sécurité et ordre public	807.071,91	4.182.238,29	14.739.010,55		19.728.320,75
F429	Communications routières				139.051,08	139.051,08
F449	Voies navigables - Hydraulique		509.655,31	59.550,00	402.183,70	971.389,01
F529	Economie, commerce et artisanat		1.750,00	2.979,00		4.729,00
F559	Industrie et énergie	371.270,02		1.513.012,03	1.140.106,79	3.024.388,84
F569	Tourisme	4.482.971,02		2.605.402,00	795.195,50	7.883.568,52
F699	Agriculture	6.871.707,25	980.293,41	430.279,20	200.626,91	8.482.906,77
F719	Enseignement : Affaires générales	28.256.099,83	4.153.580,77	346.014,77	975.371,01	33.731.066,38
F739	Enseignement secondaire	116.529.492,91	5.534.682,77		3.307.699,13	125.371.874,81

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES PROPRES (RECAPITULATIF ENGAGEMENTS)

FONCTION	DESIGNATION	PERSONNEL 000/70	FONCTIONNEMENT 000/71	TRANSFERTS 000/72	DETTE 000/7X	TOTAL 000/73
F749	Enseignement supérieur	51.576.148,71	2.812.303,47	723.108,45	2.350.631,03	57.462.191,66
F759	Enseignement pour handicapés	8.167.973,16	396.402,94	30.000,00	166.084,89	8.760.460,99
F760	Complexes de délasserment	3.407.773,19	576.030,88		270.077,32	4.253.881,39
F761	Jeunesse	2.404.357,82	147.834,23	71.474,35	41.043,64	2.664.710,04
F763	Culture, loisirs et fêtes	13.530.949,90	2.081.768,76	2.146.329,98	141.760,83	17.900.809,47
F769	Sports	5.797.148,06	618.295,52	1.826.679,44	520.272,35	8.762.395,37
F789	Arts	6.352.162,95	1.126.879,99	1.125.482,00	949.122,49	9.553.647,43
F799	Cultes et laïcité		43.308,00	1.822.257,07	113.395,95	1.978.961,02
F869	Interventions sociales et famille	4.443.605,41	501.352,70	746.232,30	28.727,67	5.719.918,08
F872	Soins de santé	9.566.382,01	413.869,64	872.944,51	258.728,63	11.111.924,79
F879	Hygiène et salubrité publique	952.584,76	36.872,47	788.425,00	264.761,66	2.042.643,89
F939	Logement et aménagement du territoire				1.391.161,25	1.391.161,25
	TOTAUX	332.398.499,28	41.282.159,11	33.905.218,98	15.904.388,29	452.388.835,66

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES PROPRES (RECAPITULATIF IMPUTATIONS)

FONCTION	DESIGNATION	PERSONNEL 000/70	FONCTIONNEMENT 000/71	TRANSFERTS 000/72	DETTE 000/7X	TOTAL 000/73
F009	Général		2.506,76	447.953,77	374,77	450.835,30
F019	Dettes générales				56.289,75	56.289,75
F049	Impôts		1.527,36	779.238,73		780.766,09
F059	Assurances	1.194.834,68	1.446.569,23			2.641.403,91
F069	Prélèvements					28.898.570,00
F103	Autorités provinciales	1.780.325,12	355.987,27	232.473,33	28.790,79	2.397.576,51
F123	Administration générale	38.977.083,48	4.426.023,98	1.689.330,50	1.780.905,62	46.873.343,58
F129	Patrimoine privé		342.765,27		316.875,26	659.640,53
F139	Services généraux	24.297.540,60	7.098.406,32	20.865,00	265.150,27	31.681.962,19
F169	Relations extérieures et internationales	686.119,74	131.668,78	27.023,00		844.811,52
F399	Sécurité et ordre public	632.210,84	3.078.774,87	11.937.714,33		15.648.700,04
F429	Communications routières				139.051,08	139.051,08
F449	Voies navigables - Hydraulique		61.235,47	54.400,00	402.183,70	517.819,17
F529	Economie, commerce et artisanat		1.750,00			1.750,00
F559	Industrie et énergie	371.270,02		1.388.012,03	1.140.106,79	2.899.388,84
F569	Tourisme	4.482.371,02		2.180.402,00	795.195,50	7.457.968,52
F699	Agriculture	6.851.511,60	791.531,12	303.129,20	200.626,91	8.146.798,83
F719	Enseignement : Affaires générales	27.892.518,85	3.077.370,12	317.091,52	975.371,01	32.262.351,50
F739	Enseignement secondaire	116.307.609,92	4.190.872,74		3.307.699,13	123.806.181,79

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES ORDINAIRES PROPRES (RECAPITULATIF IMPUTATIONS)

FONCTION	DESIGNATION	PERSONNEL 000/70	FONCTIONNEMENT 000/71	TRANSFERTS 000/72	DETTE 000/7X	TOTAL 000/73
F749	Enseignement supérieur	51.408.913,65	2.173.136,47	638.108,45	2.350.631,03	56.570.789,60
F759	Enseignement pour handicapés	8.158.293,16	291.986,94	30.000,00	166.084,89	8.646.364,99
F760	Complexes de délasserment	3.407.223,19	448.288,42		270.077,32	4.125.588,93
F761	Jeunesse	2.379.304,16	114.483,55	9.452,00	41.043,64	2.544.283,35
F763	Culture, loisirs et fêtes	13.334.065,64	1.334.563,82	772.937,11	141.760,83	15.583.327,40
F769	Sports	5.777.004,06	468.388,38	1.288.929,44	520.272,35	8.054.594,23
F789	Arts	6.333.473,27	760.244,97	685.696,00	949.122,49	8.728.536,73
F799	Cultes et laïcité		43.308,00	1.727.902,94	113.395,95	1.884.606,89
F869	Interventions sociales et famille	4.439.028,41	436.484,69	285.657,72	28.727,67	5.189.898,49
F872	Soins de santé	9.562.255,01	345.461,02	84.097,51	258.728,63	10.250.542,17
F879	Hygiène et salubrité publique	952.510,76	35.637,78		264.761,66	1.252.910,20
F939	Logement et aménagement du territoire				1.391.161,25	1.391.161,25
	TOTAUX	329.225.467,18	31.458.973,33	24.900.414,58	15.904.388,29	430.387.813,38

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : TABLEAU RECAPITULATIF (ORDINAIRE)

	PROPRE	ANTERIEUR	TOTAL
1. Droit constaté au profit de la province	453.310.040,22	38.692.424,25	492.002.464,47
- Irrécouvrables et non-valeur	- 60,32		- 60,32
= Droits constatés nets	= 453.309.979,90	= 38.692.424,25	= 492.002.404,15
- Engagements	- 423.490.265,66	- 27.789.619,46	- 451.279.885,12
= Résultat budgétaire avant prélèvement	= 29.819.714,24	= 10.902.804,79	= 40.722.519,03
+ Prélèvements positif	+ 4.255.309,00		+ 4.255.309,00
- Prélèvements négatifs	- 28.898.570,00		- 28.898.570,00
= Résultat budgétaire de l'exercice	Excédent Déficit	= 5.176.453,24 = 10.902.804,79	= 16.079.258,03 = 16.079.258,03
2. Droit constaté au profit de la province	453.310.040,22	38.692.424,25	492.002.464,47
- Irrécouvrables et non-valeur	- 60,32		- 60,32
= Droits constatés nets	= 453.309.979,90	= 38.692.424,25	= 492.002.404,15
- Imputations sur engagements	- 401.489.243,38	- 27.666.619,46	- 429.155.862,84
= Résultat comptable avant prélèvement	= 51.820.736,52	= 11.025.804,79	= 62.846.541,31
+ Prélèvements positif	+ 4.255.309,00		+ 4.255.309,00
- Prélèvements négatifs	- 28.898.570,00		- 28.898.570,00
= Résultat comptable de l'exercice	Excédent Déficit	= 27.177.475,52 = 11.025.804,79	= 38.203.280,31 = 38.203.280,31
3. Engagements totaux de l'exercice	423.490.265,66	27.789.619,46	451.279.885,12
- Imputations totales de l'exercice	- 401.489.243,38	- 27.666.619,46	- 429.155.862,84
= Engagements à reporter sur l'exercice suivant	= 22.001.022,28	= 123.000,00	= 22.124.022,28

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE ANTERIEUR)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
F009	Général					
		T86 Boni Exercices Antérieurs BE - Recettes et dépenses générales				
	000/097910/01/2020.2019	Boni présumé des années antérieures				
	000/790300/01/2020.2018	Résultat positif d'exercices antérieurs SE	2.089,84			
	000/790300/01/2020.2019	Résultat positif d'exercices antérieurs SE	10.479.387,22	126.103.516,24		126.103.516,24
	Total T86 Boni Exercices Antérieurs BE	10.481.477,06	126.103.516,24		126.103.516,24	
	Total Général	10.481.477,06	126.103.516,24		126.103.516,24	
F103	Autorités provinciales					
		T82 R.E. Dettes - Autorités provinciales				
	101/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes				
	Total Autorités provinciales					
F123	Administration générale					
		T82 R.E. Dettes - Administration générale				
	104/170110/01/2020.2015	Emprunts pour travaux				
	104/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux	52.631,49	52.631,49		52.631,49
	104/170120/01/2020.2019	Emprunts pour équipement				
	T82 R.E. Dettes - Maison de la Formation					
106/170110/01/2020.2015	Emprunts pour travaux					

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE ANTERIEUR)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	106/170110/01/2020.2018	Emprunts pour travaux	137.941,00	137.941,00		137.941,00
	106/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes	190.572,49	190.572,49		190.572,49
	Total Administration générale		190.572,49	190.572,49		190.572,49
F129	Patrimoine privé					
		T82 R.E. Dettes - Administration générale				
	124/170110/01/2020.2018	Emprunts pour travaux	62.054,65	62.054,65		62.054,65
	124/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux	9.695,73	9.695,73		9.695,73
		T82 R.E. Dettes - Bâtiment Charlemagne				
	124/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux				
		T82 R.E. Dettes - Bid d'Avroy 28-30				
	124/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes	71.750,38	71.750,38		71.750,38
	Total Patrimoine privé		71.750,38	71.750,38		71.750,38
F139	Services généraux					
		T82 R.E. Dettes - Direction générale des Infrastructures et du Développement Durable				
	137/170110/01/2020.2014	Emprunts pour travaux				
	137/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux	11.000.000,00	11.000.000,00		11.000.000,00
		T82 R.E. Dettes - Complexe des Hauts-Sarts				

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE ANTERIEUR)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	138/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux				
		T82 R.E. Dettes - Service informatique central				
	139/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes	11.000.000,00	11.000.000,00		11.000.000,00
	Total Services généraux		11.000.000,00	11.000.000,00		11.000.000,00
F399	Sécurité et ordre public					
		T82 R.E. Dettes - Sécurité civile				
	351/170110/01/2020.2016	Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes				
	Total Sécurité et ordre public					
F429	Communications routières					
		T82 R.E. Dettes - Voirie				
	421/170140/01/2020.2012	Emprunts relatifs aux interventions provinciales extraordinaires				
		Total T82 R.E. Dettes				
	Total Communications routières					
F449	Voies navigables - Hydraulique					
		T82 R.E. Dettes - Cours d'eau non navigables				
	484/170114/01/2020.2016	Emprunts pour travaux extraordinaires aux cours d'eau non navigables et acquisition de terrains	23.721,95	23.721,95		23.721,95
	484/170114/01/2020.2019	Emprunts pour travaux extraordinaires aux cours d'eau non navigables et acquisition de terrains	113.392,46	113.392,46		113.392,46

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE ANTERIEUR)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
		Total T82 R.E. Dettes	137.114,41	137.114,41		137.114,41
	Total Voies navigables - Hydraulique		137.114,41	137.114,41		137.114,41
F559	Industrie et énergie					
		T82 R.E. Dettes - SPI				
	530/170171/01/2020.2019	Emprunts pour libération de parts à la SPI				
		T82 R.E. Dettes - Industrie et énergie				
	530/170171/01/2020.2019	Emprunts pour libération de parts à la SPI	1.370.675,00	1.370.675,00		1.370.675,00
		Total T82 R.E. Dettes	1.370.675,00	1.370.675,00		1.370.675,00
	Total Industrie et énergie		1.370.675,00	1.370.675,00		1.370.675,00
F569	Tourisme					
		T82 R.E. Dettes - Tourisme				
	560/170110/01/2020.2017	Emprunts pour travaux	17.840,87	17.840,87		17.840,87
	560/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux	232.478,29	232.478,29		232.478,29
		Total T82 R.E. Dettes	250.319,16	250.319,16		250.319,16
	Total Tourisme		250.319,16	250.319,16		250.319,16
F699	Agriculture					
		T82 R.E. Dettes - Direction des services agricoles				
	621/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux				
		T82 R.E. Dettes - Centre d'insémination artificielle de l'espèce porcine				

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE ANTERIEUR)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	621/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux				
		T82 R.E. Dettes - Abattoir de volaille				
	621/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes				
	Total Agriculture					
F719	Enseignement : Affaires générales					
		T82 R.E. Dettes - Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation				
	701/170120/01/2020.2019	Emprunts pour équipement				
		T82 R.E. Dettes - Centres Psycho-médico-sociaux				
	706/170110/01/2020.2015	Emprunts pour travaux	59.830,07	59.830,07		59.830,07
		T82 R.E. Dettes - Internats				
	708/170110/01/2020.2013	Emprunts pour travaux				
	708/170110/01/2020.2017	Emprunts pour travaux	61.633,04	61.633,04		61.633,04
	708/170110/01/2020.2018	Emprunts pour travaux	106.728,48	106.728,48		106.728,48
	708/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux	88.594,80	88.594,80		88.594,80
		T82 R.E. Dettes - Promotion de la santé à l'école				
	706/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux	12.926,38	12.926,38		12.926,38
		T82 R.E. Dettes - Prêts d'études				
	703/170151/01/2020.2019	Emprunts pour prêts d'études	22.030,00	22.030,00		22.030,00

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE ANTERIEUR)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
		T82 R.E. Dettes - Enseignement - Affaires générales				
	700/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux				
	700/170120/01/2020.2019	Emprunts pour équipement				
		Total T82 R.E. Dettes	351.742,77	351.742,77		351.742,77
		Total Enseignement : Affaires générales	351.742,77	351.742,77		351.742,77
F739	Enseignement secondaire					
		T82 R.E. Dettes - Enseignement agricole et horticole				
	732/170110/01/2020.2014	Emprunts pour travaux				
	732/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux				
		T82 R.E. Dettes - Enseignement secondaire				
	735/170110/01/2020.2013	Emprunts pour travaux	60.390,35	60.390,35		60.390,35
	735/170110/01/2020.2014	Emprunts pour travaux				
	735/170110/01/2020.2015	Emprunts pour travaux	66.155,62	66.155,62		66.155,62
	735/170110/01/2020.2016	Emprunts pour travaux	2.838.247,33	2.838.247,33		2.838.247,33
	735/170110/01/2020.2017	Emprunts pour travaux				
	735/170110/01/2020.2018	Emprunts pour travaux	1.186.609,80	1.186.609,80		1.186.609,80
	735/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux	171.843,27	171.843,27		171.843,27
		T82 R.E. Dettes - Enseignement secondaire de promotion sociale				
	736/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux				

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE ANTERIEUR)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
		Total T82 R.E. Dettes	4.323.246,37	4.323.246,37		4.323.246,37
	Total Enseignement secondaire		4.323.246,37	4.323.246,37		4.323.246,37
F749	Enseignement supérieur					
		T82 R.E. Dettes - Enseignement supérieur non universitaire				
	741/170110/01/2020.2014	Emprunts pour travaux				
	741/170110/01/2020.2015	Emprunts pour travaux	5.709,55	5.709,55		5.709,55
	741/170110/01/2020.2016	Emprunts pour travaux	145.833,12	145.833,12		145.833,12
	741/170110/01/2020.2018	Emprunts pour travaux	245.185,38	245.185,38		245.185,38
	741/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux	725.601,73	725.601,73		725.601,73
		T82 R.E. Dettes - Ferme d'expérimentation de La Haye - Jevoumont				
	741/170110/01/2020.2018	Emprunts pour travaux	326.335,74	326.335,74		326.335,74
	741/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes	1.448.665,52	1.448.665,52		1.448.665,52
	Total Enseignement supérieur		1.448.665,52	1.448.665,52		1.448.665,52
F759	Enseignement pour handicapés					
		T82 R.E. Dettes - Institut provincial d'enseignement secondaire spécialisé				
	752/170110/01/2020.2017	Emprunts pour travaux	990.367,00	990.367,00		990.367,00
	752/170110/01/2020.2018	Emprunts pour travaux	65.152,06	65.152,06		65.152,06
	752/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux				

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE ANTERIEUR)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
		T82 R.E. Dettes - Centre de réadaptation au travail				
	752/170110/01/2020.2017	Emprunts pour travaux	92.103,90	92.103,90		92.103,90
	752/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes	1.147.622,96	1.147.622,96		1.147.622,96
	Total Enseignement pour handicapés		1.147.622,96	1.147.622,96		1.147.622,96
F760	Complexes de déassement					
		T82 R.E. Dettes - Domaine provincial de Wégimont				
	760/170110/01/2020.2018	Emprunts pour travaux	57.843,96	57.843,96		57.843,96
	760/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux	146.588,34	146.588,34		146.588,34
		Total T82 R.E. Dettes	204.432,30	204.432,30		204.432,30
	Total Complexes de déassement		204.432,30	204.432,30		204.432,30
F761	Jeunesse					
		T82 R.E. Dettes - Service provincial de la jeunesse				
	761/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes				
	Total Jeunesse					
F763	Culture, loisirs et fêtes					
		T82 R.E. Dettes - Service des affaires culturelles - Administration				
	762/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux				

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE ANTERIEUR)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
		T82 R.E. Dettes - Service des affaires culturelles - Bibliothèques				
	767/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux				
		T82 R.E. Dettes - Culture et loisirs				
	762/170140/01/2020.2015	Emprunts relatifs aux interventions provinciales extraordinaires				
		T82 R.E. Dettes - Pôle des savoirs				
	767/170110/01/2020.2018	Emprunts pour travaux	3.076.995,95	3.076.995,95		3.076.995,95
	767/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes	3.076.995,95	3.076.995,95		3.076.995,95
	Total Culture, loisirs et fêtes		3.076.995,95	3.076.995,95		3.076.995,95
F769	Sports					
		T82 R.E. Dettes - Complexe sportif de Naimette-Xhovémont				
	764/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux				
		T82 R.E. Dettes - Piste d'apprentissage cycliste				
	764/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux				
		T82 R.E. Dettes - Centre de formation de tennis				
	764/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes				
	Total Sports					
F789	Arts					

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE ANTERIEUR)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
		T82 R.E. Dettes - Musée de la Vie wallonne				
	771/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux	69.142,18	69.142,18		69.142,18
		T82 R.E. Dettes - Château de Jehay				
	771/170110/01/2020.2018	Emprunts pour travaux	280.236,03	280.236,03		280.236,03
	771/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux	410.382,37	410.382,37		410.382,37
		Total T82 R.E. Dettes	759.760,58	759.760,58		759.760,58
	Total Arts		759.760,58	759.760,58		759.760,58
F869	Interventions sociales et famille					
		T82 R.E. Dettes - Maison du social				
	840/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux	22.435,41	22.435,41		22.435,41
		T82 R.E. Dettes - Centre d'accueil socio sanitaire				
	840/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux				
		T82 R.E. Dettes - La famille				
	844/170152/01/2020.2019	Emprunts pour prêts installation jeunes				
		Total T82 R.E. Dettes	22.435,41	22.435,41		22.435,41
	Total Interventions sociales et famille		22.435,41	22.435,41		22.435,41
F872	Soins de santé					
		T82 R.E. Dettes - DG Santé, Affaires sociales, Agriculture et Ruralité				
	870/170110/01/2020.2019	Emprunts pour travaux	8.298,68	8.298,68		8.298,68

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE ANTERIEUR)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
		Total T82 R.E. Dettes	8.298,68	8.298,68		8.298,68
		Total Soins de santé	8.298,68	8.298,68		8.298,68
		Total fonds antérieurs	34.845.109,04	150.467.148,22		150.467.148,22
		TOTAL GENERAL	34.845.109,04	150.467.148,22		150.467.148,22

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES ANTERIEURES (RECAPITULATIF)

FONCTION	DESIGNATION	TRANSFERTS 000/80	INVESTISSEMENTS 000/81	DETTE 000/82	TOTAL 000/83
F009	Général				126.103.516,24
F103	Autorités provinciales				
F123	Administration générale			190.572,49	190.572,49
F129	Patrimoine privé			71.750,38	71.750,38
F139	Services généraux			11.000.000,00	11.000.000,00
F399	Sécurité et ordre public				
F429	Communications routières				
F449	Voies navigables - Hydraulique			137.114,41	137.114,41
F559	Industrie et énergie			1.370.675,00	1.370.675,00
F569	Tourisme			250.319,16	250.319,16
F699	Agriculture				
F719	Enseignement : Affaires générales			351.742,77	351.742,77
F739	Enseignement secondaire			4.323.246,37	4.323.246,37
F749	Enseignement supérieur			1.448.665,52	1.448.665,52
F759	Enseignement pour handicapés			1.147.622,96	1.147.622,96
F760	Complexes de délasserment			204.432,30	204.432,30
F761	Jeunesse				
F763	Culture, loisirs et fêtes			3.076.995,95	3.076.995,95
F769	Sports				

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES ANTERIEURES (RECAPITULATIF)

FONCTION	DESIGNATION	TRANSFERTS 000/80	INVESTISSEMENTS 000/81	DETTE 000/82	TOTAL 000/83
F789	Arts			759.760,58	759.760,58
F869	Interventions sociales et famille			22.435,41	22.435,41
F872	Soins de santé			8.298,68	8.298,68
	TOTAUX			24.363.631,98	150.467.148,22

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
F009	Général					
	000/761000/01	T81 R.E. Investissements - Recettes et dépenses générales				
		Autres produits exceptionnels	5.000,00			
		Total T81 R.E. Investissements	5.000,00			
	Total Général	5.000,00				
F059	Assurances					
	050/761030/01	T80 R.E. Transferts - Assurances				
		Capitaux reçus à titre de dédommagement	140.000,00			
		Total T80 R.E. Transferts	140.000,00			
	Total Assurances	140.000,00				
F069	Prélèvements					
	060/781000/01	T88 Prélèvements - Prélèvements				
		Transfert du budget ordinaire	2.386.000,00	2.386.000,00		2.386.000,00
		Total T88 Prélèvements	2.386.000,00	2.386.000,00		2.386.000,00
	Total Prélèvements	2.386.000,00	2.386.000,00		2.386.000,00	
F103	Autorités provinciales					
	101/170110/01	T82 R.E. Dettes - Autorités provinciales				
		Emprunts pour travaux				
	Total T82 R.E. Dettes					

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	Total Autorités provinciales					
F123	Administration générale					
		T80 R.E. Transferts - Administration générale				
	104/151210/01	Subsides de la Région wallonne pour travaux		145.204,27		145.204,27
	104/151220/01	Subsides d'équipements de la Région Wallonne		200.304,92		200.304,92
	104/151410/01	Subsides pour travaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles		118.021,29		118.021,29
		T80 R.E. Transferts - Maison de la Formation				
	106/151210/01	Subsides de la Région wallonne pour travaux	1.620.000,00			
		Total T80 R.E. Transferts	1.620.000,00	463.530,48		463.530,48
		T81 R.E. Investissements - Administration générale				
	104/230020/01	Revente d'autres machines et matériel		1,00		1,00
	104/231020/01	Matériel informatique - vente	2.000,00			
	104/240020/01	Revente de mobilier	2.000,00	7,00		7,00
	104/240120/01	Revente de matériel de bureau	1.000,00			
	104/241020/01	Revente de véhicules provinciaux	10.000,00	30.170,00		30.170,00
		T81 R.E. Investissements - Enseignement secondaire				
	104/244220/01	Equipement didactique - Vente		1,00		1,00
		Total T81 R.E. Investissements	15.000,00	30.179,00		30.179,00
		T82 R.E. Dettes - Administration générale				

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	104/170110/01	Emprunts pour travaux				
		T82 R.E. Dettes - Maison de la Formation				
	106/170110/01	Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes				
	Total Administration générale		1.635.000,00	493.709,48		493.709,48
F129	Patrimoine privé					
		T81 R.E. Investissements - Patrimoine				
	124/220020/01	Vente de terrains	25,00	2.500,00		2.500,00
	124/221020/01	Constructions - vente	25,00			
		Total T81 R.E. Investissements	50,00	2.500,00		2.500,00
		T82 R.E. Dettes - Administration générale				
	124/170110/01	Emprunts pour travaux				
		T82 R.E. Dettes - Bâtiment Fonds Saint-Servais				
	124/170110/01	Emprunts pour travaux				
		T82 R.E. Dettes - Val Benoît				
	124/170110/01	Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes				
	Total Patrimoine privé		50,00	2.500,00		2.500,00
F139	Services généraux					

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	139/231020/01	T81 R.E. Investissements - Service informatique central Matériel informatique - vente	25,00	709,24		709,24
		Total T81 R.E. Investissements	25,00	709,24		709,24
	137/170110/01	T82 R.E. Dettes - Direction générale des Infrastructures et du Développement Durable Emprunts pour travaux				
	134/170110/01	T82 R.E. Dettes - Imprimerie centrale Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes				
	Total Services généraux		25,00	709,24		709,24
F429	Communications routières					
	421/220020/01	T81 R.E. Investissements - Voirie Vente de terrains	722.000,00			
		Total T81 R.E. Investissements	722.000,00			
	Total Communications routières		722.000,00			
F449	Voies navigables - Hydraulique					
	484/226020/01	T81 R.E. Investissements - Cours d'eau non navigables Cours et plans d'eau - vente	1,00			
		Total T81 R.E. Investissements	1,00			
		T82 R.E. Dettes - Cours d'eau non navigables				

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	484/170114/01	Emprunts pour travaux extraordinaires aux cours d'eau non navigables et acquisition de terrains				
		Total T82 R.E. Dettes				
	Total Voies navigables - Hydraulique		1,00			
F559	Industrie et énergie					
		T82 R.E. Dettes - Industrie et énergie				
	530/170171/01	Emprunts pour libération de parts à la SPI				
		Total T82 R.E. Dettes				
	Total Industrie et énergie					
F569	Tourisme					
		T80 R.E. Transferts - Tourisme				
	560/151210/01	Subsides de la Région wallonne pour travaux	162.000,00	23.335,49		23.335,49
		Total T80 R.E. Transferts	162.000,00	23.335,49		23.335,49
		T82 R.E. Dettes - Tourisme				
	560/170110/01	Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes				
	Total Tourisme		162.000,00	23.335,49		23.335,49
F699	Agriculture					
		T82 R.E. Dettes - Direction des services agricoles				
	621/170110/01	Emprunts pour travaux				

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	621/170110/01	T82 R.E. Dettes - Station d'analyses agricoles				
		Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes				
	Total Agriculture					
F719	Enseignement : Affaires générales					
		T80 R.E. Transferts - Internats				
	708/151210/01	Subsides de la Région wallonne pour travaux	5.000,00			
	708/151410/01	Subsides pour travaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles	120.000,00			
		T80 R.E. Transferts - Enseignement - Affaires générales				
	700/151420/01	Subsides d'équipements de la Fédération Wallonie-Bruxelles	650.000,00	246.308,00		246.308,00
		Total T80 R.E. Transferts	775.000,00	246.308,00		246.308,00
		T82 R.E. Dettes - Internats				
	708/170110/01	Emprunts pour travaux				
		T82 R.E. Dettes - Promotion de la santé à l'école				
	706/170110/01	Emprunts pour travaux				
		T82 R.E. Dettes - Prêts d'études				
	703/170151/01	Emprunts pour prêts d'études				
		Total T82 R.E. Dettes				
	Total Enseignement : Affaires générales		775.000,00	246.308,00		246.308,00

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
F739	Enseignement secondaire					
		T80 R.E. Transferts - Enseignement secondaire				
	735/151210/01	Subsides de la Région wallonne pour travaux	15.000,00	25.090,18		25.090,18
	735/151410/01	Subsides pour travaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles	288.000,00			
		Total T80 R.E. Transferts	303.000,00	25.090,18		25.090,18
		T81 R.E. Investissements - Enseignement secondaire				
	735/220020/01	Vente de terrains	1,00			
	735/221020/01	Constructions - vente	1,00			
		Total T81 R.E. Investissements	2,00			
		T82 R.E. Dettes - Enseignement agricole et horticole				
	732/170110/01	Emprunts pour travaux				
		T82 R.E. Dettes - Enseignement secondaire				
735/170110/01	Emprunts pour travaux					
	Total T82 R.E. Dettes					
	Total Enseignement secondaire		303.002,00	25.090,18		25.090,18
F749	Enseignement supérieur					
		T81 R.E. Investissements - Enseignement supérieur non universitaire				
	741/220020/01	Vente de terrains	1,00			
741/221020/01	Constructions - vente	1,00				

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
		Total T81 R.E. Investissements	2,00			
	741/170110/01	T82 R.E. Dettes - Enseignement supérieur non universitaire Emprunts pour travaux				
	741/170110/01	T82 R.E. Dettes - Ferme d'expérimentation de La Haye - Jevoumont Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes				
	Total Enseignement supérieur		2,00			
F759	Enseignement pour handicapés					
	752/170110/01	T82 R.E. Dettes - Institut provincial d'enseignement secondaire spécialisé Emprunts pour travaux				
	752/170110/01	T82 R.E. Dettes - Centre de réadaptation au travail Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes				
	Total Enseignement pour handicapés					
F760	Complexes de délassement					
	760/151210/01	T80 R.E. Transferts - Domaine provincial de Wégimont Subsides de la Région wallonne pour travaux		2.205,00		2.205,00
		Total T80 R.E. Transferts		2.205,00		2.205,00
		T82 R.E. Dettes - Domaine provincial de Wégimont				

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	760/170110/01	Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes				
	Total Complexes de délasserment			2.205,00		2.205,00
F761	Jeunesse					
		T82 R.E. Dettes - Service provincial de la jeunesse				
	761/170110/01	Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes				
	Total Jeunesse					
F763	Culture, loisirs et fêtes					
		T80 R.E. Transferts - Culture et loisirs				
	762/764000/01	Remboursement de subsides extraordinaires	9.572,00	9.571,58		9.571,58
		Total T80 R.E. Transferts	9.572,00	9.571,58		9.571,58
		T82 R.E. Dettes - Service des affaires culturelles - Administration				
	762/170110/01	Emprunts pour travaux				
		T82 R.E. Dettes - Pôle des savoirs				
	767/170110/01	Emprunts pour travaux				
		T82 R.E. Dettes - O.M. de Seraing				
	762/170110/01	Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes				

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	Total Culture, loisirs et fêtes		9.572,00	9.571,58		9.571,58
F769	Sports					
	764/151210/01	T80 R.E. Transferts - Complexe sportif de Naimette-Xhovémont Subsides de la Région wallonne pour travaux	1.322.000,00	2.298.680,00		2.298.680,00
		Total T80 R.E. Transferts	1.322.000,00	2.298.680,00		2.298.680,00
	764/170110/01	T82 R.E. Dettes - Complexe sportif de Naimette-Xhovémont Emprunts pour travaux				
	764/170110/01	T82 R.E. Dettes - Ctre rég. d'entraînement et formation de jeunes footballeurs Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes				
	Total Sports		1.322.000,00	2.298.680,00		2.298.680,00
F789	Arts					
	771/170110/01	T82 R.E. Dettes - Musée de la Vie wallonne Emprunts pour travaux				
	771/170110/01	T82 R.E. Dettes - Château de Jehay Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes				
	Total Arts					
F869	Interventions sociales et famille					

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	DROITS CONSTATES	NON-VALEURS	DROITS NETS
	840/170110/01	T82 R.E. Dettes - Centre d'accueil socio sanitaire				
		Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes				
	Total Interventions sociales et famille					
F872	Soins de santé					
	870/170110/01	T82 R.E. Dettes - DG Santé, Affaires sociales, Agriculture et Ruralité				
		Emprunts pour travaux				
		Total T82 R.E. Dettes				
	Total Soins de santé					
		Total fonds propre	7.459.652,00	5.488.108,97		5.488.108,97
		TOTAL GENERAL	7.459.652,00	5.488.108,97		5.488.108,97

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES PROPRES (RECAPITULATIF)

FONCTION	DESIGNATION	TRANSFERTS 000/80	INVESTISSEMENTS 000/81	DETTE 000/82	TOTAL 000/83
F009	Général				
F059	Assurances				
F069	Prélèvements				2.386.000,00
F103	Autorités provinciales				
F123	Administration générale	463.530,48	30.179,00		493.709,48
F129	Patrimoine privé		2.500,00		2.500,00
F139	Services généraux		709,24		709,24
F429	Communications routières				
F449	Voies navigables - Hydraulique				
F559	Industrie et énergie				
F569	Tourisme	23.335,49			23.335,49
F699	Agriculture				
F719	Enseignement : Affaires générales	246.308,00			246.308,00
F739	Enseignement secondaire	25.090,18			25.090,18
F749	Enseignement supérieur				
F759	Enseignement pour handicapés				
F760	Complexes de délasserment	2.205,00			2.205,00
F761	Jeunesse				
F763	Culture, loisirs et fêtes	9.571,58			9.571,58

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : RECETTES EXTRAORDINAIRES PROPRES (RECAPITULATIF)

FONCTION	DESIGNATION	TRANSFERTS 000/80	INVESTISSEMENTS 000/81	DETTE 000/82	TOTAL 000/83
F769	Sports	2.298.680,00			2.298.680,00
F789	Arts				
F869	Interventions sociales et famille				
F872	Soins de santé				
	TOTAUX	3.068.720,73	33.388,24		5.488.108,97

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
F059	Assurances							
		T91 D.E. Investissements - Assurances						
	050/221010/01/2017.2017	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		8.941,40	8.941,40			8.941,40
	050/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		35.527,25	35.527,25	35.517,92	9,33	
	050/230000/01/2019.2019	Machines, matériel - acquisition		1.771,51	1.771,51	723,36		1.048,15
		Total T91 D.E. Investissements		46.240,16	46.240,16	36.241,28	9,33	9.989,55
	Total Assurances			46.240,16	46.240,16	36.241,28	9,33	9.989,55
F103	Autorités provinciales							
		T91 D.E. Investissements - Autorités provinciales						
	101/221010/01/2017.2017	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		5.447,51	5.447,51			5.447,51
		Total T91 D.E. Investissements		5.447,51	5.447,51			5.447,51
	Total Autorités provinciales			5.447,51	5.447,51			5.447,51
F123	Administration générale							
		T90 D.E. Transferts - Administration générale						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	104/262400/01/2017.2017	Subsides d'investissements alloués		230.000,00	230.000,00	230.000,00		
	104/262400/962433/2015.201	Interventions dans les projets supracommunaux, dont 10% du fonds des provinces au moins à affecter à des actions additionnelles de supracommunalité		260.417,88	260.417,88			260.417,88
	104/262400/962433/2016.2016	Interventions dans les projets supracommunaux, dont 10% du fonds des provinces au moins à affecter à des actions additionnelles de supracommunalité		997.740,20	997.740,20	190.896,42		806.843,78
	104/262400/962433/2017.2017	Interventions dans les projets supracommunaux, dont 10% du fonds des provinces au moins à affecter à des actions additionnelles de supracommunalité		775.773,21	775.773,21	745.648,92	17.624,29	12.500,00
	104/262400/962433/2018.2018	Interventions dans les projets supracommunaux, dont 10% du fonds des provinces au moins à affecter à des actions additionnelles de supracommunalité		3.959.838,02	3.959.838,02	2.072.925,70		1.886.912,32
	104/262400/962433/2019.2019	Interventions dans les projets supracommunaux, dont 10% du fonds des provinces au moins à affecter à des actions additionnelles de supracommunalité		903.736,07	903.736,07	603.882,50		299.853,57
		T90 D.E. Transferts - Maison de la Formation						
	106/262400/01/2018.2018	Subsides d'investissements alloués		275.000,00	275.000,00			275.000,00
		Total T90 D.E. Transferts		7.402.505,38	7.402.505,38	3.843.353,54	17.624,29	3.541.527,55
		T91 D.E. Investissements - Administration générale						
	104/221010/01/2015.2015	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		241.987,65	241.987,65	71.158,26		170.829,39
	104/221010/01/2016.2016	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		113.383,94	113.383,94	18.347,27		95.036,67
	104/221010/01/2018.2018	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		1.701.282,62	1.701.282,62	69.657,40	1.631.625,22	
	104/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		249.561,03	249.561,03			249.561,03

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	104/230000/01/2015.2015	Machines, matériel - acquisition		2.480,50	2.480,50		2.480,50	
	104/230000/01/2017.2017	Machines, matériel - acquisition		58.171,18	58.171,18	44.993,85	3.060,91	10.116,42
	104/230000/01/2018.2018	Machines, matériel - acquisition		2.107,22	2.107,22			2.107,22
	104/230000/01/2019.2019	Machines, matériel - acquisition		759.948,04	759.948,04	550.216,41	4.044,94	205.686,69
	104/240000/01/2019.2019	Mobilier - acquisition		358.863,57	358.863,57	347.062,16	1.268,36	10.533,05
	104/240100/01/2019.2019	Machines de bureau - acquisition		3.527,15	3.527,15	3.527,15		
	104/241000/01/2018.2018	Matériel roulant - acquisition		494.562,64	494.562,64	492.349,00	2.213,64	
	104/241000/01/2019.2019	Matériel roulant - acquisition		423.670,14	423.670,14	406.472,26	17.197,88	
	104/244300/01/2017.2017	Matériel de cuisine - acquisition		18.125,80	18.125,80	15.609,16	2.516,64	
	104/244300/01/2018.2018	Matériel de cuisine - acquisition		315,93	315,93		315,93	
	104/244300/01/2019.2019	Matériel de cuisine - acquisition		94.864,34	94.864,34	93.340,68	454,66	1.069,00
	104/270105/01/2014.2014	Travaux d'intérêt général		7.545,56	7.545,56			7.545,56
	104/270105/01/2016.2016	Travaux d'intérêt général		383.773,28	383.773,28	172.899,81	207.159,98	3.713,49
	104/270105/01/2017.2017	Travaux d'intérêt général		93.588,11	93.588,11	3.001,79	6.663,55	83.922,77

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	104/270105/01/2018.2018	Travaux d'intérêt général		401.846,15	401.846,15	49.361,89	268.701,80	83.782,46
	104/270105/01/2019.2019	Travaux d'intérêt général		769.356,10	769.356,10	309.241,37	16.945,06	443.169,67
		T91 D.E. Investissements - Maison de la Formation						
	106/221010/01/2018.2018	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		5.210.972,94	5.210.972,94	910.700,52	18.244,50	4.282.027,92
	106/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		21.977,74	21.977,74			21.977,74
	106/230000/01/2019.2019	Machines, matériel - acquisition		272.898,81	272.898,81	258.767,79	0,01	14.131,01
		T91 D.E. Investissements - Maison du Canton de Hannut						
	104/221010/01/2018.2018	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		29.851,88	29.851,88	27.138,07	2.713,81	
	104/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		55.860,21	55.860,21	52.631,49	3.228,72	
		Total T91 D.E. Investissements		11.770.522,53	11.770.522,53	3.896.476,33	2.188.836,11	5.685.210,09
	Total Administration générale			19.173.027,91	19.173.027,91	7.739.829,87	2.206.460,40	9.226.737,64
F129	Patrimoine privé							
		T91 D.E. Investissements - Administration générale						
	124/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		185.198,43	185.198,43	120.011,79	1.149,16	64.037,48

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T91 D.E. Investissements - Bâtiment Charlemagne						
	124/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		73.009,61	73.009,61	49.426,41		23.583,20
		Total T91 D.E. Investissements		258.208,04	258.208,04	169.438,20	1.149,16	87.620,68
	Total Patrimoine privé			258.208,04	258.208,04	169.438,20	1.149,16	87.620,68
F139	Services généraux							
		T91 D.E. Investissements - Archives provinciales						
	133/221010/01/2017.2017	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		6.646,19	6.646,19			6.646,19
		T91 D.E. Investissements - Direction générale des Infrastructures et du Développement Durable						
	137/221000/01/2019.2019	Constructions - acquisition		9.597.083,36	9.597.083,36	9.588.395,78	8.687,58	
	137/221010/01/2017.2017	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		18.847,74	18.847,74	5.522,57	1.672,43	11.652,74
	137/221010/01/2018.2018	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		27.089,84	27.089,84			27.089,84
	137/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		64.903,38	64.903,38	34.278,45		30.624,93
		T91 D.E. Investissements - Complexe des Hauts-Sarts						
	138/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		220.958,41	220.958,41	113.568,66		107.389,75

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T91 D.E. Investissements - Service informatique central						
	139/231000/01/2016.2016	Matériel informatique - acquisition		3.221,04	3.221,04			3.221,04
	139/231000/01/2017.2017	Matériel informatique - acquisition		7.208,30	7.208,30	7.208,30		
	139/231000/01/2018.2018	Matériel informatique - acquisition		134.101,67	134.101,67	96.918,75	23,68	37.159,24
	139/231000/01/2019.2019	Matériel informatique - acquisition		570.936,64	570.936,64	481.041,13	188,76	89.706,75
		Total T91 D.E. Investissements		10.650.996,57	10.650.996,57	10.326.933,64	10.572,45	313.490,48
	Total Services généraux			10.650.996,57	10.650.996,57	10.326.933,64	10.572,45	313.490,48
F399	Sécurité et ordre public							
		T90 D.E. Transferts - Secours d'urgence						
	352/262400/01/2018.2018	Subsides d'investissements alloués		13.366,56	13.366,56	8.000,00		5.366,56
		Total T90 D.E. Transferts		13.366,56	13.366,56	8.000,00		5.366,56
		T91 D.E. Investissements - Sécurité civile						
	351/221010/01/2016.2016	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		2.050.000,00	2.050.000,00		2.050.000,00	
	351/230000/01/2018.2018	Machines, matériel - acquisition		538.293,49	538.293,49	536.671,22		1.622,27

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		Total T91 D.E. Investissements		2.588.293,49	2.588.293,49	536.671,22	2.050.000,00	1.622,27
		Total Sécurité et ordre public		2.601.660,05	2.601.660,05	544.671,22	2.050.000,00	6.988,83
F429		Communications routières						
		T90 D.E. Transferts - Voirie						
	421/262400/962432/2012.2012	Subsides aux communes pour les voiries		34.136,00	34.136,00			34.136,00
	421/262400/962432/2014.2014	Subsides aux communes pour les voiries		175.000,00	175.000,00			175.000,00
		Total T90 D.E. Transferts		209.136,00	209.136,00			209.136,00
		Total Communications routières		209.136,00	209.136,00			209.136,00
F449		Voies navigables - Hydraulique						
		T91 D.E. Investissements - Cours d'eau non navigables						
	484/226010/01/2018.2018	Travaux extraordinaires d'urgence, d'amélioration ou de modification des cours d'eau non navigables de 2ème catégorie		318.238,89	318.238,89	58.756,15	17.058,81	242.423,93
	484/226010/01/2019.2019	Travaux extraordinaires d'urgence, d'amélioration ou de modification des cours d'eau non navigables de 2ème catégorie		396.839,13	396.839,13	163.212,79	42.215,23	191.411,11
		Total T91 D.E. Investissements		715.078,02	715.078,02	221.968,94	59.274,04	433.835,04
		Total Voies navigables - Hydraulique		715.078,02	715.078,02	221.968,94	59.274,04	433.835,04

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
F559	Industrie et énergie							
		T92 D.E Dettes - Industrie et énergie						
	530/280000/01/2019.2019	Libération de parts B au capital de la SPI		1.370.675,00	1.370.675,00	1.370.675,00		
		Total T92 D.E Dettes		1.370.675,00	1.370.675,00	1.370.675,00		
	Total Industrie et énergie		1.370.675,00	1.370.675,00	1.370.675,00			
F569	Tourisme							
		T90 D.E. Transferts - Tourisme						
	560/262400/962460/2018.2018	Subsides pour équipement touristique		82.000,00	82.000,00	62.000,00		20.000,00
	560/262400/962460/2019.2019	Subsides pour équipement touristique		80.000,00	80.000,00	35.000,00		45.000,00
	560/262400/962461/2019.2019	Subside à la Ville de Liège pour le Cloître Saint-Jean dans le cadre du circuit des collégiales		380.000,00	380.000,00			380.000,00
	Total T90 D.E. Transferts		542.000,00	542.000,00	97.000,00		445.000,00	
	T91 D.E. Investissements - Tourisme							
560/220000/01/2019.2019	Terrains - acquisition		6.000,00	6.000,00			6.000,00	
560/221010/01/2015.2015	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		1.934,37	1.934,37			1.934,37	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	560/221010/01/2018.2018	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		966.799,88	966.799,88	998,73	998,73	964.802,42
	560/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		1.034.990,35	1.034.990,35	398.233,49	9.093,43	627.663,43
		Total T91 D.E. Investissements		2.009.724,60	2.009.724,60	399.232,22	18.026,53	1.592.465,85
	Total Tourisme			2.551.724,60	2.551.724,60	496.232,22	18.026,53	2.037.465,85
F699	Agriculture							
		T91 D.E. Investissements - Station d'analyses agricoles						
	621/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		52.457,71	52.457,71			52.457,71
		T91 D.E. Investissements - Centre d'insémination artificielle de l'espèce porcine						
	621/221010/01/2018.2018	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		3.250,76	3.250,76			3.250,76
		T91 D.E. Investissements - Ferme d'expérimentation de La Haye - Jevoumont						
	621/221010/01/2014.2014	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		20.235,19	20.235,19			20.235,19
		Total T91 D.E. Investissements		75.943,66	75.943,66			75.943,66
	Total Agriculture			75.943,66	75.943,66			75.943,66
F719	Enseignement : Affaires générales							

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T91 D.E. Investissements - Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation						
	701/244200/01/2016.2016	Equipement didactique - acquisition		3.129,84	3.129,84	700,59	2.429,25	
	701/244200/01/2017.2017	Equipement didactique - acquisition		122,48	122,48		122,48	
	701/244200/01/2018.2018	Equipement didactique - acquisition		51.679,83	51.679,83	34.942,26	16.737,57	
	701/244200/01/2019.2019	Equipement didactique - acquisition		855.749,53	855.749,53	812.601,91	19.005,49	24.142,13
		T91 D.E. Investissements - Internats						
	708/221010/01/2013.2013	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		20.075,95	20.075,95			20.075,95
	708/221010/01/2017.2017	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		5.948.821,70	5.948.821,70	4.664.917,15	4.384,66	1.279.519,89
	708/221010/01/2018.2018	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		258.926,16	258.926,16	115.200,93		143.725,23
	708/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		855.790,96	855.790,96	455.085,67	8.859,48	391.845,81
		T91 D.E. Investissements - Enseignement supérieur non universitaire						
	700/221010/01/2016.2016	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		143.612,81	143.612,81	105.132,59		38.480,22
		T91 D.E. Investissements - Promotion de la santé à l'école						
	706/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		30.064,04	30.064,04	12.926,38		17.137,66

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T91 D.E. Investissements - Enseignement - Affaires générales						
	700/240000/01/2019.2019	Mobilier - acquisition		15.057,00	15.057,00	15.057,00		
	700/244200/01/2017.2017	Equipement didactique - acquisition		6.030,94	6.030,94	1.047,86	4.983,08	
	700/244200/01/2018.2018	Equipement didactique - acquisition		208.541,65	208.541,65	206.035,74	2.505,91	
	700/244200/01/2019.2019	Equipement didactique - acquisition		370.396,08	370.396,08	355.207,90	10.880,58	4.307,60
	700/270102/01/2018.2018	Marchés de peintures et revêtements de sol dans les établissements scolaires, y compris conciergeries		117.915,89	117.915,89	51.074,44	24.851,40	41.990,05
	700/270102/01/2019.2019	Marchés de peintures et revêtements de sol dans les établissements scolaires, y compris conciergeries		79.657,94	79.657,94	60.130,28	4.480,83	15.046,83
	700/270103/01/2019.2019	Sécurisation des abords des écoles		536.629,93	536.629,93			536.629,93
	700/270105/01/2019.2019	Travaux d'intérêt général		137.104,61	137.104,61	42.300,25		94.804,36
	700/270106/01/2018.2018	Entretien et réparation des chambres froides		38.269,21	38.269,21	27.649,13	10.620,08	
	700/270106/01/2019.2019	Entretien et réparation des chambres froides		12.826,00	12.826,00	11.539,21	1.286,79	
		Total T91 D.E. Investissements		9.690.402,55	9.690.402,55	6.971.549,29	111.147,60	2.607.705,66
		Total Enseignement : Affaires générales		9.690.402,55	9.690.402,55	6.971.549,29	111.147,60	2.607.705,66
F739	Enseignement secondaire							

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T91 D.E. Investissements - Enseignement agricole et horticole						
	732/221010/01/2014.2014	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		28.894,94	28.894,94			28.894,94
	732/221010/01/2017.2017	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		2.154.269,00	2.154.269,00	2.021.949,19		132.319,81
	732/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		6.978,79	6.978,79			6.978,79
		T91 D.E. Investissements - Enseignement secondaire						
	735/221010/01/2013.2013	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		4.815,49	4.815,49	530,00	4.285,49	
	735/221010/01/2014.2014	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		307.586,85	307.586,85			307.586,85
	735/221010/01/2015.2015	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		11.073,18	11.073,18			11.073,18
	735/221010/01/2016.2016	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		1.338.946,37	1.338.946,37	1.334.043,72	4.109,28	793,37
	735/221010/01/2017.2017	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		4.688.855,18	4.688.855,18	2.976.695,52	1,55	1.712.158,11
	735/221010/01/2018.2018	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		1.160.488,30	1.160.488,30	587.937,87	3.938,58	568.611,85
	735/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		3.326.322,33	3.326.322,33	1.759.200,89	26.332,97	1.540.788,47
		Total T91 D.E. Investissements		13.028.230,43	13.028.230,43	8.680.357,19	38.667,87	4.309.205,37
	Total Enseignement secondaire			13.028.230,43	13.028.230,43	8.680.357,19	38.667,87	4.309.205,37

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
F749	Enseignement supérieur							
		T91 D.E. Investissements - Enseignement supérieur non universitaire						
	741/221010/01/2013.2013	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		409.743,48	409.743,48			409.743,48
	741/221010/01/2015.2015	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		269.178,73	269.178,73			269.178,73
	741/221010/01/2016.2016	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		12.602,74	12.602,74			12.602,74
	741/221010/01/2017.2017	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		890.470,79	890.470,79	53.996,38		836.474,41
	741/221010/01/2018.2018	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		400.807,62	400.807,62	125.577,64	11.735,10	263.494,88
	741/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		1.287.884,10	1.287.884,10	746.042,88	11.883,88	529.957,34
		T91 D.E. Investissements - Ferme d'expérimentation de La Haye - Jevoumont						
	741/221010/01/2018.2018	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		156.593,71	156.593,71	129.584,15	26.176,15	833,41
	741/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		143.294,43	143.294,43	67.449,89		75.844,54
		Total T91 D.E. Investissements		3.570.575,60	3.570.575,60	1.122.650,94	49.795,13	2.398.129,53
	Total Enseignement supérieur			3.570.575,60	3.570.575,60	1.122.650,94	49.795,13	2.398.129,53
F759	Enseignement pour handicapés							

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T91 D.E. Investissements - Institut provincial d'enseignement secondaire spécialisé						
	752/221010/01/2017.2017	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		623.122,44	623.122,44	402.626,25		220.496,19
	752/221010/01/2018.2018	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		28.853,19	28.853,19	25.178,26	3.674,93	
		T91 D.E. Investissements - Centre de réadaptation au travail						
	752/221010/01/2017.2017	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		21.149,84	21.149,84	14.218,43	6.931,41	
		Total T91 D.E. Investissements		673.125,47	673.125,47	442.022,94	10.606,34	220.496,19
	Total Enseignement pour handicapés			673.125,47	673.125,47	442.022,94	10.606,34	220.496,19
F760	Complexes de délasserment							
		T91 D.E. Investissements - Domaine provincial de Wégimont						
	760/221010/01/2017.2017	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		20.896,17	20.896,17			20.896,17
	760/221010/01/2018.2018	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		51.545,40	51.545,40	45.130,41	6.414,99	
	760/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		246.736,35	246.736,35	201.792,45	19.676,45	25.267,45
		Total T91 D.E. Investissements		319.177,92	319.177,92	246.922,86	26.091,44	46.163,62
	Total Complexes de délasserment			319.177,92	319.177,92	246.922,86	26.091,44	46.163,62

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
F761	Jeunesse							
		T91 D.E. Investissements - Service provincial de la jeunesse						
	761/221010/01/2018.2018	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		67.838,01	67.838,01			67.838,01
		Total T91 D.E. Investissements		67.838,01	67.838,01			67.838,01
	Total Jeunesse			67.838,01	67.838,01			67.838,01
F763	Culture, loisirs et fêtes							
		T90 D.E. Transferts - Culture et loisirs						
	762/262400/962481/2015.201	Subsides pour équipement culturel en partenariat avec les communes ou des opérateurs culturels		200.000,00	200.000,00			200.000,00
	762/262400/962481/2017.2017	Subsides pour équipement culturel en partenariat avec les communes ou des opérateurs culturels		45.000,00	45.000,00	45.000,00		
	762/262400/962482/2018.2018	Soutien en partenariat avec les communes ou opérateurs culturels en vue de l'aménagement de lieux à vocation culturelle		12.500,00	12.500,00			12.500,00
	762/262400/962482/2019.2019	Soutien en partenariat avec les communes ou opérateurs culturels en vue de l'aménagement de lieux à vocation culturelle		196.290,00	196.290,00	196.290,00		
		Total T90 D.E. Transferts		453.790,00	453.790,00	241.290,00		212.500,00
		T91 D.E. Investissements - Service des affaires culturelles - Bibliothèques						
	767/221010/01/2016.2016	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		17.074,80	17.074,80			17.074,80

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	767/221010/01/2017.2017	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		688.412,97	688.412,97			688.412,97
	767/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		1.469.836,40	1.469.836,40			1.469.836,40
		T91 D.E. Investissements - Culture et loisirs						
	762/242000/01/2019.2019	Patrimoine artistique - acquisition		42.760,01	42.760,01	42.760,01		
		T91 D.E. Investissements - Pôle des savoirs						
	767/221010/01/2018.2018	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		37.199.255,35	37.199.255,35	8.578.952,98		28.620.302,37
	767/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		467.302,33	467.302,33			467.302,33
		T91 D.E. Investissements - O.M. de Seraing						
	762/221010/01/2018.2018	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		625.139,24	625.139,24			625.139,24
		Total T91 D.E. Investissements		40.509.781,10	40.509.781,10	8.621.712,99		31.888.068,11
		Total Culture, loisirs et fêtes		40.963.571,10	40.963.571,10	8.863.002,99		32.100.568,11
F769	Sports							
		T90 D.E. Transferts - Sports						
	764/262400/962401/2019.2019	Subside à la Ville de Hannut pour le hall d'athlétisme indoor		137.706,61	137.706,61			137.706,61

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		Total T90 D.E. Transferts		137.706,61	137.706,61			137.706,61
		T91 D.E. Investissements - Piste d'apprentissage cycliste						
	764/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		73.768,07	73.768,07			73.768,07
		T91 D.E. Investissements - Centre de formation de tennis						
	764/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		682.263,78	682.263,78	304.516,46	75.342,27	302.405,05
		Total T91 D.E. Investissements		756.031,85	756.031,85	304.516,46	75.342,27	376.173,12
	Total Sports			893.738,46	893.738,46	304.516,46	75.342,27	513.879,73
F789	Arts							
		T90 D.E. Transferts - Édifices classés						
	773/262400/01/2019.2019	Subsides d'investissements alloués		92.673,68	92.673,68	92.673,68		
		Total T90 D.E. Transferts		92.673,68	92.673,68	92.673,68		
		T91 D.E. Investissements - Musée de la Vie wallonne						
	771/221010/01/2017.2017	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		10.074,11	10.074,11			10.074,11
	771/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		85.731,00	85.731,00	57.286,93		28.444,07

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		T91 D.E. Investissements - Service des musées et expositions						
	771/242000/01/2019.2019	Patrimoine artistique - acquisition		484,00	484,00	400,00	84,00	
		T91 D.E. Investissements - Château de Jehay						
	771/221010/01/2017.2017	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		4.180.607,61	4.180.607,61	909.505,47		3.271.102,14
	771/221010/01/2018.2018	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		1.316.524,14	1.316.524,14	203.734,37		1.112.789,77
	771/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		2.065.992,47	2.065.992,47	219.697,07	2.057,49	1.844.237,91
		Total T91 D.E. Investissements		7.659.413,33	7.659.413,33	1.390.623,84	2.141,49	6.266.648,00
	Total Arts			7.752.087,01	7.752.087,01	1.483.297,52	2.141,49	6.266.648,00
F799	Cultes et laïcité							
		T90 D.E. Transferts - Cultes						
	790/262400/962450/2018.2018	Subsides pour participation aux frais de grosses réparations et restaurations d'églises et presbytères classés, effectuées par les fabriques d'églises, en partenariat avec la Région wallonne		33.311,01	33.311,01			33.311,01
	790/262400/962450/2019.2019	Subsides pour participation aux frais de grosses réparations et restaurations d'églises et presbytères classés, effectuées par les fabriques d'églises, en partenariat avec la Région wallonne		6.636,61	6.636,61			6.636,61
		Total T90 D.E. Transferts		39.947,62	39.947,62			39.947,62
	Total Cultes et laïcité			39.947,62	39.947,62			39.947,62

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
F869	Interventions sociales et famille							
		T90 D.E. Transferts - Aide et action sociales						
	801/262400/01/2017.2017	Subsides d'investissements alloués		2.000,00	2.000,00		2.000,00	
	801/262400/01/2019.2019	Subsides d'investissements alloués		9.497,00	9.497,00	9.497,00		
		Total T90 D.E. Transferts		11.497,00	11.497,00	9.497,00	2.000,00	
		T91 D.E. Investissements - Maison du social						
	840/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		25.896,82	25.896,82	22.435,41	3.461,41	
		T91 D.E. Investissements - Centre d'accueil socio sanitaire						
	840/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		850.000,00	850.000,00	223.918,61		626.081,39
		Total T91 D.E. Investissements		875.896,82	875.896,82	246.354,02	3.461,41	626.081,39
		Total Interventions sociales et famille		887.393,82	887.393,82	255.851,02	5.461,41	626.081,39
F872	Soins de santé							
		T90 D.E. Transferts - Santé						
	871/262400/01/2019.2019	Subsides d'investissements alloués		18.000,00	18.000,00	18.000,00		

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE REPORTE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		Total T90 D.E. Transferts		18.000,00	18.000,00	18.000,00		
		T91 D.E. Investissements - DG Santé, Affaires sociales, Agriculture et Ruralité						
	870/221010/01/2019.2019	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement		61.903,51	61.903,51	7.468,81		54.434,70
		Total T91 D.E. Investissements		61.903,51	61.903,51	7.468,81		54.434,70
		Total Soins de santé		79.903,51	79.903,51	25.468,81		54.434,70
		Total fonds reportés		115.624.129,02	115.624.129,02	49.301.630,39	4.664.745,46	61.657.753,17

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE ANTERIEUR)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
F009	Général							
	000/662002/01/2020.2019	T91 D.E. Investissements - Recettes et dépenses générales Dépenses afférentes aux années antérieures - B.E	25.000,00		19.876,20	19.876,20	5.123,80	
		Total T91 D.E. Investissements	25.000,00		19.876,20	19.876,20	5.123,80	
	000/096990/01/2020.2019	T96 Mali exercices antérieurs BE - Recettes et dépenses générales Engagements reportés d'exercices antérieurs financés par emprunts à contracter - Pour mémoire						
		Total T96 Mali exercices antérieurs BE						
	Total Général		25.000,00		19.876,20	19.876,20	5.123,80	
		Total fonds antérieurs	25.000,00		19.876,20	19.876,20	5.123,80	
		TOTAL GENERAL	25.000,00	115.624.129,02	115.644.005,22	49.321.506,59	4.669.869,26	61.657.753,17

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES ANTERIEURES (RECAPITULATIF ENGAGEMENTS)

FONCTION	DESIGNATION	TRANSFERTS 000/90	INVESTISSEMENTS 000/91	DETTE 000/92	TOTAL 000/93
F009	Général		19.876,20		19.876,20
F059	Assurances		46.240,16		46.240,16
F103	Autorités provinciales		5.447,51		5.447,51
F123	Administration générale	7.402.505,38	11.770.522,53		19.173.027,91
F129	Patrimoine privé		258.208,04		258.208,04
F139	Services généraux		10.650.996,57		10.650.996,57
F399	Sécurité et ordre public	13.366,56	2.588.293,49		2.601.660,05
F429	Communications routières	209.136,00			209.136,00
F449	Voies navigables - Hydraulique		715.078,02		715.078,02
F559	Industrie et énergie			1.370.675,00	1.370.675,00
F569	Tourisme	542.000,00	2.009.724,60		2.551.724,60
F699	Agriculture		75.943,66		75.943,66
F719	Enseignement : Affaires générales		9.690.402,55		9.690.402,55
F739	Enseignement secondaire		13.028.230,43		13.028.230,43
F749	Enseignement supérieur		3.570.575,60		3.570.575,60
F759	Enseignement pour handicapés		673.125,47		673.125,47
F760	Complexes de délasserment		319.177,92		319.177,92
F761	Jeunesse		67.838,01		67.838,01
F763	Culture, loisirs et fêtes	453.790,00	40.509.781,10		40.963.571,10

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES ANTERIEURES (RECAPITULATIF ENGAGEMENTS)

FONCTION	DESIGNATION	TRANSFERTS 000/90	INVESTISSEMENTS 000/91	DETTE 000/92	TOTAL 000/93
F769	Sports	137.706,61	756.031,85		893.738,46
F789	Arts	92.673,68	7.659.413,33		7.752.087,01
F799	Cultes et laïcité	39.947,62			39.947,62
F869	Interventions sociales et famille	11.497,00	875.896,82		887.393,82
F872	Soins de santé	18.000,00	61.903,51		79.903,51
	TOTAUX	8.920.622,85	105.352.707,37	1.370.675,00	115.644.005,22

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES ANTERIEURES (RECAPITULATIF IMPUTATIONS)

FONCTION	DESIGNATION	TRANSFERTS 000/90	INVESTISSEMENTS 000/91	DETTE 000/92	TOTAL 000/93
F009	Général		19.876,20		19.876,20
F059	Assurances		36.241,28		36.241,28
F103	Autorités provinciales				
F123	Administration générale	3.843.353,54	3.896.476,33		7.739.829,87
F129	Patrimoine privé		169.438,20		169.438,20
F139	Services généraux		10.326.933,64		10.326.933,64
F399	Sécurité et ordre public	8.000,00	536.671,22		544.671,22
F429	Communications routières				
F449	Voies navigables - Hydraulique		221.968,94		221.968,94
F559	Industrie et énergie			1.370.675,00	1.370.675,00
F569	Tourisme	97.000,00	399.232,22		496.232,22
F699	Agriculture				
F719	Enseignement : Affaires générales		6.971.549,29		6.971.549,29
F739	Enseignement secondaire		8.680.357,19		8.680.357,19
F749	Enseignement supérieur		1.122.650,94		1.122.650,94
F759	Enseignement pour handicapés		442.022,94		442.022,94
F760	Complexes de délasserment		246.922,86		246.922,86
F761	Jeunesse				
F763	Culture, loisirs et fêtes	241.290,00	8.621.712,99		8.863.002,99

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES ANTERIEURES (RECAPITULATIF IMPUTATIONS)

FONCTION	DESIGNATION	TRANSFERTS 000/90	INVESTISSEMENTS 000/91	DETTE 000/92	TOTAL 000/93
F769	Sports		304.516,46		304.516,46
F789	Arts	92.673,68	1.390.623,84		1.483.297,52
F799	Cultes et laïcité				
F869	Interventions sociales et famille	9.497,00	246.354,02		255.851,02
F872	Soins de santé	18.000,00	7.468,81		25.468,81
	TOTAUX	4.309.814,22	43.641.017,37	1.370.675,00	49.321.506,59

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
F009	Général							
	000/642190/01	T90 D.E. Transferts - Recettes et dépenses générales						
		Non-valeurs, irrécouvrables ou annulations de droits constatés au service extraordinaire	25.000,00		22.014,66	22.014,66	2.985,34	
		Total T90 D.E. Transferts	25.000,00		22.014,66	22.014,66	2.985,34	
	000/662100/01	T91 D.E. Investissements - Recettes et dépenses générales						
		Dépenses accidentelles ou imprévues	15.000,00		360,00	360,00	14.640,00	
		000/900010/01	Crédit destiné à pallier par voie de transfert les insuffisances de crédits budgétaires pour dépenses extraordinaires	42.197,41			42.197,41	
Total T91 D.E. Investissements		57.197,41		360,00	360,00	56.837,41		
Total Général			82.197,41		22.374,66	22.374,66	59.822,75	
F059	Assurances							
	050/221010/01	T91 D.E. Investissements - Assurances						
		Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	100.000,00		25.155,90	25.155,90	74.844,10	
		050/230000/01	Machines, matériel - acquisition	40.000,00		1.410,45	1.410,45	38.589,55
Total T91 D.E. Investissements			140.000,00		26.566,35	26.566,35	113.433,65	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	Total Assurances		140.000,00		26.566,35	26.566,35	113.433,65	
F103	Autorités provinciales							
		T91 D.E. Investissements - Autorités provinciales						
	101/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	175.000,00				175.000,00	
		Total T91 D.E. Investissements	175.000,00				175.000,00	
	Total Autorités provinciales		175.000,00				175.000,00	
F123	Administration générale							
		T90 D.E. Transferts - Administration générale						
	104/262400/962433	Interventions dans les projets supracommunaux, dont 10% du fonds des provinces au moins à affecter à des actions additionnelles de supracommunalité	315.000,00		302.000,00	50.000,00	13.000,00	252.000,00
		T90 D.E. Transferts - Maison de la Formation						
	106/262400/01	Subsides d'investissements alloués	4.239,00				4.239,00	
		Total T90 D.E. Transferts	319.239,00		302.000,00	50.000,00	17.239,00	252.000,00
		T91 D.E. Investissements - Administration générale						
	104/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	176.001,00				176.001,00	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	104/230000/01	Machines, matériel - acquisition	1.484.500,00		1.208.974,01	280.184,97	275.525,99	928.789,04
	104/240000/01	Mobilier - acquisition	850.001,00		672.106,06	239.263,44	177.894,94	432.842,62
	104/240100/01	Machines de bureau - acquisition	7.000,00		3.328,78	3.328,78	3.671,22	
	104/241000/01	Matériel roulant - acquisition	830.300,00		813.903,31	459.634,02	16.396,69	354.269,29
	104/244300/01	Matériel de cuisine - acquisition	210.000,00		130.251,22	26.308,86	79.748,78	103.942,36
	104/270105/01	Travaux d'intérêt général	2.450.000,00		1.580.432,43	188.388,73	869.567,57	1.392.043,70
	104/270107/01	Travaux d'amélioration énergétique	4.000.000,00				4.000.000,00	
		T91 D.E. Investissements - Maison de la Formation						
	106/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	5.325.000,00		452.509,72		4.872.490,28	452.509,72
	106/230000/01	Machines, matériel - acquisition	423.600,00		421.657,32	39.717,28	1.942,68	381.940,04
		T91 D.E. Investissements - Service de la Communication						
	104/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement						
		T91 D.E. Investissements - Maison du Canton de Hannut						
	104/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	15.000,00		4.798,26		10.201,74	4.798,26

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		Total T91 D.E. Investissements	15.771.402,00		5.287.961,11	1.236.826,08	10.483.440,89	4.051.135,03
		T92 D.E Dettes - Administration générale						
	104/280400/01	Participations, actions et parts - Acquisition	3.000.000,00		3.000.000,00			3.000.000,00
		Total T92 D.E Dettes	3.000.000,00		3.000.000,00			3.000.000,00
		Total Administration générale	19.090.641,00		8.589.961,11	1.286.826,08	10.500.679,89	7.303.135,03
F129	Patrimoine privé							
		T91 D.E. Investissements - Administration générale						
	124/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	100.000,00		87.680,93		12.319,07	87.680,93
		T91 D.E. Investissements - Bâtiment Fonds Saint-Servais						
	124/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	302.000,00		184.832,64		117.167,36	184.832,64
		T91 D.E. Investissements - Bld d'Avroy 28-30						
	124/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement						
		T91 D.E. Investissements - Val Benoît						
	124/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	150.000,00				150.000,00	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	124/221010/01	T91 D.E. Investissements - Caserne de Saive Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	20.000,00		17.073,80		2.926,20	17.073,80
		Total T91 D.E. Investissements	572.000,00		289.587,37		282.412,63	289.587,37
	Total Patrimoine privé		572.000,00		289.587,37		282.412,63	289.587,37
F139	Services généraux							
	137/221010/01	T91 D.E. Investissements - Direction générale des Infrastructures et du Développement Durable Constructions - gros entretien, frais d'aménagement						
	134/221010/01	T91 D.E. Investissements - Imprimerie centrale Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	80.000,00		67.373,61		12.626,39	67.373,61
	139/231000/01	T91 D.E. Investissements - Service informatique central Matériel informatique - acquisition	720.000,00		715.351,32	429.049,65	4.648,68	286.301,67
		Total T91 D.E. Investissements	800.000,00		782.724,93	429.049,65	17.275,07	353.675,28
	Total Services généraux		800.000,00		782.724,93	429.049,65	17.275,07	353.675,28
F169	Relations extérieures et internationales							

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	141/262400/01	T90 D.E. Transferts - Secours aux victimes de catastrophes						
		Subsides d'investissements alloués	1,00				1,00	
		Total T90 D.E. Transferts	1,00				1,00	
	Total Relations extérieures et internationales		1,00				1,00	
F399	Sécurité et ordre public							
	352/262400/01	T90 D.E. Transferts - Secours d'urgence						
		Subsides d'investissements alloués	20.000,00		20.000,00	2.000,00		18.000,00
		Total T90 D.E. Transferts	20.000,00		20.000,00	2.000,00		18.000,00
	351/230000/01	T91 D.E. Investissements - Sécurité civile						
		Machines, matériel - acquisition	300.302,81		300.302,81			300.302,81
		Total T91 D.E. Investissements	300.302,81		300.302,81			300.302,81
	Total Sécurité et ordre public		320.302,81		320.302,81	2.000,00		318.302,81
F429	Communications routières							
		T91 D.E. Investissements - Voirie						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	421/220000/01	Terrains - acquisition	722.000,00				722.000,00	
	421/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement						
		Total T91 D.E. Investissements	722.000,00				722.000,00	
	Total Communications routières		722.000,00				722.000,00	
F449	Voies navigables - Hydraulique							
		T91 D.E. Investissements - Cours d'eau non navigables						
	484/226010/01	Travaux extraordinaires d'urgence, d'amélioration ou de modification des cours d'eau non navigables de 2ème catégorie	380.000,00		362.817,31		17.182,69	362.817,31
		Total T91 D.E. Investissements	380.000,00		362.817,31		17.182,69	362.817,31
	Total Voies navigables - Hydraulique		380.000,00		362.817,31		17.182,69	362.817,31
F559	Industrie et énergie							
		T92 D.E Dettes - Industrie et énergie						
	530/280000/01	Libération de parts B au capital de la SPI	1.388.025,00		1.388.025,00	1.388.025,00		
		Total T92 D.E Dettes	1.388.025,00		1.388.025,00	1.388.025,00		
	Total Industrie et énergie		1.388.025,00		1.388.025,00	1.388.025,00		

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
F569	Tourisme							
	560/262400/962460	T90 D.E. Transferts - Tourisme						
		Subsides pour équipement touristique	500.000,00		500.000,00			500.000,00
		Total T90 D.E. Transferts	500.000,00		500.000,00			500.000,00
	560/220000/01	T91 D.E. Investissements - Tourisme						
		Terrains - acquisition	2.000,00				2.000,00	
		560/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	615.000,00		554.025,87	1.023,89	60.974,13
	Total T91 D.E. Investissements	617.000,00		554.025,87	1.023,89	62.974,13	553.001,98	
	Total Tourisme	1.117.000,00		1.054.025,87	1.023,89	62.974,13	1.053.001,98	
F699	Agriculture							
	621/221010/01	T91 D.E. Investissements - Direction des services agricoles						
		Constructions - gros entretien, frais d'aménagement						
621/221010/01	T91 D.E. Investissements - Station d'analyses agricoles							
	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement							

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
		Total T91 D.E. Investissements						
	Total Agriculture							
F719	Enseignement : Affaires générales							
		T90 D.E. Transferts - Enseignement - Affaires générales						
	700/642191/01	Remboursements de subsides	5.000,00				5.000,00	
		Total T90 D.E. Transferts	5.000,00				5.000,00	
		T91 D.E. Investissements - Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation						
	701/244200/01	Equipement didactique - acquisition	1.220.550,00		1.190.356,18	243.480,34	30.193,82	946.875,84
		T91 D.E. Investissements - Internats						
	708/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	1.655.000,00		828.405,21		826.594,79	828.405,21
		T91 D.E. Investissements - Promotion de la santé à l'école						
	706/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement						
		T91 D.E. Investissements - Enseignement - Affaires générales						
	700/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	200.000,00		190.952,29		9.047,71	190.952,29

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	700/240000/01	Mobilier - acquisition	100.000,00		96.782,73	94.409,19	3.217,27	2.373,54
	700/244200/01	Equipement didactique - acquisition	650.000,00		408.199,92	119.877,27	241.800,08	288.322,65
	700/270102/01	Marchés de peintures et revêtements de sol dans les établissements scolaires, y compris conciergeries	500.000,00		133.286,27		366.713,73	133.286,27
	700/270103/01	Sécurisation des abords des écoles	100.000,00				100.000,00	
	700/270106/01	Entretien et réparation des chambres froides	21.562,20		21.562,11		0,09	21.562,11
		Total T91 D.E. Investissements	4.447.112,20		2.869.544,71	457.766,80	1.577.567,49	2.411.777,91
		T92 D.E Dettes - Prêts d'études						
	703/292100/01	Prêts d'études	15.000,00		10.500,00	10.500,00	4.500,00	
		Total T92 D.E Dettes	15.000,00		10.500,00	10.500,00	4.500,00	
		Total Enseignement : Affaires générales	4.467.112,20		2.880.044,71	468.266,80	1.587.067,49	2.411.777,91
F739	Enseignement secondaire							
		T91 D.E. Investissements - Enseignement agricole et horticole						
	732/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	665.000,00		307.637,77		357.362,23	307.637,77
		T91 D.E. Investissements - Enseignement secondaire						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	735/221000/01	Constructions - acquisition	165.000,00				165.000,00	
	735/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	2.593.026,00		2.021.000,12	43.011,21	572.025,88	1.977.988,91
		Total T91 D.E. Investissements	3.423.026,00		2.328.637,89	43.011,21	1.094.388,11	2.285.626,68
	Total Enseignement secondaire		3.423.026,00		2.328.637,89	43.011,21	1.094.388,11	2.285.626,68
F749	Enseignement supérieur							
		T91 D.E. Investissements - Enseignement supérieur non universitaire						
	741/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	773.000,00		173.955,55	6.826,40	599.044,45	167.129,15
		T91 D.E. Investissements - Ferme d'expérimentation de La Haye - Jevoumont						
	741/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	15.000,00		10.860,11		4.139,89	10.860,11
		Total T91 D.E. Investissements	788.000,00		184.815,66	6.826,40	603.184,34	177.989,26
	Total Enseignement supérieur		788.000,00		184.815,66	6.826,40	603.184,34	177.989,26
F759	Enseignement pour handicapés							
		T91 D.E. Investissements - Institut provincial d'enseignement secondaire spécialisé						
	752/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	380.000,00		279.406,75	82.368,99	100.593,25	197.037,76

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	752/221010/01	T91 D.E. Investissements - Centre de réadaptation au travail Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	280.000,00		35.375,57		244.624,43	35.375,57
		Total T91 D.E. Investissements	660.000,00		314.782,32	82.368,99	345.217,68	232.413,33
	Total Enseignement pour handicapés		660.000,00		314.782,32	82.368,99	345.217,68	232.413,33
F760	Complexes de délasserment							
	760/221010/01	T91 D.E. Investissements - Domaine provincial de Wégimont Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	410.001,00		313.307,64		96.693,36	313.307,64
		Total T91 D.E. Investissements	410.001,00		313.307,64		96.693,36	313.307,64
	Total Complexes de délasserment		410.001,00		313.307,64		96.693,36	313.307,64
F761	Jeunesse							
	761/221010/01	T91 D.E. Investissements - Service provincial de la jeunesse Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	180.000,00				180.000,00	
		Total T91 D.E. Investissements	180.000,00				180.000,00	
	Total Jeunesse		180.000,00				180.000,00	

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
F763	Culture, loisirs et fêtes							
		T90 D.E. Transferts - Culture et loisirs						
	762/262400/962482	Soutien en partenariat avec les communes ou opérateurs culturels en vue de l'aménagement de lieux à vocation culturelle	200.000,00		198.512,21	102.662,21	1.487,79	95.850,00
		Total T90 D.E. Transferts	200.000,00		198.512,21	102.662,21	1.487,79	95.850,00
		T91 D.E. Investissements - Service des affaires culturelles - Administration						
	762/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	75.000,00				75.000,00	
		T91 D.E. Investissements - Culture et loisirs						
	762/242000/01	Patrimoine artistique - acquisition	90.000,00		77.108,48	73.858,48	12.891,52	3.250,00
		T91 D.E. Investissements - Pôle des savoirs						
	767/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	500.000,00		500.000,00			500.000,00
		T91 D.E. Investissements - O.M. de Seraing						
	762/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	255.937,58		255.937,58			255.937,58
		Total T91 D.E. Investissements	920.937,58		833.046,06	73.858,48	87.891,52	759.187,58
	Total Culture, loisirs et fêtes		1.120.937,58		1.031.558,27	176.520,69	89.379,31	855.037,58

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
F769	Sports							
	764/262400/962402	T90 D.E. Transferts - Sports Subside à l'Intercommunale Bernardfagne et Co pour la rénovation de la piscine de Ferrières - Saint-Roch nouvellement nommée Piscine Bernard Fagnes	100.000,00		100.000,00			100.000,00
		Total T90 D.E. Transferts	100.000,00		100.000,00			100.000,00
	764/221010/01	T91 D.E. Investissements - Complexe sportif de Naimette-Xhovémont Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	3.440.000,00		3.403.005,66		36.994,34	3.403.005,66
	764/221010/01	T91 D.E. Investissements - Ctre rég. d'entraînement et formation de jeunes footballeurs Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	45.000,00				45.000,00	
		Total T91 D.E. Investissements	3.485.000,00		3.403.005,66		81.994,34	3.403.005,66
		Total Sports	3.585.000,00		3.503.005,66		81.994,34	3.503.005,66
F789	Arts							
	771/262400/01	T90 D.E. Transferts - Musée de la Vie wallonne Subsides d'investissements alloués T90 D.E. Transferts - Édifices classés	300.000,00		300.000,00			300.000,00

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	773/262400/01	Subsides d'investissements alloués	75.000,00				75.000,00	
	773/262400/962410	Subsides pour grosses réparations et restauration d'édifices classés, propriétés de pouvoirs publics autres que l'Etat	100.000,00		20.419,89	20.419,89	79.580,11	
	773/262400/962440	Subsides pour grosses réparations et restauration d'édifices classés, propriétés de personnes privées	70.000,00		17.376,08	12.605,77	52.623,92	4.770,31
		Total T90 D.E. Transferts	545.000,00		337.795,97	33.025,66	207.204,03	304.770,31
		T91 D.E. Investissements - Musée de la Vie wallonne						
	771/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	10.000,00				10.000,00	
		T91 D.E. Investissements - Service des musées et expositions						
	771/242000/01	Patrimoine artistique - acquisition	5.000,00		4.403,95	3.403,95	596,05	1.000,00
		T91 D.E. Investissements - Château de Jehay						
	771/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	995.000,00		905.992,68		89.007,32	905.992,68
		Total T91 D.E. Investissements	1.010.000,00		910.396,63	3.403,95	99.603,37	906.992,68
		Total Arts	1.555.000,00		1.248.192,60	36.429,61	306.807,40	1.211.762,99
F799	Cultes et laïcité							
		T90 D.E. Transferts - Cultes						

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	790/262400/962420	Subsides pour grosses réparations et restaurations d'églises et presbytères classés, effectuées par les communes, en partenariat avec la Région wallonne	50.000,00		31.267,79		18.732,21	31.267,79
	790/262400/962450	Subsides pour participation aux frais de grosses réparations et restaurations d'églises et presbytères classés, effectuées par les fabriques d'églises, en partenariat avec la Région wallonne	75.000,00		5.392,07	1.436,89	69.607,93	3.955,18
		Total T90 D.E. Transferts	125.000,00		36.659,86	1.436,89	88.340,14	35.222,97
	Total Cultes et laïcité		125.000,00		36.659,86	1.436,89	88.340,14	35.222,97
F869	Interventions sociales et famille							
		T90 D.E. Transferts - Aide et action sociales						
	801/262400/01	Subsides d'investissements alloués	27.000,00		26.749,69	19.360,90	250,31	7.388,79
		Total T90 D.E. Transferts	27.000,00		26.749,69	19.360,90	250,31	7.388,79
		T91 D.E. Investissements - Centre d'accueil socio sanitaire						
	840/221000/01	Constructions - acquisition						
	840/221010/01	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	500.000,00		380.141,58		119.858,42	380.141,58
		Total T91 D.E. Investissements	500.000,00		380.141,58		119.858,42	380.141,58
	Total Interventions sociales et famille		527.000,00		406.891,27	19.360,90	120.108,73	387.530,37
F872	Soins de santé							

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES (EXERCICE PROPRE)

FONCTION	ARTICLE	DESIGNATION	CREDIT BUDGETAIRE	REPORTE	ENGAGEMENTS	IMPUTATIONS	SANS EMPLOI	A REPORTER
	871/262400/01	T90 D.E. Transferts - Santé Subsides d'investissements alloués	27.000,00		25.553,14	9.372,01	1.446,86	16.181,13
		Total T90 D.E. Transferts	27.000,00		25.553,14	9.372,01	1.446,86	16.181,13
	870/221010/01	T91 D.E. Investissements - DG Santé, Affaires sociales, Agriculture et Ruralité Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	70.000,00		53.905,50		16.094,50	53.905,50
		Total T91 D.E. Investissements	70.000,00		53.905,50		16.094,50	53.905,50
	Total Soins de santé		97.000,00		79.458,64	9.372,01	17.541,36	70.086,63
F879	Hygiène et salubrité publique							
	877/262400/962430	T90 D.E. Transferts - Traitement des eaux usées Participation dans les dépenses pour travaux entrepris par l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Epuraton des communes de la province de Liège, en partenariat avec la Région wallonne	530.446,00		530.445,67		0,33	530.445,67
		Total T90 D.E. Transferts	530.446,00		530.445,67		0,33	530.445,67
	Total Hygiène et salubrité publique		530.446,00		530.445,67		0,33	530.445,67
		Total fonds propre	42.255.690,00		25.694.185,60	3.999.459,13	16.561.504,40	21.694.726,47
		TOTAL GENERAL	42.255.690,00		25.694.185,60	3.999.459,13	16.561.504,40	21.694.726,47

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES PROPRES (RECAPITULATIF ENGAGEMENTS)

FONCTION	DESIGNATION	TRANSFERTS 000/90	INVESTISSEMENTS 000/91	DETTE 000/92	TOTAL 000/93
F009	Général	22.014,66	360,00		22.374,66
F059	Assurances		26.566,35		26.566,35
F103	Autorités provinciales				
F123	Administration générale	302.000,00	5.287.961,11	3.000.000,00	8.589.961,11
F129	Patrimoine privé		289.587,37		289.587,37
F139	Services généraux		782.724,93		782.724,93
F169	Relations extérieures et internationales				
F399	Sécurité et ordre public	20.000,00	300.302,81		320.302,81
F429	Communications routières				
F449	Voies navigables - Hydraulique		362.817,31		362.817,31
F559	Industrie et énergie			1.388.025,00	1.388.025,00
F569	Tourisme	500.000,00	554.025,87		1.054.025,87
F699	Agriculture				
F719	Enseignement : Affaires générales		2.869.544,71	10.500,00	2.880.044,71
F739	Enseignement secondaire		2.328.637,89		2.328.637,89
F749	Enseignement supérieur		184.815,66		184.815,66
F759	Enseignement pour handicapés		314.782,32		314.782,32
F760	Complexes de délasserment		313.307,64		313.307,64
F761	Jeunesse				

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES PROPRES (RECAPITULATIF ENGAGEMENTS)

FONCTION	DESIGNATION	TRANSFERTS 000/90	INVESTISSEMENTS 000/91	DETTE 000/92	TOTAL 000/93
F763	Culture, loisirs et fêtes	198.512,21	833.046,06		1.031.558,27
F769	Sports	100.000,00	3.403.005,66		3.503.005,66
F789	Arts	337.795,97	910.396,63		1.248.192,60
F799	Cultes et laïcité	36.659,86			36.659,86
F869	Interventions sociales et famille	26.749,69	380.141,58		406.891,27
F872	Soins de santé	25.553,14	53.905,50		79.458,64
F879	Hygiène et salubrité publique	530.445,67			530.445,67
	TOTAUX	2.099.731,20	19.195.929,40	4.398.525,00	25.694.185,60

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES PROPRES (RECAPITULATIF IMPUTATIONS)

FONCTION	DESIGNATION	TRANSFERTS 000/90	INVESTISSEMENTS 000/91	DETTE 000/92	TOTAL 000/93
F009	Général	22.014,66	360,00		22.374,66
F059	Assurances		26.566,35		26.566,35
F103	Autorités provinciales				
F123	Administration générale	50.000,00	1.236.826,08		1.286.826,08
F129	Patrimoine privé				
F139	Services généraux		429.049,65		429.049,65
F169	Relations extérieures et internationales				
F399	Sécurité et ordre public	2.000,00			2.000,00
F429	Communications routières				
F449	Voies navigables - Hydraulique				
F559	Industrie et énergie			1.388.025,00	1.388.025,00
F569	Tourisme		1.023,89		1.023,89
F699	Agriculture				
F719	Enseignement : Affaires générales		457.766,80	10.500,00	468.266,80
F739	Enseignement secondaire		43.011,21		43.011,21
F749	Enseignement supérieur		6.826,40		6.826,40
F759	Enseignement pour handicapés		82.368,99		82.368,99
F760	Complexes de délasserment				
F761	Jeunesse				

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES PROPRES (RECAPITULATIF IMPUTATIONS)

FONCTION	DESIGNATION	TRANSFERTS 000/90	INVESTISSEMENTS 000/91	DETTE 000/92	TOTAL 000/93
F763	Culture, loisirs et fêtes	102.662,21	73.858,48		176.520,69
F769	Sports				
F789	Arts	33.025,66	3.403,95		36.429,61
F799	Cultes et laïcité	1.436,89			1.436,89
F869	Interventions sociales et famille	19.360,90			19.360,90
F872	Soins de santé	9.372,01			9.372,01
F879	Hygiène et salubrité publique				
	TOTAUX	239.872,33	2.361.061,80	1.398.525,00	3.999.459,13

COMPTE BUDGETAIRE EXERCICE 2020 : TABLEAU RECAPITULATIF (EXTRAORDINAIRE)

	PROPRE	ANTERIEUR	TOTAL
1. Droit constaté au profit de la province	3.102.108,97	150.467.148,22	153.569.257,19
- Irrécouvrables et non-valeur			
= Droits constatés nets	= 3.102.108,97	= 150.467.148,22	= 153.569.257,19
- Engagements	- 25.694.185,60	- 110.979.259,76	- 136.673.445,36
= Résultat budgétaire avant prélèvement	= -22.592.076,63	= 39.487.888,46	= 16.895.811,83
+ Prélèvements positif	+ 2.386.000,00		+ 2.386.000,00
- Prélèvements négatifs			
= Résultat budgétaire de l'exercice		= 39.487.888,46	= 19.281.811,83
	Excédent		
	Déficit	= -20.206.076,63	
2. Droit constaté au profit de la province	3.102.108,97	150.467.148,22	153.569.257,19
- Irrécouvrables et non-valeur			
= Droits constatés nets	= 3.102.108,97	= 150.467.148,22	= 153.569.257,19
- Imputations sur engagements	- 3.999.459,13	- 49.321.506,59	- 53.320.965,72
= Résultat comptable avant prélèvement	= -897.350,16	= 101.145.641,63	= 100.248.291,47
+ Prélèvements positif	+ 2.386.000,00		+ 2.386.000,00
- Prélèvements négatifs			
= Résultat comptable de l'exercice		= 101.145.641,63	= 102.634.291,47
	Excédent	= 1.488.649,84	
	Déficit		
3. Engagements totaux de l'exercice	25.694.185,60	110.979.259,76	136.673.445,36
- Imputations totales de l'exercice	- 3.999.459,13	- 49.321.506,59	- 53.320.965,72
= Engagements à reporter sur l'exercice suivant	= 21.694.726,47	= 61.657.753,17	= 83.352.479,64

Bilan, compte de résultats et annexes

BILAN

PASSIF		Codes	2020	2019
FONDS PROPRES		10/15	736.680.312	719.928.931
I. Capital	10	235.833.642	235.833.642	
II. Patrimoine permanent résultant de dons	11			
III. Plus-values de réévaluation	12	116.713.199	116.713.199	
IV. Réserves	13	117.339.760	95.082.499	
A. Fonds de réserve ordinaire, transfert du SO.....	130	117.339.760	95.082.499	
B. Fonds de réserve extraordinaire, transfert du SE.....	131			
C. Fonds de réserve extraordinaire, transfert du SO.....	132			
V. Résultats reportés	14	211.663.782	217.066.720	
VI. Subsidés d'investissement	15	55.129.928	55.232.869	
PROVISIONS		16		
VII. Provisions pour risques et charges	160/6			
A. Provisions pour pensions et obligations similaires	160			
B. Provisions pour grosses réparation et gros entretien	161			
C. Provisions pour arriérés de rémunération.....	162			
D. Provisions pour autres risques et charges.....	163/6			
DETTES		17/49	159.304.467	152.175.276
VIII. Dettes à plus d'un an	17	133.522.542	123.625.269	
A. Dettes financières.....	170/4	130.736.834	120.305.954	
1. Emprunts à charge de la Province	170	121.175.584	110.056.248	
2. Emprunts à charge des autorités supérieures.....	171	9.561.250	10.249.706	
3. Emprunts à charge de tiers.....	172			
B. Autres dettes.....	175	2.785.708	3.319.316	
C. Cautionnements reçus en numéraire.....	178			
IX. Dettes à un an au plus	42/8	25.286.521	28.252.541	
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année.....	42	14.464.220	13.793.711	
B. Dettes financières	43	2.044.701	2.096.415	
C. Dettes de fonctionnement	44	4.345.973	7.346.916	
D. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	932.356	1.845.085	
E. Acomptes perçus	46	325.963	203.112	
F. Dettes relatives à la gestion de fonds de tiers	47	2.868.258	2.646.716	
G. Dettes diverses	48	305.050	320.587	
X. Comptes de régularisation	49	495.404	297.466	
TOTAL DU PASSIF	10/49	895.984.779	872.104.207	

COMPTE DE RESULTATS

Réf. Annexe	Codes	2020	2019
I. Produits d'exploitation	70/74	450.990.848	451.417.115
A. Produits de fonctionnement	70	230.944.241	230.537.295
1. Produits de la fiscalité	701	221.622.940	218.534.798
2. Produits de fonctionnement	702	9.321.301	12.002.497
B. Variations de stock	71		
C. Travaux internes passés à immobilisée	72		
D. Autres produits d'exploitation	74	220.046.607	220.879.820
III. Mali d'exploitation (I - II)			
IV. Produits financiers	75	3.464.022	4.133.263
A. Produits des immobilisations financières	750	21	106
B. Produits des actifs circulants	751	88.057	116.723
C. Autres produits financiers	752	3.441	7.109
D. Réductions de subsides d'investissements reçus	753	3.162.091	3.784.860
E. Subventions d'intérêts	754	210.411	224.465
VI. Mali financier (IV - V)			
VII. Mali courant (III + VI)			
VIII. Produits exceptionnels	76	172.195	372.117
A. Plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés	760	26.229	11.133
B. Autres produits exceptionnels	761	145.966	360.984
C. Reprises d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions	762/4		
X. Mali exceptionnel (VIII - IX)		-1.290.120	-663.688
XI. Mali de l'exercice (VII + X)			
XIII. Prélèvements sur les fonds de réserve	78	4.255.309	7.770.000
XIV. Mali de l'exercice à reporter	79		

COMPTE DE RESULTATS

Réf. Annexe	Codes	2020	2019
II. Charges de fonctionnement	60/64	434.197.873	427.893.086
A. Biens gérés comme stock	60		
1. Achats	600/8		
2. Variation des stocks	609		
B. Services et biens d'exploitation	61	37.709.083	39.494.316
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	62	342.390.768	343.880.364
D. Amortissements, réductions de valeurs et provisions pour risques et charges	63	22.379.375	22.697.991
E. Autres charges d'exploitation	64	31.718.647	21.820.415
III. Boni d'exploitation (I - II)		16.792.975	23.524.029
V. Charges financières	65	2.112.554	2.237.917
A. Charges des dettes	650	2.092.995	2.213.031
B. Réductions de valeurs sur actifs circulants	651		
C. Moins-values sur réalisations d'actifs circulants	652		
D. Autres charges financières	653	19.559	24.886
VI. Boni financier (IV - V)		1.351.468	1.895.346
VII. Boni courant (III + VI)		18.144.443	25.419.375
IX. Charges exceptionnelles	66	1.462.315	1.035.805
A. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	660	6.314	3.195
B. Réductions de valeurs sur immobilisations financières	661		
B. Autres charges exceptionnelles	662	1.456.001	1.032.609
X. Boni exceptionnel (VIII - IX)			
XI. Boni de l'exercice (VII + X)		16.854.323	24.755.688
XIII. Transferts aux fonds de réserve	68	26.512.570	632.570
XIV. Boni de l'exercice à reporter	69	-5.402.938	31.893.118

I - FRAIS D'ETABLISSEMENT (rubrique 20 de l'actif)

Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent
 Mutations de l'exercice :
 - Nouveaux frais imputés
 - Amortissements (-)

Valeur comptable nette au terme de l'exercice

Frais de restructuration
..... 0
.....
.....
0

II - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (rubrique 21 de l'actif)

a) VALEUR D'ACQUISITION

Au terme de l'exercice précédent
 Mutations de l'exercice
 . Acquisitions (+)
 . Cessions et désaffectations (-)
 . Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)

Au terme de l'exercice

b) AMORTISSEMENTS

Au terme de l'exercice précédent
 Mutations de l'exercice
 . Actés (+)
 . Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)
 . Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)

Au terme de l'exercice

c) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Concessions, brevets, licences, logiciels...
..... 0
..... 0
.....
0
..... 0
..... 0
.....
0

COMPTES ANNUELS 2020

III - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

a) VALEUR D'ACQUISITION

Au terme de l'exercice précédent

Mutations de l'exercice

- . Acquisitions (+)
- . Cessions et désaffectations (-)
- . Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)

Au terme de l'exercice

b) AMENAGEMENTS ET GROS ENTRETIEN

Au terme de l'exercice précédent

Mutations de l'exercice

- . Acquisitions (+)
- . Cessions et désaffectations (-)
- . Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)

Au terme de l'exercice

c) AMORTISSEMENTS ANNUELS

Au terme de l'exercice précédent

Mutations de l'exercice

- . Actés (+)
- . Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)
- . Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)

Au terme de l'exercice

d) AMORT. SUR AMENAGEMENTS ET GROS ENTRETIEN

Au terme de l'exercice précédent

Mutations de l'exercice

- . Actés (+)
- . Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)
- . Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)

Au terme de l'exercice

e) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Patrimoine immobilier	Patrimoine mobilier
580.922.380	44.927.323
9.588.396	6.826.032
5.588.367	-106.049
596.099.143	51.647.306
193.283.532	
11.426	
4.261.191	
197.556.147	
422.443.153	25.665.930
5.767.985	5.376.958
	-91.484
428.211.138	30.951.404
131.414.543	
7.939.330	
139.353.873	
226.090.281	20.695.902

II - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

A. PATRIMOINE IMMOBILIER

a) VALEUR D'ACQUISITION

Au terme de l'exercice précédent
 Mutations de l'exercice
 . Acquisitions (+)
 . Cessions et désaffectations (-)
 . Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)

 Au terme de l'exercice

b) AMÉNAGEMENTS ET GROS ENTRETIEN

Au terme de l'exercice précédent
 Mutations de l'exercice
 . Acquisitions (+)
 . Cessions et désaffectations (-)
 . Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)

 Au terme de l'exercice

c) AMORTISSEMENTS ANNUELS

Au terme de l'exercice précédent
 Mutations de l'exercice
 . Actés (+)
 . Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)
 . Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)

 Au terme de l'exercice

d) AMORT. SUR AMÉNAGEMENTS ET GROS ENTRETIEN

Au terme de l'exercice précédent
 Mutations de l'exercice
 . Actés (+)
 . Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)
 . Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)

 Au terme de l'exercice

e) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Terrains	Constructions
<u>29.303.393</u>	<u>551.618.987</u>
	<u>9.588.396</u>
	<u>5.588.367</u>
<u>29.303.392,94</u>	<u>566.795.749,64</u>
<u>494.443</u>	<u>188.604.287</u>
	<u>11.426</u>
	<u>3.938.147</u>
<u>494.443</u>	<u>192.553.859,20</u>
<u>0</u>	<u>422.443.153</u>
	<u>5.767.985</u>
<u>0</u>	<u>428.211.138,03</u>
<u>101.158</u>	<u>129.057.041</u>
<u>3.914</u>	<u>7.537.604</u>
<u>105.071,94</u>	<u>136.594.645,68</u>
<u>29.692.764</u>	<u>194.543.825</u>

II - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

A. PATRIMOINE IMMOBILIER (suite)

a) VALEUR D'ACQUISITION

- Au terme de l'exercice précédent
- Mutations de l'exercice
 - . Acquisitions (+)
 - . Cessions et désaffectations (-)
 - . Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)

Au terme de l'exercice

b) AMÉNAGEMENTS ET GROS ENTRETIEN

- Au terme de l'exercice précédent
- Mutations de l'exercice
 - . Acquisitions (+)
 - . Cessions et désaffectations (-)
 - . Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)

Au terme de l'exercice

c) AMORTISSEMENTS ANNUELS

- Au terme de l'exercice précédent
- Mutations de l'exercice
 - . Actés (+)
 - . Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)
 - . Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)

Au terme de l'exercice

d) AMORT. SUR AMÉNAGEMENTS ET GROS ENTRETIEN

- Au terme de l'exercice précédent
- Mutations de l'exercice
 - . Actés (+)
 - . Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)
 - . Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)

Au terme de l'exercice

e) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Voirie	Cours et plans d'eau	Total
		580.922.380
		0
		9.588.396
		0
		5.588.367
0	0	596.099.143
705.475	3.479.327	193.283.532
		0
		11.426
		0
	323.044	4.261.191
705.475,00	3.802.371	197.556.148
		422.443.153
		0
		5.767.985
		0
		0
0	0	428.211.138
481.654	1.774.689	131.414.543
		0
67.784	330.028	7.939.330
0	0	0
		0
549.438	2.104.716	139.353.873
156.037	1.697.655	226.090.280

II - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

B. PATRIMOINE MOBILIER

1. Installations, machines, outillage et matériel informatique

a) VALEUR D'ACQUISITION

Au terme de l'exercice précédent

Mutations de l'exercice

- . Acquisitions (+)
- . Cessions et désaffectations (-)
- . Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)

Au terme de l'exercice

b) GROS ENTRETIEN

Au terme de l'exercice précédent

Mutations de l'exercice

- . Acquisitions (+)
- . Cessions et désaffectations (-)
- . Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)

Au terme de l'exercice

c) AMORTISSEMENTS ANNUELS

Au terme de l'exercice précédent

Mutations de l'exercice

- . Actés (+)
- . Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)
- . Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)

Au terme de l'exercice

d) AMORTISSEMENTS SUR GROS ENTRETIEN

Au terme de l'exercice précédent

Mutations de l'exercice

- . Actés (+)
- . Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)
- . Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)

Au terme de l'exercice

e) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Installations, machines, outillage	Matériel informatique	Total
14.742.172	4.585.196	19.327.368
1.712.685	1.014.218	2.726.903
-14.606	-808	-15.414
16.440.251	5.598.606	22.038.857
		0
0	0	0
8.554.426	3.000.035	11.554.460
1.425.707	806.134	2.231.841
-10.836	-646	-11.482
9.969.297	3.805.522	13.774.819
		0
0	0	0
6.470.955	1.793.084	8.264.038

II - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

B. PATRIMOINE MOBILIER

2. Mobilier, matériel roulant et patrimoine artistique

a) VALEUR D'ACQUISITION

Au terme de l'exercice précédent
 Mutations de l'exercice
 . Acquisitions (+)
 . Cessions et désaffectations (-)
 . Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)

Au terme de l'exercice

b) AMORTISSEMENTS ANNUELS

Au terme de l'exercice précédent
 Mutations de l'exercice
 . Actés (+)
 . Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)
 . Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)

Au terme de l'exercice

c) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

a) VALEUR D'ACQUISITION

Au terme de l'exercice précédent
 Mutations de l'exercice
 . Acquisitions (+)
 . Cessions et désaffectations (-)
 . Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)

Au terme de l'exercice

b) AMORTISSEMENTS ANNUELS

Au terme de l'exercice précédent
 Mutations de l'exercice
 . Actés (+)
 . Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)
 . Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)

Au terme de l'exercice

e) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mobilier	Matériel de bureau	Matériel didactique
3.932.318	44.391	9.417.549
695.792	6.856	1.782.344
4.628.110	51.247	11.199.894
2.639.604	33.521	6.353.306
640.802	5.494	1.501.067
3.280.406	39.015	7.854.373
1.347.704	12.232	3.345.520

Matériel roulant	Matériel de cuisine	Patrimoine artistique
5.743.536 0	1.373.079	5.089.082
1.358.455	135.259	120.422
-90.635		
7.011.356	1.508.338	5.209.505
4.309.035	776.004	
835.219	162.535	
-80.001		
5.064.252	938.539	
1.947.104	569.799	5.209.505

II - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

a) VALEUR D'ACQUISITION

Au terme de l'exercice précédent
 Mutations de l'exercice
 . Acquisitions (+)
 . Cessions et désaffectations (-)
 . Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)

Au terme de l'exercice

b) AMORTISSEMENTS ANNUELS

Au terme de l'exercice précédent
 Mutations de l'exercice
 . Actés (+)
 . Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)
 . Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)

Au terme de l'exercice

c) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Immobilisations corporelles en cours	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations non affectées à l'exploitation
53.296.910	8.176.060	44.226.888
29.575.866		4.527.672
-9.849.557		-9.572
73.023.219	8.176.060	48.744.989
		26.499.255
		3.295.102
		-5.743
0	0	29.788.614
73.023.219	8.176.060	18.956.374

IV - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

A. Participations actions et parts

a) VALEUR D'ACQUISITION

Au terme de l'exercice précédent
 Mutations de l'exercice
 . Acquisitions (+)
 . Cessions et désaffectations (-)
 . Régularisation suivant inventaire (+) (-)

Au terme de l'exercice

b) MONTANTS NON APPELÉS

Au terme de l'exercice précédent
 Mutations de l'exercice
 . Acquisitions et souscriptions (+)
 . Cessions et désaffectations (-)

Au terme de l'exercice

c) + Value de réévaluation

Au terme de l'exercice précédent
 Mutations de l'exercice
 . Actée (+)
 . Cessions et désaffectations (-)

Au terme de l'exercice

d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

	218.547.412
	2.758.700
	221.306.112
	-56.086.685
	0
	0
	-56.086.685
	96.726.731
	96.726.731
	261.946.158

V - CREANCES À PLUS D'UN AN

B. Promesses de subsides d'investissement à recevoir de l'Autorité supérieure

	En capital et en récupération de remboursement d'emprunts
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	10.249.706
. Promesses reçues (+)	
. Promesses transférée	
. Transferts à moins d'un an (-)	
. Mise en non valeur (-)	-688.456
VALEUR NETTE COMPTABLE AU TERME DE L'EXERCICE	9.561.250

C. Autres créances

MONTANTS ACCORDES

- Valeur comptable au terme de l'exercice précédent
- . Nouveaux prêts accordés (+)
- . Remboursements (-)
- . Transfert du montant échéant dans l'année (-)
- . Transfert en créances douteuses (-)

VALEUR NETTE COMPTABLE AU TERME DE L'EXERCICE

Prêts d'études	Prêts aux jeunes ménages
315.896	
10.500	
-30.244	
296.152	

MONTANTS ACCORDES

- Valeur comptable au terme de l'exercice précédent
- . Nouveaux prêts accordés (+)
- . Remboursements (-)
- . Transfert du montant échéant dans l'année (-)
- . Transfert en créances douteuses (-)

VALEUR NETTE COMPTABLE AU TERME DE L'EXERCICE

Prêts pour habitations sociales	Prêts aux communes
4.848.507	3.530.280
-543.419	-632.570
4.305.088	2.897.710

MONTANTS ACCORDES

- Valeur comptable au terme de l'exercice précédent
- . Nouveaux prêts accordés (+)
- . Remboursements (-)
- . Transfert du montant échéant dans l'année (-)
- . Transfert en créances douteuses (-)

VALEUR NETTE COMPTABLE AU TERME DE L'EXERCICE

Total
8.694.683
10.500
-1.206.233
7.498.950

IV. - RESERVES

Au terme de l'exercice précédent
 Mutations de l'exercice
 . Dotations (+)
 . Prélèvements (-)
 Au terme de l'exercice

Fonds de réserve ordinaire, transfert du SO	Fonds de réserve extraordinaire, transfert du SO
95.082.499	0
26.512.570	
-4.255.309	
117.339.760	0

VI - SUBSIDES D'INVESTISSEMENT

Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent
 Mutations de l'exercice
 . Nouveaux subsides (+)
 . Réductions de l'exercice (-)
 . Non valeurs (-) .
 Valeur comptable nette au terme de l'exercice

Total
55.232.869
3.059.149
-3.162.091
55.129.928

VIII - DETTES A PLUS D'AN

Au terme de l'exercice précédent
 Mutations de l'exercice
 . Nouveaux emprunts (+)
 . Ajustement billets de trésorerie (+/-)
 . Emprunts régularisation transfert N-1
 . Non valeurs (-)
 . Remboursements anticipés (-)
 . Transfert du montant échéant dans l'année (-)
 Au terme de l'exercice

Dettes financières	Autres dettes
<u>120.305.954</u>	<u>3.319.316</u>
<u>21.261.195</u>	
<u>256</u>	
<u>-10.830.570</u>	<u>-533.607</u>
<u>130.736.834</u>	<u>2.785.709</u>

133.522.543

VENTILATION DES DETTES FINANCIERES

Au terme de l'exercice précédent
 Mutations de l'exercice
 . Nouveaux emprunts (+)
 . Ajustement billets de trésorerie (+/-)
 . Emprunts régularisation transfert N-1
 . Non valeurs (-)
 . Remboursements anticipés (-)
 . Transfert du montant échéant dans l'année (-)
 Au terme de l'exercice

Emprunts à charge de la Province	Emprunts à charge des autorités supérieures
<u>113.375.563</u>	<u>10.249.706</u>
<u>21.261.195</u>	
<u>256</u>	
<u>-10.675.722</u>	<u>-688.456</u>
<u>123.961.292</u>	<u>9.561.250</u>

Liste des adjudicataires des marchés de travaux, de fournitures ou de services pour lesquels le Conseil provincial a choisi le mode de passation et a fixé les conditions

Article Budgétaire	N° GED	Objet du marché	Nature du Marché	Mode de passation choisi	Montant de l'attribution HTVA et Adjudicataire	Date de la délibération du Conseil provincial
764/75100/273000	2019-12588	Site provincial de Naimette-Xhovémont – Rénovation des gradins et de la voirie périphérique	Travaux	PROCEDURE OUVERTE	Renonciation	30-01-2020
764/75100/273000	2020-05763	Rénovation des abords de Naimette	Travaux	PROCEDURE OUVERTE	2.592.075,00 EUR hors TVA - Association momentanée NUTONS S.A.-LESUCO S.A.	24-09-2020
104/*****/230000 104/*****/244300 106/*****/230000 700/*****/244200 701/*****/244200 735/*****/613201	2020-02058	Acquisition dans le cadre du plan d'Equipement didactique 2020, de l'encadrement différencié 2019-2020 et de la modernisation des équipements pédagogiques de pointe (Appel à projets 2018-2019), de matériel didactique et d'autre part de matériel de cuisine pour les besoins du secteur	Fournitures	PROCEDURE OUVERTE	501.227,41 EUR HTVA : SA CENTRAUTO BRICOBEL de Châtelet - SA JAMOULLE DIESEL d'Awans - SAS GSDE de Chambéry - SA SCHENE de Chainoux - SPRL SODIMED de Herstal - SA FILTER SERVICE d'Eupen - SA ANALIS de Suarlée - SA MEDISCH LABO SERVICE de Menen - SPRL LS MEDICAL de Genk - SA LAERDAL de Vilvorde - SA PL HEALTHCARE de Villers-le-Bouillet - SA JACOBY de Liège - SA GBM d'Awans - SPRL HORECA GERKENS d'Eupen - SPRL RADIO SERVICE de Seraing	28-05-2020
	2019-04294	Construction en atelier et sur site, Transport et Montage sur site d'abris voyageurs	Travaux	PROCEDURE OUVERTE	309.035,40 EUR hors TVA - SA ELOY TRAVAUX de Sprimont	28-05-2020
	2020-02392	Centre d'hébergement du Service provincial de la Jeunesse – Rénovation du pavillon Struvay	Travaux	PROCEDURE NEGOCIEE DIRECTE AVEC PUBLICATION PREALABLE	Renonciation	28-05-2020
		Divers établissements provinciaux – Mise en conformité des installations électriques	Travaux	PROCEDURE NEGOCIEE DIRECTE AVEC PUBLICATION PREALABLE		11-06-2020
732/22100/273000	2020-03505	Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid – Construction d'une extension du réfectoire de l'internat.	Travaux	PROCEDURE NEGOCIEE DIRECTE AVEC PUBLICATION PREALABLE	263.840,28 EUR hors TVA - SA TRAGECO BAT	25-06-2020
762/B080-02-01/273000	2020-04181	Pôle musical Ougrée-Marihaye – Aménagement des nouveaux bureaux de « Ça Balance ».	Travaux	PROCEDURE NEGOCIEE DIRECTE AVEC PUBLICATION PREALABLE	126.258,89 € hors TVA SRL BURO-G d'Ovifat (Lot 1) - 27.208,98 EUR hors TVA SRL Ets. SERVAIS de Louveigné (Lot 2) - 38.821,81 € hors TVA SC TIBOR – ISTVAN – FREDDY de Heure-le-Romain (Lot 3)	25-06-2020

Article Budgétaire	N° GED	Objet du marché	Nature du Marché	Mode de passation choisi	Montant de l'attribution HTVA et Adjudicataire	Date de la délibération du Conseil provincial
752/29100/273000	2020-03736	Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Spécialisé de Micheroux – Rénovation de la chaufferie	Travaux	PROCEDURE NEGOCIEE DIRECTE AVEC PUBLICATION PREALABLE	168.986,79 EUR HTVA - SRL CHAUFFAGE LERUSE-HOLLANGE d'Aywaille	16-07-2020
735/24800/273000	2020-05249	École Polytechnique de Huy – Complexe Baudouin Pierre – Renouvellement et isolation thermique de la toiture	Travaux	PROCEDURE NEGOCIEE DIRECTE AVEC PUBLICATION PREALABLE	484.935,70 EUR hors TVA - SRL SOLABEL de Limal	16-07-2020
104/*****/240107 735/24100/613367 761/72010/613367	2020-04614	Contrat de performance énergétique n°2 portant sur divers bâtiments provinciaux	Services	PROCEDURE OUVERTE	PAS ENCORE ATTRIBUE	16-07-2020
104/12200/230000	2020-06643	Acquisition d'un tunnel de séchage et d'une calandreuse (avec engageuse et plieuse) avec un contrat de maintenance de type « full omnium » permettant d'étendre à 6 ans la durée de la garantie pour les besoins du Centre de traitement du linge.	Fournitures et Services	PROCEDURE OUVERTE	627.700,00 EUR HTVA - SA MENCH INDUSTRY de Schaerbeek	24-09-2020
700/*****/273000	2020-05464	Divers établissements provinciaux – Câblage informatique des systèmes Wifi dans 4 écoles secondaires	Travaux	PROCEDURE NEGOCIEE DIRECTE AVEC PUBLICATION PREALABLE	163.766,97 EUR hors TVA SA CABLE E	24-09-2020
735/25700/273000	2020-06772	Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Hesbaye – Site de Waremme (Rue de Huy) – Aménagement d'une partie du rez-de-chaussée en vue de recevoir les ateliers de menuiserie	Travaux	PROCEDURE NEGOCIEE DIRECTE AVEC PUBLICATION PREALABLE	419.856,49 € hors TVA - SA LAURENTY	24-09-2020
771/77200/273000	2020-06729	Château de Jehay : Travaux de démolition, d'assainissement et de mise à dimensions	Travaux	PROCEDURE NEGOCIEE DIRECTE AVEC PUBLICATION PREALABLE	535.671,89 EUR hors TVA - société momentanée LIXON - MOURY de Charleroi	24-09-2020
560/56800/273000	2020-06812	Ruines du château de Logne – Réalisation d'une passerelle d'accès au puits	Travaux	PROCEDURE NEGOCIEE DIRECTE AVEC PUBLICATION PREALABLE	80.750,30 EUR hors TVA SRL VAL-B CONCEPT de Thuin (lot 1)- 224.608,20 € hors TVA SRL ATELIERS MELENS-DEJARDIN de Liège (lot 2)	24-09-2020
760/71000/273000	2020-06861	Domaine provincial de Wégimont – Construction d'un local d'insémination pour abeilles et le pressage de pommes	Travaux	PROCEDURE NEGOCIEE DIRECTE AVEC PUBLICATION PREALABLE	229.434,32 € hors TVA SA Ets. Générale GUSTAVE ET YVES LIEGEOIS de Battice	24-09-2020
840/81050/273000	2020-06862	Quartier militaire Saint-Laurent – Aménagement du 1er étage de l'aile de l'Abbé et du 2ème étage de l'aile Vivier	Travaux	PROCEDURE NEGOCIEE DIRECTE AVEC PUBLICATION PREALABLE	216.938,72 EUR hors TVA SA LAURENTY BATIMENTS GEBOUWEN de Liège (Lot 1) - 68.667,27 EUR hors TVA SRL ABJS ELEC de Waimes (Lot 2)	24-09-2020

Article Budgétaire	N° GED	Objet du marché	Nature du Marché	Mode de passation choisi	Montant de l'attribution HTVA et Adjudicataire	Date de la délibération du Conseil provincial
104/*****/270105	2020-06863	Divers établissements provinciaux – Mise en conformité de six cabines haute tension	Travaux	PROCEDURE NEGOCIEE DIRECTE AVEC PUBLICATION PREALABLE	596.457,31 EUR hors TVA SA COLLIGNON ENG d'Erezée	24-09-2020
560/58000/273000	2020-06865	Maison du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel - - Construction de locaux sociaux	Travaux	PROCEDURE NEGOCIEE DIRECTE AVEC PUBLICATION PREALABLE	190.870,37 EUR hors TVA SA TRAGECO BAT de Waimes	24-09-2020
106/11400/273000	2020-06859	Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Hesbaye – Site de Crisnée – Aménagement des locaux du CPFAR.	Travaux	PROCEDURE NEGOCIEE DIRECTE AVEC PUBLICATION PREALABLE	172.732,66 € hors TVA SRL RECO + de Battice (lot 1) - 57.915,00 EUR hors TVA SRL DIRECT ELEC de Wihogne (lot 2) - 46.381,43 EUR hors TVA SA GOESSENS ENERGIE de Chaineux (lot 3)	24-09-2020
708/23800/273000	2020-06876	Internat polyvalent de Seraing – Réalisation d'un accès PMR et reconditionnement du hall d'entrée	Travaux	PROCEDURE NEGOCIEE DIRECTE AVEC PUBLICATION PREALABLE	257.824,62 EUR hors TVA SPRL BGA CONSTRUCTION d'Ovifat (Lot 1) - 77.566,50 EUR hors TVA SRL DIRECT ELEC de Wihogne (Lot 2)	30-10-2020
	2020-07608	Institut provincial de formation des services de secours – Phase V – Aménagement des abords du bâtiment	Travaux	PROCEDURE NEGOCIEE DIRECTE AVEC PUBLICATION PREALABLE	PAS ENCORE ATTRIBUE	30-10-2020

Vu pour être annexé à la résolution du Conseil provincial du 27 mai 2021 (document 20-21/233).

En séance à Liège, le 27 mai 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,



Marianne LONHAY

Le Président,



Jean-Claude JADOT.





Conseil provincial
Place Saint-Lambert, 18 a
B 4000 Liège

Tél. : 04 279 32 00



PROVINCE DE LIEGE
DIRECTION GENERALE
PROVINCIALE
GREFFE PROVINCIAL

DGP/G1/2021-03470

Séance du Collège provincial de Liège, en date du 6 mai 2021,
à laquelle assistent :
Président avec voix délibérative : M. L. GILLARD, Député
provincial ;
Membres avec voix délibérative : M^{me} K. FIRQUET, M. A.
DENIS, M^{me} M. BRODURE-WILLAIN et M. C. KLENKENBERG
Députés provinciaux ;
M. L. GILLARD, étant rapporteur ;
Directrice générale provinciale : Marianne LONHAY
M. H. JAMAR, gouverneur, en sa qualité de commissaire du
gouvernement wallon étant excusé.

LE COLLEGE PROVINCIAL DE LIEGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

Vu les dispositions de la sous-section 2 de la section 3 du chapitre 2 du titre 1^{er} du livre II du C.D.L.D. qui organise les réunions et délibérations des Collèges des provinces wallonnes ;

Vu le décret wallon du 1^{er} avril 2021, publié au Moniteur Belge le 12 avril 2021, prolongeant jusqu'au 30 septembre 2021 les règles fixées dans les décrets du 1^{er} octobre 2020 organisant la tenue des réunions des organes des organes communaux et provinciaux et plus particulièrement son article 5 qui pose que :

« Jusqu'au 30 septembre 2021, les séances du Conseil provincial peuvent se tenir de manière virtuelle, par téléconférence ou vidéoconférence, par décision du collège provincial ».

Attendu que le Collège provincial de Liège souhaite assurer le fonctionnement sans discontinuité et de la manière la plus collégiale possible du Conseil provincial de Liège nonobstant les restrictions sanitaires en vigueur et l'impossibilité éventuelle, pour certains de conseillers, d'assister physiquement à ses réunions en raison des règles de protection et de prévention sanitaires édictées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19 ;

Statuant à l'unanimité, à huis-clos.

ARRETE

Article 1^{er} : La séance du Conseil provincial de Liège du jeudi 27 mai 2021 se tiendra de manière virtuelle par vidéoconférence, conformément aux dispositions de l'article 5 §1^{er} in fine du décret wallon du 1^{er} avril 2021 organisant jusqu'au 30 septembre 2021, la tenue des réunions des organes communaux et provinciaux ;

Article 2 : Conformément à l'article 5 du décret précité, la Directrice générale provinciale, sous la responsabilité du Collège provincial, veille au bon déroulement de la séance virtuelle.

Article 3 : Une copie du présent arrêté sera jointe pour demeurer annexée au P.V. de la séance du Conseil précitée.

Pour le Collège provincial,

La Directrice générale provinciale
Marianne LONHAY

Le Député provincial –Président
Luc GILLARD

Pour expédition,
Liège, le 06/5/2021
La Directrice générale provinciale



Marianne LONHAY.